AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12299 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | SAMEDI 11 AOUT 1984

La politique commerciale des Etats-Unis en accusation

Libre-échangisme à l'américaine

Dans toutes les instances internationales, les Etats-Unis se présentent régulièrement comme *les champions du libre-échangisme*. Dénonçant ici *le* protectionnisme de tel ou tel pays, là les subventions ou l'interventionnisme étatique qui faussent les règles de l'économie de marché. Un discours qui s'est singulièrement amplifié et durci depuis l'arrivée de M. Ronald Reagan à la Maison Blanche.

A l'appui de leur croisade, les Etats-Unis ne manquent pas de faire valoir leur déficit commercial. Celui-ci ne cesse de se creuser, et c'est, pour l'administration Reagan, la preuve que les Etats-Unis ont ouvert leur marché *et qu'il convient que les* autres pays, Japon et Europe en tête, fassent de même.

En fait, les choses sont plus complexes. Si le déficit commercial américain est bien une réalité, on oublie trop souvent qu'il n'a pas les mêmes conséquences pour les Etats-Unis que pour les autres pays. Du fait du rôle du dollar, les Etats-Unis ne sont pas soumis aux mêmes règles et sanctions économiques. En outre, ils n'hésitent pas à prendre, eux aussi, des mesures protectionnistes.

La stratégie américaine ne s'arrête pas là. Profitant de leur puissance politique, technologique et militaire et des inquiétudes engendrées par la politique de Moscou, les Etats-Unis entendent renforcer leur tutelle sur leurs partenaires. Ainsi, ils s'efforcent de contrôler, de surveiller, l'action des Européens et des Japonais dans le domaine des nouvelles technologies.

En quelques semaines, plusieurs entreprises européennes ont dû renoncer, sous la pression des autorités américaines, à signer des contrats avec les pays de l'Est, notamment pour la vente de matériels téléphoniques et de machines-outils.

Mais cela ne semble pas suffire au Pentagone et à l'aile dure du Sénat américain, qui veut encore restreindre les transferts de technologie vers les pays du COMECOM. D'une part, ils interprètent à leur manière le compromis conclu début juillet au COCOM, organisme chargé de surveiller les exportations vers l'Est. D'autre part, ils souhaitent réviser l'Export Administration Act pour contrôler toutes les entreprises étrangères qui utilisent des licences américaines.

Privées de débouchés vers le tiers-monde pour cause d'insolvabilité, et vers les pays de l'Est pour cause d'embargo, sommées d'ouvrir leurs marchés aux firmes américaines, les industries de pointe européennes, mais aussi nippones, risquent fort d'être mises en difficulté. Pour le plus grand profit de leurs concurrentes d'outre-Atlantique.

Les Etats-Unis mènent la guerre économique avec tous les moyens dont ils disposent. Nul ne saurait leur reprocher de défendre leurs intérêts, mais du moins pourraient-ils éviter à leurs « partenaires » des discours sur le libre-échangisme que les faits démentent.

Le tiers-monde s'insurge contre les réductions d'importations textiles

La décision de l'administration américaine de réduire les importations d'articles textiles provoque une vive réaction des pays du tiers-monde, dont certains viennent de lancer un appel solennel au GATT, lui demandant de réunir d'urgence son conseil pour débattre de la question.

Les responsables de l'organisation internationale du commerce et des tarifs douaniers ont immédiatement engagé des conversations informelles avec les membres de la délégation américaine et de la commission textile groupant les quarante pays qui adhèrent à l'accord « multifibre ».

Ce conseil extraordinaire du GATT pourrait être convoqué avant la fin du mois d'août ou au début de septembre. Les pays d'Amérique latine avaient déjà très vigoureusement réagi le 7 août, lors d'une réunion exceptionnelle des Etats *américains*.

(Lire la suite page 14.)

Elections en Corse : un banc d'essai pour l'opposition

Les résultats des indépendantistes et de l'extrême droite peuvent modifier l'équilibre des forces politiques

Les électeurs de la Corse sont appelés, dimanche 12 août, à renouveler l'Assemblée régionale, pièce maîtresse du statut particulier dont l'île est dotée depuis l'été 1981. Son blocage, sous le double effet de la pression de l'opposition nationale – dont *l'objectif était la dissolution* afin d'exploiter une situation politique qui lui serait favorable – et de celle de quelques élus appartenant à divers petits mouvements se situant dans la mouvance autonomiste ou nationaliste, a conduit le gouvernement à provoquer de nouvelles élections. L'application de la règle proportionnelle est assortie, à la demande du Sénat, d'un seuil de 5 % des suffrages exprimés pour être représenté.

L'un des enjeux du scrutin est donc de savoir si les indépendantistes de la liste d'unité nationaliste, émanation du MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination), qui se définit comme l'une des composantes du mouvement de *« libération nationale »* (l'autre composante étant les clandestins de l'ex-FLNC), parviendront ou non à ce seuil. Une telle hypothèse, liée à un éventuel déclin de l'audience des autonomistes de l'UPC de MM. Edmond et Max Simeoni, favorables à l'application du statut, bouleverserait la vie politique locale. M. Max Simeoni, qui conduit la liste de l'UPC a demandé une *« trêve »* des partis et de l'ex-FLNC, *« en vue de rechercher une solution au problème de la violence »*. *« Si la tentative se révèle concluante, il serait alors demandé au gouvernement : une nouvelle amnistie »*, a-t-il conclu. L'autre enjeu, est celui du résultat de la liste du Front national.

L'appoint de celle-ci sera-t-il nécessaire à l'opposition, regroupée pour l'essentiel dans une liste RPR-UDF, pour contrôler la future Assemblée ? On touche là à l'aspect national de ce scrutin. Considérée par l'opposition comme le banc d'essai d'une stratégie de reconquête du pouvoir, la situation corse pourrait illustrer une thèse chère à la gauche : la droite n'est majoritaire qu'avec l'appoint de l'extrême droite.

(Lire page 5 le reportage de DANIELLE ROUARD.)

LA STRATÉGIE DU GÉNÉRAL JARUZELSKI

Une amnistie pour quoi faire ?

par JACQUES AMALRIC

Peu à peu, les autorités polonaises tiennent les engagements qu'elles ont souscrits en faisant voter le 21 juillet la loi d'amnistie des prisonniers politiques. Ainsi jeudi, 9 août, ce fut au tour de l'ennemi numéro un du régime, l'infatigable Jacek Kuron, l'un des fondateurs du KOR (Comité d'auto-défense sociale), d'être sorti de prison et d'être reconduit discrètement à son domicile, là même où il avait été arrêté le 13 décembre 1981, lors de la proclamation de l'état de siège.

Cette libération a dû en coûter beaucoup au général Jaruzelski et à ses amis, mais force est de reconnaître que la promesse a été tenue. Jacek Kuron, qui a passé en prison près de la moitié des vingt dernières années, n'avait-il pas été inculpé de « complot contre l'Etat » en compagnie de ses amis Adam Michnik, Henryk Wujek et Zbigniew Romaszewski ? N'avaient-ils pas été, tous les quatre, déférés devant un tribunal le 13 juillet dernier ? Les autorités, il est vrai, avaient préféré ajourner *sine die* ce procès dès sa deuxième journée, non seulement pour ne pas tuer dans l'œuf l'opération amnistie qui était déjà en préparation mais aussi, sans doute, pour *ne pas offrir de tribune politique* aux anciens conseillers de Solidarité dont on aurait eu, de toute façon, le plus grand mal à prouver la culpabilité.

Avec Kuron – qui avait refusé au printemps dernier le marché proposé par le pouvoir : la liberté à condition de s'exiler, – ce sont maintenant la plupart des chefs historiques de Solidarité qui se retrouvent en liberté, même s'il s'agit d'une liberté très étroitement surveillée. Vendredi *matin, seuls deux dirigeants* de l'opposition restaient encore en prison mais on prévoyait leur libération pour les prochains jours : Henryk Wujek, autre membre du KOR, et Jan Rulewski, de Solidarité. Au total, ce sont plus de six cents prisonniers qui auront été élargis.

Mais dans quel but ? Pourquoi cette amnistie ? C'est bien sûr le général Jaruzelski qui a la réponse à cette question, mais il se garde bien de la donner. Du côté de l'opposition, en tout cas, on s'interroge, et l'heure est à la prudence, pas aux rodomontades. Les déclarations de Kuron ou de Michnik à leur sortie de prison sont révélatrices. *« Je sors de près de trois ans de prison et d'isolement. Je suis encore en état de choc. Ne me demandez pas de faire une analyse politique. Ce serait une preuve d'irresponsabilité de ma part. Je veux d'abord voir dans quel pays je vis »*, a déclaré Jacek Kuron aux journalistes occidentaux qu'il s'était empressé de convoquer chez lui pour renouer avec une vieille tradition.

Il faudra sans doute pas mal de temps à tous les dirigeants de l'opposition avant qu'ils ne mettent au point une nouvelle stratégie face au général Jaruzelski. A court terme, ils devront cependant prendre position sur deux points : la ligne politique à conseiller aux militants de Solidarité qui vivent encore dans la clandestinité et le sort de deux de ses militants, arrêtés récemment et ne bénéficiant pas, selon les autorités, de la loi du 21 juillet : il s'agit du numéro 2 de Solidarité clandestine, Bogdan Lis, et de son adjoint, Piotr Mierzewski.

Le sort réservé aux deux dirigeants clandestins risque d'être crucial pour l'avenir de l'opération politique entreprise par le général Jaruzelski. Aucune ouverture politique n'a, en effet, de chance d'aboutir si Bogdan Lis et Piotr Mierzewski continuent à être menacés d'un procès en haute trahison. *Le* sort réservé aux deux hommes est suivi de près à Washington, où l'on fait dépendre une normalisation des rapports politiques et commerciaux avec Varsovie de la bonne volonté et de la bonne foi qui présideront à l'application de l'amnistie. Il s'agit d'un argument de poids dans la mesure où il est clair qu'un des buts de la loi du 21 juillet était de parvenir à une telle normalisation.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Consultations

Le feuilleton sur le référendum commençait à lasser le public. Le voilà heureusement relayé par la polémique du sondage... sur le référendum.

L'enquête d'opinion affirmant que les Français sont, à 70 %, favorables à un référendum a-t-elle été réalisée dans des conditions de régularité irréfutables ? M. Pasqua dit non.

Nous voulons être éclairés une bonne fois pour toutes ! Il faut d'urgence organiser un référendum auprès des électeurs pour savoir s'ils jugent ledit sondage exact et, simultanément, un sondage précis pour savoir si les Français ressentent le besoin d'un référendum.

BRUNO FRAPPAT.

Paris-vélo

L'an prochain, si tout va bien, les Parisiens disposeront d'une nouvelle piste cyclable. Les travaux sont en cours dans le dix-neuvième arrondissement, le long du bassin de La Villette, le plus beau plan d'eau de la capitale après la Seine. Le ruban d'asphalte aura 385 mètres de long. *Autant dire que le rouleur le* plus « pépère » ne mettra pas plus d'une minute et demie à le parcourir. Cette minute et demie supplémentaire de circulation paisible est à l'image de la politique menée par l'Hôtel de Ville à l'égard des vélocipédistes de la capitale : sympathique, mais peu cohérente et surtout incroyablement timorée.

La piste du dix-neuvième est *un excellent projet. Elle devrait* devenir l'une des plus belles sorties « deux-roues » de la capitale. Prenant naissance place de Stalingrad, longeant sur 1 300 mètres le bassin et les jardins qu'on y aménage, elle donnera, lorsqu'elle sera achevée, accès au parc et au Musée des sciences de La Villette pour se raccorder à la piste déjà tracée sur les rives du canal de l'Ourcq. Celle-ci file vers le parc de Sevran, les bords de la Marne, la cathédrale de Meaux et au-delà, jusqu'aux délicieux paysages de l'Aisne, à La Ferté-Milon ; 100 kilomètres de campagne peu connue devant le guidon.

Mais, au rythme actuel, il faudra encore six ans pour que ces malheureux 1 300 mètres soient clairement indiqués, balisés et ouverts au public. Ils porteront le total des quatre pistes parisiennes exclusivement réservées aux vélos à 9 300 mètres. A titre de comparaison, les voies automobiles s'allongent sur 1 400 kilomètres !

Et encore, deux des pistes cyclables sont-elles situées hors les murs. L'une, qui n'a été arrachée par les pistards qu'après plusieurs incidents mortels, tourne sur 3 500 mètres autour de Longchamp, au bois de Boulogne. L'autre fait une boucle d'égale ampleur dans le bois de Vincennes. La seule qui soit vraiment urbaine sinue agréablement le long de la voie ferrée, partant de la gare Montparnasse sur 1 000 mètres environ. Avec les jardinets qui la bordent, elle occupe avantageusement l'emplacement de l'ex-radiale Vercingétorix condamnée par M. Jacques Chirac en 1977.

Là encore, se trouve l'amorce d'un itinéraire de sortie, cette fois vers le sud de la capitale. *Celui-ci pourrait se raccorder à la* coulée verte qui devrait doubler la voie du TGV Atlantique. Deux conditions à cela : qu'on aménage un départ au pied de la tour *Montparnasse et que la piste* franchisse, par une passerelle, les boulevards des Maréchaux et le périphérique. C'est encore loin d'être le cas, et aucun projet n'est ébauché en ce sens par la voirie parisienne.

Un espoir tout de même pour une autre sortie cycliste de Paris : celle du sud-est. La fameuse coulée verte Bastille-Vincennes, serpent de mer électoral *ressorti périodiquement par* les candidats aux municipales, prend une certaine consistance. L'itinéraire doit emprunter sur 4 kilomètres une ancienne voie ferrée commençant en viaduc puis passant en tunnel sous les multiples barrières des boulevards extérieurs.

Cette coulée était menacée, tout au long de son parcours, par de multiples projets : l'Opéra *Bastille, la ZAC de Reuilly, les* HLM de l'îlot Montempoivre, un atelier de la RATP, un parking souterrain au débouché de Saint-Mandé, etc. A tel point que la ville, ne sachant plus où faire passer cette piste mythique, lui avait trouvé un débouché, absurde, sur l'avenue Daumesnil.

Or, par trois fois, la Ville vient de réaffirmer son attachement à l'itinéraire logique, celui de l'ex-voie ferrée. *D'abord, en deman*dant à l'architecte de l'ensemble Montempoivre de reculer ses bâtisses pour ménager une bande de 10 mètres. Ensuite, en critiquant l'Opéra Bastille parce qu'il ne tient aucun compte du départ de la coulée verte.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 8.)

Le barrisme : réalité d'un courant

Lire page 2 l'article de Christine FAUVET-MYCIA ainsi que des entretiens avec Charles MILLON (PR) et Pierre MÉHAIGNERIE (CDS)

Les syndicats et M. Fabius

Lire page 13 l'article de Michel NOBLECOURT : « Nouvelle tonalité ou nouvelle donne ? »

QUATRE LIVRES SUR LA QUESTION JUIVE

De l'antisémitisme quotidien

Quatre ouvrages viennent relancer un débat parfois assoupi mais toujours actuel. Simon Epstein, ancien animateur du Comité de soutien aux juifs d'URSS, s'interroge sur l'avenir de l'antisémitisme en France. Jeffrey Mehlman, universitaire américain, nous propose un livre sur l'héritage antijuif qu'il surprend chez Blanchot, Lacan, Gide et Giraudoux. Historienne et journaliste, Annie Kriegel situe le judaïsme dans la perspective de ses manifestations multiformes et analyse les réactions qu'il suscite sur l'échiquier du conflit planétaire. Enfin, les actes du dernier Colloque des intellectuels juifs francophones (présentés par Jean Halpérin et Georges Levitte) font le point sur les relations tissées au cours de l'histoire entre Israël, le judaïsme et l'Europe, relations qui s'affirment avec une force singulière aujourd'hui.

Attentats meurtriers, profanations de lieux sacrés, inscriptions injurieuses, poussée de l'extrême droite dans les élections... Simon Epstein, dans son travail sur l'antisémitisme français tel qu'il s'est manifesté dernièrement, croit y percevoir les signes de grandes catastrophes à venir. Nous n'allons pas le lui reprocher. Mais quand il affirme que les juifs de France étaient avant 1945 en *« dépendance naturelle et inéluctable »* et qu'ils sont aujourd'hui en *« tutelle librement consentie »*, nous ne suivons plus. Bien sûr, la renaissance d'Israël en tant qu'Etat souverain a freiné, par défaut, l'antisémitisme en Europe. Les six millions de *juifs exterminés pendant la guerre* également... Pourtant, on a du mal à admettre, avec Epstein, que ce frein ne provoque qu'un répit provisoire et précaire. L'esprit se refuse à accepter l'inadmissible amalgame que l'auteur opère entre la situation en Allemagne à la fin des années 30 et celle qui prévaut en France maintenant. On veut croire que la sinistre aventure du jardinier de Cannes assassin d'une septuagénaire *« parce qu'elle était juive »* (*le Monde* des 9 et 10 août) ne représente que l'acte d'un esprit dérangé.

Refuser, comme le fait Epstein, de considérer que l'antisémitisme contemporain est une composante particulière du racisme, *minimiser* la puissance d'un rassemblement des juifs et des non-juifs dans un même combat contre la haine de l'autre – quelles que soient sa race, sa couleur et sa religion – fournirait un argument de choix à ceux qui affirment que le peuple *« sûr de lui-même et dominateur »* se propose le contrôle politique et spirituel de l'humanité. Voilà de quoi réjouir ceux qui puisent encore leurs arguments en France et ailleurs, dans les *Protocoles des sages de Sion*.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 11.)

idées

Le barrisme : réalité d'un courant

La prochaine candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme (*le Monde* du 2 août) et la confirmation du mouvement d'adhésions individuelles à M. Raymond Barre témoignent que la question du choix du « présidentiable » est plus que jamais posée au sein de l'opposition non gaulliste. Et ce, en dépit de la décision du bureau politique de l'UDF de reporter ce débat au lendemain des élections législatives de 1986.

Dans cette course, l'ancien premier ministre semble aujourd'hui disposer d'un certain nombre d'avantages sur l'ancien président de la République. Recenser sur ces avantages conduit à s'interroger sur la nature du barrisme, même si ce terme est récusé par le principal intéressé, qui s'est toujours défié des mots en « isme ». Mais si, trois ans après l'échec du 10 mai 1981 et à mi-parcours du septennat de M. Mitterrand, l'existence d'un tel courant ne peut être niée, encore faut-il s'entendre sur les réalités qu'il recouvre.

***Le barrisme, c'est d'abord un ensemble d'atouts tactiques* : l'ancien premier ministre a montré, notamment dans la période récente, qu'il sait éviter les pièges dans lesquels se laisse enfermer l'opposition. Piège des élections européennes au mois de juin dernier, piège de la radicalisation du discours quelques semaines plus tard. Il a montré aussi qu'il sait jouer avec habileté de sa présence ou de son absence sur la scène politique. Intervenant suffisamment pour offrir aux éléments les plus indécis de l'opposition les points de repère dont ils sont parfois demandeurs et se dégageant opportunément de la mêlée pour préserver son propre jeu et sauvegarder son image.**

Le barrisme, c'est aussi sinon une philosophie du moins des convictions ; un libéralisme économique très tempéré, souvent suspect aux yeux des « vrais » libéraux pour son refus d'un trop grand abaissement du rôle de l'État, un souci de la référence à un système de valeurs *qui lui* assure des sympathies dans les milieux démocrates-chrétiens et un attachement au dialogue entre l'Est et l'Ouest qui inquiète parfois les atlantistes.

Les deux entretiens que nous publions ci-dessous *mettent* en *lumière* la possible synthèse que l'ancien chef du gouvernement offre aux différents courants de l'opposition. C'est ainsi qu'un Charles Millon, secrétaire général adjoint du Parti républicain et député de l'Ain, se montre prêt à amender son libéralisme. C'est ainsi qu'un Pierre Méhaignerie, président du CDS et député d'Ille-et-Vilaine, fait prévaloir l'efficacité économique sur ses préoccupations sociales.

Le flou doctrinal dont n'ont pas su encore véritablement sortir les principales formations de l'UDF, depuis trois ans, ne peut que favoriser des rencontres de ce type. Une réflexion commune est déjà engagée entre les représentants de différentes tendances de l'UDF et M. Barre. M. Millon et M. Méhaignerie participent régulièrement à des petits déjeuners autour de l'ancien premier ministre en compagnie de MM. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, André Rossinot, président du Parti radical, et Philippe Mestre, vice-président des adhérents directs.

***Le barrisme, enfin, c'est la réussite* d'une personnalité et d'une démarche qui ont pu paraître nouvelles à un moment où la génération des élus de 1978, ébranlée par le choc du 10 mai, se cherchait des modèles. Quand il s'agit de justifier un ralliement, reviennent constamment les références au « parler vrai », à la « rigueur », à l'« authenticité » d'un homme qui a su faire oublier les raideurs d'un premier ministre impopulaire.**

L'accomplissement du destin de M. Barre dépend de ses capacités à confirmer cet ensemble de potentialités. D'abord, en transformant des atouts tactiques en une stratégie de conquête qui doit trouver son aboutissement en 1988, ce qui suppose la mise en place d'un véritable appareil logistique qui provoquera à coup sûr un bouleversement des structures actuelles de l'UDF ; ensuite en réussissant, à partir de premières convergences, à rassembler au-delà des frontières actuelles de l'opposition des gaullistes, bien sûr, des « déçus du socialisme », des indécis et ceux que séduit aujourd'hui le discours de M. Le Pen ; enfin, en conservant son originalité à une démarche qui devra, quatre ans encore, éviter les travers de la mode et de la complaisance.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. CHARLES MILLON (PR) : *des divergences... sur les modalités d'expression*

« Etre barriste, qu'est-ce que cela signifie ?

– Mes opinions politiques, mes convictions, ne dépendent pas d'un homme. Elles se réfèrent à une hiérarchie de valeurs, elles sont nourries des analyses que je peux faire. Dans la vie politique, je choisis des hommes avec lesquels je mène une action en pensant que certains d'entre eux sont les mieux à même de poursuivre les objectifs que je souhaite voir poursuivis par la France à une époque donnée.

– Quelle est cette hiérarchie de valeurs qui guide votre action ?

– Je crois tout d'abord que la personne est supérieure à tout et que le rôle de l'Etat est de créer les conditions favorables à son développement culturel, intellectuel, spirituel et matériel.

» Je crois à un système économique libéral dans lequel l'initiative privée est non seulement respectée mais favorisée, la responsabilité des partenaires sociaux peut se développer sans contrainte de la part de la collectivité publique, la justice sociale est garantie par l'Etat et les contrats conclus librement entre les partenaires sociaux.

» Je crois à la nécessité d'un Etat fort qui, sans être gérant, puisse garantir, d'une part, la liberté individuelle et collective, d'autre part, la sécurité intérieure et extérieure.

» Je crois que, pour permettre la poursuite d'un projet politique libéral et social, l'Etat doit être respecté dans son juste rôle et, à cette fin, il est nécessaire qu'un certain nombre de conditions soient remplies, notamment la stabilité politique, la stabilité de la monnaie, etc.

» Je crois enfin qu'il faudra dans les années qui viennent redéfinir le rôle et la mission de l'Etat, en rompant non seulement avec la conception socialiste d'un Etat producteur, d'un Etat assureur, mais aussi en prenant ses distances avec l'Etat providence ou assistance.

– Sur quels points pourrait porter la discussion avec M. Barre ?

– Lorsque l'on choisit de travailler avec un homme politique, on n'exige pas d'avoir avec lui une parfaite identité de vues sur tous les sujets. On souhaite seulement avoir les mêmes références et partager la même démarche. S'il y a accord sur ces deux points, les discussions ne portent pas sur le fond mais sur des questions d'« échelle », sur la vitesse à laquelle il faut procéder à des réformes, sur l'ampleur de celles-ci, sur le calendrier des priorités.

– Ne pourriez-vous admettre qu'il existe des divergences entre vous et M. Barre, notamment sur le rôle de l'Etat ?

– En ce qui concerne le rôle de l'Etat, je pense être plus libéral que M. Barre, mais je suis convaincu, pour en avoir discuté avec lui, qu'au fond nous partageons la même conception. Simplement M. Barre fera preuve d'une plus grande prudence pour parvenir à l'Etat libéral que je souhaite.

» De manière plus générale, je pense que s'il y a divergences elles portent sur les modalités d'expression. J'ai peut-être tendance à manifester plus d'impatience. Par exemple sur les relations Est-Ouest, je pense qu'il faut rappeler qu'il existe une guerre idéologique entre l'URSS et la France, alors que M. Barre insiste davantage sur le fait qu'il y a relation d'Etat à Etat et que les négociations doivent se poursuivre.

» Il est évident aussi que je souhaite dénationaliser assez vite tandis que M. Barre se montre plus prudent, craignant que le tissu économique se déchire si les réformes sont trop précipitées.

Une démarche nouvelle

– Quelles sont les raisons qui vous ont conduit au cours de ces trois dernières années, alors que vous appartenez à un parti qualifié de giscardien, à vous éloigner de celui qui en fut l'inspirateur, M. Giscard d'Estaing, et à vous rapprocher de M. Barre ?

– Le parti dans lequel je suis inscrit a été fondé par M. Giscard d'Estaing autour d'un corps de convictions. J'y ai adhéré parce que je partageais ces convictions, et j'ai soutenu, au sein de ce parti, l'action de M. Giscard d'Estaing, président de la République. Tant que le Parti républicain continuera à défendre les idées libérales, je continuerai à y militer.

» Mais je crois qu'à chaque époque correspond un tempérament, une méthode, une approche, une démarche. Actuellement, je pense que le courant libéral dans lequel je m'inscris s'incarne mieux à travers M. Barre. Si je travaille aujourd'hui davantage avec lui que par le passé, c'est parce qu'il est parlementaire, qui plus est de ma région, et que j'apprécie sa démarche et son langage de vérité. Un point, c'est tout. Ce rapprochement ne peut pas être assimilé à une critique à l'égard de l'ancien président de la République.

– La tactique n'a-t-elle aucune part dans ce rapprochement ?

– Je ne crois pas, en ce qui me concerne, d'autant que je collaborais déjà avant 1981 avec M. Barre, qui m'avait nommé parlementaire en mission et qui était devenu député dans ma région Rhônes-Alpes. Après 1981, M. Barre a décidé de continuer à participer à la vie politique à sa manière, et il a, me semble-t-il, trouvé la note juste.

» La grande novation avec M. Barre, c'est ce refus de la démarche technocratique, du discours *ex cathedra*, c'est d'être allé au fin fond des campagnes pour rencontrer les gens, écouter et discuter. Cette démarche totalement nouvelle a séduit bon nombre de parlementaires de ma génération.

– Vous et vos collègues parlementaires qui avez été élus en 1978, vous vous interrogez beaucoup depuis 1981 sur ce que doit être le rôle et la démarche d'un homme politique.

– Sur ce point, j'ai aussi un certain nombre de convictions. Je crois que les Français ont besoin d'un langage clair, qu'on leur dise la vérité sur ce qui est, sur ce que l'on peut faire, sur les efforts qui peuvent leur être demandés et sur les conditions du progrès économique et social que l'on veut instaurer. Ils souhaitent que les hommes politiques aient une démarche qui ne varie pas en fonction de l'air du temps mais s'inscrit dans les réalités.

» Je crois aussi que les Français rejettent toutes les idéologies, depuis les expériences récentes, et qu'il convient de leur offrir une politique pragmatique, empirique, tout en se référant à une hiérarchie des valeurs et à une certaine idée de la France.

– Dans votre paysage politique, où situez-vous M. Giscard d'Estaing ? Quelle importance accordez-vous à son dernier livre ?

– M. Giscard d'Estaing est un ancien président de la République qui est devenu une personnalité de l'opposition dont l'avis peut être très intéressant. Son livre *Deux Français sur trois* n'est pas le livre de référence du courant libéral, mais un livre qui contribue au débat de l'opposition. C'est ainsi, d'ailleurs, que l'a conçu M. Giscard d'Estaing.

– L'accélération du choix du présidentiable n'est-elle pas le signe d'une certaine faiblesse des partis d'opposition dans le débat des idées ?

– Soit on raisonne dans un système présidentiel, et il faut en tirer toutes les conséquences. Soit on conçoit le parti politique dans lequel on milite comme une force de négociation, ou d'appoint, et l'on attend que les candidats se déclarent pour négocier avec eux le moment venu.

» Je pense que l'opinion nous demande maintenant de répondre à trois questions : pourquoi refusons-nous le socialisme, quel est notre projet de société et avec qui voulons-nous reconstruire la France ? Comme les échéances approchent, nous devons répondre à ces trois questions, d'autant plus que d'autres formations y répondent de manière très claire.

» Enfin, si je suis persuadé que la vie politique d'un parti doit être beaucoup plus occupée par le débat d'idées que par un débat qui se personnalise, il n'en reste pas moins que l'opinion souhaite qu'un projet soit porté par une personnalité. »

M. PIERRE MÉHAIGNERIE (CDS) : *des convergences... sur la conception de l'engagement politique*

« Qu'est-ce qui vous a rapproché, durant ces trois dernières années, de M. Barre et éloigné de M. Giscard d'Estaing ?

– Depuis l'arrivée de M. François Mitterrand au pouvoir, la poursuite d'illusions et les réformes idéologiques ont affaibli notre pays. Je salue chez M. Raymond Barre sa capacité à dire la vérité quelle qu'en soit la dureté. Je pense que sa rigueur d'analyse, sa crédibilité internationale, son expérience, bref son « profil » répondent le mieux à l'exigence première de l'homme politique aujourd'hui : réunir les conditions les plus favorables pour créer les emplois et les richesses indispensables pour sortir le pays du déclin dans lequel il est engagé.

» Cela dit, je ne m'éloigne pas de M. Valéry Giscard d'Estaing pour qui j'ai une grande estime. Le bilan positif de son septennat paraîtra de plus en plus en pleine lumière. Mais, partant d'un constat sur le terrain, mon analyse politique me conduit à reconnaître que de nombreux électeurs de l'opposition veulent donner sa chance à un homme d'expérience certes, mais nouveau dans la compétition présidentielle.

– Dans ce choix, quelle est la part de tactique et la part de convergence sur le fond ?

– Notre première convergence avec M. Raymond Barre, c'est de ne pas faire de l'engagement politique une affaire de tactique. Le CDS n'a pas attendu la montée de M. Barre dans les sondages pour reconnaître ses qualités.

– Ne pensez-vous pas, comme M. Monory (1), qu'il est préférable d'élaborer un programme avant de se soumettre à une personnalité présidentiable ?

– Il ne s'agit nullement de se soumettre à qui que ce soit. Ce ne serait pas dans la tradition du CDS, qui n'a jamais été le parti d'un homme.

» Le CDS est porteur d'un projet politique, qui a été réactualisé et développé lors des deux derniers conseils politiques. Ce projet s'inspire d'une philosophie ayant pour objectif de concilier les exigences d'efficacité et de justice et de promouvoir les valeurs de liberté et de responsabilité.

» Il est proche de celui qui est appliqué dans de nombreux pays de la Communauté européenne par des formations politiques appartenant comme nous à la démocratie chrétienne. Je me permets de rappeler que ce mouvement démocrate-chrétien auquel nous appartenons est le premier par le nombre de voix obtenues lors des dernières élections européennes (31 millions). L'élection de Pierre Pflimlin, membre du CDS, à la présidence de l'Assemblée européenne traduit cette force.

» Aujourd'hui, au-delà du projet politique, c'est l'émergence de valeurs nouvelles et la modification des comportements, y compris ceux des hommes politiques, qui assureront les meilleures chances d'avenir pour le pays. L'exigence de l'effort à tous les niveaux, de la cohérence des actes avec le discours, implique que l'élu sache lutter contre les laisser-aller, les gaspillages, les rentes de situation qui deviennent insupportables dans une période difficile.

» A Vitré, ville dont je suis maire, j'aurais pu, par facilité, comme beaucoup de municipalités socialistes et communistes, accepter la revendication des trente-cinq heures payées quarante pour les agents des collectivités locales. J'estime que cela aurait été coûteux pour les contribuables, injuste pour les hommes et les femmes travaillant dans le secteur privé, et dangereux pour l'emploi, car, en accroissant les dépenses de fonctionnement, on diminue les investissements. Aujourd'hui, les avantages que s'accorde le secteur protégé sont souvent payés en chômeurs supplémentaires.

Une société plus solidaire

– Si vous approuviez le langage de rigueur de M. Barre, vous lui reprochiez, il y a peu de temps encore, l'insuffisance de son projet social. Etes-vous plus satisfait aujourd'hui ?

– Dans le contexte actuel, parler de projet social peut agacer, car tant d'illusions ont été brisées. Lorsqu'on est rendu au point de devoir financer les retraites avec des emprunts, comment paraître crédible en parlant de nouveaux progrès sociaux ! Pourtant, même s'il faut mettre d'abord l'accent sur une économie plus compétitive, moins endettée, moins ankylosée par des réglementations excessives, il faut aussi expliquer que ces objectifs économiques serviront à améliorer le bien-être des Français. Si, dans un premier temps, les gains de productivité doivent aller d'abord à l'investissement et au remboursement de la dette publique, dans un deuxième temps, ils devront favoriser, en priorité, le relèvement des salaires de ceux qui, aujourd'hui, ne peuvent pas accéder à la propriété ou qui ont de plus en plus de mal à vivre dignement avec leur salaire.

» Depuis deux ans, le nombre d'emplois en France a nettement diminué. C'est la première fois depuis trente ans. Des cas de pauvreté inacceptables apparaissent. Si nous avions été au pouvoir ces dernières années, nous n'aurions pas permis cette dégradation. Le CDS veut entraîner l'opposition, comme M. Barre, à s'engager à casser les rentes de situation, les privilèges corporatistes et à promouvoir une société plus solidaire.

– En quoi rejoignez-vous les conceptions de M. Barre ou vous en éloignez-vous en ce qui concerne l'Europe et les relations Est/Ouest ?

– Nous avons constaté avec satisfaction, à l'occasion du discours que M. Barre a prononcé à Valence le 29 mai dernier (2), que ses conceptions en matière européenne se rapprochaient progressivement de celles qu'avec nos amis de la famille démocrate-chrétienne nous défendons depuis de nombreuses années. Sans doute la démarche de M. Barre est-elle plus pragmatique et notre vision plus volontariste. Il reste des différences de sensibilité en ce qui concerne les voies et moyens de la sécurité de l'Europe, par exemple le degré d'engagement des forces françaises sur le sol allemand. C'est l'un des points essentiels du dialogue que nous souhaitons engager avec l'ancien premier ministre.

– De quelle manière va « s'approfondir le dialogue » entre M. Barre et vous ?

– Lorsque nous évoquons un « dialogue » avec Raymond Barre, il s'agit de la rencontre entre une formation politique organisée, riche de sa tradition, de son implantation et de sa vie démocratique et un homme dont la philosophie politique et les prises de position sont proches des nôtres.

» Ce dialogue existe depuis longtemps, que ce soit par l'intermédiaire des universités d'été des Jeunes Démocrates-Sociaux (JDS) ou lors de débats en province. Dans l'avenir, son approfondissement passe par un dialogue national et des rencontres régionales avec élus et militants sur des thèmes concrets intéressant le devenir de ces régions.

– Le CDS est-il favorable à une éventuelle cohabitation en 1986 ?

– Les événements récents et la perspective d'une réduction du mandat présidentiel à cinq ans rendent moins aigu ce problème de la cohabitation. Quoi qu'il en soit, les Français nous éliront en 1986 sur la base d'engagements politiques précis. Notre premier devoir sera de les appliquer. C'est au président de la République de prendre ses responsabilités.

– Etes-vous favorable à l'attribution d'un label barriste pour les législatives de 1986 ?

– Comment répondre à une telle question dans l'ignorance où les socialistes tiennent le pays du futur mode de scrutin ! J'imagine que M. Barre exprimera publiquement son soutien aux candidats qui seront les plus proches de lui et qui souhaiteront se faire mieux reconnaître par la population à travers leur choix présidentiel. Le CDS, en accord avec l'UDF, présentera ses candidats avec son propre label.

» Le fait que le CDS puisse compter dans ses rangs 90 parlementaires, 21 présidents de conseils généraux, 3 présidents de conseils régionaux, le président de l'Assemblée européenne, le président du Sénat et des milliers d'élus, montre que notre formation a su, grâce à sa gestion et son action sur le terrain, faire la preuve de sa solidité et de son sérieux. »

(1) Sénateur de la Vienne, membre du collège exécutif du CDS.

(2) *Le Monde* du 31 mai.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

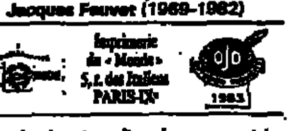
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



PROCHE-ORIENT

Israël

LES POURPARLERS EN VUE DE LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT

Les travaillistes soupçonnent le Likoud de faire traîner les négociations

De notre correspondant

Jérusalem. – Les travaillistes et le Likoud ont repris leurs pourparlers à Jérusalem en passant sous silence la question de savoir qui, de M. Shimon Pérès ou de M. Itzhak Shamir, doit prendre la tête d'un gouvernement d'union nationale. Mais personne n'est dupe. Les dirigeants des deux partis savent que l'impasse subsistera et que les négociations tourneront à vide tant que cette question n'aura pas été tranchée.

Certes, le Likoud se montre plus discret désormais sur le choix de M. Pérès comme candidat au poste de premier ministre, afin de ne pas donner la fâcheuse impression de contester la légitimité de la décision du président Haïm Herzog. Cependant, le parti au pouvoir reste persuadé que les chances du dirigeant travailliste de former un gouvernement pendant la période de deux fois vingt et un jours qui lui est impartie sont nulles et que M. Shamir finira par se succéder à lui-même. Dès lors, les travaillistes peuvent, sans doute à juste titre, soupçonner le Likoud de faire intentionnellement traîner les négociations.

Malgré les consignes de silence officielles, certains détails ont filtré sur ce que se sont dit les représentants du Likoud et du Parti travailliste au cours de la séance de travail de jeudi, qui a porté sur les questions de politique étrangère et de défense.

L'avenir des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza et le problème des colonies de peuplement – qui depuis des années sont au centre des débats entre les deux formations – ont fait l'objet d'un tour d'horizon. Apparemment, chaque parti est resté sur ses positions. Les dirigeants du Likoud n'avaient, d'ailleurs, aucune raison de se montrer conciliants si leur tactique consiste effectivement à gagner du temps. Il est symptomatique à cet égard que M. Ariel Sharon ait pris part à la discussion pour se faire l'avocat des positions les plus intransigeantes de son parti en faveur de l'annexion de la Cisjordanie et du droit aux implantations sur l'ensemble des territoires occupés. M. Shamir a sans doute tenu des propos plus souples. Cependant, le Likoud ne semble pas enclin, pour l'instant, à accepter les formules de compromis de M. Shimon Pérès.

Ces formules sont connues depuis la rencontre, mercredi, entre les travaillistes et les représentants du Parti national religieux. Au sujet d'un éventuel compromis territorial en Cisjordanie avec le roi Hussein, les travaillistes ont exhumé la solution qui, il y a plus de dix ans, fut celle du gouvernement dirigé par Mme Golda Meïr : avant d'être appliqué, tout accord sur un retrait de Cisjordanie devrait être approuvé par référendum ou par de nouvelles élections. Au sujet des implantations, M. Pérès accepte, comme il l'avait déjà annoncé au cours de la campagne électorale, le maintien de toutes les colonies de peuplement existantes installées par le Likoud, mais, à l'avenir, la création de toute nouvelle implantation devrait être approuvée par le gouvernement à une majorité des deux tiers.

Ces formules peuvent-elles servir de base à un *modus vivendi* entre le Likoud et les travaillistes ? Les dirigeants du parti au pouvoir ne se pressent pas de faire connaître leur réponse. A moins que cette réponse ne soit fournie sur le terrain. Ce n'est sans doute pas une coïncidence, en effet, si, à la veille de la rencontre Likoud-travaillistes, une nouvelle implantation a été créée en plein cœur de la ville de Hébron (*le Monde* du 10 août).

Les dirigeants du Likoud ont-ils cherché ainsi à envenimer intentionnellement le climat des négociations avec les travaillistes ? Les alliés du centre gauche de M. Pérès – les mouvements Shinoui et Ratz – n'ont pas manqué, effectivement, de s'insurger contre cette politique des faits accomplis pratiquée par le gouvernement de transition de M. Shamir. Et ils ont exhorté M. Pérès – s'il devient premier ministre – à démanteler cette nouvelle implantation de Hébron. Cependant, il faudrait certainement beaucoup plus que cette mauvaise humeur de la gauche israélienne pour provoquer une rupture entre les travaillistes et leurs alliés et débloquer ainsi la situation en faisant pencher le rapport des forces en faveur du Likoud. – (*Intérim.*)

L'imam Khomeiny condamne les détournements d'avions et le minage de la mer Rouge

L'imam Khomeiny a condamné, jeudi 9 août, dans un discours retransmis par la radio iranienne les détournements d'avions et le minage de la mer Rouge, qualifiant de « *propagande* » les accusations selon lesquelles l'Iran est impliquée dans ces actions.

Dans une allocution de trente-cinq minutes prononcée dans une mosquée attenante à son domicile, dans le nord de Téhéran, le « *guide de la révolution* » iranienne s'est adressé aux principaux dirigeants du pays pour les mettre en garde contre des actions qui « *mettent en danger la vie d'innocents* ».

L'imam Khomeiny a fait directement allusion au détournement d'un avion d'Air France sur Téhéran la semaine dernière par des sympathisants de la révolution islamique, ainsi qu'au mystérieux minage de la mer Rouge. « *Comment peut-on approuver quelque chose qui va contre le sentiment du monde, contre l'Islam et la raison* », a-t-il déclaré devant le président Ali Khamenei, le gouvernement, les responsables de la justice et de l'armée.

Le chef de la révolution islamique a désavoué, sans toutefois les citer nommément, les responsables de la radio iranienne qui, dans une émission en langue arabe, s'étaient félicités des explosions survenues en mer Rouge. « *La propagande affirme que Radio-Téhéran a déclaré qu'ils* [les pirates] *ont bien fait. Cela est faux, et la radio ne doit pas diffuser cela. Il faut l'en empêcher sérieusement. Elle ne doit pas (...) diffuser des déclarations susceptibles de faire perdre l'honneur de l'Iran.* »

« *Transporter un groupe d'innocents d'un endroit à l'autre ou miner un secteur veut dire que ces innocents pourraient perdre la vie. Comment l'Iran et l'Islam peuvent-ils permettre cela ? Comment le Parlement et le gouvernement iraniens le permettraient-ils ?* », a poursuivit l'imam, ajoutant : « *Tout ce qui se produit, affirme que c'est l'Iran. Nous devons faire très attention.* »

D'une voix ferme et vive, adoptant parfois un ton enjoué pour faire rire son auditoire à propos du président irakien Saddam Hussein, l'imam Khomeiny, quatre-vingt-cinq ans, qui ne s'était plus exprimé en public depuis le 1er juillet, a évoqué par allusion ses problèmes de santé.

S'adressant aux Iraniens réfugiés à l'étranger, notamment, semble-t-il, à l'ex-président Bani Sadr, qui avait récemment affirmé (*le Monde* daté 6-7 août) qu'il avait été hospitalisé, l'imam a déclaré que « *la République islamique ne dépendait pas aujourd'hui de personnalités* ». « *Il y a deux ou trois ans que vous déclarez que dans deux mois la République islamique va disparaître. (...) Elle existe toujours, et elle est puissante. Il ne faut pas croire que si Untel meurt, sa mort entraînera la disparition de la République islamique* », a conclu l'imam.

Un avertissement du président Moubarak

A Brioni, où il se trouve en visite officielle, le président égyptien Hosni Moubarak a menacé, jeudi, de représailles tout navire qui porterait atteinte à la sécurité de la navigation dans le canal de Suez. Il a notamment souligné que son pays avait le « *droit d'interdire le passage dans le canal de Suez à tout navire qui en menace la sécurité, conformément à la convention de Constantinople* » de 1888 sur la navigation dans les eaux du canal. Selon des sources informées au Caire, les quelque soixante navires qui empruntent quotidiennement le canal sont déjà étroitement surveillés et parfois minutieusement inspectés.

« *Les auteurs de cet acte criminel cherchent à nous impressionner, ainsi que les Etats riverains de la mer Rouge* », a dit le président égyptien. M. Moubarak a, par ailleurs, souligné que l'assistance de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne pour le déminage des eaux égyptiennes au sud du canal « *sera provisoire* ». Six dragueurs de mines égyptiens, aidés de quinze artificiers américains, opèrent actuellement au sud du canal. Les Etats-Unis ont envoyé sur place quatre hélicoptères spécialisés.

D'autre part, trois bâtiments de la marine nationale française, dont deux dragueurs de mines, ont quitté Toulon jeudi matin en direction de la mer Rouge. Les deux dragueurs de mines, le *Donpaire* et le *Mytho*, sont équipés de détecteurs très perfectionnés et de « *poissons autopropulsés télécommandés par fil* » pouvant détruire à distance des mines. Un autre bâtiment de soutien, l'*Isard*, est affecté au Groupe d'intervention sous la mer, dont l'équipement comprend un « *caisson de décompression* » et, habituellement, est la base logistique de plongeurs démineurs. Le *Loire*, bâtiment de soutien logistique, a quitté la rade de Brest pour rejoindre en Méditerranée la force partie de Toulon jeudi matin.

Une plate-forme pétrolière endommagée dans le Golfe

L'Iran a déclaré, jeudi, ne disposer d'aucune information sur un pétrolier touché à l'aube au cours d'une attaque irakienne au large du terminal de l'île de Kharg, mais a annoncé que l'aviation de Bagdad avait légèrement endommagé une plate-forme pétrolière dans le secteur.

Il s'agit d'une plate-forme secondaire du champ off-shore de Fourouzan, près de l'île de Kharg. Selon un communiqué de l'état-major iranien, un incendie a été rapidement maîtrisé, et les dégâts sont mineurs.

L'Irak avait annoncé avoir touché à la même heure un « *important objectif naval* », expression généralement utilisée pour désigner un pétrolier. Cette information n'a jusqu'ici été confirmée par aucune source indépendante. – (*AFP.*)

Liban

M. Walid Joumblatt s'oppose au plan de déploiement de l'armée dans les régions druzes

Beyrouth (*AFP*). – Le ton s'est durci, jeudi 9 août, entre les différentes parties libanaises quelques heures après l'adoption par le gouvernement libanais, mercredi, d'un plan restreint de désengagement des forces dans la montagne.

M. Walid Joumblatt, ministre dans le gouvernement d'unité nationale et dirigeant de la communauté druze, a affirmé devant ses partisans qu'il « *ne permettra pas à l'armée libanaise qui a tué des centaines de nos enfants, de nos femmes et de nos vieillards, de se déployer dans nos régions* ». Le dirigeant druze a, en outre, violemment pris à partie le régime du président Amine Gemayel, et souligné que M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, et lui-même ne faisaient partie du gouvernement qu'à titre « *provisoire* ».

Le plan de déploiement de l'armée libanaise dans la montagne, adopté mercredi par le gouvernement libanais, se limite dans un premier temps à un désengagement pour éliminer les fronts entre l'armée libanaise et le Parti socialiste progressiste (PSP-druze), à Souk-Al-Gharb, 10 kilomètres à l'est de Beyrouth, et entre le PSP et les Forces libanaises (FL-milices chrétiennes unifiées) à Bsaba-Maaroufiyeh et Choueifatt-Kfarchima, plus en contrebas. L'armée libanaise devra, en outre, être assistée dans cette charge par les forces de sécurité intérieure (FSI-gendarmerie), et la mise en application du plan n'interviendra pas avant dix jours.

Le refus catégorique opposé par M. Walid Joumblatt à un déploiement de l'armée régulière dans les régions qu'il contrôle illustre le manque de confiance de l'opposition gouvernementale dans l'armée, qu'elle continue à considérer comme partisane.

M. Walid Joumblatt a, d'autre part, décidé de renforcer son alliance avec les partis de la gauche libanaise, le Parti communiste libanais, le Parti national social syrien (proche de la Syrie) et la section libanaise du Parti Baas, tendance syrienne. La constitution d'un front national démocratique, réunissant ces partis, et M. Joumblatt, devait être annoncée vendredi, selon le journal syrien *Al-Chark*, proche de la Syrie.

D'autre part, la bombe qui a explosé jeudi matin à Basta, un quartier populaire de Beyrouth-Ouest, à proximité d'un marché aux légumes, a fait trois morts et une vingtaine de blessés. L'explosion a été suivie par l'apparition d'éléments armés dans ce secteur.

C'est l'attentat le plus meurtrier dans un lieu public à Beyrouth depuis la réunification de la capitale libanaise début juillet. Il y a eu plusieurs attentats à l'explosif depuis cette date, mais ils visaient des établissements de commerce et étaient commis la nuit, ce qui ne causait pas de victimes.

● *Une deuxième rencontre interpalestinienne* aura lieu à Alger pour continuer la préparation d'un « *dialogue palestinien global* », annonce le comité central du Fath, principale composante de l'OLP, dans un communiqué publié lundi soir 6 août à Tunis. Le comité central du Fath, qui a achevé lundi à Tunis ses travaux entamés samedi sous la présidence du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a indiqué que cette deuxième rencontre interpalestinienne pourra avoir lieu après que les mouvements participants auront « *parachevé leurs efforts en faveur du dialogue national global* ». La précédente rencontre s'est déroulée également à Alger le 30 juillet dernier avec la participation des délégations des cinq principaux mouvements palestiniens qui ont signé l'« *accord d'Aden* » sur la restauration de l'unité au sein de l'OLP, durement affectée par les dissensions ces deux dernières années. – (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

Guinée

● LES RELATIONS AVEC LE FMI. – Des négociations vont s'engager, dès ce mois-ci, entre la Guinée et le Fonds monétaire international, à la suite de la libération, le 27 juillet, de M. Sangaré, administrateur guinéen du FMI. Selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, M. Sangaré a regagné Washington le 30 juillet après quatre mois de détention en Guinée. Les militaires au pouvoir à Conakry avaient soupçonné, en effet, cet ancien gouverneur de la Banque centrale de Guinée (1969-1975) et ministre du Plan (1975-1978) de Sékou-Touré d'avoir trempé dans des transferts de fonds à l'étranger au profit de l'ancien dictateur. Le FMI avait posé comme condition de l'ouverture de négociations avec Conakry la libération de M. Sangaré, arrêté alors qu'il s'était rendu à Conakry pour assister aux funérailles de l'ancien dictateur.

Mozambique

● UN MISSIONNAIRE TUÉ. – Le père Olivo Torboli, missionnaire italien âgé de quarante-sept ans, a été tué lundi 6 août au Mozambique par des maquisards, alors qu'il transportait à l'hôpital de Mocuba des malades de sa mission de Quelimane, dans la province de Zambezia (centre de Mozambique), a annoncé jeudi 9 août, Radio-Vatican. La colonne de véhicules, transportant plusieurs malades et blessés, a été attaquée par un groupe de maquisards, a indiqué Radio-Vatican, sans préciser l'identité des agresseurs. « *Une véritable bataille a eu lieu, qui s'est terminée par un bain de sang, et les véhicules ont été incendiés* », a ajouté la radio du Saint-Siège. Le missionnaire italien vivait au Mozambique depuis 1962. – (*AFP.*)

L'AFFAIRE DE L'AIRBUS D'IRAN AIR

Les deux pirates de l'air seront jugés à Rome dès lundi

De notre correspondant

Rome. – L'appareil d'Iran Air, dont le détournement par deux jeunes antikhomeinistes s'est achevé mercredi 7 août à Rome, a quitté la capitale italienne dans la nuit de jeudi pour Téhéran. Il avait deux cent quatre-vingt-quatre passagers à son bord : huit personnes – dont quatre pour des raisons de santé et quatre parce qu'elles ne veulent apparemment pas retourner en Iran – ne se sont pas présentées au départ.

Le décollage de l'avion, prévu pour l'après-midi, a été retardé pendant plusieurs heures. Le Front antikhomeiniste en Italie avait, en effet, fait savoir aux autorités que, selon lui, certains passagers ne voulaient pas partir. De Paris, en outre, le conseil national de la résistance prenait position et M. Massoud Rajavi demandait au gouvernement italien « *de ne pas rendre les pirates et les passagers aux autorités iraniennes avant d'avoir vérifié que c'était bien leur intention de retourner dans leur pays* ».

A l'aéoport de Ciampino étaient aussitôt arrivés les avocats des mouvements antikhomeinistes en Italie, un député de Démocratie populaire, M. Capanna, et l'ambassadeur d'Iran auprès du Saint-Siège. De longues palabres s'engageaient, rendues encore plus difficiles par l'écueil de la langue. Finalement, à 22 heures, les passagers ont été conduits à l'avion. Manquaient à l'appel les parents d'une enfant de quelques mois souffrant de troubles cardiaques, qui a été opérée à Rome, un homme hospitalisé, mais aussi quatre personnes qui ont disparu mystérieusement. Parmi elles pourrait se trouver un troisième pirate, jusqu'ici non identifié.

Les deux jeunes antikhomeinistes responsables du détournement seront jugés dès lundi par le tribunal de Rome. Ils sont accusés de détournement d'avion et de séquestration de personnes. Selon la présidence du conseil, ils n'ont pas fait de demande d'asile polique (celui-ci ne pourrait d'ailleurs leur être accordé avant de longs mois). Le porte-parole de l'ambassade d'Iran à Rome avait déclaré dans la matinée au cours d'une conférence de presse que les deux pirates « *seraient accueillis en Iran comme des frères. Après le procès en Italie, ils retourneront dans notre pays : nous savons pardonner à ceux qui se repentent* ».

Les autorités iraniennes ont, d'autre part, remercié l'Italie pour son action et ont, en revanche, accusé la France, « *centrale du terrorisme qui, contrairement à l'Italie, se préoccupe moins de la sécurité des otages que de celle des pirates* ».

PHILIPPE PONS.

American Motors reconnaît avoir livré à Téhéran 900 jeeps en pièces détachées

American Motors, filiale du groupe français Renault, a reconnu avoir livré récemment « *une grande quantité de composants destinés à la fabrication de véhicules tout-terrain jeeps* » à l'Iran, avec l'aval des autorités américaines. La direction de la société confirme ainsi partiellement les informations parues le 6 juillet dans le *Washington Post*, lequel assurait que le gouvernement américain avait, en dépit des positions affichées par ailleurs, autorisé la livraison à l'Iran de matériel pouvant être utilisé à des fins militaires (*le Monde* du 8 août).

American Motors précise toutefois que les quelque neuf cents jeeps, qui seront assemblées en Iran à partir des éléments livrés (correspondant à 60 % de la valeur totale des véhicules), sont destinées à un usage civil en zone rurale. D'autre part, la société américaine souligne qu'il s'agit d'une opération unique, qui ne correspond en aucun cas à un retour d'AMC vers des activités commerciales ou d'assemblage permanents en Iran.

Cette livraison a été réalisée, précise le groupe automobile, dans le cadre d'un accord global de compensation avec l'Iran, permettant d'indemniser partiellement de leurs pertes certaines sociétés américaines dont les biens avaient été saisis lors de la prise d'otages américains à Téhéran en 1979. AMC, qui possédait en Iran une usine de montage, avait, à l'époque, perdu 5 millions de dollars. Il y a quelques mois une banque iranienne, la World Court Bank Mellat, a ouvert une ligne de crédit de 55 millions de dollars, afin de couvrir les pertes des sociétés américaines concernées par le gel de leurs avoirs : outre AMC, figurent sur cette liste le groupe pétrolier Exxon, General Electric, GTE (General Telephon and Electronics) et Sperry Univac (informatique). La vente de matériel a permis à ces sociétés de récupérer une partie de l'argent perdu en 1979.

V. M.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

PRETORIA SE PRONONCE POUR L'AUTONOMIE DU BANTOUSTAN DU KANGWANE

(*De notre correspondant en Afrique australe.*)

Johannesburg. – Le gouvernement sud-africain a décidé, mercredi 8 août, d'accorder l'autonomie au Kangwane, petit territoire de cent soixante-dix mille habitants situé au sud du royaume de Swaziland. Kangwane deviendra ainsi, à une date qui reste à déterminer avec les autorités de ce pseudo-Etat, le sixième « homeland » autonome, ce qui, pour Pretoria, constitue la première étape vers l'indépendance à laquelle ont accédé, avant lui, quatre bantoustans, (le Venda, le Transkei, le Ciskei et le Bophuthatswana), une indépendance qui n'est pas reconnue par la communauté internationale.

Ce nouvel « homeland », d'une superficie de 725 000 hectares, peuplé en grande majorité de Swazis, devait être cédé au royaume du Swaziland, qui en réclamait la restitution, car ces terres avaient appartenu aux tribus swazis, il y a une centaine d'années. L'Afrique du Sud s'y était engagée. Mais la Cour suprême sud-africaine avait déclaré cette cession « *nulle et non avenue* » (*le Monde* du 27 juin).

Une commission avait alors été mise sur pied pour trouver une solution et tenter de régler le problème de la consultation des populations intéressées prônée par les magistrats sud-africains. Mais la commission a été dissoute au mois de juin dernier sans apporter de réponse concrète.

Le Swaziland n'a pas apprécié la dernière décision de Pretoria. En revanche, le premier ministre du Kangwane, M. Enos Mabuza, a accueilli la nouvelle avec satisfaction. Il était hostile au rattachement et réclamait, depuis 1980, l'autonomie.

MICHEL BOLE-RICHARD.

DIPLOMATIE

A la commission du désarmement à Genève

MOSCOU REPOUSSE LE PROJET AMÉRICAIN D'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES, QUE PARIS APPROUVE

Genève (*AFP, AP*). – Dans sa première réponse détaillée au projet américain d'interdiction des armes chimiques, l'URSS a accusé, jeudi 9 août, Washington de proposer des mesures discriminatoires à l'égard des pays communistes, tout en se ménageant la possibilité de produire en grandes quantités des armes chimiques modernes.

L'ambassadeur soviétique, M. Victor Issraelian, a expliqué devant la commission du désarmement de l'ONU à Genève que la proposition américaine de créer une possibilité d'inspection internationale en tous lieux pour surveiller l'application de l'interdiction était « *extravagante, délibérément irréaliste et irrationnelle* ». D'après M. Issraelian, le projet soumis en avril dernier à la conférence par le vice-président George Busch a pour but essentiel d'exiger de l'URSS l'ouverture de « *son territoire tout entier et de ses activités militaires* » à des inspections étrangères.

L'ambassadeur soviétique a souligné que l'absence de toute référence aux « *armes binaires* » dans le projet – il s'agit d'armes chimiques qui ne deviennent des armes que par la combinaison de deux substances par ailleurs inoffensives – « *sert à dissimuler l'intention de laisser ouverte la possibilité de produire en masse ces armes chimiques de la dernière génération aux Etats-Unis* ».

De son côté, le représentant de la France, M. Gérard Montassier, a suggéré, jeudi, d'introduire dans la convention sur les armes chimiques une clause prévoyant d'exclure leur utilisation, dans l'attente d'un accord sur leur destruction et l'interdiction de leur fabrication. Après avoir fait allusion au projet de traité américain, qu'il a qualifié de « *seul projet cohérent et complet* », M. Montassier a insisté sur l'importance d'« *écarter la menace* » de l'utilisation de ces armes.

● *La Conférence de solidarité arabe avec l'Afrique australe.* – A l'issue de ses travaux, qui se sont déroulés pendant trois jours à Tunis, la Conférence de solidarité arabe avec l'Afrique australe a, jeudi 9 août, condamné comme des « *crimes contre l'humanité* » le régime de l'apartheid et le « *régime raciste d'Israël* ». Cette conférence était organisée par le comité spécial des Nations unies contre l'apartheid. – (*AFP*).

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan obtient du Sénat une aide militaire supplémentaire pour le Salvador

Correspondance

Washington. — La session parlementaire prend fin sur un succès du président Reagan concernant l'Amérique centrale. Le Sénat, contrôlé par les républicains, a rejeté en effet un amendement des démocrates qui aurait réduit sensiblement les 565 millions de dollars prévus pour l'aide militaire et économique à cette région. Ainsi, le plan quinquennal de redressement économique (8,4 milliards de dollars), élément essentiel du programme élaboré par la commission Kissinger pour l'Amérique centrale, pourra recevoir un commencement d'application, à condition toutefois qu'un compromis soit trouvé entre les deux assemblées. La Chambre des représentants n'a autorisé en effet qu'une aide de 130 millions de dollars.

Le Sénat a également approuvé à une large majorité (69 contre 29) les crédits supplémentaires, d'un montant de 117 millions de dollars, demandés pour le Salvador par la Maison Blanche au titre de l'aide militaire. Sans doute la Chambre des représentants, la semaine passée, n'avait-elle voté aucun crédit d'assistance militaire au Salvador. Mais comme les partisans de cette assistance, au Sénat, sont majoritaires et comprennent dans leurs rangs seize démocrates, dont plusieurs avaient jusqu'à présent critiqué la politique du président Reagan, il est à prévoir que le gouvernement obtiendra en partie ce qu'il avait demandé.

Ainsi, si l'on ajoute les 117 millions de dollars autorisés par le Sénat aux 126 millions approuvés l'an dernier par le Congrès pour l'année fiscale en cours, qui se termine le 30 septembre, le gouvernement du Salvador disposera d'une aide militaire très largement supérieure aux 80 millions de dollars reçus en 1983.

Les efforts du président Reagan, qui a mené une campagne alarmiste et pratiqué une sorte de *forcing* au Capitole, ont donc porté leurs fruits. Le mercredi 8 août, la Maison Blanche avait autorisé le général Gorman, responsable du commandement méridional des Etats-Unis installé à Panama, à présenter aux journalistes des documents militaires confidentiels indiquant que les guérillas du Salvador recevaient des armes et munitions du Nicaragua. Annonçant qu'une nouvelle offensive des guérillas était imminente, le général avait souligné la nécessité d'une aide militaire américaine *« avant la fin de l'été »* (*le Monde* du 10 août).

Mais finalement c'est le succès de M. Duarte à l'élection de mai dernier et son passage ultérieur dans la capitale américaine qui ont provoqué en grande partie l'évolution, voire le revirement, du Congrès à l'égard de la politique Reagan en Amérique centrale. Il est significatif, en effet, que la sous-commission des crédits de la Chambre des représentants — où les démocrates sont majoritaires — n'ait que très peu réduit les demandes du gouvernement et surtout n'ait pas fixé de conditions à la plus grande partie de l'aide au Salvador.

La sous-commission, présidée par M. Long, démocrate, qui a reconnu avoir changé d'opinion (il était un adversaire déterminé de la politique Reagan), a approuvé 123 millions de dollars d'aide militaire et 180 millions de dollars d'aide économique pour l'année fiscale 1985. La différence avec les demandes du gouvernement est relativement faible, puisque la Maison Blanche avait sollicité 132 millions de dollars d'aide militaire et 210 millions de dollars d'assistance économique. En outre, la sous-commission a rejeté un amendement qui liait le versement de 35 millions de dollars aux progrès accomplis par le gouvernement salvadorien dans le domaine des droits de l'homme. La sous-commission a réduit cette somme à 5 millions de dollars.

Sans aucun doute, l'imminence de la campagne électorale a encouragé l'évolution très nette des parlementaires, peu désireux d'être accusés par la Maison Blanche d'abandonner le Salvador et l'Amérique centrale aux communistes.

HENRI PIERRE.

Chili

A L'APPEL DE L'ÉGLISE

Des milliers de personnes ont manifesté pour le « droit à la vie »

De notre correspondant

Santiago. — *« Aujourd'hui a fleuri l'espoir de tout un peuple. »* C'est l'espoir, en effet, qui se lisait, le jeudi 9 août, sur le visage des Chiliens qui se retiraient lentement de la place d'Armes, aux accents de l'*Hymne à la joie*. Un espoir symbolisé par les bougies placées au pied de la cathédrale, ou portées par les manifestants. Répondant à l'appel lancé par un groupe de personnalités que préside « le cardinal », cet infatigable lutteur qu'est l'ancien archevêque de Santiago, Mgr Raul Silva Henriquez, des milliers de Chiliens se sont rassemblés *« pour défendre le droit à la vie »*. Des Chiliens de toutes conditions, les manteaux de fourrure des dames de « la haute » côtoyant les guenilles des « pobladores », les habitants des quartiers pauvres.

« Notre principal objectif, c'est de remonter le moral des Chiliens », dit le vicaire de la Solidarité, Mgr Ignacio Gutierrez. Un moral particulièrement bas ces derniers mois en raison de la répression exercée par le régime du général Pinochet, et aussi de la faiblesse de l'opposition.

« Pinochet est la mort »

Le vicariat de la Solidarité a élaboré un document intitulé *Pour une culture de la vie : assez de morts*, contenant des chiffres éloquents. Entre le 11 mai 1983 et le 11 mai 1984, c'est-à-dire entre la première et la dernière journée de protestation, cent personnes ont été victimes de la répression : soixante-quatorze ont été tuées dans des manifestations, treize sont mortes dans les locaux de la police et les autres ont péri au cours d'*« affrontements avec les forces de l'ordre »*. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'affrontements montés de toutes pièces par les forces de sécurité. *« En réalité, ces personnes ont été purement et simplement assassinées »*, affirme le vicaire de la Solidarité. Les victimes sont, pour la plupart, des jeunes gens appartenant aux secteurs les plus défavorisés.

Mais *« la culture de la mort »*, selon l'Eglise, ne se limite pas à l'élimination physique. C'est aussi la torture, l'exil, la relégation. Ce sont les milliers de chômeurs, les enfants qui souffrent de la faim, les adolescentes qui se prostituent. Mgr Gutierrez ne nie pas la violence exercée par des groupes armés d'extrême gauche, comme le Front patriotique Manuel-Rodriguez, dont les liens avec le Parti communiste ne font pas de doute. Mais, selon lui, c'est le régime qui a fait *« le premier geste de mort »*.

Un système économique profitant seulement à une poignée de privilégiés et la violation systématique des droits les plus élémentaires expliquent le phénomène des « protestas ». Aux revendications légitimes d'un peuple *« trompé et sacrifié »*, les autorités ont répondu par la force, ce qui n'a fait qu'alimenter la violence. Pour le vicaire de la Solidarité, *« Pinochet est la mort »*, comme le titrait récemment l'hebdomadaire *Fortin Mapocho*.

Comme durant les premières années de la dictature, c'est l'Eglise catholique qui insuffle aux Chiliens le courage nécessaire pour redresser la tête. Le 13 juillet, dans un document intitulé *Pour l'amour de la vie*, les évêques exprimaient leur inquiétude devant la violence et lançaient un appel *« pour que soient respectés les droits inaliénables de la personne humaine quelles que soient ses idées et sa condition »*.

Puis ce fut la journée du 9 août, sur le thème : « Le Chili défend la vie ». A midi, les Chiliens étaient invités à chanter la célèbre chanson de Violeta Parra *Gracias a la Vida* diffusée à la même heure sur les ondes des radios d'opposition. De 17 heures à 19 heures, des rassemblements étaient prévus devant les cathédrales de la capitale et des différentes provinces du Chili. Chaque participant devait déposer une fleur et une bougie. Enfin, à partir de 21 heures, la consigne était : *« Eteignez les lumières durant dix minutes et réfléchissez sur l'importance du droit à la vie. »* Pour les organisateurs, il était fondamental que la journée revête un caractère pacifique. Cet objectif, dans l'ensemble, a été atteint. Il y a eu cependant jeudi soir une centaine d'arrestations et quinze blessés légers.

JACQUES DESPRÉS.

Equateur

L'ENTRÉE EN FONCTIONS DU NOUVEAU PRÉSIDENT

M. Leon Febres Cordera : un champion de la libre entreprise

Cinq ans après le départ des militaires, l'entrée en fonctions de M. Leon Febres Cordera, qui succède, ce vendredi 10 août, à la présidence à M. Oswaldo Hurtado (démocrate-chrétien), marque un tournant en Equateur. Non seulement le principe de l'alternance est respecté pour la première fois depuis vingt-quatre ans, mais encore l'arrivée au pouvoir de ce champion d'une droite sans complexe implique un net changement d'orientation.

Partisan résolu de l'économie de marché, le nouveau président souhaite prendre le contrepied de la politique suivie jusqu'ici. Déjà, dans le Parlement sortant, où il siégeait comme député du petit Parti social-démocrate, M. Febres Cordera s'était distingué par ses virulentes attaques contre les timides velléités réformistes de son prédécesseur. Se sentant menacés dans leurs intérêts, les milieux d'affaires et l'ancienne oligarchie n'avaient pas tardé à se reconnaître dans ce champion de la libre entreprise originaire de Guayaquil.

Né en 1931 dans le grand port de la côte pacifique, M. Febres Cordera a fait des études d'ingénieur aux Etats-Unis. Lié à l'un des principaux groupes d'import-export d'Equateur, il était, depuis 1965, directeur de la chambre d'industrie de Guayaquil. C'est tout naturellement qu'il avait pris la tête d'une coalition de droite, impatiente de prendre sa revanche, pour l'élection présidentielle du 29 janvier.

Au premier tour, le candidat de la gauche modérée, M. Rodrigo Borja, l'avait devancé d'une courte tête. M. Febres Cordera provoqua une certaine surprise en s'imposant au second tour le 6 mai. Pour arracher la victoire, il avait multiplié les promesses et identifié son adversaire à la politique impopulaire du gouvernement sortant.

« Pain, toit et emploi » : tel avait été le principal slogan d'une campagne aux accents populistes menée tambour battant. Convaincu des vertus de la libre entreprise, M. Febres Cordera souhaite faire de l'industrie privée la locomotive de la relance. Ses options délibérément néolibérales se reflètent dans la composition du nouveau cabinet où les technocrates formés aux Etats-Unis, les banquiers et les représentants des milieux d'affaires de Guayaquil tiennent la vedette.

Dans un pays dépendant des revenus du pétrole pour plus des deux tiers des exportations, il entend encourager une reprise de l'agriculture. Au sein du pacte andin, il préconise également de donner à l'agriculture l'attention consacrée jusqu'ici à l'industrialisation. Tant pour son pays que pour l'ensemble de la région, il demande une ouverture accrue aux investissements étrangers.

Il souhaite aussi que l'Equateur soit plus discret dans ses relations avec l'OPEP et avec le Mouvement des non-alignés, qu'il juge trop à gauche. L'Equateur, selon lui, est un *« pays démocratique du monde occidental non socialiste »*. Ce langage n'est pas pour déplaire à Washington. M. Febres Cordera avait déjà fortement critiqué l'initiative de son prédécesseur de convoquer à Quito un sommet des pays latino-américains sur le problème de la dette extérieure. A une approche régionale d'un tel problème, il préfère des négociations bilatérales. Il espère que son pays respectera les recommandations du Fonds monétaire international.

Au président Reagan, qui l'a reçu une heure de plus que prévu, il a promis que son gouvernement se montrerait *« compréhensif »* à l'égard des Etats-Unis. A New-York, il a pris contact avec des institutions financières, des banques et des compagnies pétrolières, qu'il considère comme des investisseurs en puissance.

Héritant d'une dette extérieure de près de 7 milliards de dollars, le nouveau président équatorien aura fort à faire pour relancer une économie qui a régressé de 3,3 % en 1983. Il aura du mal à imposer les mesures impopulaires qu'exige la situation et à mettre en pratique une politique néolibérale qui a donné les résultats que l'on sait dans les dictatures militaires du Cône sud. En outre, il n'a pas de majorité au Congrès. C'est un député de la Gauche démocratique, M. Raul Vaca Cardo, qui a été élu jeudi à la présidence du Parlement, par trente-sept voix contre seize seulement au candidat gouvernemental.

A la veille de la passation des pouvoirs, de nouvelles grèves ont éclaté, et le président a accusé son prédécessur d'avoir compromis l'avenir du pays en semant des embûches pour l'embarrasser. Cette évolution du centre vers la droite est donc loin d'assurer l'avenir de la démocratie, qui reste fragile.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

EUROPE

RFA

M. Genscher se déclare convaincu de la venue en septembre du chef de l'Etat est-allemand

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, a, de nouveau, défendu, le jeudi 9 août, la politique de dialogue menée par son gouvernement à l'égard de l'Allemagne de l'Est, insistant, comme il l'avait déjà fait lundi, sur le fait que cette amélioration des relations entre les deux Etats allemands doit servir, non seulement, tous les Allemands, mais tous les Européens. M. Genscher s'est déclaré convaincu de la venue en République fédérale, fin septembre, du chef de l'Etat et du Parti est-allemand. M. Honecker, a-t-il dit, *« n'en aurait sûrement pas fait le projet s'il ne pouvait le réaliser »*.

M. Genscher a pris ses distances à l'égard des attaques contre le « revanchisme » ouest-allemand qui continuent dans certains organes de presse des pays de l'Est, refusant d'entrer dans la polémique. La République fédérale, a-t-il dit, n'a rien à gagner *« à se laisser entraîner dans un échange public de propos inamicaux »*. Il a, d'autre part, souligné que les rapports entre Berlin-Est et l'URSS n'étaient pas l'affaire du gouvernement fédéral et écarté, en conséquence, toute idée de se rendre à Moscou pour y plaider la cause de M. Honecker, comme certains responsables politiques l'avaient récemment suggéré. M. Genscher a toutefois précisé qu'il rencontrerait comme prévu M. Gromyko à New-York, en septembre, lors de l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies.

Interrogé sur les raisons des attaques soviétiques contre la République fédérale, le chef de la diplomatie ouest-allemande a répondu que tout avait commencé, selon lui, après la décision de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) de lever les restrictions imposées à la République fédérale sur la fabrication d'armements. En réalité, la polémique avait commencé plusieurs mois avant, mais il est vrai que la décision prise au mois de juin par l'Union de l'Europe occidentale l'a fait rebondir. M. Genscher a rappelé que, malgré cette décision de ses partenaires ouest-européens, la République fédérale avait renoncé à la fabrication d'armes atomiques, biologiques et chimiques. La République fédérale a, en outre, affirmé au président de l'UEO qu'elle n'entendait pas non plus fabriquer de fusées ou de bombardiers stratégiques conventionnels. *« Il serait bon que le plus grand nombre possible de pays européens se comportent de la même manière »*, a ajouté M. Genscher à l'adresse de l'Union soviétique.

Le chef de la diplomatie ouest-allemande s'est, d'autre part, prononcé en faveur d'une relance de l'Union de l'Europe occidentale, afin de renforcer le rôle de l'Europe au sein de l'alliance atlantique. Ce ne sont pas les Etats-Unis qui sont trop forts, mais l'Europe qui est trop faible au sein de l'alliance atlantique, a-t-il souligné, et l'UEO est le cadre approprié pour corriger un tel déséquilibre.

A propos de la visite en République fédérale de M. Honecker, le ministre des affaires étrangères a précisé que le renoncement à la violence serait l'un des thèmes dominants des conversations que le chancelier Kohl aurait avec le numéro un est-allemand. Sans préjuger de la forme que pourrait prendre une initiative interallemande en ce domaine, M. Genscher a souligné qu'elle allait dans le sens des intérêts des deux blocs et ne devait, par conséquent, engendrer pour aucun des deux Etats allemands de problèmes avec ses alliés. Il a rappelé que c'est le pacte de Varsovie qui a le premier émis l'idée d'un accord de non-agression.

La « guerre en papier » se poursuit

A l'Est, la polémique opposant Moscou à certains de ses alliés à propos des rapports qu'ils entretiennent avec les pays occidentaux s'est poursuivie ces derniers jours. La République fédérale a fait l'objet, dans la presse soviétique et polonaise, de nouvelles attaques qui sont destinées en fait autant à Berlin-Est qu'à Bonn. Jeudi, l'agence Tass accusait à nouveau les dirigeants ouest-allemands de rêver des *« frontières du IIIe Reich »* et de *« permettre au revanchisme de se développer sous la protection des armes américaines »*. Le même jour, le journal polonais *Rzeczpospolita* dénonçait la politique de rapprochement avec la RDA menée par M. Helmut Kohl, qui utilise des *« stratagèmes diplomatiques »* pour annexer les territoires est-allemands.

A Berlin-Est, après que l'hebdomadaire *Horizont*, proche du ministère des affaires étrangères, eut défendu la politique de dialogue avec la République fédérale, M. Herbert Haeber, membre du bureau politique du Parti et expert pour les relations avec la RFA, a fait, lui aussi, lors d'un entretien avec M. Cossuta, membre du Parti communiste italien, l'apologie du dialogue avec les pays occidentaux *« pour trouver des moyens constructifs de développer des relations économiques et politiques pacifiques sur le plan international »*.

A Budapest enfin, le journal du Parti, *Nepszabadsag*, a pris, jeudi, la défense de la diplomatie est-allemande, tout en reconnaissant que certains responsables politiques ouest-allemands ont parlé d'*« une remise en cause des frontières et de la réunification de l'Allemagne »*. Cependant, souligne le quotidien hongrois, *« la réalité des relations entre les deux Etats allemands est aujourd'hui acceptée en République fédérale, y compris par ceux qui dans le passé avaient fait obstacle à des accords entre ces deux Etats. (...) Nous considérons cela comme un signe de changement, et nous le saluons »*.

Pologne

Une amnistie, pour quoi faire ?

(Suite de la première page.)

La crise économique dans laquelle se débat la Pologne l'exige, quoi qu'en dise en public le général Jaruzelski, qui a un besoin urgent d'obtenir une aide du FMI et la levée d'un certain nombre de « sanctions » comme l'exclusion du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée et la suspension par les pays de l'OTAN des crédits « alimentaires ».

La question des dirigeants encore dans la clandestinité est tout aussi délicate car on peut soupçonner à juste titre le général Jaruzelski de chercher, grâce à la loi d'amnistie, à se débarrasser d'une résistance clandestine qui ne manque pas d'influence soit en l'incitant à refaire surface, soit en l'opposant aux militants qui viennent d'être libérés. La loi du 21 juillet permet bien aux clandestins de bénéficier de l'amnistie, mais ils devront pour cela relater par le menu leurs activités pendant leur période souterraine, autrement dit révéler les noms de leurs contacts et de ceux qui leur ont permis de survivre et d'échapper aux recherches. On comprend, dans ces conditions, que bien peu de clandestins aient accepté de bénéficier d'une telle « aubaine ». Pourquoi, sous prétexte d'une amnistie sous condition, permettre à la police de compléter ses fichiers en prévision de nouvelles vagues d'arrestations toujours possibles ?

Le vrai test des intentions du général Jaruzelski, en vérité, ce n'est pas dans cette loi d'amnistie qu'il faut le chercher mais dans un éventuel projet de reconstruction sociale du pays. Libérer des gens tout en maintenant au-dessus de leur tête l'épée de Damoclès que constituent des accusations simplement mises entre parenthèses, ne pas changer les conditions politiques qui ont conduit justement à leur arrestation, revient seulement à effectuer une opération tactique. Les mêmes causes entraînant les mêmes effets, l'amnistie se réduirait dans ce cas-là à une simple autorisation de sortie, valable, au gré des événements, quelques semaines ou quelques mois.

Conscient de ce problème, un ancien conseiller de Solidarité, M. Bronislav Geremek, vient de lancer un ballon d'essai en n'excluant pas la possibilité pour Solidarité de travailler à l'intérieur du nouveau système syndical mis en place par le gouvernement, à condition que ce système soit rendu compatible avec un certain pluralisme. Sans chercher à nier l'importance des libérations de prisonniers politiques, qui, selon lui, s'inscrivent dans l'esprit des accords de Gdansk du 31 août 1980, M. Geremek fait valoir, dans un entretien avec le correspondant du *Financial Times* de ce vendredi, qu'une normalisation fructueuse des rapports entre les Polonais et leurs dirigeants *« ne peut pas être fondée sur l'apathie* [pour des raisons économiques] *mais doit l'être sur un certain pluralisme social »*. Le message sera-t-il entendu ? Il est trop tôt pour répondre. Mais s'il ne l'est pas, la sinistre plaisanterie qui court aujourd'hui les rues de Varsovie sera prémonitoire : *« Savez-vous comment a été célébrée la fête nationale de 1984 ? » — « Oui, par une large amnistie. » — « Et savez-vous comment sera célébrée celle de 1994 ? » — « Oui, par une amnistie encore plus large. »*

JACQUES AMALRIC.

Irlande du Nord

Une vague de violences dans les quartiers catholiques a fait un mort et plusieurs blessés

Un jeune homme est mort, plusieurs personnes ont été blessées, et de nombreuses arrestations ont eu lieu jeudi 9 août, lors des troubles qui ont éclaté en Irlande du Nord.

Dès les premières heures de jeudi, des affrontements ont opposé la police à de jeunes nationalistes irlandais qui célébraient à leur manière le treizième anniversaire de la loi sur l'internement. Cette loi, abolie en 1975, permettait l'internement sans procès de toute personne soupçonnée d'être membre ou sympathisant de l'IRA. La violence a secoué Belfast et Londonderry et des villes à majorité républicaine, telles que Newry et Armagh, près de la frontière avec la République d'Irlande.

A Newry, un jeune homme de vingt-quatre ans, Kevin Brendon Watters, membre de l'IRA provisoire, a trouvé la mort mercredi soir, lors de l'explosion prématurée d'une bombe qu'il avait confectionnée.

Mais c'est à Belfast que les affrontements entre les Républicains et la police ont été les plus durs. La police, renforcée en prévison de cette nuit traditionnellement agitée, a riposté aux cocktails Molotov en tirant des balles de plastique. Quatre personnes ont été blessées, dont deux, sérieusement atteintes, ont dû être transportées à l'hôpital. A Londonderry, les émeutiers ont lancé une cinquantaine d'engins incendiaires contre les policiers qui tentaient de pénétrer dans le quartier catholique de Bogside afin d'y récupérer un autobus détourné et transformé en barricade.

Une soixantaine de nationalistes ont comparu jeudi devant le tribunal de Belfast et ont été inculpées à la suite de ces troubles. Un ressortissant américain, M. Brian Judge, originaire de l'Indiana, a également été arrêté par la police alors qu'il se trouvait en possession de coktail Molotov. Il comparaîtra lundi devant le tribunal. M. Judge faisait partie d'une délégation de cent cinquante personnes de l'organisation Noraid, en visite en Irlande du Nord.

Le Noraid recueille aux Etats-Unis des fonds en faveur de la cause républicaine irlandaise. L'un des principaux animateurs de cette organisation, M. Martin Gavin, interdit de séjour au Royaume-Uni, est entré clandestinement en Ulster, où il a rencontré jeudi soir M. Martin Maginnis, membre du Sinn Fein, la représentation politique de l'IRA.

L'anniversaire de la loi sur l'internement préventif donne lieu chaque année à une certaine effervescence en Irlande du Nord. La police s'attend à d'autres violences jusqu'à mardi prochain, quinzième anniversaire de l'intervention des troupes britanniques en Irlande du Nord. — *(AFP, Reuter.)*



Le Monde

politique

La « bataille du référendum »

Tandis que M. Robert Badinter, ministre de la justice, veut *« espérer encore »* dans l'issue du débat parlementaire sur le projet de révision constitutionnelle, la polémique soulevée par cette initiative du président de la République continue.

M. Jean-Pierre Raffarin, membre du bureau politique du Parti républicain, met en garde l'opposition contre le risque de se laisser *« embourber dans un débat référendaire et sénatorial pendant que, simultanément,* [le chef de l'Etat] *tente une opération gouvernementale de rajeunissement et de modernité »*. M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du Parti radical, ancien ministre, craint que, dans la *« guerre »* ouverte au Sénat, ce ne soit *« l'institution parlementaire elle-même qui soit la perdante, et M. Le Pen le véritable bénéficiaire de cet affrontement sans fin »*. La direction du Parti communiste rappelle de son côté, sous la plume de M. Roland Leroy, ses réserves sur la procédure référendaire, dont elle ne désapprouve pas, cependant, l'extension aux libertés. Le directeur de *l'Humanité* s'inquiète d'une phrase de l'Association pour le référendum sur les libertés, opposant l'expression directe des citoyens aux *« manœuvres »* des *« appareils »* des partis.

Cette association aura prêté le flanc, depuis sa création récente, à bien des attaques, sur son financement, hier, au Sénat, et, aujourd'hui, sur ses thèmes de propagande et sur ses références. Le sondage de l'institut IPSOS, dont l'association a fait l'argument principal de sa campagne, est l'objet, en effet, de *« réserves »* de la commission des sondages, saisie par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, sur les conditions dans lesquelles il avait été réalisé. M. Pons a aussitôt dénoncé *« la propagande mensongère »* du pouvoir.

Polémique autour d'un sondage sur le projet de référendum

La commission des sondages instituée par la loi du 19 juillet 1977 *« relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion »* a diffusé, jeudi 9 août, une mise au point concernant le sondage réalisé le 1er août par IPSOS à propos du projet de référendum et publié le 3 août par le quotidien *le Matin* (*le Monde* du 4 août). La commission émet un certain nombre de critiques sur les conditions dans lesquelles a été réalisé ce sondage et affirme en conclusion qu'elle *« ne peut être que réservée sur les résultats du sondage en cause »*.

Une forte majorité, 70 % des personnes interrogées, avait répondu favorablement à la question : *« Souhaitez-vous ou non que, à la demande du président de la République, les Français puissent se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales des libertés publiques ? »* En réponse à une autre question, 42 % des personnes interrogées *« donnaient tort »* à M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, d'*« avoir proposé aux sénateurs le vote de la question préalable »*.

Ce dernier avait aussitôt saisi la commission des sondages. Dans une lettre du 3 août adressée à son président, M. Pierre Huet, M. Pasqua écrivait : *« Il apparaît (...) que ce sondage, réalisé dans des conditions indiscutablement hâtives, sur la base de questions dont la formulation manque d'objectivité, peut contribuer à une mauvaise information de l'opinion. »*

La principale indication donnée par le sondage d'IPSOS devait connaître très rapidement une large diffusion. L'Association pour le référendum sur les libertés publiques, créée pour soutenir l'initiative présidentielle (*le Monde* daté 5-6 août), entreprenait en effet aussitôt par voie d'affiches et de placards publicitaires insérés dans la presse une campagne qui mettait en avant le slogan *« 70 % des Français sont pour »*.

Le Monde, le Matin, le Quotidien de Paris et *la Croix* ont, avec quatorze quotidiens de la presse régionale, publié ces publicités. Le coût de cette seule campagne dans la presse avoisine 2 millions de francs. L'ampleur de la campagne d'affichage n'est pas connue.

La publication de la mise au point de la commission des sondages a fait rebondir une polémique déjà avivée par le récent débat du Sénat sur le projet présidentiel. M. Etienne Dailly (Gauche dém.), rapporteur de la commission des lois de la Haute Assemblée, avait qualifié de *« scandaleux »* ce sondage et mis en doute les capacités de l'Association pour le référendum d'en transformer aussi rapidement les résultats en vaste campagne de publicité sans concours financiers extérieurs (*le Monde* des 9 et 10 août). *Le Matin* indique dans ses éditions du vendredi 10 août qu'il ne lui appartient pas de *« se prononcer sur la qualité des conditions de réalisation de cette étude. » Le Matin* a acheté cette étude à un institut ayant pignon sur rue et présentant toutes les garanties de fiabilité. Il appartiendra à la commissin des sondages – dont les décisions sont susceptibles de recours devant le Conseil d'Etat – d'*« établir le bien-fondé des réserves qu'elle exprime »*.

La réponse d'IPSOS

L'institut IPSOS a, de son côté, fait diffuser une déclaration. IPSOS *« prend acte de la mise au point de la commission »* mais *« constate (...) qu'aucune critique ne peut (...) être portée tant sur la méthodologie suivie que sur la matérialité des enquêtes effectuées »*. Dans ses observations, IPSOS conteste que les questions posées aient pu être difficilement intelligibles, indique avoir constitué, *« contrairement à ce qu'affirme la commission, un échantillon voisin de l'idéal »*, et estime : *« Le 1er août n'est pas une date particulière de l'histoire de France. Ce jour-là, la plupart des Français étaient présents à leur domicile. Ils suivaient comme chaque jour l'actualité. Ils étaient ni plus ni moins que chaque jour prêts à donner leur opinion sur cette actualité. »*

Les réactions politiques ne se sont pas fait attendre. M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, affirme : *« après la fraude électorale des municipales, voici la propagande mensongère »*. Il dénonce *« avec vigueur la très grande manipulation de l'opinion à laquelle le pouvoir vient de se livrer. »* Pour M. Debarge, sénateur socialiste : *« devant ces contestations, pourquoi la droite s'obstine-t-elle par son attitude à bloquer la possibilité d'un référendum ? Le meilleur test n'est-il pas, en permettant celui-ci, de recourir à l'arbitrage du peuple de notre pays ? »* Enfin, l'Association pour le référendum sur les libertés publiques *« constate »* que le sondage *« reflète l'attitude traditionnelle des Français à l'égard du référendum »* et souligne qu'il ne lui appartient pas d'apprécier les conditions techniques de réalisation du sondage incriminé.

M. K.

Mise au point de la commission des sondages

La commission des sondages a rendu public jeudi 9 août le communiqué suivant :

« La commission des sondages, saisie d'un recours contre le sondage sur le référendum réalisé par IPSOS et publié le 3 août par *le Matin*, après examen des documents de l'enquête, a fait les constatations suivantes :

» L'enquête a été faite par téléphone, ce qui rend difficile, pour les personnes interrogées, la compréhension de questions relativement longues et complexes. Certaines ne sont pas sans ambiguïté.

» Ainsi la première question, qui concerne la possibilité pour les Français de se prononcer dans l'avenir par référendum sur les libertés publiques, a pu être comprise et a été ultérieurement présentée comme visant le référendum actuellement en discussion, qui est l'objet de la deuxième question.

» La procédure d'enquête et en particulier le choix des personnes interrogées n'ont pas donné lieu à l'établissement de documents permettant à la commission de vérifier les conditions du travail des enquêteurs et les contrôles effectués.

» Ces lacunes du dossier sont dues aux délais très courts de réalisation de l'enquête, dans la journée du 1er août, ses résultats devant être donnés à la presse dans la matinée du 2.

» Les difficultés d'une telle enquête sont aggravées par le fait qu'elle a eu lieu à une époque où une partie des personnes appelées ne peuvent pas être atteintes, où d'autres sont jointes hors de leur domicile, ce qui affecte la structure géographique de l'échantillon.

» Dans ces conditions la commission ne peut qu'être réservée sur les résultats du sondage en cause. »

M. LEROY (PCF) : l'extension du recours au référendum comporte des risques

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, relève, vendredi 10 août, dans l'éditorial du quotidien communiste, une phrase de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques, affirmant que *« le référendum permet au peuple de se faire entendre par-delà les manœuvres et les calculs des appareils »*.

« Ce sont (...), de toute évidence, les « appareils » des partis politiques dans leur ensemble qui sont visés, écrit M. Leroy. *Nous avons déjà entendu cette petite musique au cours de notre histoire : jouer le recours au peuple contre le « régime des partis »*. Le directeur de *l'Humanité* souligne que, *« malgré le caractère un peu désuet de cette procédure »*, le PCF *« n'est pas opposé par principe »* à l'extension des possibilités de recours au référendum, mais, ajoute-t-il, cette extension *« comporte des risques, déjà dénoncés, il y a vingt ans »*, par M. François Mitterrand, dans *le Coup d'État permanent*.

● *Le Parti démocrate favorable à l'extension de l'article 11.* – Le Parti démocrate français, que préside M. Guy Gennesseaux, s'est prononcé, lundi 6 août, en faveur de l'extension de l'article 11 de la Constitution concernant l'élargissement des possibilités de référendum. Le vice-président de ce mouvement, M. Michel Grossman, a indiqué qu'il avait demandé une entrevue au président de la République.

M. BADINTER : j'espère encore

Le garde des sceaux, M. Robert Badinter, a assuré qu'il *« espère encore »* pour la suite du débat parlementaire sur la révision de la Constitution, malgré le vote, par le Sénat, de la question préalable, rejetant, sans l'examiner, le projet de loi gouvernemental. *« Le référendum impossible, on le réclame, le référendum possible, on le refuse »*, s'est exclamé le ministre de la justice pour illustrer l'attitude, contradictoire selon lui, de l'opposition. M. Badinter a aussi rappelé que de nombreux parlementaires de l'opposition avaient suggéré, depuis des années et dans divers projets de loi, une extension presque analogue du champ du référendum.

Le garde des sceaux a écarté l'argument, avancé par l'opposition, d'un accroissement démesuré des pouvoirs présidentiels par l'extension du référendum, et des risques politiques ainsi encourus. Le ministre a rappelé que le chef de l'Etat ne décide pas du sort du référendum, mais qu'il le propose simplement au vote des Français. le « non » de 1969, qui avait entraîné le départ du général de Gaulle, constitue un précédent célèbre, a-t-il rappelé.

Enfin, M. Badinter s'est refusé à commenter certaines rumeurs sur un référendum qui serait organisé, à l'automne, sur la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans. *« Je ne sais rien et ne suis pas un amateur de politique fiction »*, a assuré le garde des sceaux.

● *L'opposition et M. Le Pen.* – M. Alain Griotteray, ancien député (UDF-PR), affirme dans un supplément de *la Revue des deux Mondes*, que l'opposition doit *« ou bien se battre sur les thèmes de Le Pen, ou bien le laisser agir, mais s'allier avec lui »*, et *« préparer »* cette alliance. Le maire de Charenton estime que *« comme rien n'indique une modération des socialistes, tout porte à penser que les problèmes qui ont fait le succès de M. Le Pen en 1984 pourraient encore le faire en 1986, »* et qu'*« il vaudrait mieux préparer* [l'alliance] *que la pratiquer dans la précipitation »*. *« Dans les trois quarts de ce que dit M. Le Pen*, souligne-t-il, *il n'y a rien que l'opposition ne pourrait reprendre elle-même »*. *« Pas de quoi hurler au fascisme »*, explique-t-il à propos du programme de M. Le Pen, que ce soit pour la famille ou pour les immigrés. *« Tout au plus, s'agit-il de l'ébauche d'un droit pérégrin, ce que pratiquaient les Romains, un droit différent selon sa nationalité d'origine »*

La seconde élection de l'Assemblée de Corse

Les clans, toujours...

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – Pronostics à l'heure du pastis, dans la radieuse lumière de midi ou la pénombre bénie, entre chien et loup... Chacun est prêt au pari mais le garde en son jardin secret. C'est ainsi à Bastia ou à Ajaccio. Le silence peureux à l'égard des poseurs de bombes deviendrait-il règle d'or pour tout débat politique ? Quelle prudence à la veille de l'élection régionale ! L'île, si friande de subtiles palabres, met une sourdine à ses passions. Disparus l'engouement et l'état de grâce qui marquèrent, en août 1982, la première élection de l'Assemblée régionale.

Dix listes sont en présence, au lieu de dix-sept il y a deux ans. La majorité en affiche trois, l'une regroupant le PS et le MRG de Corse-du-Sud (M. Nicolas Alfonsi, député), la deuxième propre au MRG du Nord (M. François Giacobbi, sénateur), et la troisième spécifiquement au PCF (M. Dominique Bucchini, maire de Sartène). L'opposition présente également trois listes. Le RPR, l'UDF, les bonapartistes et les indépendants ont fait alliance (M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR). Le CNIP et des RPR dissidents forment une autre alliance (M. Joseph Chiarelli). Enfin, le Front national fait cavalier seul (M. Pascal Arrighi). La mouvance nationaliste a, elle aussi, ses trois listes : les autonomistes de l'Union pour le peuple corse (M. Max Simeoni) ; Populu Corsu (M. Charles Santoni) ; avec Unita Naziunalista (M. Pierre Poggioli), le Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), proche de l'ex-FLNC, entre en lice pour la première fois sur la scène électorale. Enfin, en franc-tireur, hors des clivages habituels, M. Denis de Rocca-Serra regroupe ses amis attachés au statut particulier de la Corse mis en place en août 1982.

Moins de listes, plus d'alliances ; c'est la *« simplification »* du jeu politique, à en croire certains. Le 12 août, tout de même, 610 candidats se présenteront devant 230 000 électeurs (1). Leur âge moyen avoisine quarante-quatre ans. Neuf incrits sur dix ont plus de vingt-cinq ans. Au hit parade de la jeunesse trône la liste du MCA. Dans l'ensemble, le Sud est légèrement plus représenté que le Nord. Professions libérales, agriculteurs et retraités forment la majorité des futurs conseillers. Ici, c'est une tradition.

Certes, avant même le départ de la course, certains sont joués perdants. Ils ne passeront probablement pas l'obstacle, le seuil de 5 % des voix pour pouvoir siéger. Ainsi juge-t-on le sort de quelques isolés.

La majorité gouvernementale perdrait la manche, affirment les ténors de la droite et des *« réalistes »* de gauche. Enfin, l'UPC *« s'effriterait »*, voire pis. Elle est privée, cette fois-ci, du charisme de son leader habituel, M. Edmond Simeoni, à l'écart pour raisons de santé.

Privée de majorité stable, la première Assemblée a failli. Son héritière aura-t-elle plus de chances ?

De fait, le scrutin recèle quelques inconnues têtues. L'opposition, regroupée pour l'essentiel autour de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, ne peut avoir seule la majorité – soit trente et un sièges sur soixante et un. Le ralliement futur de M. Chiarelli lui est assuré. Aura-t-elle, de plus, besoin du renfort du Front national pour gouverner ? Le Front national, en campagne, clame fort son refus de soutenir une personnalité politique *« usée »*. Du côté de la majorité gouvernementale, on ne sait qui, de M. François Giacobbi ou de M. Nicolas Alfonsi, arrivera en tête.

Enfin, le dernier-né sur la scène électorale – le MCA – espère franchir la barre des 5 %, spéculant sur d'éventuels transferts de voix de l'UPC au MCA pour voter *« utile, en faveur du guerrier, du plus déterminé »*.

Le durcissement du débat politique corse est flagrant. Deux listes aux extrêmes, deux nouveaux venus, deux nationalismes : le Front national et le MCA, qui obligent tout le monde à se positionner. De plus, l'opposition s'est engagée dans une attaque frontale contre le gouvernement. Pour elle, l'Assemblée de Corse fait figure de tête de pont pour la reconquête du pouvoir central. Paradoxe... Cette Assemblée, si vilipendée par la droite lors de sa création et pendant ses deux premières années de fonctionnement, est désormais propulsée par elle au sommet d'un enjeu national.

Un scrutin « national »

Le gouvernement a rapidement réagi. Que de ministres en visite depuis un mois ! Dès le 2 juillet, M. Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, avait, en un après-midi chargé, reçu tous les leaders politiques de l'île. De ce jour naquirent certaines alliances. Puis vinrent M. Charles Hernu et M. Louis Mexandeau. Et revint M. Defferre, devenu dans l'intervalle ministre du Plan et de l'aménagement du territoire. Père de la loi sur la décentralisation, il entend veiller au sort du statut particulier, décrié par l'opposition, mais, selon lui, irréversible. Le gouvernement, rappelle-t-il, a rempli ses promesses, respectant le contrat de plan. A l'opposition revient la responsabilié des blocages.

Pour cette dernière, *« la gauche a échoué en Corse, comme ailleurs en France »*. MM. Gaudin (UDF), Jacques Toubon (RPR) et Philippe Malaud (CNI) sont venus le dire en Corse. Le Front national a dépêché M. Jean-Marie Le Pen pour un marathon de quelques jours, pris sur ses vacances... dans l'île. Aux européennes, sa liste a obtenu 13 % des suffrages – dont plus de 23 % à Ajaccio.

Une discipline de béton est censée aujourd'hui remplacer la démocratique agitation qui régnait en août 1982 entre les multiples têtes de liste. On s'allie, quelles que soient les divergences ou même les antipathies. Ainsi, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, candidat contesté par ses collègues de parti, a finalement conservé son investiture. Les maires, relais habituel des chefs de clan, sont chargés de tendre les filets. L'informatisation du vote exclut le bourrage des urnes. Mais de nombreuses procurations circulent dans les familles... Une commission *ad hoc*, composée de hauts magistrats, a été installée dans l'île pour veiller à la régularité du scrutin.

En outre, la Haute Autorité veille au bon déroulement de la campagne audiovisuelle. Sa présidente, Mme Michèle Cotta, s'est elle-même déplacée pour deux jours.

De l'avis général, le *debater* le plus énergique est M. François Giacobbi. Il fait du porte-à-porte, sur des centaines de kilomètres, à l'image de la petite micheline qui relie Bastia à Ajaccio en cinq heures, en s'arrêtant dans tous les villages... *« Lui, au moins, n'a pas de ministre pour le soutenir »*, dit-on dans l'île, presque admiratif. Il joue de la fibre anti-séparatiste : c'est l'axe principal de sa campagne.

L'« effet » CFR

La CFR, l'association pour la Corse française et républicaine, née sur l'île en septembre 1983 pour combattre la violence et le terrorisme – qui a servi de support à la réhabilitation des clans – a, en début de campagne, lancé quelques avertissements. Ses adhérents – elle en revendique trente mille – « sauraient » pour qui voter. En clair, leurs voix n'iraient pas aux candidats coupables d'ambiguïté, voire de complaisance, avec les nationalistes poseurs de bombes.

Trois semaines de campagne se sont écoulées. Les auteurs d'attentats ont observé une trêve relative. Une exception : le 8 août, la voiture du directeur des RG a explosé. Huit jours plus tôt, la Mutuelle des motards a fui l'île sous la pression, a-t-elle affirmé, de l'ex-FLNC. Ce départ en catimini a choqué l'opinion insulaire, provoquant l'effet contraire de l'objectif recherché. A peine la CFR s'est-elle manifestée. Les leaders politiques, à présent, et à leur tour, s'accusent mutuellement de complicité envers les nationalistes. L'effet CFR joue-t-il déjà ? Le 12 août, l'opinion insulaire, préoccupée par la crise et l'insécurité, aura à trancher. Mais, pour l'heure, ses futurs élus semblent saisis d'une toute autre fièvre. Demain, qui va gouverner ? Et avec qui ?

DANIÈLE ROUARD.

(1) Nombre d'électeurs en Corse : aux dernières élections européennes, le 17 juin 1984, 113694 inscrits en Haute-Corse et 90191 en Corse-du-Sud.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Au cabinet de M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, porte-parole du gouvernement, dont M. Marx Perrin de Brichambaut reste le *directeur*, ont été nommés *directeur adjoints :* M. Bernard Cottin ; *chargés de mission auprès du ministre :* MM. Jean-Yves Goeau-Brissonnière, avocat à la cour, et Pierre Duffau, journaliste ; *chef de cabinet :* M. Marc Breyton, sous-préfet ; *conseillers techniques :* MM. Claude Berniet, Bertrand Bragard, Bertrand Brassens, Daniel Constantin, Fabrice Fare, Mme Anne Hofmann, MM. Bruno Loyant, Patrick O'Quin, Jacques Pichot, Jean-Maurice Ripert, Mme Danielle Sarlat et M. Jean-Pierre Spitzer ; *chef adjoint du cabinet :* Mme Sylvie Bouic ; *chargés de mission :* Mmes Sophie Blayac et Christine Piot.

[Né le 2 décembre 1953 à La Tronche (Isère), M. Cottin est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de droit public, ancien élève de l'ENA. De 1980, date de sa sortie de l'ENA, à 1983, M. Cottin a été attaché commercial à la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie et des finances. En août 1983, il est nommé à New-York adjoint au conseiller commercial, chef des services d'expansion économique, avant de devenir, en février 1984, conseiller technique au cabinet de M. Dumas.]

● *Secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.* – M. Olivier Schrameck a été nommé directeur du cabinet de M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé des universités.

[Né le 27 février 1951 à Paris, M. Schrameck est licencié en droit public. Après des études à l'institut d'études politiques de Paris, il entre, en 1975, à l'Ecole nationale d'administration (promotion André-Malraux). Nommé au Conseil d'Etat en 1977, M. Schrameck a été successivement conseiller technique au cabinet de M. Gaston Defferre, puis chargé de mission auprès de lui. Il était notamment responsable de l'ensemble des questions relatives aux fonctionnaires relevant du ministère de l'intérieur et de la décentralisation.]

M. Le Pen à la chasse aux terroristes

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – La musique majestueuse des « chœurs de *Nabucco* », l'opéra de Verdi, fait vibrer la vaste chapiteau. Sur le podium défilent des dizaines de familles. M. Jean-Marie Le Pen serre des mains, sourit à pleines dents. *« Je tiens à saluer l'humaniste »*, lui murmure, ému, un jeune insulaire.

Visage hâlé et costume sombre, le leader du Front national est venu soutenir M. Pascal Arrighi, son candidat aux élections régionales. Ce 9 août au soir, à eux deux, ils réussissent à tenir en haleine près d'un millier de supporters. Leurs concurrents, en ces temps de campagne, ont dû se contenter d'assistances clairsemées et de salles moroses.

Mais, pour son nouveau conquérant, la cité impériale a les yeux d'une amoureuse. Ajaccio, aux européennes du 17 juin dernier, a donné 23 % de ses suffrages à la liste du Front national. *« Il n'est pas exclu que nous soyons, au soir du 12 août, le premier parti de Corse »*, lance M. Jean-Marie Le Pen. Sous le chapiteau, les plus hésitants se trouvent rassérénés. M. Pascal Arrighi, ancien président de l'Université de Corte (qui anima, en 1958, la « sécession » gaulliste de l'île), défend son programme. Il demande la création de zones franches en Corse – comme déjà il en existe aux Baléares et au Royaume-Uni, et bientôt en Sardaigne. Il en fera la question préalable à tout accord dans la future Assemblée. Un statut fiscal privilégié doit être accordé à l'île et les arrêtés Miot, limitant les droits de succession, maintenus, explique-t-il.

Une « colonie arabe »

A part cela, la France aime la Corse, et c'est réciproque. M. Le Pen est là pour le dire haut et fort. A chacun sa leçon. Le cœur du tribun n'est pas *« insensible à la sincérité »* de ceux qui veulent conserver la tradition. Il comprend *« l'attachement des jeunes à leur héritage et à leur culture »*. Mais les erreurs de parcours peuvent ouvrir la route *« aux crimes et à la révolution »*. Qu'on ne s'y trompe pas. La voie de l'autonomie, du séparatisme, est un *« cul-de-sac »*. *« Une Corse indépendante deviendrait un porte-avions soviétique ou une colonie arabe »*, avait-il dit à Bastia le 7 août. *« L'indépendance corse n'est pas à la dimension du monde terrible de demain »*, prophétise-t-il à Ajaccio. Le corse n'est qu'un *« dialecte »*. Le terrorisme est *« une abjection »*. *« Précisément parce que ce sont quelques-uns de vos fils qui le font, vous devez réagir »*, exhorte M. Le Pen. Les applaudissements crépitent comme des tirs groupés. La chasse aux terroristes est un thème à succès...

D. R.

les Jeux olympiques

COULEURS DU JOUR

Hermines

On ne peut vivre toujours sous haute tension, sans risque de couler une bielle organique. Après les feux d'artifice de mercredi et avant le bouquet final du week-end, on s'est un peu relâché, jeudi 9 août, à Los Angeles, le programme olympique n'offrant pas les somptuosités de la veille. Tout est relatif, bien sûr, et l'on ne saurait passer sous silence le doublé des belles Noires américaines sur 200 mètres, le travail de forçat des décathloniens ou la dix-neuvième médaille obtenue par la France, deuxième, battue par l'Italie, au sabre par équipes.

Mais, ce sont moins les athlètes que leurs juges et arbitres qui ont attiré l'attention jeudi. On a coutume de dire, en football, que l'homme en noir a d'autant mieux assuré la direction du jeu qu'il s'est fait « oublier ». Or, à Los Angeles, beaucoup trop de *referees* se font remarquer, en mauvaise part.

Sur le petit écran, dans la nuit de jeudi à vendredi à Paris, un arbitre de boxe, le Yougoslave Gligorije Novicic, *s'est fâcheusement distingué* en disqualifiant le mi-lourd Noir américain Evander Holyfield. L'élégant et puissant pugiliste des Etats-Unis menait largement aux points, malmenant, dans le deuxième round, son adversaire néo-zélandais Kevin Barry. Au moment même où l'arbitre criait *« stop ! »*, Holyfield, au sortir d'un corps-à-corps, expédiait Barry au tapis d'un fulgurant crochet du gauche. Le coup est parti en même temps que l'injonction et non pas après. Mais M. Novicic ne voulait rien savoir. Consternation dans le coin du ring américain, bronca, pendant dix bonnes minutes, dans les tribunes du Memorial Sports Arena. Les managers de Holyfield ont déposé une réclamation, qui doit être examinée, ce vendredi, par la Fédération internationale de boxe.

Toujours en boxe, une nouvelle règle, qui paraît avoir été édictée pour plus d'équité, mais qui se révèle aberrante, permet à une sorte de jury suprême d'inverser la décision prise par les cinq juges, dont on se demande, *dès lors, à quoi ils servent. C'est la* scandaleuse mésaventure qui est arrivée au super-mi-moyen français Christophe Tiozzo, que tout le monde — les cinq juges, la presse, le public — avait vu battre, en demi-finale, le Canadien O'Sullivan. Tout le monde, sauf, précisément ces hermines de papier mâché.

En football, l'équipe de France a bien failli être victime de l'arbitre mexicain, M. Ramirez, qui, non content de fermer les yeux sur certaines brutalités yougoslaves, a validé l'égalisation, à deux buts partout, de Cvetkovic. Un but marqué de... l'avant-bras. L'homme en noir était à ce moment-là à 100 lieues de l'action.

Durant tout le tournoi de gymnastique, on a aussi relevé une myriade d'anomalies, surtout lors de la compétition féminine, ces dames juges favorisant, selon qu'elles appartenaient à l'Est ou à l'Ouest, les Roumaines ou les Américaines. Car, si les comités nationaux olympiques de l'URSS et de ses alliés ont boycotté les Jeux de Los Angeles, les juges et arbitres soviétiques, polonais, etc., sont présents en Californie : une centaine au total venant des « pays du boycottage » et désignés, comme les autres, par les fédérations internationales. De plus, une règle non écrite veut qu'en gymnastique les notations des premiers compétiteurs soient volontairement basses, pour pouvoir « monter » ensuite. C'est profondément injuste, mais tout le monde a l'air de trouver cela normal...

Certes, les juges et arbitres peuvent, d'une manière générale, invoquer l'excuse de ne pas bénéficier des ralentis de la télévision, et il faudra bien qu'un jour des moyens techniques supérieurs leur soient donnés. Ils peuvent se tromper en toute bonne foi. Mais quand leur incompétence ou leur partialité est flagrante, patente, ils devraient être, à leur tour, pénalisés du carton rouge. Car il est rageant, surtout aux Jeux olympiques, qu'une décision inique puisse, en une seconde, anéantir des années de travail, voire stopper une carrière.

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME

Daley Thompson, « décathlon man »

Los Angeles. — Nom ? *« Décathlon. »* Profession ? *« Décathlon. »* Daley Thompson éclate de rire. C'était à Moscou en 1980. Cela aurait pu être à Los Angeles en 1984. « Décathlon man » : voilà, plus que le trop lisse Carl Lewis, le vrai roi de ces Jeux, l'homme légendaire attendu, un personnage d'exception dans une épreuve qui en manque trop.

Francis Morgan Thompson, Ayadele Thompson, vingt-six ans, fils d'une Ecossaise et d'un Nigérian, sujet de Sa Gracieuse Majesté, est un monstre. Mais un beau monstre. Il avait gagné à Moscou, dominant l'Est. Il a gagné à Los Angeles, matant l'Ouest. Le monde entier à sa merci, le monde entier soumis en dix travaux. Il est le patron de l'athlétisme mondial, le seul à pouvoir dire qu'il les a tous rencontrés et tous battus. Séparément, ou ensemble comme à Helsinki, aux championnats du monde en 1983.

La reine d'Angleterre l'avait décoré pour Moscou. Elle devra alors l'anoblir pour Los Angeles, car c'est bien un seigneur que ce joyeux compagnon de 87 kilos pour 1,86 mètre.

Le décathlon, c'est en somme le « grand dix » olympique, comme il est un « grand huit » ; l'épreuve des épreuves par un cheminement herculéen : deux jours, dix obstacles, dix records individuels, dix défis que l'on se lance à soi-même, le concours absolu. Etre meilleur que les autres, soit. Mais, d'abord, être meilleur que soi-même, se battre pour les battre.

« Essayer de faire dix choses mieux que vous ne les avez faites auparavant, voilà ce qui me fascine, dira Daley Thompson. *Ce n'est pas une épreuve fermée comme un sprint, parce qu'en dix épreuves vous avez dix fois des risques que les choses tournent mal, ou bien c'est très excitant. »*

Mine de charbon

Superbe définition de cette quête de l'absolu, le saint Graal athlétique, la perfection du zen, la course vers un « dix » idéal, jamais atteint, toujours rêvé. Et puis cette autre définition : *« D'une certaine manière, un décathlon, c'est pratiquement comme si on passait deux jours dans une mine de charbon ; l'important, c'est de ne pas s'y perdre. »*

Mine de charbon, mine d'or. A 19 h 30, ce jeudi, Daley Thompson a franchi la dernière arrivée de la dernière course, le 1 500 mètres, une bonne grosse pépite à la main. Et probablement un bon gros regret au cœur. Pour un dixième de seconde dans cette course ou une autre, pour une poignée de centimètres dans un lancer ou un saut, il aura manqué le « grand dix » provisoire, le record du monde.

Deux points, deux tout petits points, pour ajouter l'exploit à l'exploit. Daley Thompson a battu l'immense Allemand de l'Ouest Jurgen Hingsen, ce colosse de 2,01 mètres et 1 quintal. Il n'a point réussi à le détrousser totalement, à lui voler même son record du monde : 8 798 points pour l'Allemand, en juin dernier. 8 797 points pour l'Anglais, ce jeudi olympique. Un souffle, une poussière dans l'œil du géant, de cet *« Hollywood Hingsen »*, comme le surnomme, en riant

De notre envoyé spécial

— car il rit sans arrêt quand il n'a pas mieux à faire, se faire mal par exemple — le joyeux Daley.

Deux minuscules points, un projet manqué, un rêve inachevé — et voilà bien où il est admirable, le merveilleux Thompson, — inachevé dans un grand éclat de rire. *« Gagner, c'est la seule chose qui compte. »* Car, avant, il avait bien prévenu qu'il n'entendait point céder. A sa manière, plutôt drôle : *« Hingsen, dites-vous ? Ce type, s'il veut une médaille d'or, il n'aura pas le choix. Ou bien il vient me la piquer dans la poche, ou bien il change de discipline. »* A sa manière extraordinaire de traiter avec le plus grand détachement verbal la chose la plus sérieuse du monde, la seule chose qui compte vraiment : le décathlon, échiquier planétaire d'un gamin issu de Nottingh Hill, faubourg pauvre de Londres.

Ghetto

Daley Thompson est né pauvre, en effet, enfant d'un ghetto. Peut-être n'a-t-il pas toujours suivi le juste chemin des enfants sans problèmes ? On l'a dit, écrit. Et il n'aime pas cela, par horreur du misérabilisme et de la presse anglaise réunis, ou par réflexe. Un décathlonien ne se retourne pas, jamais. Cela ne peut être dans sa nature.

Il ne se retourne donc ni sur son enfance ni sur ses études, ni même sur les humiliations que lui vaudra sa seule couleur de peau. Mais il est probable qu'il n'a rien oublié. On parlait de décoration tout à l'heure. Elle vint en effet après Moscou, mais deux ans après, et deux ans après que Sebastian Coe et Steve Ovett, autres héros britanniques de la Moskova, eurent bénéficié de la même sollicitude royale.

Des choses assurément qui aident un décathlonien à vivre, à se battre, à parler trop haut, trop fort parfois, à sauter si haut, à lancer si fort toujours. Daley Thompson, qui vit aujourd'hui en Californie — *« le climat me convient mieux »*, — disait un jour à un confrère : *« Si j'ai choisi le décathlon, c'est que je savais que je pouvais être le meilleur. J'aurais été stupide de choisir une discipline où je n'aurais été qu'un des meilleurs. »*

Cela commence à se savoir. Qui est venu, sur la piste rouge de Los Angeles, face au carreau de la mine, féliciter un aussi royal sujet ? La princesse Anne. Allons, il y a du progrès.

PIERRE GEORGES.

Espoirs français

Los Angeles. — Médaille par-ci, médaille par-là... Les Français sont partis tout doucement, mais ils vont certainement tenir leur pari de rapporter vingt-cinq breloques (au moins) de ces drôles de Jeux. Jusqu'à l'athlétisme qui se met au diapason.

Sans être complètement dupes de ces Jeux tronqués, on doit tout de même observer que, pour une fois, nos sportifs, dans un certain nombre de disciplines, sont arrivés le jour J bien préparés, au mieux de leur forme, à un niveau optimal.

L'athlétisme français, d'ordinaire tant et tant décrié, ne fait pas exception. L'ensemble des résultats prouve que l'affaire a été correctement menée, et que les mentalités sont en train de changer : trois records de France à ce jour (Rose-Aimée Bacoul par deux fois sur 200 m, 22 s 53, et William Motti au décathlon, 8 266 points).

Mais aussi nombre de records personnels battus ou égalés qui ont permis une série de résultats inattendus, et très encourageants : Caristan, sixième des 110 mètres haies, Boussemard, sixième du 200 mètres, Motti, cinquième du décathlon, Ciofani, huitième du lancement du marteau, Debacker et Mahmoud, finalistes du 3000 mètres steeple, Conti seul Européen sur les seize demi-finalistes du 400 mètres... Vigneron et Quinon. Des garçons qui, à l'exception de Mahmoud, ont entre vingt et vingt-quatre ans, et ont encore une olympiade devant eux si on veut bien s'intéresser de près à leur cas.

Correspondance

« Pour la première fois, affirme Jean Poczobut, le directeur technique national, *nous avons des jeunes qui arrivent au meilleur niveau mondial. Beaucoup peuvent encore progresser, et il y a de la graine de véritable champion chez certains : Caristan, Boussemard, Motti entre autres. Sans parler des perchistes qui ont déjà franchi, quant à eux, la dernière étape, la plus difficile : monter sur le podium. »*

Stephan Caristan, vingt ans, le successeur qu'on attendait de Guy Drut. Tellement perfectible encore, dans sa technique pour franchir les haies hautes, mais réel espoir de la spécialité. Un gabarit à l'américaine : 1,87 m, 75 kilos, des aptitudes certaines pour le décathlon (il a déjà réussi 5 mètres à la perche, 7 80 m en longueur, 62 mètres au javelot, 11 mètres au poids, 10 s 50 au 100 mètres sans vraiment y toucher !). Et surtout 13 s 43 au 110 mètres haies, grâce à un temps de réaction phénoménal au départ, même si après, il a du mal à tenir la distance.

Sport et études

Le gros problème de Caristan, qui, à vingt ans, se classe actuellement numéro 6 mondial, est sa fragilité musculaire, qui lui a souvent joué des tours, et rend aléatoires ses projets de décathlon pour le futur. Un surdoué, mais qui annonce déjà : *« Je viens de rater mon bac. J'ai sacrifié mes études cette année, elles seront prioritaires l'an prochain, car je veux devenir kinésithérapeute. »* Eternelle opposition, en France, du sport et des études...

Jean-Jacques Boussemard, lui, a vingt et un ans. Il paraît presque fluet, 1,80 m, 70 kilos, à côté des formules 1 américaines : *« Je n'ai abordé la musculation que depuis un an,* explique-t-il, *et encore de façon très légère. »* Un bagarreur, Boussemard, un teigneux, qui est l'une des pièces maîtresses de notre relais 4 × 100 mètres. En vitesse lancée, il est particulièrement redoutable. C'est un finisseur, qui vaut d'ores et déjà 20 s 41 sur 200 mètres, et 10 s 30 sur 100 mètres. Cela fait sourire les Américains, mais le chronomètre n'est pas tout : demi-finaliste aux championnats du monde d'Helsinki, l'an dernier, finaliste à Los Angeles, il est désormais dégagé de tout souci de carrière, puisqu'il vient d'obtenir son diplôme de professeur d'éducation physique. Si notre athlétisme perd celui-là, c'est à désespérer de tout !

William Motti, quant à lui, a choisi la solution de l'exil aux Etats-Unis. Et sa cinquième place au décathlon, hier, à l'issue de sa première saison d'entraînement sérieux justifie ce choix. Motti, c'est l'espoir mondial numéro un du décathlon, et il est français !

Il a vingt ans depuis deux semaines. C'est un superbe fauve de 1,98 mètre pour 92 kilos, et la façon dont il a pulvérisé le record de France, en pleine finale olympique (8 266 points, contre 8 161 à l'ancien record) en dit long sur ses possibilités à la fois physiques et mentales. Dans sa classe d'âge, seul l'Allemand de l'Est Voss a fait mieux (8 535 points).

William Motti sourit lorsqu'on lui rappelle qu'en 1976, aux Jeux de Montréal, Daley Thompson, double champion olympique aujourd'hui, avait terminé... dix-huitième. A l'époque, Thompson regardait le superman américain Bruce Jenner avec de grands yeux, et lui avait même demandé quelques conseils. *« J'ai fait pareil avec Thompson durant notre concours »,* affirme Motti. *« Je le connais bien pour le côtoyer de temps en temps aux Etats-Unis, et c'est un copain charmant. »*

Le parallèle est tentant. Mais il ne s'agit pourtant pas du même type d'athlète. Thompson puise sa force dans les spécialités de vitesse et de détente. Motti, lui, trouve ses points forts au disque, au javelot et au saut en hauteur.

Sous l'influence de son père, qui souhaitait avant tout donner à son fils une éducation physique d'athlète complet, il a donc renoncé à la spécialisation pour suivre les traces de son frère aîné Eric, décathlonien d'un bon niveau national. Mais il s'est vite trouvé isolé à Antibes, où il habitait, et il a sauté sur l'occasion lorsqu'une bourse d'études lui a été proposée par un collège américain.

Une longue patience

Depuis un an, il s'est donc installé au Mount Saint Mary's College, près de Washington, où il prépare un diplôme de marketing, à raison de quatre heures par jour, groupées le matin, ce qui laisse les après-midi libres pour l'entraînement. *« Quand on se retrouve quotidiennement à une dizaine de décathloniens à 7 000-8 000 points, ça déménage »,* affirme-t-il. *« J'ai rompu l'isolement qui me pesait en France. Tous les jours, je travaille une course, un saut et un lancer, dans un environnement des plus favorables. »*

Voilà comment ce jeune homme à la culture physique très réelle, par la volonté d'un père très sportif, vient, en quelques mois, de faire un impressionnant bond en avant qui lui vaut la cinquième place de la finale olympique, et le quinzième rang mondial au niveau des performances de l'année.

« Je ne suis pas pressé », affirme-t-il. *« Je vais progresser tranquillement. Cela viendra tout seul. Mon entraînement, bien conduit, va me faire franchir régulièrement des paliers pour me mener aux 9 000 points qu'il faudra faire, au minimum, pour gagner dans quatre ans. »*

William Motti aura alors vingt-quatre ans. Daley Thompson trente. Les deux hercules ont déjà pris rendez-vous pour leurs dix travaux aux prochains Jeux olympiques.

CHRISTIAN BINDNER.

BOXE

Du bronze et des larmes pour Tiozzo

Los Angeles. — La conférence de presse touche à sa fin. *« Plus de questions ? Et bien ! messieurs les journalistes américains, est-ce que je peux vous interroger à mon tour ? A votre avis, est-ce que j'avais perdu ? ».* Moment de flottement dans la salle sous-marin du Forum de boxe. *« Allons, répondez-moi ! »* Un vieux reporter enlève alors un morceau de cigare coincé au coin de sa bouche et lance d'une voix éraillée : *« You ».* Et tous les journalistes applaudissent avec la même spontanéité que le public qui avait conspué la décision des juges quelques minutes auparavant.

Christophe Tiozzo avait vraisemblablement gagné sa demi-finale des super-mi-moyens (71 kilos) contre le Canadien Shawn O'Sullivan. Grand, longiligne, le Français avait une allonge nettement supérieure à celle de son adversaire, qui était monté sur le ring avec une réputation de démolisseur : il avait conclu ses deux précédents combats dans le temps total de 3 mn 16 s. Tiozzo n'a pas beaucoup de punch, mais c'est un authentique styliste avec lequel l'expression « escrime des poings » prend tout son sens.

Par petites touches qui semblaient aussi légères que des coups de plumeau sur des porcelaines de Saxe, mais qui étaient aussi précises que le travail du chirurgien avec son scalpel, il s'est appliqué à tenir le bulldozer canadien à distance.

Après deux minutes de combat, celui-ci parvint néanmoins à placer une droite à assommer un bœuf qui a ébranlé le Français. Ce dernier n'a pas plié les genoux, mais l'arbitre le compta néanmoins « huit ». Ce fut la seule fausse note dans le récital de Tiozzo. Pendant les deux dernières reprises, sa science de l'esquive lui a permis d'éviter les mauvais coups de son adversaire qu'il touchait pour sa part sous tous les angles.

Quand le coup de gong a retenti, Tiozzo a levé les bras en signe de victoire. Dans son esprit, celle-ci ne pouvait pas faire de doute. Trois des cinq juges le donnaient d'ailleurs vainqueur, mais cette décision était inversée par le jury d'appel *(voir encadré).*

De notre envoyé spécial

Le Français a éclaté en sanglots pendant que le jury était conspué par le public. Il était venu à Los Angeles avec l'espoir de gagner une médaille de bronze. Il l'avait bien mais il avait surtout l'impression d'être passé à côté d'un métal plus noble. Enquêteur dans la police nationale, Tiozzo est affecté au commissariat de Vincennes, mais il a été détaché à l'Institut national des sports depuis un an pour préparer les Jeux. Pendant cette période, il a considérablement accru sa résistance physique qui, mise au service d'une technique impeccable, lui a permis de battre, au cours des douze derniers mois, les meilleurs pugilistes des pays de l'Est.

Au fil du tournoi olympique, il s'était pris à rêver de la plus haute place du podium. Il s'est retrouvé sur la troisième offrant à la France sa première médaille dans cette discipline depuis celle d'argent de Jo Gonzales en 1964. C'est une mince consolation pour l'élève du club de Saint-Denis, où il a passé les gants pour la première fois en 1978, à l'âge de quatorze ans, sous la houlette de Mᵉ Maurial. En fait, Tiozzo et son entraîneur Marcel Laurent ont eu la même impression que les Sud-Coréens il y a deux jours : *« Pour battre un Nord-Américain ici il faut véritablement le descendre, sinon la décision lui est toujours favorable. »* L'ennui pour Tiozzo c'est qu'il n'a pas la foudre dans les poings comme l'avait son rival canadien.

A.G.

Les pointages

Les cinq juges, qui avaient dans un premier temps proclamé le super-mi-moyen français Christophe Tiozzo vainqueur 3-2 contre le Canadien Shaw O'Sullivan, en demi-finale du tournoi olympique de boxe, ont publié leurs pointages près de huit heures après qu'eurent été annoncés ceux du jury d'appel qui s'est prononcé finalement en faveur de O'Sullivan par 4-1.

— Pointage des cinq juges (3-2 en faveur de Tiozzo) :

	Tiozzo	O'Sullivan
Rodriguez (Ven.)	59	58
Ojo (Nigéria)	60	58
Iseimaru (Jap.) (un point supplémentaire accordé à O'Sullivan pour s'être montré plus agressif)	59	60
Hong (TAI)	59	58
Hernandez Lopez (Col.)	58	59

— Pointage du jury d'appel (4-1 en faveur de O'Sullivan) :

	Tiozzo	O'Sullivan
Thornberry-Lumbreras (Pér.)	59	58
Rashid (Pak.)	58	59
Khali (Alg.)	58	60
Morillas (Arg.)	58	59
Tunstall (Aus.)	57	60

CANOË-KAYAK

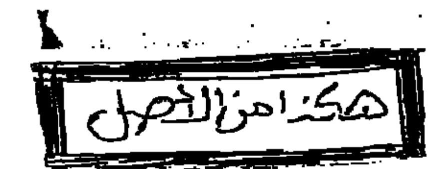
Dix Français sur onze en finale

Los Angeles *(AFP).* — Le premier objectif des Français a été atteint : ils auront dix représentants, sur onze possibles, dans les finales des régates olympiques de canoë et de kayak.

Aux six déjà qualifiés sur 500 mètres, mercredi 8 août, sont venus s'ajouter jeudi : sur 1 000 mètres, Philippe Boccara en kayak monoplace ; Bernard Bregeon et Patrick Lefoulon en kayak biplace ; François Barouh, Pascal Boucherit, Didier Vavasseur et Boccara en K-4. Didier Hoyer et Eric Renaud s'étaient, eux, qualifiés en C-2-1 000 dès mardi dernier.

Boccara et le K-4, vainqueurs de leur demi-finale respective, ont encore une fois été impressionnants d'aisance, jeudi, plaçant une accélération irrésistible à la mi-course avant de l'emporter loin devant leurs adversaires. Boccara s'est d'ailleurs permis le luxe de réaliser, de loin, le meilleur temps des demi-finales. Quant au K-4, il s'est inscrit en deuxième position, à moins d'une seconde de la Nouvelle-Zélande victorieuse de la première série.

Beaucoup plus laborieuse, en revanche, a été la qualification de Bernard Bregeon et Patrick Lefoulon en kayak biplace. Ils ont peiné pour prendre la troisième et dernière place qualificative de leur demi-finale derrière le Canada et l'Australie.



de Los Angeles

JUDO

La méditation du docteur Matsumae

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Le visage de cire du docteur Matsumae est impassible. Le président de la Fédération internationale de judo qui, jeudi 9 août, arbore un somptueux kimono traditionnel, est installé dans un confortable fauteuil au ras des tatamis pour suivre le tournoi olympique à la manière des Romains contemplant la chute de leur empire. Trois jours auparavant, il avait vu le champion du monde en titre des légers, l'orgueilleux Nakanichi, un des plus brillants sujets de Tokai, son université personnelle dans la banlieue de Tokyo, se faire disqualifier devant un Sud-Coréen, avant d'être battu par un Anglais pour la médaille de bronze. Avant-hier, c'était le policier Takano qui subissait la loi de l'intraitable « Germain » Weineke. Hier, le poids moyen Nose limitait les dégâts en montant sur la troisième marche du podium après avoir été battu par un autre Allemand de l'Ouest. Aujourd'hui, le mi-lourd Mihari se fait retourner comme une crêpe par un Coréen dont le nom est une exclamation, Ha.

Le docteur Matsumae n'envisage pas pour autant de pratiquer le *sepuku* rituel, qu'on appelle à tort, en France, hara-kiri. Ultime maître d'un art martial oublié, le patriarche nippon garde, en effet, en réserve ses deux atouts maîtres, Yamashita et Saito, les deux bouddhas des tapis qui vont disputer les tournois toutes catégories et poids lourds. Alors seulement le docteur Matsumae sortira de la torpeur dans laquelle il semble plongé. Pour lui, le judo des catégories de poids, inventé par les Européens, n'existe pas réellement. Le seul authentique champion est le plus fort, c'est-à-dire celui qui gagne en lourds ou en toutes catégories.

Non loin de lui, un chef d'entreprise français porte le strict costume-cravate un peu suranné des hommes d'affaires qui faisaient la fortune du photographe Harcourt. Il affiche aussi le même masque impassible. Les éclairs que lancent son regard trahissent pourtant un tumulte intérieur qui n'a rien à voir avec la sérénité orientale. M. Pfeiffer, président de la Fédération française, de judo n'est pas content. Il ne le fera savoir officiellement qu'au terme des compétitions, mais déjà le manager est déçu par le comportement des combattants français. La manière dont Roger Vachon vient d'être éliminé, au premier tour des moins de 95 kilos, est la goutte qui fait déborder le vase.

En France, le judoka de Villiers-le-Bel est une véritable terreur. Il a été six fois de suite champion national toutes catégories. En revanche, au niveau international, il perd ses moyens la plupart du temps. Au lieu d'utiliser son impressionnante force physique pour tenter de projeter ses adversaires comme il le fait en France, il se contente de stériliser le combat pour essayer d'obtenir des pénalités en sa faveur. Cette tactique l'a fait surnommer le « cosaque », parce que les combattants soviétiques opéraient, naguère, de la même manière. Dûment sermonné par les entraîneurs nationaux à la suite de plusieurs échecs cinglants, il a montré, aux derniers championnats d'Europe, qu'il était capable de se surpasser en gagnant la médaille de bronze. La forme qu'il affichait après les différents stages d'entraînement en faisait un favori potentiel. Pourtant, face à l'Autrichien Kostenberger qu'il a battu dix fois auparavant, il est à nouveau hanté par ses vieux démons. Pas la moindre attaque sérieuse. Uniquement un grossier travail de laminage. Dans les dernières secondes du combat, l'Autrichien lance un mouvement assez fort et obtient la décision sur cette unique attaque franche. L'Italien Fazi fauche ensuite l'Autrichien, enlevant tout espoir de repêchage au Français.

La déception des Français

Autour du président Pfeiffer, le directeur technique, Pierre Guichard, et son adjoint, Jean-Luc Rougé, ont vite fait leurs comptes : avec ce nouvel échec il n'y a encore dans l'escarcelle des judokas français que les médailles de bronze de Marc Alexandre et de Michel Nowak. C'est maigre pour une équipe qui espérait faire à Los Angeles la même razzia de médailles qu'à Moscou. Sur la lancée des résultats des derniers championnats d'Europe, où elle avait rapporté de Liège six places de podium sur huit possibles, dont deux titres, cela ne paraissait pas utopique. Après la défection des pays de l'Est, il semblait même que le tournoi olympique se résumerait à une confrontation France-Japon. Eux aussi surpris par la qualité de l'opposition du reste du monde, les Nippons ont encore leurs deux fameux atouts maîtres en réserve. En revanche, les chances du champion olympique de Moscou, Angelo Parisi, et de celles de l'Orléanais Laurent Del Colombo, en toutes catégories, sont beaucoup plus minces.

« Pour l'instant il n'y a que les garçons qui se sont « défoncés » qui sont sur le podium, dit Pierre Guichard, *les autres nous ont déçus. Il semble que cette équipe ne soit pas en mesure de digérer les succès. Après le relatif échec des derniers championnats du monde, les championnats d'Europe avaient montré qu'il y avait eu un sursaut de la part des combattants. Ici ils manquent à nouveau de hargne, indépendamment des problèmes d'arbitrage qui sont indignes d'une compétition de ce niveau. »*

L'analyse en profondeur des causes de ce rendez-vous manqué n'est pas encore faite. « *On n'a pas décroché par rapport au niveau international comme dans d'autres sports, mais nous n'avons pas la richesse qu'on veut bien nous prêter dans toutes les catégories. Toutefois, compte tenu du niveau de préparation auquel nous sommes parvenus, il faudra peut-être revoir certaines choses.* » Pierre Guichard pense à la réussite des Allemands de l'Ouest, qui viennent de gagner leurs deux premières médailles d'or dans ce sport : « *Il y a trois ans, leur fédération a été reprise en main par leur ancien champion Glahn et un combattant qui avait fait un très long séjour au Japon. Ils ont un système assez proche du nôtre, mais leur garçons ont véritablement soif d'entraînement alors que les nôtres travaillent dans un cadre presque trop bien organisé. La routine peut, en effet, stériliser la combativité sans que l'accroissement de la dureté de l'entraînement apporte une compensation efficace suffisante.* »

Sur ces mots, le docteur Matsumae se lève. Avec les gestes un peu raides d'une marionnette du théâtre Kabuki, il remet au Coréen Ha la médaille d'or de la catégorie. C'est aussi la première pour le pays du Matin-Calme dans ce sport, dont il organisera les prochains championnats du monde. Inutile de demander si les camarades de Ha ont soif d'entraînement : ils ont déjà gagné deux autres médailles, d'argent celles-là, et le meilleur reste à venir.

ALAIN GIRAUDO.

Femmes combattantes

(De notre envoyé spécial)

Los Angeles. – Les dirigeantes de la Fédération américaine de judo féminin qui avaient organisé les premiers championnats du monde de cette discipline en décembre 1979 ont vivement réagi à la décision de la commission des programmes du Comité international olympique, qui a refusé d'inscrire un tournoi féminin au calendrier des Jeux de Séoul en 1988.

Officiellement cette décision a été prise parce que le nombre des compétitions internationales n'est pas encore suffisamment important pour qu'on puisse avoir une idée précise des problèmes qui peuvent survenir. Les dirigeantes de la fédération américaine font valoir que trois championnats du monde ont été organisés depuis cinq ans et que le CIO avait promis en 1982 de programmer le judo féminin en 1988. Elles estiment donc qu'il s'agit d'une discrimination de nature sexiste, et elles envisagent de porter l'affaire devant la justice. Il y a eu un précédent à un tel type d'action : une association de coureuses de longues distances avait demandé à la justice californienne de contraindre les organisateurs des Jeux de Los Angeles à inscrire au programme des courses féminines de 5000 et 10000 mètres. Elles avaient été déboutées. Toutefois la commission des programmes a ajouté pour les Jeux de 1988 une épreuve de 10000 mètres féminin.

A. G.

ESCRIME

Médaille d'argent au sabre par équipes

Lamour n'était plus Lamour

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – On s'attendait jeudi 9 août à une franche empoignade entre la France et l'Italie pour la finale du sabre par équipes, après ce que l'on avait vu la semaine dernière sur la scène du théâtre de Long Beach. La bataille pour le titre de champion olympique, qui avait opposé Marco Marin et Jean-François Lamour autorisait à l'espérer. En fait, désillusion, la soirée a été, cette fois-ci, assez terne, et une victoire italienne (9 à 3) largement méritée l'a conclue. Le blond Marin, plus fougueux que jamais, en a été l'artisan efficace et rayonnant, mais tous les Transalpins ont parfaitement tiré. A partir du moment où l'équipe française a compris qu'elle ne pourrait pas remonter à la marque (le score était alors de 6 victoires à 2), on a assisté à des combats sans chaleur. A l'évidence la résignation s'était installée dans le camp français pour ne plus le quitter.

Dans le troisième combat, au cours duquel Lamour a été battu par Scalzo, qui n'est sans doute pas un troisième couteau mais qui n'a pas l'aisance du Français, il apparaissait que l'issue de la bataille serait défavorable. Meglio, pour sa part, réglait ensuite le sort du vainqueur de l'individuelle par 6 touches à 5, et l'affaire, mal partie, ne connaîtra plus de suites très heureuses.

Le sursaut français, au huitième combat, qui a mis aux prises un éblouissant Pierre Guichot et Scalzo, est arrivé trop tard pour relancer la foi de l'équipe française, et dès lors ce ne furent qu'embuscades d'arrière-garde.

Attilio Fini, le directeur technique italien, peut être satisfait de ses troupes. Cette médaille d'or par équipes vient consoler ses garçons déçus par la victoire française en individuel, et spécialement Marco Marin, battu par Lamour d'une touche l'autre soir.

La rumeur rapporte que l'Italien quitterait bientôt son poste. Il le ferait après avoir mené ses tireurs à la victoire, lui qui les avait menés si souvent près du but. A Montréal et à Moscou, ils s'étaient contentés de la médaille d'argent, derrière les soviétiques.

Dans le camp français cette demi défaite, car, après tout, une médaille d'argent ce n'est pas déshonorant, n'a pas troublé la sérénité. On sait bien que, pris individuellement, les Italiens avaient presque toutes les chances de leur côté.

Samedi, il reste encore l'épreuve par équipes à l'épée, où les Français partiront cette fois favoris.

CLAUDE LAMOTTE.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

MESSIEURS

1 500 m

Vainqueur de la deuxième série en 3 mn 45 s 18, Pascal Thiebaut (Fr.) est qualifié pour les demi-finales. Alex Gonzales, cinquième en 3 mn 42 s 84 de la quatrième série remportée par le Brésilien Joaquim Cruz en 3 mn 41 s 01, est éliminé.

Décathlon

1. Daley Thompson (G-B), 8 797 points (100 m : 10 s 44; longueur : 8,01 m; poids : 15,72 m; hauteur : 2,03 m; 400 m : 46 s 97; 110 m haies : 14 s 34; disque : 46,56 m; perche : 5 m; javelot : 65,24 m; 1 500 m : 4 mn 35 s).

2. Juergen Hingsen (RFA) : 8 673 pts (100 m : 10 s 91; longueur : 7,80 m; poids : 15,87 m; hauteur : 2,12 m; 400 m : 47 s 69; 110 m haies : 14 s 29; disque : 50,82 m; perche : 4,50 m; javelot : 60,44 m; 1 500 m : 4 mn 22 s 60).

3. Siegfried Wentz (RFA) : 8 412 pts (100 m : 10 s 99; longueur : 7,11 m; poids : 15,87 m; hauteur : 2,09 m; 400 m : 47 s 78; 110 m haies : 14 s 35; disque : 46,60 m; perche : 4,50 m; javelot : 67,68 m; 1 500 m : 4 mn 33 s 96).

...5. William Motti (Fr.) : 8 266 pts (record de France) (100 m : 11 s 28; longueur : 7,45 m; poids : 14,42 m; hauteur : 2,06 m; 400 m : 48 s 13; 110 m haies : 14 s 71; disque : 50,92 m; perche : 4,50 m; javelot : 63,76 m; 1 500 m : 4 mn 35 s 15).

(Ancien record : 8 161 points par Thierry Dubois, les 26 et 27 mai 1979, à Gotzis, Autriche).

DAMES

200 m

1. Valérie Brisco-Hooks (E-U), 21 s 81; 2. Florence Griffith (E-U), 22 s 04; 3. Merlène Ottey-Page (Jam.), 22 s 09; ...7. Rose-Aimée Bacoul (Fr.), 22 s 78 (record de France; ancien record : Bacoul, le 8 août 1984 en quart de finale à Los Angeles); 8. Liliane Gaschet (Fr.), 22 s 86.

100 m haies

Dans la série remportée par Benita Fitzgeralrd-Brown (E-U), en 13 s 13, Michèle Chardonnet (Fr.) s'est classée deuxième en 13 s 32.

Dans la série remportée par Ulrike Denk (RFA), en 13 s 32, Marie-Noëlle Savigny (Fr.) s'est classée troisième en 13 s 36.

Les deux Françaises sont qualifiées pour les demi-finales; en revanche, une troisième Française, Laurence Elloy, cinquième de sa série en 13 s 98, a été éliminée.

Saut en hauteur

Maryse Ewanje-Epée (Fr.) s'est qualifiée pour la finale du concours en franchissant 1,90 m. Brigitte Rougeron, qui a franchi 1,84 m, a été éliminée.

Saut en longueur

1. Anisoara Cusmir-Stanciu (Rou.), 6,96 m; 2. Vali Ionescu (Rou.), 6,81 m; 3. Susan Hearnshaw (G-B), 6,80 m.

Basket-ball

TOURNOI MASCULIN

Pour la troisième place (médaille de bronze) : Yougoslavie bat Canada, 88-82.

Pour la neuvième place : Brésil b. Chine, 86-76.

Pour la onzième place : France b. Egypte, 102-78.

Boxe

Super-mi-moyens (71 kg)

En demi-finale, Christophe Tiozzo a été battu par le Canadien Shawn O'Sullivan aux points. Il est médaille de bronze.

La composition des finales est la suivante :

– Mi-mouche (48 kg) : Salvatore Todisco (Ita.); Paul Gonzales (E.-U.);

– Mouche (51 kg) : Steven McCrory (E.-U.); Redzep Redzepowski (You.);

– Coq (54 kg) : Hector Lopez (Mex.); Maurizio Stecca (Ita.).

– Plume (57 kg) : Meldrick Taylor (E.-U.); Peter Konyegwachie (Nig.);

– Légers (60 kg) : Luis Ortiz (Port.-Rico); Pernell Whitaker (E.-U.);

– Super légers (63,5 kg) : Jerry Page (E.-U.); Dhawee Unponmaha (Thaï.);

– Mi-moyens (67 kg) : Young-Su An (Corée du Sud); Mark Breland (E.-U.);

– Super mi-moyens (71 kg) : Frank Tate (E.-U.); Shawn O'Sullivan (Can.);

– Moyens (75 kg) : Virgil Hill (E.-U.); Joon-Sup Shin (Corée du Sud);

– Mi-lourds (81 kg) : Anton Josipovic (You.); Kevin Barry (N.-Z.);

– Lourds (91 kg) : Willie Dewit (Can.); Henry Tillman (E.-U.);

– Super-lourds (plus de 91 kg) : Francesco Damiani (Ital.); Tyrell Biggs (E.-U.).

Canoë-kayak

MESSIEURS

Demi-finale

K1 (1 000 m)

Philippe Boccara (Fr.) a remporté la première série en 3 mn 52 s 12. Il est qualifié pour la finale.

K2 (1 000 m)

Troisième en 3 mn 32 s 35 de la première série remportée par les Canadiens Hugh Fisher et Alwyn Morris (3 mn 29 s 09), les Français Bernard Brégeon et Patrick Lefoulon sont qualifiés pour la finale.

K4 (1 000 m)

Vainqueur de la deuxième série en 3 mn 6 s 57, la France (P. Barouth-P. Bocarra-P. Boucherit-D. Vavasseur) est qualifiée pour la finale.

Escrime

Sabre par équipes

1. Italie; 2. France; 3. Roumanie.

Finale : Italie bat France 9 à 3.

Italie : Marco Marin, 3 victoires; Gianfranco Dalla Barba, 2 victoires; Giovanni Scalzo, 2 victoires; Ferdinando Meglio, 2 victoires.

France : Jean-François Lamour, 1 victoire; Pierre Guichot, 1 victoire; Hervé Granger-Veyron, 1 victoire; Philippe Delrieu, 0 victoire; puis Franck Ducheix, 0 victoire.

Pour la troisième place : Roumanie b. RFA 8-7.

Gymnastique rythmique et sportive

Au terme de la première journée des éliminatoires, l'Espagnole Marta Bobo est en tête avec 19,20 points devant la Roumaine Aina Dragan (19,15 points) et l'Espagnole Marta Canton (19,05 points). La Française Bénédicte Augst est vingt-troisième avec 17,85 points.

Handball

TOURNOI FÉMININ

Classement final

1. Yougoslavie; 2. Corée du Sud; 3. Chine.

Hockey sur gazon

TOURNOI MASCULIN

Demi-finales

Pakistan-Australie, 1-0; RFA-Grande-Bretagne, 1-0.

Le Pakistan rencontrera la RFA en finale samedi 11 août.

Judo

Moins de 95 kg

Roger Vachon (Fra.) a été battu au premier tour par l'Autrichien Robert Kostenberger par décision. Il a été éliminé.

95 kg

1. Hyoung-Zoo Ha (Corée du Sud); 2. Douglas Vieira (Brésil); 3. ex-aequo Bjarni Fridriksson (Islande) et Gunter Neureuther (RFA).

Finale. – Hyoung-Zoo Ha (Corée du Sud) bat Douglas Vieira (Brésil) par décision; pour les médailles de bronze : Bjarni Fridriksson (Isl.) bat Yuri Fazi (It.) par ippon; Gunter Neureuther (RFA) bat Joe Meli (Can.) par ippon.

Lutte libre

48 kilogrammes

1. Robert Weaver (E.-U.); 2. Takashi Irie (Jap.); 3. Gab-Do Son (Corée du Sud).

Finale pour la première place : Robert Weaver (E.-U.) bat Takashi Irie (Jap.) par tombé.

Pour la troisième place : Gab-Do Son (CDS) bat Wenhe Gao (CHN) aux points (13-7).

62 kilogrammes

1. Randy Lewis (E.-U.); 2. Kosei Akaishi (Jap.); 3. Jung-Keun Lee (Corée du Sud).

Finale pour la première place : Randy Lewis (E.-U.) bat Kosei Akaishi (Jap.) par nette supériorité.

Pour la troisième place : Jung-Keun Lee (Corée du Sud) bat Chris Brown (Aus.) aux points (11-6).

68 kilogrammes

Eric Brulon (Fra.) a été battu, au premier tour, par le Coréen du Sud In-Tak You par nette supériorité et a battu au deuxième tour le Péruvien Ivan Valladores par tombé.

90 kilogrammes

1. Ed Banach (E.-U.); 2. Akira Ohta (Jap.); 3. Noël Loban (G.-B.).

Finale pour la première place : Ed Banach (E.-U.) bat Adira Ohta (Jap.) par nette supériorité.

Pour la troisième place : Noël Loban (G.-B.) bat Clark Davis (Can.) aux points.

Natation

Natation synchronisée

DUO

1. Etats-Unis (Candie Costie, Tracie Ruiz), 195,584 pts; 2. Canada (Sharon Hambrook, Kelly Kryczka), 194,234 pts; 3. Japon (Saeko Kimura, Miwako Motoyoshi), 187,992 pts; ...7. France (Pascale Besson, Muriel Hermine), 176,709 pts.

Sports équestres

Dressage par équipes

1. République fédérale allemande, 4 955 pts : Dr Reiner Klimke - *Ahlerich*, 1 797 pts; Uwe Sauer - *Montevideo*, 1 582 pts; Herbert Krug - *Muscadeur* -, 1 576 pts.

2. Suisse, 4 673 pts : *Otto Hofer-Limandus*, 1 609 pts; Christine Stueckelberger - *Tansanit*, 1 606 pts; Catherine Amy de Bary - *Aintree*, 1 458 pts.

3. Suède, 4 630 pts : Ulla Hakansson - *Flamingo*, 1 589 pts; Ingamay Bylund - *Aleks*, 1 582 pts; Louise Nathhorst - *Inferno*, 1 459 pts.

Non classée, France : Margitt Otto-Crépin - *Capricí*, 1 512 pts; Dominique d'Esmé - *Fresh Wind*, 1 484 pts; Michel Bertraneu - *Gaillard K*, éliminé.

Tennis

Tournoi de démonstration

En quarts de finale du simple messieurs, le Français Guy Forget a été éliminé par le Suédois Stefan Edberg (6-4, 7-5).

En quarts de finale du simple dames, Catherine Tanvier a battu la Grecque Aggeliki Kanallopoulou (6-2, 6-1). Elle rencontrera en demi-finale la Yougoslave Sarrina Goles. Pascale Paradis a été éliminée par l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf (6-0, 6-1).

Tir à l'arc

Au terme de la deuxième journée (144 flèches tirées), l'Américain Darrel Pace occupe la première place avec 1317 pts devant son compatriote Richard McKinney (1 295 pts) et le Japonais Hiroshi Yamamoto (1276 pts). Le Français Gérard Douis est vingtième avec 1234 pts : Philippe Loyen est trente-sixième avec 1206 pts.

Le Monde

société

Place aux enfants

Bonjour les ordinateurs

« Les ordinateurs entrent par la fenêtre en portant l'ordinateur cassé. Tous les ordinateurs et le robot caché dans un homme sautent sur la table. Quand les enfants les voient, ils croient que c'est des poupées. Les ordinateurs disent : « Bonjour les enfants, nous sommes des ordinateurs. » *Ils ont une voix pas comme les autres. Les enfants disent :* « Bonjour, les ordinateurs. » Pour Anne et Clémence (six ans) et Emmanuelle (sept ans), auteurs de ce petit texte, la rencontre avec l'ordinateur va de soi : il suffit de lui dire poliment bonjour.

Familiarité spontanée, miraculeuse, des enfants avec l'informatique, l'univers aride des nouvelles technologies. C'est du moins ce que murmure la rumeur publique qui s'émerveille devant ces chères têtes blondes penchées avec attention sur les claviers et les écrans. C'est ce qu'on entend chez ces parents vaguement déconcertés par leurs rejetons programmeurs mais heureux *« parce que l'informatique, c'est indispensable dans le monde moderne et qu'il ne faut pas se laisser dépasser »*. C'est aussi ce qu'affirment les constructeurs de micro-ordinateurs pour qui *« la présence d'enfants dans un foyer est un élément déterminant pour l'achat d'un appareil »*. N'assiste-t-on pas au succès spectaculaire des jeux vidéo, avant-garde ludique de l'informatique domestique ?

Les sociologues, eux-mêmes, n'hésitent pas à pronostiquer : *« L'irruption des nouvelles technologies, dont les jeux vidéo ne sont guère que le signe avant-coureur, risque d'introduire une ligne de fracture profonde dans le corps social entre les moins de trente-cinq ans et les plus de trente-cinq ans. »* (Etude CEO-CESTA sur les jeux vidéo.) Pour les plus sceptiques, un petit détour s'impose par le Centre mondial de l'informatique. Une demi-heure avant l'ouverture, on fait déjà la queue devant la porte vitrée du 22, avenue Matignon : il faut être en bonne place pour occuper une des rares consoles laissées en libre accès dans le hall.

L'atmosphère est studieuse, les cartables sont pleins des programmes élaborés pendant la semaine et qu'on a hâte de tester sur les machines. Nghia (treize ans) vient tous les mercredis et tous les samedis : *« Avant je faisais du sport, maintenant, tous mes loisirs, c'est l'informatique. »* Matthieu (dix ans) met la dernière main à son programme qui conjugue tous les verbes quel que soit leur groupe. Le Centre est son jardin secret : *« Je viens quand il n'y a personne à la maison. Je n'en parle pas à mes copains, je préfère être tout seul. »*

Dans un autre coin, Julie (huit ans) fait sa première rencontre avec un Apple. La petite « souris » du langage Logo obéit au doigt et à l'œil. Julie tape quatre fois « avance 50 et tourne 90 » et guette le carré qui se dessine. Ce n'est pas mauvais pour la spatialisation mais, l'instant d'après, avec l'aide du moniteur, la petite fille apprend à ramasser les quatre ordres répétitifs en un seul. Le carré se trace tout seul, elle a compris la programmation. *« Ouf, c'est bien, mais c'est fatigant. Ça fait travailler la tête. »*

Les voilà donc, ces enfants-mutants, sérieux et sympathiques, la tête modelée par la logique binaire. Vont-ils bientôt, comme « Les petits génies », diffusés chaque semaine sur Antenne 2, fouiller les fichiers électroniques de leurs collègues, semer la pagaille dans la gestion informatisée d'une agence matrimoniale ou déclencher, en émules de *Wargames*, la troisième guerre mondiale ?

Le coin des sceptiques

Les sceptiques ne désarment pas et brandissent des enquêtes. 6 % seulement des jeunes de douze à dix-huit ans ont une pratique réelle de la micro-informatique. 45 % d'entre eux se déclarent intéressés mais n'ont jamais approché un ordinateur. Enfin, un dernier quart est totalement réfractaire (étude de l'Institut français de Demoscopie). L'engouement n'est donc pas généralisé ; il est peut-être éphémère. *« A Noël on s'arrache les micros dans les magasins*, note ce vendeur désabusé. *A Pâques, on bute déjà sur les limites du Logo et en juin on range tout le matériel dans un placard. »* Les constructeurs reconnaissent eux-mêmes que les jeunes passionnés de la programmation ne constituent qu'une clientèle d'appel. Pour faire de la micro-informatique un marché de masse, il faut maintenant vendre des programmes avec des appareils et surtout des programmes de jeux.

Alors pourquoi des cours de Basic à la télévision, des micro-ordinateurs dans les écoles, ces quatre cent cinquante centres de vacances consacrés cet été à l'informatique ? *« Il est parfaitement inutile d'apprendre l'informatique aux enfants*, affirmait un professeur du New York Institute of Technology lors d'un récent « Dossier de l'écran ». *Dans quelques années, les microprocesseurs auront pénétré chaque accessoire de notre vie quotidienne en démythifiant complètement l'informatique. On peut très bien conduire une voiture sans savoir comment fonctionne un moteur à explosion. »*

Une fois de plus, l'enfant est pris au piège d'un débat d'adultes. D'un côté, on marie allègrement Disneyland et les miracles technologiques de la Silicon Valley, de l'autre on plaide pour une formation généralisée à la culture informatique accompagnant les mutations industrielles. Difficile de trancher, à un tel niveau de généralités. Mieux vaut revenir au plus près des pratiques enfantines. C'est ce que fait Mme Odile Riondet chaque mercredi à la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon. Aidée par l'Agence de l'informatique (AD I), elle observe les rapports de groupes d'enfants de 6 à 12 ans avec les machines.

QUOI ? LA POTERIE, LA VANNERIE, LE BINIOU AUTHENTIQUE, ÇA NE T'INTÉRESSE PAS ?!!!

ESSAYE DE COMPRENDRE PAPA !

PLANTU

Dessin de PLANTU.

Personnage

Ordinateur en mousse et en or, androïde criminel, calculatrice à pattes : à travers histoires et dessins, la maîtrise est d'abord imaginaire, empruntant largement aux contes traditionnels comme à la télévision. C'est sans doute cette facilité à faire de l'ordinateur un personnage de récit qui sous-tend l'étrange familiarité des enfants avec l'informatique. *« L'ordinateur ne devient qu'une variante du gangster, de l'esclave, du bon héros, du lutin, du jouet qui s'anime la nuit ou de l'animal qui parle. Il devient de ces êtres hybrides, plus savant que les enfants, mais plus fragile, dont la seule réalité est de répondre à leurs besoins »*, note Mme Riondet.

Même lorsque le savoir vient remplacer les constructions imaginaires, cette relation affective demeure. Les jeunes du Centre mondial, à Paris, parlent volontiers de leur micro comme d'un « copain », tissent avec lui des relations privilégiées, exclusives, à l'abri de la famille ou de l'école. On comprendd mieux ainsi l'utilisation de l'informatique dans certains cas d'échec scolaire : le rapport à la machine permet de dépasser le blocage de la relation élève-profeseur.

« Il est impossible de généraliser de telles expériences, commente prudemment Mme Riondet. *Pour d'autres enfants, l'enseignement assisté par ordinateur débouche sur d'autres blocages parce qu'ils rejettent la logique de l'organigramme. On ne peut pas réduire, comme on le fait trop souvent, l'initiation à l'informatique à la pratique de la programmation. L'ordinateur peut être aussi un instrument de création graphique ou musicale. Si l'on veut faire de l'informatique un outil de formation, un outil réellement démocratique, il ne faut pas limiter* a priori *les rapports de l'enfant et de la machine, il faut explorer tous les domaines de l'interactivité »*.

CECILE COLLAS et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Prochain article :

« CHERCHE GRANDE PERSONNE POUR JOUER »

par PHILIPPE BERNARD.

★ Dans notre série d'articles intitulée *Place aux enfants* nous avons déjà publié les articles suivants :
— « *Les petites personnes* », par Robert Solé (*Le Monde* du 2 août) ;
— « *Villes-prisons, villes rêvées* », par Olivier Schmitt, (3 août) ;
— « *Des z'hètres loin de la ZUP* », par Roger Cans (3 août) ;
— « *Où qu'elle est la télé ?* » par Jean-François Lacan (4 août) ;
— « *Les bons points de l'instit'* », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;
— « *Fiers citoyens de Schiltigheim* », par Daniel Schneidermann (7 août) ;
— « *Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé* », par Charles Vial (7 août) ;
— « *Michaël Jackson plutôt que Dorothée* », par Françoise Tenier (9 août) ;
— « *Le cinéma bouscule le théâtre* », par Bernard Raffalli (10 août).

Le baccalauréat 1984

La proportion de reçus est en baisse dans les séries générales et en hausse dans les séries techniques

Le ministre de l'éducation nationale a rendu publics, jeudi 9 août, les résultats du baccalauréat 1984. Dans un communiqué, M. Jean-Pierre Chevènement a souligné que *« 250000 candidats ont été reçus, soit 2,2 % de plus qu'en 1983, ce qui représente un taux de réussite de 63 % »*. Dans le même communiqué, le ministre *« insiste »* sur la progression des résultats au baccalauréat de technicien, *« avec un taux d'admission de 59,7 %, supérieur à celui de 1983 (57,9 %) »*.

Le nouvel occupant de la rue de Grenelle semble apprécier les statistiques. Il est étonnant qu'il se contente de ces seuls chiffres qui masquent une réalité bien différente. Il y a, certes, 5281 bacheliers de plus en 1984 qu'en 1983, mais il y avait aussi cette année... 11 459 candidats de plus. Résultat : le taux de réussite global est légèrement inférieur cette année (63 % contre 63,5 % en 1983 et 64,9 % en 1982).

M. Chevènement explique que le nombre de titulaires d'un baccalauréat de technicien augmente sensiblement. Cette constatation implique mathématiquement que le pourcentage de lauréats du baccalauréat général a diminué. Malgré une progression du nombre des candidats il y a eu moins d'admis. Le taux global d'admission est de 64,6 % au lieu de 66,2 % l'an dernier.

Les pourcentages varient selon les séries. On constate cette année une baisse du taux d'admission dans la série C (mathématiques et sciences physiques) et, surtout, la série B (économique et sociale), qui enregistre même une forte diminution : 58,2 % d'admis au lieu de 63,9 % en 1983.

Au-delà des satisfactions de façade, la cuvée 1984 du baccalauréat se caractérise par un taux d'échec supérieur aux trois années précédentes. Cette situation devrait inquiéter le nouveau responsable de l'éducation nationale, car elle ne peut s'expliquer que par deux hypothèses, toutes deux révélatrices d'un mauvais fonctionnement du système éducatif.

Première hypothèse, la plus facile, la plus souvent avancée par les nostalgiques : le niveau baisse. En ce cas, ce ne seraient pas seulement les élèves qui seraient en accusation mais l'éducation — l'école, le collège et le lycée — qui les aurait peu ou mal formés. Deuxième hypothèse : les épreuves sont de plus en plus difficiles. Cette éventualité n'est pas à rejeter *à priori*. Des recteurs remarquent, avec quelques professeurs, que les sujets de mathématiques ou de physique deviennent au fil des années plus ardus.

Un historien se demandait il y a quelques semaines *« combien de Français seraient capables de rédiger un devoir sur la crise du pétrole et ses conséquences »*. Là encore, le ministre doit veiller à ce que le baccalauréat ne se transforme pas en examen-sanction pour quelques enseignants en mal de sélection.

SERGE BOLLOCH.

LES RÉSULTATS

Toutes séries confondues, 397 500 candidats se sont présentés ; 250 400 ont été reçus, soit 63 %.

● **Baccalauréats d'enseignement général**

— *Série A* (philosophie - lettres) : 45 703 admis sur 70 106 présentés, soit 65,2 % (64,9 % en 1983) ;

— *Série B* (économique et sociale) : 35 607 admis sur 61 265 présentés, soit 58,2 % (63,9 % en 1983) ;

— *Série C* (mathématiques et sciences physiques) : 34 563 admis sur 47 007 présentés, soit 73,5 % (75,5 % en 1983) ;

— *Série D* (mathématiques et sciences de la nature) : 46 233 admis sur 72 964 présentés, soit 63,4 % (64,4 % en 1983) ;

— *Série D'* (sciences agronomiques et techniques) : 1 299 admis sur 2 006 présentés, soit 64 8 % (62,2 % en 1983) ;

— *Série E* (mathématiques et techniques) : 6 629 admis sur 9 676 présentés, soit 68,5 % (65,6 % en 1983).

Total : 170 034 admis sur 263 024 présentés, soit 64,6 % (66,2 % en 1983).

● **Baccalauréats de technicien**

— *Série F*, secteur industriel (séries F 1 à F 7 et F 9, F 10) : 28 009 admis sur 41 740 présentés, soit 67,1 % (57,9 % en 1983).

— *Série F 8* (sciences medico-sociales) : 7 612 admis sur 11 169 présentés, soit 64 % en 1983) ;

— *Séries F 11 et F 11'* (musique et danse) : 362 admis sur 390, soit 92,8 % (90,5 % en 1983) ;

— *Séries G 1, G 2 et G 3* (secteur économique) : 43 068 admis sur 79 387 présentés, soit 54,3 % (56,8 % en 1983) ;

— *Série H* (informatique) : 1 182 admis sur 1 638 présentés, soit 72,2 % (61 % en 1983).

Total : 80 233 admis sur 134 324 présentés, soit 59,7 % (57,9 % en 1983).

REPORT DE TIR A CAP CANAVERAL

Le lancement des trois satellites d'observation solaire que la NASA devait mettre en orbite le 9 août, a été annulé quelques heures seulement avant le tir en raison de la panne d'un ordinateur ouest-allemand nécessaire à l'expérience. Selon la NASA, qui a la charge de ce projet de 78 millions de dollars destiné à l'étude du vent solaire (*le Monde* du 9 août), aucune nouvelle date de tir n'a encore été retenue pour le lancement de ces satellites américain, britannique et allemand.

Paris-vélo

(Suite de la première page.)

Enfin, en classant comme espace vert inconstructible (comme compensation aux constructions de la ZAC Champerret) le morceau de tranchée qui devait être bétonné par la RATP. Et cela, dit le texte approuvé par le conseil de Paris, *« dans le cadre de la liaison Bastille-bois de Vincennes »*.

Pour rendre la coulée totalement crédible, M. Jacques Chirac devra faire un pas de plus. Il lui faudra convaincre son ami politique, M. Pierre-André Vivien, maire de Saint-Mandé, de bien vouloir laisser sortir la piste sur sa commune pour qu'elle y débouche directement dans le bois de Vincennes.

Tout cela est encore lointain, imprécis et sujet à bien des traverses. Les cyclistes parisiens sont d'autant plus sceptiques qu'ils peuvent énumérer la liste des occasions manquées. Certains itinéraires, pourtant faciles à aménager, ont été oubliés par des services de la voirie qui manifestement ne prennent pas les vélocipédistes au sérieux. Pas le moindre ruban sur les vastes espaces de l'avenue Foch pour gagner le bois de Boulogne. Rien de prévu dans l'élargissement et le remodelage complet des 1 800 mètres de la rue de Flandres. Rien non plus le long de la Seine dans les futurs jardins de Bercy. Et encore rien dans le projet de voie piétonne qui fait l'originalité du projet Manin-Jaurès, entre les Buttes-Chaumont et le parc de La Villette.

Restent, bien sûr, les fameux « couloirs de courtoisie » créés à la demande du maire de Paris en 1982. Ces bandes, marquées de vert, dans lesquelles les cyclistes ont seulement priorité de passage, suivent les grandes artères du centre sur 37 kilomètres. Leur longueur devait être portée à 60 kilomètres. Certains les ont appelés méchamment les « couloirs de la mort ». D'abord, parce qu'ils sont discontinus et, sur certaines portions, pris en sandwich entre les couloirs de bus et la circulation automobile. Ensuite, parce que sur le quart de leur longueur, ils sont, le plus souvent, occupés par des voitures en stationnement illicite.

Pourtant, selon une enquête menée par la voirie, le nombre des accidents de deux-roues n'est, sur ces itinéraires, ni plus ni moins élevé qu'autrefois. En revanche, le nombre des cyclistes qui empruntent les couloirs — en moyenne un toutes les trois minutes — augmente de 5 % par an, alors que la circulation des cyclomotoristes diminue.

Bleu de France

Il n'empêche que l'expérience est considérée comme non concluante et que la Ville a décidé de s'en tenir là. On continuera à entretenir les « couloirs de courtoisie », notamment parce qu'il coûterait plus cher de les effacer que de les conserver en l'état. Maigre consolation

Même s'ils parviennent à s'insinuer dans le flot automobile, les cyclistes parisiens ne savent où garer leurs bécanes. En juin 1982, le conseil de Paris a donc voté un programme de parkings pour installer sur les trottoirs devant certains lycées, collèges, grands magasins et services publics, deux mille poteaux métalliques permettant d'accoter et d'amarrer des deux-roues. Six cent vingt d'entre eux ont été placés devant une dizaine d'établissements scolaires du quartier Latin.

Après enquête, 90 % des utilisateurs sont satisfaits de cette initiative. Mais la commission du mobilier urbain n'a pas encore donné son feu vert. Il est vrai que ces poteaux et ces barres métalliques ajoutent à l'encombrement des trottoirs et qu'ils n'améliorent pas l'esthétique de la capitale. Le programme des parkings pour les vélos ne coûte pas cher (1,7 million de francs jusqu'à présent, payés pour moitié par la région Ile-de-France), mais il a pris déjà un an de retard. Il ne sera fini qu'en 1986 et il reste fort modeste. Au cours de la même période, on aura créé davantage de places de stationnement pour les automobiles que pour les deux-roues.

Pourtant, on estime que les Parisiens possèdent cent cinquante mille bicyclettes. Ils les utiliseraient probablement davantage si la municipalité appliquait enfin une politique cohérente d'aménagement des voies et des stationnements. Ce n'est pas le cas. Le maire de Paris, qui a montré de l'intérêt pour les cyclistes, ne devrait pourtant pas rester insensible à leurs souhaits. Ne lui a-t-on pas offert récemment — et en grande pompe, naturellement — une superbe bicyclette bleu de France ?

MARC AMBROISE-RENDU.

La folie ordinaire du cycliste

Ecartons d'emblée le *« Il faut être fou pour rouler à vélo dans Paris »*. On peut, en effet, retourner cette remarque apitoyée aux automobilistes qui piaffent dans les embouteillages ou cherchent une place de stationnement, aux voyageurs d'autobus qui attendent indéfiniment dans les abribus et aux voyageurs qui se risquent dans le métro après dix heures du soir. Les cyclistes qui roulent quotidiennement dans la capitale le savent : leur seul handicap est d'être terriblement minoritaires par rapport aux autres utilisateurs de la chaussée. Le cycliste, quoi qu'il fasse, a toujours l'impression d'être dans son tort : il encombre. Ce qui est un comble lorsqu'on s'avise de l'espace de bitume qui lui est nécessaire.

Gare aux gaz

La plus grande gêne pour le cycliste, ce sont les gaz d'échappement. Passe encore de zigzaguer entre des files de véhicules, de finasser dans les bouchons et, parfois, de mettre pied à terre ou d'emprunter le trottoir. Ce serait plutôt là l'un des plaisirs du vélo : jouer les passe-partout. Non, le vrai problème se pose lors des « ralentissements » ou aux feux de croisement qui obligent à poser un pied à terre pour rester prêt à redémarrer. Gare au cycliste s'il se trouve derrière un diesel ou sur le côté gauche d'un bus : au feu vert, c'est un véritable écran de fumée noire qu'il lui faut franchir au moment précis où il doit fournir le maximum d'effort et respirer à pleins poumons. Pourquoi les poids lourds européens n'ont-ils pas un pot d'échappement dirigé vers le ciel, comme les semi-remorques américains ? Les cyclistes parisiens, mais aussi les deux-roues et les piétons, auraient-ils des poumons insensibles à la pollution ?

Et le danger ? Au dire de ceux qui appréhendent la bicyclette en ville, le risque d'accident serait l'élément le plus dissuasif. La réponse est que le moyen de transport le plus dangereux est le deux-roues à moteur, à cause de sa vitesse. On oblige les motards à porter un casque, pas les cyclistes. L'expérience quotidienne prouve d'ailleurs que, dans une circulation urbaine assez dense, ce sont les quatre-roues (et plus) qui se méfient des deux-roues. On sent même de la part des automobilistes une certaine compassion pour le vélocipédiste qui, au feu vert, appuie sur les pédales.

Restent deux points qui ne sont toujours pas réglés à Paris : la circulation sur pistes réservées et le stationnement. Les « couloirs de courtoisie » n'ont manifestement pas été conçus par des praticiens du vélo : tantôt, ils suivent le trottoir et sont encombrés par les véhicules en stationnement ; tantôt ils sont placés entre les couloirs réservés aux bus et le flot des voitures.

Les cyclistes parisiens roulent donc où ils peuvent : dans les corridors réservés aux bus, qui sont ainsi devenus les véritables pistes cyclables, et le long des trottoirs lorsqu'il n'y a pas de voies réservées. Même le dimanche, s'aventurer sur une piste verte reste une aventure.

Quelques anneaux discrets

Le stationnement, enfin. Un vélo, ça ne tient pas de place, mais ça chute et ça se vole très facilement. Le cycliste cherche donc le poteau, la grille, voire le tuyau de descente qui lui permettront d'appuyer et d'attacher son engin. On notera, à cet égard, que l'entrée dans nombre de ministères, d'administrations et de cours d'immeubles privés est interdite aux bicyclettes. Les propriétaires de celles-ci souhaiteraient donc trouver, de-ci, delà, quelques anneaux discrets auxquels les attacher. Est-ce trop demander ? Après tout, les cyclistes ont le droit d'utiliser la voie publique comme tout le monde. Mais ils ont l'avantage sur bien d'autres de ne pas encombrer les chaussées, de rouler silencieusement, de ne pas polluer, de ne pas gaspiller l'énergie. Ces services rendus à la collectivité ne valent-ils pas un geste de reconnaissance allant au-delà de la courtoisie ? Et des équipements un peu plus utiles qu'un simple trait de peinture sur du bitume ?

ROGER CANS.



Le Monde

culture

CINÉMA

LE XXXVII[e] FESTIVAL DE LOCARNO

Hommage à l'Italie et à la Pologne

Il n'y a plus aujourd'hui de commune mesure entre les festivals dits de catégorie A (par la Fédération internationale des associations de producteurs de films – FIAPF) et les festivals dits de la catégorie B. Depuis les désordres de Cannes en 1968, l'éclatement de Venise à partir de 1969, les festivals de catégorie A sont devenus d'énormes machines à broyer du film. Cannes a su très rapidement s'ajuster, Venise a dû prendre son temps. Locarno, dans le Tessin, et San Sebastian, au Pays basque, ont rétrogradé en catégorie B et sont devenus davantage des aventures locales, à charge pour chacun de trouver le juste milieu.

Après un départ difficile, il y a deux ans, sous la nouvelle direction de David Streiff, ancien critique d'art (le jury, conduit par Jerzy Skolimowski et Daniel Toscan du Plantier, fit grève et refusa de décerner des prix pour cause de médiocrité), Locarno a acquis son second douffle et a su rétablir la complicité avec la profession, indispensable pour obtenir de bons films. Le festival devient la rampe de lancement pour certaines œuvres importantes de la saison qui commence. On verra ainsi hors compétition, sur la Piazza Grande, le soir aux étoiles, les gros morceaux de Berlin et Cannes, *Paris Texas* de Wim Wanders, *Love Streams* de John Cassavetes, *Sous le volcan* de John Huston. *Les Nuits de la pleine lune*, le nouveau Rohmer, aurait dû avoir sa première mondiale dans la petite cité tessinoise, s'il n'avait pas été retenu pour la Nostra de Venise avec le Resnais, le Rivette et le Rouch.

« *Pourtant,* nous explique David Streiff, *les Italiens viendront nombreux suivre la rétrospective consacrée à la firme Lux dont vingt et un films, réalisés dans les années 30, 40 et 50, seront projetés. Parmi eux l'inimitable* Couronne de fer *d'Alessandro Blasetti,* le Bandit *d'Alberto Lattuada,* Riz amer *de Giuseppe de Santis,* le Cavalier mystérieux *de Riccardo Freda. On pourra voir dans son intégralité la tétralogie du cinéaste polonais Kazimierz Kutz sur l'histoire de la Silésie des soixante dernières années,* le Sel de la terre *(1969),* les Perles de la couronne *(1972),* les Graines de chapelet *(1980) et* Je veillerai *(1984), inédit. Toujours hors concours, sera projeté le dernier film de Daniel Schmid,* Il bacio de Tosca *(le* Baiser de Tosca*). Le cinéaste a été filmer à Milan une maison de retraite fondée par Verdi pour les chanteurs et les musiciens sans argent. Il y a parmi eux des vedettes des années 20. Ils sont en représentation continuelle. Ils ont vécu et continuent à vivre avec la musique.* »

La compétition proprement dite se tient à la Morettina, une école transformée en cinéma pour la circonstance. Ici l'amour du cinéma coule à flot, le film devient l'objet auquel les spectateurs, surtout jeunes, s'identifient totalement. L'accent est toujours mis sur des œuvres de nouveaux auteurs. Treize films ont été retenus pour la compétition, dont deux français, *l'Etat de crise*, dû à un jeune Iranien de Paris, Mamad Haghighat, et *le Roi de la Chine* de Fabrice Cazeneuve, et deux brésiliens, *Nuits du sertao* de Carlos Alberto Prates Correia et *Nous ne fûmes jamais si heureux* de Murilo Salles, ce dernier très remarqué à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs. Une publication spéciale accompagnera la rétrospective italienne.

Locarno, troisième en date des grands festivals, né après Venise et Cannes, mais avant Berlin, Moscou et tutti quanti, a su garder la dimension humaine tout en restant près de l'actualité et du cinéma en train de se faire. Ses dernières rétrospectives, notamment celles consacrées à Ozu et Maruse, ont fait date. Pour la Suisse, et à l'échelle helvétique, Locarno, c'est l'événement majeur de l'année. Mais on y accourt du monde entier. Et chaque fois, au Grand Hôtel, on relit avec émotion la plaque commémorant le traité signé en ces mêmes lieux, en 1925 par la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne de l'époque pour garantir la paix dans le monde ! On n'efface pas de tels souvenirs.

LOUIS MARCORELLES.

★ Festival de Locarno, 10-19 août. Tél. (93) 31-02-32.

« LISTE NOIRE », d'Alain Bonnot

Les dés pipés

Il est toujours un peu risqué de greffer un bon vieux policier sur un film à thèse, même en chargeant une comédienne chevronnée comme Annie Girardot, de retour sur les écrans après trois ans d'absence, de donner le *la* qui unifiera tous ces éléments disparates. La liaison ne se fait pas, elle ne pouvait pas se faire, malgré les efforts de tout un chacun.

Nathalie (Sandrine Dumas), fille unique d'un couple de garagistes (Annie Girardot et Paul Crauchet), a fui depuis six mois la chaleur du foyer pour s'acoquiner avec une bande de loubards. La mère ne veut plus entendre parler d'elle jusqu'au jour où la police l'avertit qu'elle participe avec deux garçons à l'attaque d'une banque. Les trois complices ont été mis sur le coup par des truands qui les utilisent comme des pigeons pour détourner l'attention de la police et effectuer leur propre magouille. Ils n'hésitent pas à les donner aux flics, le moment venu, par un coup de téléphone anonyme.

Ce récit à deux temps va devenir la confrontation de deux morales, celle des gangsters qui ont exploité les trois adolescents – un des garçons et Nathalie vont périr, – celle de la mère éplorée promue au rôle de Némésis, et qui n'aura de cesse de supprimer les bandits. La police, aux premières loges du début à la fin en la personne d'un commissaire trop laxiste, laisse faire. Un juge apparaît *in fine* qui remet les choses en place : on ne doit pas rendre soi-même la justice. L'image se fige sur Annie Girardot, perplexe.

Mais les dés sont pipés. Comment contenir le tempérament de l'actrice, comment résister à la tentation, dès que l'occasion se présente, de la placer au centre de l'écran avec son visage ravagé de douleur ? L'action se déplace, on nous demande de nous identifier à un personnage devenu exemplaire, sorte de superwoman qui traque ses victimes avec le métier et la froideur calculée d'un Scarface. Le mythe détruit la thèse, efface toute ambiguïté.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

EXPOSITIONS

A L'ABBAYE DE BEAULIEU-EN-ROUERGUE

Le blanc de Jean-Jacques Saignes

Rien ne pouvait mieux s'accorder avec l'austère vacuité de l'église abbatiale de Beaulieu-en-Rouergue que la peinture de Jean-Jacques Saignes. Avec cette blanche invasion, la cistercienne « esthétique du dépouillement » chère à Bernard de Clairvaux retrouve toute sa rigueur.

Pour une saison, Geneviève Bonnefoi a donné carte blanche (le mot s'impose) à un peintre déjà familier des lieux, inclassable, se situant *nolens volens* à l'écart des mouvements et des tendances. Dès le premier contact, au printemps 1973, la responsable du Centre d'art contemporain lui avait fait confiance et lui avait procuré, à l'abbaye, un lieu d'asile où il pourrait se remettre au travail... En même temps, à Paris, la galerie Regards se préparait à le révéler à un petit nombre d'élus.

Cette fois, c'est un douloureux parcours accompli en vingt-cinq ans qui se déploie sur les murs de la nef et des salles d'exposition : une centaine d'œuvres et quelques livres ou manuscrits d'« écriture vocale ». Jean-Jacques Saignes ne triche jamais. Chaque étape d'une existence difficile et fugueuse à la poursuite du « lieu » et de la « formule » a laissé des traces impalpables et durables de ses accès d'angoisse et de révolte. Il lui a fallu mener une dure lutte sur tous les plans avant de « *porter en plein jour les surprises de l'obscurité* » (Gaspard). Voici des toiles rescapées de la période sombre, par exemple celle de 1956 où il est permis d'imaginer des nuages, des montagnes...

Quatre ans plus tard, *l'Ombre d'Hiroshima* (ce titre est une exception chez notre peintre qui s'abstient d'ordinaire d'étiqueter des œuvres où est noté l'inexprimable) s'efface graduellement devant l'irruption de la lumière.

Peu à peu, « *l'aube dissout les monstres* » et blanchit de proche en proche des surfaces « *où des formes fugitives apparaissent pourtant, sortes de fantômes ou de tourbillons, dans lesquelles la matière se fait de plus en plus légère, la couleur de plus en plus pâle* », dit Geneviève Bonnefoi, qui écrira ailleurs dans sa monographie, collection de Beaulieu, qu'« *il peint le fil de sa pensée* ». On dirait que le sang qui circule à fleur de peau sous cette chair vive transparaît en veinules bleuâtres, verdâtres, et parfois rosées, affleure dans les toiles des années 1972-1973.

Mais, à mesure que le forage intérieur va s'approfondissant, seul le blanc apparemment triomphe dans des toiles qui ne marchandent pas l'espace, le blanc sous ces voûtes en parfaite harmonie avec l'éclat du jour diffusé à travers les vitrages blancs qu'avait prescrits le chapitre de l'abbaye au douzième siècle.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue. Ginals, 82330 Varen-Lexos.

ANIMATION

Culturoute

L'autoroute n'est plus seulement un moyen de communication. Depuis mars 1983, l'opération « mieux vivre la route », réalisée conjointement par le ministère des transports et celui de la culture permet aux touristes français et étrangers de découvrir qu'elle est aussi un espace de création, un lieu de détente et de découverte.

La famille Bombiquet s'installe dans l'habitacle sacro-saint capitonné de skaï. Un coussin pour madame, un appuie-tête pour monsieur. Les enfants sont à l'arrière, le petit dernier mollement allongé dans un couffin. Cette année, après le mont Ventoux, les châteaux de la Loire et le plateau de Millevaches, la famille Bombiquet part en vacances sur les autoroutes.

« *Ah !* fait M[me] Bombiquet, *l'autoroute ressemble à un long serpent de bitume rampant dans la campagne verdoyante !* »

Froncement des sourcils et moue dubitative de monsieur.

« *L'autoroute est un merveilleux livre d'images sur la géographie et l'histoire de France,* réplique-t-il. *Par extension, c'est un instrument privilégié d'échanges pour les hommes, les biens, les idées, les informations. Bref, pour la culture.* »

Silence admiratif.

« *Nous allons écouter* Carmen, reprend Marcel Bombiquet, *dans un théâtre de verdure entouré de cyprès et de lavande à l'aire de Morières, entre les sorties Avignon-Nord et Avignon-Sud. Mais aussi visiter l'archéodrome de Beaune-Tailly qui nous permettra de connaître enfin les dessous de la bataille d'Alésia.* »

Sourire méphistophélique de M[me] Bombiquet.

« *Et les enfants ?*

– *C'est prévu. Nous allons faire une halte sur la A 10 où, en plein air, est installé un salon de lecture de bandes dessinées. Et, pour Nicolas, nous visiterons le musée de l'automobile sur la A 8.* »

Sourire plein d'amertume de M[me] Bombiquet.

« *Et moi,* dit-elle, *personne ne pense à moi !*

– *Mais si, mais si !* (excédé). *Nous allons nous arrêter pour te permettre d'en savoir davantage sur « les racines du temps aux sources de nos villages ». Tu vas pouvoir aussi visiter un village catalan et acheter quelques poteries folkloriques. Enfin, tout au long des 6 000 kilomètres que nous allons parcourir, je m'arrêterai afin que tu admires les sculptures que certains artistes contemporains ont semées sur notre passage. J'attire d'ores et déjà ton attention sur la première, un hommage à « l'ouvrier constructeur » du célèbre Belmondo...* »

Silence consterné de M[me] Bombiquet qui ne connaît que le héros des *Morfalous* et qui ne comprend pas ce qu'il vient faire sur l'autoroute.

M. Bombiquet allume une cigarette. Il pense. « *Le progrès est une chose admirable. L'autoroute devient un musée, une salle de concert, un champ d'investigation historique.* « Faire » le plein de connaissances le » temps de faire le plein de » super », *disait le programme autoroute-animation été 1984 édité par le ministère des transports.* »

C. DE BARONCELLI.

★ Un document d'information, édité par le ministère des transports, est disponible dans les stations-services de l'autoroute, les bureaux de tourisme et au centre de renseignements autoroutiers, 3, rue Edmond-Valentin, 75007 Paris.

MUSIQUE

A L'ORANGERIE DE SCEAUX

Koitscho Atanassov et David Selig

Suite à l'exposition « Une girafe pour le roi », qui s'est tenue jusqu'à la mi-juillet, les murs intérieurs de l'orangerie du château de Sceaux sont encore décorés de dessins en tout genre de ces animaux au long coups et aux pattes grêles qui, depuis des siècles, n'ont cessé de stimuler l'imagination des hommes et des femmes d'Occident. Las ! L'exposition est finie, mais depuis le 21 juillet, jusqu'au 7 octobre, le Festival de musique la remplace. Après la disparition d'Alfred Loewenguth, qui en était depuis quinze ans l'animateur infatigable, il survit à son fondateur. On peut souhaiter qu'il se poursuive et ne cesse de se renouveler.

La programmation, cet été, s'articule autour de plusieurs thèmes : l'intégrale des sonates pour piano de Beethoven en dix concerts que se partagent neuf pianistes, toute la musique de chambre de Fauré en sept concerts, une petite anthologie de la clarinette, à quoi il faut ajouter une multitude de concerts hors thème pour arriver au nombre total de trente-cinq manifestations qui ont lieu, sauf exception, le samedi à 17 h 30 et le dimanche à 11 heures et 17 h 30 (1).

Premier clarinettiste invité, Koitscho Atanassov, d'origine bulgare mais fixé en France depuis trois ans, avait choisi pour son récital du 4 août trois grandes pièces du répertoire avec piano : les *Fantasiestücke* de Schumann, la deuxième sonate de Brahms et le *Grand duo concertant* de Weber. Mais il y a ajouté, outre l'*Arlequin* pour clarinette seule, de Louis Cahuzac, un *Allegro de concert*, de Lubomir Pipkov (1904-1974), l'un des compositeurs bulgares les plus connus dans son pays, qui puisait son inspiration dans la musique populaire et dans ces rythmes aux divisions irrégulières dont Bartok a souvent tiré parti. Cette partition aux arêtes vives, sans obscurités de langage, met bien en valeur la qualité d'expression et de virtuosité du soliste (le piano joue une réduction d'orchestre) et sait ménager l'intérêt jusqu'au bout par des changements de climat.

De Schumann et de Brahms, Koitscho Atanassov et son partenaire, le pianiste David Selig, ont donné une interprétation plus épurée qu'intense, toujours lisible en tout cas et sans fausse profondeur. C'est là sans doute une question de tempérament car ces qualités ont fait du *Grand Duo* de Weber le point culminant du concert. Un peu trop réservé jusque-là, David Selig s'est soudainement animé et la clarté de son toucher servait merveilleusement cette musique nerveuse et brillante au meilleur sens du terme. On sait par ailleurs à que, point la rare connaissance qu'il avait des ressources de la clarinette a stimulé l'imagination de Weber, lui dictant des pages comme celle-là où, par le biais de l'écriture et de la virtuosité, il semble projeter l'instrument au-delà de ses limites habituelles.

Pour rendre tout cela et dépasser le simple brio, il faut posséder une rare maîtrise et une longue familiarité avec l'œuvre que les clarinettistes ont trop tendance à classer injustement parmi les morceaux de concours. Visiblement Koitscho Atanassov s'en fait une idée plus haute et cette musique le lui rend bien, car elle fait valoir les nombreuses facettes d'un talent assez exceptionnel.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Renseignements : Tél. : (1) 660-07-79.

LA CRISE DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LORRAINE

Des explications de M. Akoka

L'Orchestre philharmonique de Lorraine a été mis en réglement judiciaire fin juillet après avoir déposé son bilan. La direction de la musique et de la danse du ministère de la culture a désapprouvé cette décision « *prise sans consultation du conseil d'administration* ». De son côté, M. Gérard Akoka, ex-chef de l'orchestre, est sorti de « *l'obligation de réserve* » à laquelle « *il se sentait tenu* ». Il considère, en effet, qu'il a « *servi de bouc émissaire* ».

Nommé directeur musical au début de la saison 1983-1984, M. Akoka avait dû quitter ses fonctions après une période d'essai marquée par de sérieux conflits avec ses musiciens (*le Monde* du 3 mars). Mais, « *les problèmes de l'Orchestre philharmonique de Lorraine n'ont pas commencé avec mon arrivée*, nous a-t-il dit. *Ils tiennent en grande partie à la différence de statut des musiciens : instrumentistes de l'ex-orchestre ORTF de Strasbourg, musiciens régionaux, musiciens municipaux et professeurs et chargés de cours au conservatoire de région. Ces différences de niveau et de formation musicale pèsent très lourd sur la qualité technique instrumentale* ».

Gérard Akoka dénonce, d'autre part, les abus d'emploi du temps : « *Certains musiciens refusent de répéter plus d'une après-midi par semaine et de travailler le dimanche alors que le jour de repos officiel est le lundi. De plus, il faut respecter les horaires des professeurs et des chargés de cours. Comment travailler dans de telles conditions ?* »

M. Akoka récuse d'autre part, l'accusation selon laquelle il aurait mené une politique dispendieuse. « *J'ai obtenu par quatre fois le prêt d'un chœur de 250 personnes ainsi que de lieux prestigieux. Ainsi le coût des grandes opérations n'a jamais excédé celui des concerts traditionnels.* » D'ailleurs, précise M. Akoka, « *la gestion financière ne ressort pas des attributions du directeur artistique mais de celles du secrétaire général adjoint aux affaires culturelles de la mairie et du trésorier de l'association de l'orchestre* ».

Rappelons que M. Jacques Houtmann avait été nommé le 28 juin dernier directeur artistique pour occuper le poste laissé vacant par M. Akoka le 1[er] septembre prochain.

■ FESTIVAL DE MARCIAC. – Du 10 au 12 août, le saxophoniste Guy Laffite accueille à Marciac (Gers) Harry Edison, Buddy Tate, Johnny Griffin et La Velle. Une certaine idée de la musique assortie d'un art de vivre.

■ ORCHESTRE FRANÇAIS DE JEUNES. – Cent dix jeunes musiciens des écoles de musique et conservatoires de France participent, depuis le 27 juillet à Arc-et-Sénans (Doubs), à la troisième session de l'Orchestre français des jeunes. Du 12 au 21 août, ils font une tournée en France et en Suisse sous la direction d'Emmanuel Krivine. Des concerts seront donnés le 12 août à Honfleur (Calvados), le 14 à Dôle (Jura), le 16 à Sion (Suisse), le 18 à Grasse (Alpes-Maritimes), le 21 août à Orange (Vaucluse). Ce dernier concert sera retransmis en différé par TF 1.

SPECTACLES

théâtre

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.
GAITE MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche (dern.).
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous !
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magré.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.
GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Lauréat du concours.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 15, Folies étrangères d'Offenbach.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) 22 h 30 : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30, le Roi-Cerf.

Les concerts

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Telemann, Vivaldi, Bach...).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Jazz Group de Bretagne.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), à 22 h : P. Urbina et Guarapo Latino.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ted Curson Quartet.
PHIL'ONE 776-44-26, à 22 h 30 : 6th Continent.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(549-14-83)

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. H. Soudant (Beethoven, Mozart).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : L. Lohmann (Guilain, Bach, Ballif).
Station Auber/RER, 16 h 30 : Ensemble de cuivres L. Caponillez (Susato, Beeler, Mozart...).

En région parisienne

Festival musiques jeunes 94 « Eté Show » : Valenton, Parc de la Libération de 20 h à 22 h : Miss Kong ; les Complices ; Pigalle.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, hommage à G. Morlay : le Plaisir, de Max Ophüls ; 19 h, cinéma japonais : Amour, soleil et gangsters, de T. Ishii ; 21 h, l'Amour en première page, de T. Garnett.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Sea Lion, de R.V. Lee ; 17 h, cinéma japonais : la Victoire des femmes, de K. Mizoguchi ; 19 h, Woody Allen number one.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES AVENTURIERS DE LA SIERRA LEONE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44).
CARMEN (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).
LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Ritz, 18e (606-58-60).
LE GANG DES BMX (Aus., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LES GUERRIERS DU BRONX No 2 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
HERCULE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A.,) Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).
LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
MISSION FINALE (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).
PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 10 août

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
RÈGLEMENT DE COMPTES (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SHOCKING ASIA (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).
SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST DANS LA POCHE, film américain de Daniel Mann, v.o. : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : UGC Rotonde Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC, Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).
DORTOIR DES GRANDES (**), film français de Pierre Unia : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 19e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
HISTOIRE D'O (chapitre II) (**), film français d'Eric Rochat : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Le Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LISTE NOIRE, film français d'Alain Bonnot : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
SIÈGE (**), film américain de Paul Donovan et Maura O'Connell, v.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA TRICHE, film français de Yannick Bellon : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
METROPOLIS, de Fritz Lang (all., réédition), v.o. : Saint-Germain Huchette 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
ULTIME VIOLENCE (*), film américain de Sam Firstenberg, v.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).
ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
LE CHAÎNON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS ((A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).
EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).
FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
HOULIGANS (VIOLENCES SUR LA VILLE) (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 9e (606-34-25).
IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Epée de bois, 5e (337-57-47), Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
LOLITA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
MEAN STREET (A.*, v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47), Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
OSCAR (Fr.) : Forum O. Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
PARIS VU PAR (1964) (F.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19.
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33—88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (559-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (536-10-96).
LE VOYEUR (Angl., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).
ZÉRO DE CONDUITE (F.) : Denfert, 14e (321-41-01).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Pauline à la plage.
ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), la Collectionneuse.
FANTASTIQUE, FICTION (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), : Hurlements ; (**) ; Salo ou les 120 journées de Sodome (**) : L'Exorciste (**) : Pulsions (**) ; Au-delà du réel (*).
LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), O toi ma charmante.
HITCHCOCK (v.o.), Action rive gauche, 5e (329-44-40), les Oiseaux.
HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.), Le club de l'étoile, 17e (380-42-05), Les 39 Marches.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30), Passage to Marseille.
MARX BROTHERS (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07), Un jour aux courses.
LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89), Et tournent les chevaux de bois.
QUINZAINE B. BLIER Cinéma présent, 19e (203-02-55), Notre histoire.
L'ÉTÉ DES STARS : AL PACINO (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61), l'Epouvantail ; Avec les compliments de l'auteur ; Panique à Needle Park.
OTTO PREMINGER (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.
LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), Reporters ; San Clemente ; Faits divers ; Numéro zéro ; les Années déclic.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.
CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.
LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 45.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h 15.
L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 45.
L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h 30.
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang.-A. ; v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 30.
LE LÉZARD NOIR (Jap. v.o.) : 7e Art-Beaubourg, 4e (278-34-15), 0 h 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
MISTER ARKADIN (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
POSSESSION (**) (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), 23 h 40.
SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 20.
SCARFACE (*) (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 19 h 45.
SÉRIE NOIRE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h ; Calypso, 17e (380-30-11), 17 h.
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 18 h.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Vendredi 10 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Salut les Mickey.
Proposé par TF 1 et Walt Disney Production.
Des dessins animés, des extraits, Donald, Mickey, Merlin l'enchanteur, Bongo... et l'invité cette fois est Michel Jonasz.

21 h 45 Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray.
Série d'émissions réalisées par J.-Cl. Bringuier.
Biologiste, écrivain, pamphlétaire, moraliste, Jean Rostand a passé les dernières années de sa vie isolé à Ville-d'Avray dans une grande maison entourée d'arbres (il est mort en 1977). Jean-Claude Bringuier l'a filmé chez lui, proposant un portrait en plusieurs volets, comme une pièce en trois actes, de l'homme, de ses sentiments, de ses lectures, de ses enthousiasmes scientifiques comme de ses partis pris. Premier décor, celui de l'enfance, la grande maison d'Arnaga, au Pays basque. Une rediffusion.

22 h 45 Temps X : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.

23 h 5 Journal.

23 h 15 Les Tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Naumachos.
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora, A. Cuny...
Deuxième épisode : Vicenzo ramène chez lui le corps de son fils tué par des contrebandiers pour avoir détourné près de 50 millions de marchandises. Il doit les restituer sous peine de voir ses autres enfants exécutés.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Hommes de caractère », sont invités : Robert Escarpit (les Voyages d'Hazembat, marin de Gascogne), *Jérôme Hesse* (Cher James), *Hervé Le Boterf* (le Brave Général Cambronne), *Pierre Montlaur* (Imhotep, le mage du Nil), *Norbert Rouland* (les Lauriers de cendre).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : La Triple Mort du troisième personnage.
Film franco-belgo-espagnol d'Helvio Soto (1979), avec J. Sacristan, B. Fossey, A. Dussolier, P. Guzmain, R. Angiada, M. Dossogne.
Un écrivain latino-américain, réfugié politique en Europe, a publié un livre racontant ses années de prison sous une dictature. Hanté par ses personnages, il se sent menacé, ainsi qu'un autre rescapé dont il veut sauver la vie, par une mystérieuse organisation. Entre la création littéraire et la réalité, une fable angoissante sur la mise sous surveillance de l'homme moderne, la liberté constamment menacée. Exilé chilien, Helvio Soto sait de quoi il parle.

0 h 35 Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard. Sois belle ma fille, ce soir nous serons la miss France.
Magazine d'information d'André Campana. (Redif.)
Quinze mille concours de beauté par an en France. Qui sont ces candidates ? Toujours des jeunes filles de condition modeste, poussées par leur maman (ou leur papa). Anne Gaillard et Pierre Leherle ont suivi l'itinéraire de quelques-unes de ces « miss », asticoté les mères, regardé avec lucidité — un rien de férocité ? — la préparation, la sélection... Un reportage assez impressionnant et qui a fait du bruit.

21 h 30 Série : Mazarin.
de P. Moinot. Réal. P. Cardinal, avec F. Périer, J.-P. Dubois.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Histoire de l'art : l'atelier du peintre.
Aujourd'hui, le tableau-manifeste, à double lecture, de Gustave Courbet.

22 h 50 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Revoir la mer », de Jean-Pierre Thibaudat ; avec H. Surgère, E. Karsen...
21 h 35 Disques.
22 h La criée aux contes autour du monde : Madagascar (Abdel Adrianalala).
23 h Bestiaire : le chimpanzé.
23 h 20 Musique limite : Espagne.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Avant-concert : « Largetto et allegro en mi bémol majeur » et « Adagio et fugue en ut mineur, de W.A. Mozart.
20 h 20 Concert (cycle d'échanges franco-allemands) émis de Paris : « Symphonie nº 34 en ut majeur », « Concerto pour cor et orchestre nº 3 en mi bémol majeur », de W.A. Mozart, et « la Nuit transfigurée », d'A. Schoenberg, par le Nouvel Orchestre philharmonique sous la direction d'E. Krivine, soliste : J.-J. Justafré au cor ; complément au programme : « Sonate nº 1 pour violoncelle et piano », op. 32, de C. Saint-Saëns.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Berlioz, Saint-Saëns, Poulenc, Pierné, d'Indy, Fauré ; à 1 heure, Musiques traditionnelles.

Les programmes du samedi 11 et du dimanche 12 août se trouvent dans « le Monde Loisirs »

AIDES A LA PRESSE : dispositif reconduit dans le projet de budget

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a informé, jeudi 9 août, plusieurs représentants d'organisations professionnelles de la presse écrite des principales dispositions de la loi de finance pour 1985, concernant ce secteur.

Le dispositif qui sera soumis aux parlementaires cet automne est reconduit dans son ensemble et s'articule ainsi :

● L'article 39 bis du *Code général des impôts* — qui permet aux entreprises de presse des déductions fiscales pour investir dans certaines conditions — n'est pas remis en cause.

● Le taux de TVA applicable aux quotidiens et aux hebdomadaires d'information politique est maintenu à 2,1 %. Celui des périodiques reste à 4 % et ne subira pas d'augmentation, comme le redoutait le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne (*le Monde* du 2 août).

● Le fonds d'aide aux quotidiens nationaux à faibles recettes publicitaires augmentera de 26,6 % par rapport à 1984. Une hausse qui se justifie par la venue d'un nouveau bénéficiaire, *le Matin de Paris*, aux côtés de *la Croix, l'Humanité, Libération* et du quotidien d'extrême droite *Présent*. Le quotidien de M. Claude Perdriel aura donc continué à baisser en 1984 (*le Monde* du 9 août), ce qui lui donnera droit à cette aide (1).

● Le fonds d'aide à l'expansion de la presse française vers l'étranger connaîtra, lui, une croissance de 5,2 % pour s'établir à 27,6 millions de francs en 1985.

Le projet de budget accuse, en revanche, trois baisses :

● Les crédits accordés pour les réductions de tarifs SNCF des transports de presse régressent de 3,9 %, pour s'étabir à 110,2 millions de francs (114,7 millions en 1984).

● Les crédits destinés au remboursement des communications téléphoniques des correspondants de presse et des transmissions par fac-similé reculent, eux, de 20 % et se limiteront à 19 millions de francs (23,7 millions en 1984).

● Enfin, le montant des abonnements souscrits par l'Etat à l'Agence France-Presse (AFP) — 403,9 millions en 1984, — n'augmentera que de 2,11 % alors qu'il avait crû de 14 % en 1984 et de 13 % en 1983. On précise toutefois au secrétariat d'Etat que la modération de cette hausse est conforme au plan de développement de l'AFP, qui ne devrait donc pas être affectée.

(1) Cette aide est accordée aux quotidiens nationaux d'information générale et politique de langue française dont le tirage moyen n'a pas excédé, l'année précédente, 250 000 exemplaires et la diffusion 150 000 exemplaires, et dont les ressources publicitaires représentent moins de 25 % du montant total de leurs recettes.

LETTRES

De l'antisémitisme au quotidien

(Suite de la première page.)

Le rôle du terrorisme international, instrument déstabilisateur en Europe, de Munich à la rue des Rosiers et à Copernic ? Epstein n'en croit rien. Pour lui, la première grande crise sera provoquée par l'antisémisme populaire, un antisémitisme caché, mais toujours virulent.

Si Epstein interpelle le présent, et le déforme pour mieux projeter ses obsessions dans un fantasmatique avenir, Jeffrey Mehlman, lui, n'a rien de Cassandre et s'abstient de tout jugement de valeur. Il établit un constat à partir des textes qui expriment un antisémitisme « à visage humain », inspirés par une tradition héritée d'un dix-neuvième siècle nationaliste et chauvin. Négligeant sciemment les appels au meurtre d'un Brasillach, d'un Céline, d'un Rabatet, Mehlman se propose d'explorer un territoire plus « serein ». Car, loin des tirades haineuses de ces illuminés que le talent rend encore plus dangereux, d'autres intellectuels français, *« au-dessous de tout soupçon »* — Bernanos et Thierry Maulnier, par exemple — publient entre les deux guerres des écrits dont la xénophobie n'a rien à envier à celle de Drumont. Quitte à se renier par la suite : après la victoire des alliés, Bernanos s'incline devant les victimes du ghetto de Varsovie et Maulnier publie un article intitulé, « L'honneur d'être juif ».

Mehlman réunit en un seul volume quatre essais : l'analyse des articles politiques de Blanchot, au milieu des années 30, dans le sillage de l'Action française ; celle d'une allusion de Lacan au sujet d'un livre de Bloy, *le Salut par les juifs* ; la mise en lumière de l'antisémitisme sous-jacent dans le théâtre de Giraudoux ; enfin, une réflexion sur deux romans d'André Gide et sur sa diatribe contre la « littérature juive », qui figure dans son *Journal* de 1914.

Certaines hypothèses de Mehlman, notamment celle concernant l'allusion de Lacan, ou la lecture qu'il fait des *Caves du Vatican* et des *Faux-Monnayeurs*, suscitent la perplexité. On se demande parfois si, dans son effort de *« construire une logique de la production de ces écrivains qui restaure les fragments incriminés au centre de leur œuvre »*, l'auteur ne cède pas au vertige du plaisir que lui procure l'élégance de cette construction. Pourtant nous partageons avec lui la satisfaction d'une meilleure compréhension historique de quelques auteurs importants. Aussi celle du critique « archéologue » qui déterre une vieille tradition antisémite occultée afin que, en prenant conscience aujourd'hui, nous puissions demain rester vigilants. De Shakespeare à Gogol et de Balzac au Roumain Eminescu, nombreux furent les écrivains de génie qui ont manifesté des sentiments antijuifs prononcés. Faut-il les rejeter ? Tel n'est pas le propos de Mehlman. Il constate, sans accuser, que l'héritage de la haine n'est pas seulement le fait de quelques excités. Il nous touche tous, dans nos traditions et dans notre respectabilité.

Engagements enthousiastes et déchirantes révisions

Annie Kriegel est une des spécialistes les plus compétentes de « l'autre » Europe et des relations Est-Ouest. Au fil des années, marquées sous l'occupation par l'apprentissage de la discrimination et par la lutte clandestine, puis, après la Libération, par des engagements enthousiastes, par des douloureuses révisions suivies de la cassure avec le parti des fusillés (qui était aussi celui de Staline), Annie Kriegel consacre une partie de sa réflexion au fait juif. Elle le fait avec pertinence et passion.

Certains se demandent si l'historienne ne manifeste pas le même excès aujourd'hui en faveur du sionisme que pour le stalinisme hier. D'autres s'étonnent de l'absence d'une dimension religieuse dans son champ d'investigation. S'entretenant avec Victor Malka, Mme Kriegel défend son droit à l'excès dans la recherche de la vérité et affirme sa méfiance pour les dialogues institutionnalisés de « civilisations » ou de « religions », son refus des syncrétisme de tout bord. De son recueil de textes, ce n'est pas *une* question juive qui surgit mais *des* questions interrogeant la réalité vivante de maintenant et d'ici où s'affrontent les grandes puissances et où le peuple juif, en Israël ou ailleurs, doit être présent.

Un sismographe subtil et précis

C'est justement de cette présence qu'il s'agit dans les actes d'un colloque d'intellectuels réunis, en avril 1983, sous les auspices de la section française du Congrès juif mondial pour débattre d'Israël, de l'Europe et du judaïsme. Alexandre Adler analyse la situation des juifs russes, dont la résistance se confond avec le combat pour la dignité, pour la vérité et pour la liberté de tous ceux qui vivent en URSS. L'intervention de Blandine Barret-Kriegel illustre l'ouverture du judaïsme traditionnel à l'Europe et sa contribution à la modernité et au développement, alors qu'Alain Finkielkraut, à travers une relecture de Hannah Arendt et de Stefan Zweig, nous rappelle que les juifs, éminents citoyens avant 1914, deviennent par la suite d'indésirables apatrides dans trop de pays du Vieux Continent. Si Daniel Sibony nous invite à rêver d'une langue juive toujours à réinventer, Simone Veil, elle, souligne le besoin impérieux de garder intacte la mémoire des souffrances millénaires pour les générations à venir, de même que d'affirmer dans la vie l'unité profonde, nécessaire, entre la terre d'Israël et la communauté des pays européens.

Deux essais, un recueil d'articles, plusieurs exposés. Dans leur ensemble, ces textes expriment un dialogue douloureux mais fécond qui concerne les juifs et les non-juifs à la fois. Certes, il est difficile de souscrire à certains engagements outranciers. Constatons cependant que cette prolifération d'écrits théoriques témoigne sinon d'une état de crise du moins d'un malaise auquel l'efficacité des médias nous a déjà, hélas ! habitués. Chaque fois que des lendemains funèbres s'annoncent pour l'humanité, le remous juif, parmi d'autres signes précurseurs, se révèle être un sismographe précis et subtil.

EDGAR REICHMANN.

★ Simon Epstein : *l'Antisémitisme français aujourd'hui et demain*, Pierre Belfond, 256 p.

★ Jeffrey Mehlman : *Legs de l'antisémitisme en France*, traduit de l'américain par l'auteur, coll. « L'infini », Denoël, 200 p.

★ Annie Kriegel : *Réflexion sur les questions juives*, Hachette, coll. « Pluriel », 635 p.

★ *Israël, le Judaïsme et l'Europe. Actes du vingt-troisième colloque des intellectuels juifs de langue française*, textes présentés par Jean Halpérin et Georges Levitte, Gallimard, coll. « Idées », 380 p.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Laurence et Noël BERNARD, ses parents, Camille, sa sœur, sont heureux d'annoncer la naissance de

Sylvain,

le 7 août 1984, aux « Vallées ».

1, place de l'Estrapade,
75005 Paris.

— Eliane et René GICQUEL ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Benoît,

le 6 août 1984.

62, boulevard de Strasbourg,
61000 Alençon.

— Marie-Hélène RABIER,
Carlos Malter TERRADA
et Barbara

ont la joie d'annoncer la naissance de

Isabelle.

Bruxelles, 22 juillet.

— Annie et Patrice TROUILLER ont la joie d'annoncer la naissance de

Simon,

à Grenoble, le dimanche 5 août 1984.

Mariages

— Le mariage de

Catherine GOUSSEFF
et de
Jérôme CLER

a eu lieu le 1er juillet 1984.

Décès

— Mme Roger Besson-Duvauchelle
et ses enfants,
font part du décès de

M. Roger BESSON,

le 31 juillet 1984.
Cérémonie religieuse et inhumation ont eu lieu à Saint-Sauveur, île d'Yeu.
La Fosse-du-Cens, 85350 Ile d'Yeu.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration de l'association Decroly de Saint-Mandé,
Les enseignants, les parents, les élèves de l'école Decroly,

ont le regret de faire part du décès de

M. François DURNERIN,
vice-président de l'association Decroly,

survenu le 31 juillet 1984 dans sa quarante-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées, le vendredi 3 août 1984, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

49, avenue Daumesnil,
94160 Saint-Mandé.

— Mme Françoise Max,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Michel Hayem et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Madeleine HAYEM,

survenu le 6 août 1984 en son domicile, 30, avenue Charles-Floquet, Paris-7e.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 9 août 1984 dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur André MASQUIN.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Hauteville (Ain), le 9 août.

De la part de
Mme André Masquin
et ses enfants,
Du docteur et Mme Jean des Roseaux, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Robert RICARD,
professeur honoraire
à l'Institut
des hautes études marocaines
de Rabat,
à l'université d'Alger
et à l'université de Paris (Sorbonne),
docteur *honoris causa*
de l'université de Grenade,

décédé à Paris le 4 août 1984, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

De la part de
Mme Robert Ricard, née Guillemine Audollent, son épouse,
Marie-Anne et Claude Guirlet,
Françoise et Bernard Rozé,
Elisabeth et Alain Lestang,
François-Xavier et Françoise Ricard-Juglaret,
Martine et Philippe Rozé,
Monique Ricard,
Rémy Ricard,
Pascal Ricard,
ses enfants,
Benoît, Christine, Rémy et Marielle Guirlet,
Agnès, Denis et Vincent Rozé,
Marie, Paul, Thomas et Lucie Lestang,
Philippe, Véronique, Bruno et Benoît Ricard,
Bernard, Etienne, Jean-Baptiste, Bénédicte, Blandine et Aude Rozé,
ses petits-enfants,
Mme Guy Sibiril,
M. et Mme Dominique Sourdel,
ses neveu et nièces,
M. Guy Bluet,
M. Alain Mouquet,
ses filleuls,
Ses belles-sœurs,
Mmes François Audollent et François Bertrand,
Et leurs familles,
Les familles Dominique Audollent et Massiani,
Mme Placide, sa garde-malade,
Selon son désir, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 8 août en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas.
Un service sera célébré ultérieurement.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Michelet, 75006 Paris.

[Né le 27 janvier 1900 à Paris, M. Robert Ricard, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, était agrégé de lettres. Après plusieurs séjours à l'université de Lisbonne et à l'Institut français de Madrid, Robert Ricard enseigne à l'Institut des hautes études marocaines de Rabat de 1925 à 1937. Il est ensuite professeur à la faculté d'Alger jusqu'en 1946, puis à la Sorbonne. Spécialiste de l'histoire et de la littérature des pays ibériques et de l'Amérique espagnole, M. Ricard est l'auteur de plusieurs ouvrages et traductions.]

— Michel et Marianne Stein,
ses parents,
Jean-Paul et Bruno Stein,
ses frères,
Elsie Heilbronner, Arlette Stein, Jeanne Simon,
ses grands-mères et arrière-grand-mère,

ont l'immense tristesse de faire part du décès accidentel, le 6 août 1984, à l'âge de vingt-quatre ans, de

Thierry STEIN,
ingénieur ENSERG.

L'inhumation aura lieu le lundi 13 août, à 11 heures, au cimetière des Batignolles.

— M. Jean Valette,
M. et Mme Jean Chardard
et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Valette
et leurs enfants,
Mme René Schmouker,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Schmouker
et leurs enfants,
Mlle Yvette Schmouker,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean VALETTE,
née Evelyne Schmouker,

survenu le 5 août 1984.

Les obsèques ont été célébrées au cimetière protestant de Montpellier.

Presbytère de Combas,
30250 Sommières.
Pommiers,
30120 Le Vigan.

Remerciements

— Mme Barthelemy Baroin,
son épouse,
M. et Mme Michel Baroin,
M. et Mme Alain Baroin,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et toute la famille,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Barthelemy BAROIN,

prient toutes les personnes qui ont participé à leur peine de trouver ici l'expression de leurs plus vifs remerciements.

— M. Claude Bienvenu,
ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

Rose BIENVENU,

survenu le 24 juillet 1984,

prient leurs amis et toutes les personnes qui se sont unies à leur peine de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

— Dans l'impossibilité de répondre à chacun,
Mme Jean Derobert
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Derobert,
M. et Mme Carlo Clasen
et leurs enfants,
Mlle Danielle Derobert,
Les familles Perdu, Bailly, parentes et alliées,
remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de

M. Jean DEROBERT.

01033 Bellegarde-sur-Valserine.
74290 Veyrier-du-Lac.

Anniversaires

— Il y a cinq ans disparaissait

François GAULT,
professeur à l'université de Strasbourg.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— **Marie-Claire PATALOWSKI**

nous a quittés le 10 août 1981.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimée.

Communications diverses

— L'exposition « Pages d'albums » de Jacques-Henri Lartigue sera ouverte au public, le mercredi 15 août, à la Donation Jacques-Henri-Lartigue, Grand Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris (entrée par le grand péristyle).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INFORMATIONS « SERVICES »

ASSOMPTION

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. — Les quotidiens paraissent normalement le 15 août.

BANQUES. — Elles seront fermées le 14 août après-midi (certaines à partir de 11 h 45) et le 15 août toute la journée.

BUREAUX DE POSTE. — Pas de distribution de courrier à domicile. Seront ouvert, les bureaux qui fonctionnent normalement les dimanches et jours fériés.

GRANDS MAGASINS. — Fermés toute la journée.

SNCF, RATP. — Service des dimanches et jours fériés.

SÉCURITÉ SOCIALE. — Guichets fermés le 14 août à partir de 15 h 30 et le 15 août.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Service fermé l'après-midi du 14 août à partir de midi et le 15 août.

ARCHIVES NATIONALES. — Fermées le 15 août.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — *Fermée le 15 août.*

MUSÉES. — A Paris, seront ouverts le 15 août : les musées Beaubourg, de l'Holographie, des Invalides, Marmottan, Rodin, le *jardin et la ménagerie du Muséum* d'histoire naturelle, le Grand-Palais. Ile-de-France, seront ouverts, le 15 août, Chantilly Compiègne, Fontainebleau, la Malmaison, Rambouillet, Chaalis, et Vaux-le-Vicomte.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 10 août.

DES DÉCRETS

● Approuvant la modification des statuts de la Banque française du commerce extérieur et la modification des statuts de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

● *Modifiant le décret du 17 mars* 1981 modifié relatif aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant l'arrêté du 17 mars 1981 relatif à la capacité professionnelle agricole.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 12 AOUT

« L'Hôtel de Camondo », 15 heures 63, rue de Monceau, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat », 15 heures, angle des rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 10 h 30, entrée principale.

« Le Conseil d'Etat », 15 heures, devant les grilles, place du Palais-Royal (Marion Ragueneau).

« Bourg Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église (B. Czarny).

« *L'Académie française* à l'*Institut* », 15 heures, 23, quai Conti (Anne Ferrand).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« *Notre-Dame : alchimie et symbolisme des tailleurs d'images* », 15 heures, portail central (M. Boulo).

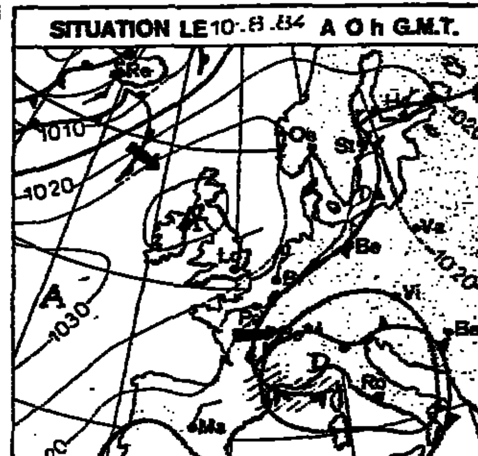
« Saint-Nicolas du Chardonnet et son quartier », 15 heures, métro Maubert (Lutèce-visites).

« La Seine et ses ponts », *10 h 30*, 6, rue Saint-Martin (Paris Autrefois).

« La Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 1, rue des Petits-Champs (Paris et son histoire).

« De la place des Vosges à l'Hôtel de Lamoignon », 15 heures, 1, place des Vosges (Mme Romann).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 11.8.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France *entre le vendredi 10 août à 0 heure et* **le samedi 11 août à 24 heures.**

Des masses d'air instables et humides continueront à circuler autour d'une dépression remontant du golfe de Gênes vers le nord-nord-est. Mais l'activité pluvieuse de ce système diminuera lentement.

Samedi, il donnera le matin un ciel très nuageux à couvert avec des pluies et des averses accompagnées d'orages (plutôt sur l'est des Alpes) du Nord-Est aux Pyrénées ainsi que sur le quart sud-est du pays. En fin de journée, ce temps concernera le Nord-Est, l'est du Massif Central et les Alpes du Nord.

Un temps variable avec encore des *averses et des orages intéressera* la Corse le matin, puis également la Provence, la Côte d'Azur et les Alpes du sud. De la Normandie et de la Bretagne au nord de l'Aquitaine, les éclaircies prédomineront. Quelques averses côtières faibles pourraient se produire *près de la Manche.*

Ailleurs, après un début de journée gris et brumeux, le temps sera passagèrement nuageux.

Les températures minimales seront de 13 à 17 degrés sur les régions les plus méridionales, 12 à 14 degrés ailleurs. Les maxima seront de l'ordre de 26 degrés sur le pourtour méditerranéen, 24 degrés en Aquitaine, 21 à 23 degrés sur les autres régions.

Pour dimanche, l'amélioration continuera à s'étendre par l'Ouest avec un temps brumeux puis assez ensoleillé. Le temps très nuageux avec averses ne concernera plus que le nord-est du pays et le nord des Alpes. L'activité pluvieuse régressera.

Les vents restant orientés au secteur nord-est maintiendront partout une fraîcheur *relative.*

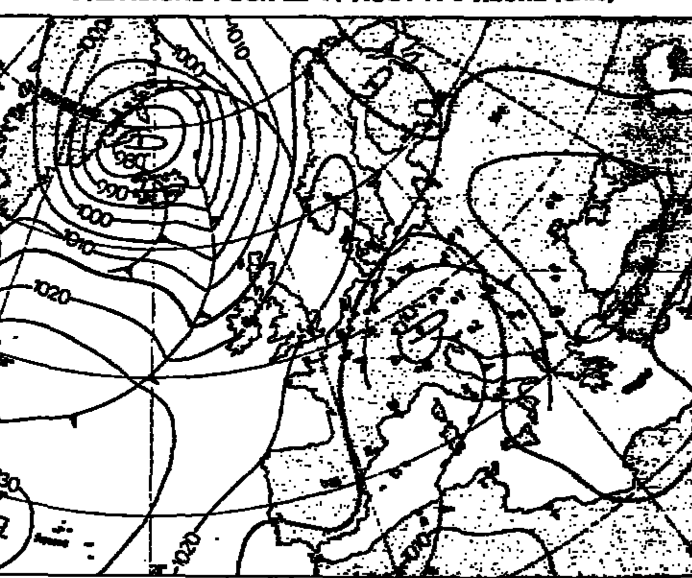
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 10 août à 8 heures, de 1020,9 millibars.

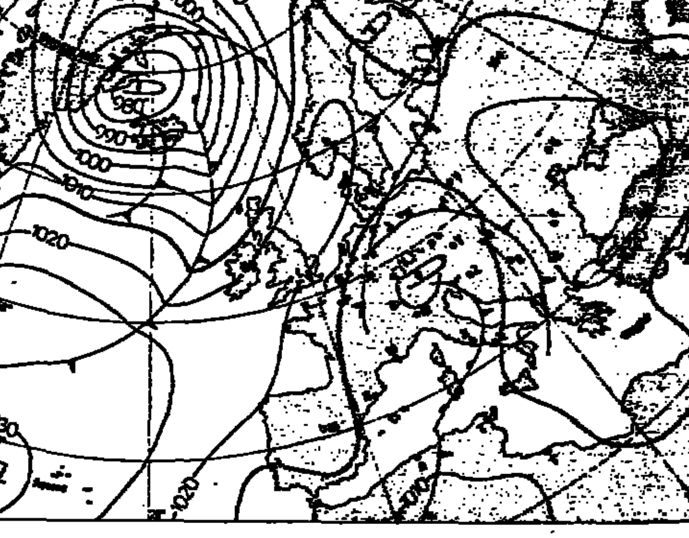
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 août : le second le minimum de la nuit du 9 au 10 août) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 18 ; *Bordeaux, 23 et 14* ; Bourges, 13 (mini.) ; Brest, 22 et 11 ; Caen, 20 et 14 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 14 (mini.) ; Dijon, 22 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 20 et 16 ; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 15 ; Lille, 23 et 14 ; Lyon, 20 et 15 ; Marseille-Marignane, 24 et 18 ; Nancy, 22 et 16 ; Nantes, 25 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 17 ; Paris-Montsouris, 14 (mini.) ; Paris-Orly, 22 et 14 ; Pau, 21 et 15 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 24 et 13 ; Strasbourg, 20 et 17 ; Tours, 23 et 14 ; Toulouse, 19 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 (maxi.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 22 et 11 ; Athènes, 32 et 19 ; Berlin, 24 et 17 ; Bonn, 22 et 15 ; Bruxelles, 22 et 13 ; Le Caire, 34 et 22 ; Iles Canaries, 27 et 20 ; *Copenhague, 18 et 11* ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 29 et 24 ; Genève, 21 et 16 ; Istanbul, 29 et 19 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 32 et 21 ; Londres, 24 et 13 ; Luxembourg, 20 et 14 ; Madrid, 26 et 10 ; Moscou, 25 et 15 ; Nairobi, 23 (maxi.) ; New-York, 26 et 22 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rio-de-Janeiro, 24 (maxi.) ; Rome, 23 et 17 ; Stockholm, 19 et 15 ; Tozeur, 39 et 24 ; Tunis, 30 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 11 AOUT A 0 HEURE (GMT)





ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

Résumé. — Le chapitre qui suit succède au précédent *comme il se doit. Mais cette évidence, digne des* soldats de La Palice, cache en réalité de façon aimable d'autres évidences peu honorables chez notre héros. Quoi qu'il en soit, nous lui laissons la responsabilité de ses réflexions amères et sans nuances.

(A suivre.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 12 août : **Rambouillet**, 10 h 30 : livres ; 14 h 30 : armes anciennes, instruments scientifiques, art populaire.

PROVINCE

Samedi 11 août : **Arcachon**, 14 heures : mobilier d'une villa.

Dimanche 12 août : **Avranches**, 14 h 30 : mobilier rustique, cuivres, faïences, affiches, tableaux, objets d'art. **Bayeux**, 14 h 30 : porcelaine de Bayeux, objets d'art, meubles rustiques. **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux, objets d'art, meubles.

VENTES EN SEMAINE

Locronan, 13 août, 15 heures et 20 h 30 : atelier du sculpteur Job.

Morlaix, 13 août, 14 heures : objets d'art, argenterie, bijoux, tableaux, meubles.

FOIRES ET SALONS

Arcachon (33) ; **Barjac**, (30), à partir de dimanche ; **Bouchamps-lès-Craon** (53) ; **Chabris** (36) ; **Chenérs** (23), dimanche seulement ; **Guérande** (44) ; **L'Isle-sur-la-Sorgue** (84) ; **Lannéjouls** (12), samedi seulement ; **Saint-Sulpice-le-Verdon** (85) ; **Thiviers** (24) ; **Trie-sur-Baïse** (65).

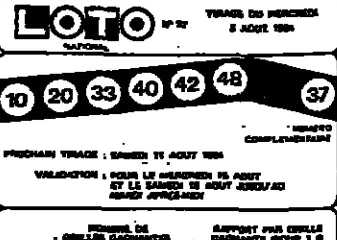
LOISIRS

ÉQUITATION

QUARTER-HORSE. — Les Journées nationales du quarter-horse auront lieu, les 11 et 12 août, à Gouvieux dans l'Oise (Moulin de Chaumont, 71, rue Corbier-Thiebault). Les présentations en main alterneront avec les épreuves montées et l'équitation américaine. Le quater-horse fut la première race de chevaux développée aux Etats-Unis, à l'époque coloniale. Les compétitions de ces journées sont reconnues par l'American Quarter-Horse Association.

★ **Association française du quarter-horse, 5, rue de Chaleine, Droue-sur-Drouette, 28230 Epernon, tél. : (37) 83-60-84.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

LES SYNDICATS ET M. FABIUS

Nouvelle tonalité ou nouvelle donne ?

La consultation, rapide et large, des partenaires sociaux à laquelle s'est livré le nouveau premier ministre laisse entrevoir quelques évolutions. Les syndicats ont apprécié le souci de M. Fabius de tenir un *« langage de vérité »*, mais ils ne se sont pas privés, à l'instar de la CFDT et de la CFTC, de critiquer les premières fausses notes, comme l'augmentation du téléphone. De la même façon, ils ont manifesté un intérêt certain pour la *« modernisation des rapports sociaux »* souhaitée par l'ancien ministre de l'industrie dans son discours de politique générale, mais il a vite fait place à une grande perplexité tant cette nouvelle orientation est demeurée floue dans sa définition.

Les syndicats ont également bien compris que la politique de rigueur serait poursuivie pour l'essentiel, mais ils ignorent les inflexions éventuelles qui y seront apportées. On reparle de croissance, mais une véritable action de relance sera-t-elle tentée ? Que prépare M. Fabius pour lutter contre la montée du chômage ? Il y a encore de nombreuses zones d'incertitudes.

M. Fabius n'a pas abattu toutes ses cartes, mais il a clairement fait comprendre aux partenaires sociaux que l'ambition sociale qui avait marqué la première année du septennat n'était plus, pour le moins, la priorité du gouvernement. Face à de telles intentions, les syndicats ont campé sur leurs positions. La CGC, la CGPME et le CNPF ont certes paru plus séduits par le ton nouveau de M. Fabius que les confédérations ouvrières mais il serait prématuré de penser que le nouveau premier ministre va bénéficier avec les cadres et les patrons de l'état de grâce que M. Mauroy avait connu, naguère, avec les organisations de salariés. On en est encore au stade de l'observation réciproque.

La CGT et la croissance

Il est cependant vraisemblable que le « new look » gouvernemental va libérer les syndicats dans leur expression et leur position à l'égard du pouvoir. La CGT s'est efforcée de démontrer qu'elle n'avait changé ni de discours ni de stratégie (*le Monde* daté 29-30 juillet) mais elle se trouve naturellement libérée par la non-participation des communistes à un gouvernement dont elle jugeait l'action de plus en plus inacceptable. Ayant retrouvé sa liberté de mouvement, la centrale de M. Henri Krasucki va se révéler plus combative. Mais glissera-t-elle pour autant, et dès l'automne, dans l'opposition ? Ce n'est pas si simple. Si les orientations budgétaires pour 1985, dans lesquelles elle voit une aggravation de la politique de rigueur, sont confirmées, elle s'y opposera. Mais comment réagira-t-elle si le gouvernement de M. Fabius se donne les moyens de renouer avec une croissance plutôt délaissée depuis mars 1983 par MM. Mauroy et Delors et le gouvernement d'union de la gauche ? Pourra-t-elle bouder demain ce qu'elle réclamait hier ?

D'une tout autre manière, la CFDT peut se trouver décomplexée par l'arrivée de M. Fabius. Voilà une organisation syndicale à qui on a collé une image pro-gouverne-mentale de confédération prêchant pour la rigueur, délaissant la feuille de paie des salariés et les appelant presque à se serrer la ceinture. Malgré les coups de colère de M. Edmond Maire contre le gouvernement, elle n'avait jamais réussi à s'en défaire totalement et l'avait payé durement aux élections du 19 octobre 1983 à la Sécurité sociale. Elle réclamait un projet social. Elle ne l'a pas eu de M. Mauroy. Elle ne l'a pas davantage de M. Fabius. Mais elle ne se trouve plus en concurrence de discours avec le gouvernement. M. Maire pouvait reprocher à M. Mauroy de ne plus agir pour la réduction des inégalités, d'avoir renoncé à l'objectif des trente-cinq heures en 1985, mais son discours rejoignait celui du premier ministre quand il parlait de *« France solidaire »* et de réduction de la durée du travail. Il y avait une convergence de mots qui est absente avec M. Fabius, lequel n'a parlé à l'Assemblée nationale, ni des trente-cinq heures, ni de la solidarité, ni vraiment de la lutte contre les inégalités sociales.

Un préjugé favorable

Grâce au nouveau ton de M. Fabius, la CFDT va ainsi se démarquer tout naturellement du pouvoir, se donner une image syndicale et politique plus autonome, positionner ce qui ne peut qu'améliorer sa crédibilité sur le terrain.

Force ouvrière aussi est soulagée par le changement de gouvernement. Les relations étaient de plus en plus tendues entre M. Mauroy et M. Bergeron. Ne murmurait-on pas qu'à chaque fois que le maire de Lille voyait entrer le secrétaire général de FO dans son bureau il avait l'impression de se retrouver en face de Guy Mollet ? L'apostrophe suivait généralement. L'incompréhension s'était peu à peu installée. Or aujourd'hui, alors que paradoxalement M. Bergeron se méfie des technocrates et des énarques, il apprécie dans M. Fabius l'absence d'idéologie et... de nouvelles réformes sociales (qui ont si souvent dérouté FO), le réalisme et le pragmatisme. Si le premier ministre confirme dans ses actes un moindre interventionnisme de l'Etat et s'il redonne des espérances sur la liberté contractuelle – notamment pour les salaires dans le secteur public, – un meilleur climat peut en résulter avec le syndicat de M. Bergeron.

Pour sa part, la CGC avait condamné M. Mauroy pour son *« incompétence »*. Elle avait fait descendre les cadres dans la rue contre lui et demandé son départ. Les rapports étaient si mauvais que M. Mauroy avait évité de recevoir M. Paul Marchelli, après que celui-ci fut devenu président de la CGC, et avait auparavant demandé à M. Fabius, ministre de l'industrie, de ne pas se rendre au congrès de cette organisation. Le nouveau premier ministre faisait partie avec MM. Delors, Bérégovoy et Rocard des quatre ministres jugés économiquement vertueux et crédibles. Le préjugé était donc favorable. M. Marchelli se battait pour obtenir du pouvoir la définition d'une politique industrielle cohérente. Il pense aujourd'hui avoir de bonnes raisons de l'obtenir. Plus globalement, la Confédération française de l'encadrement se retrouve à l'aise dans la « modernité » économique, sociale et industrielle de M. Fabius. Une aubaine pour M. Marchelli, obligé de s'assagir depuis qu'il est passé de la fonction de délégué général à celle de président, et critiqué pour sa trop grande promptitude à s'opposer au gouvernement socialiste. La CGC va se donner une image sans doute moins oppositionnelle.

Il n'est pas jusqu'à la CFTC qui, dans cette nouvelle donne politique, ne se trouve elle aussi libérée. M. Jean Bornard a souvent dénoncé les risques d'étatisation, les dangers de récession et la mise en hibernation de la politique contractuelle. Mais son combat aux premiers rangs des défenseurs de l'enseignement privé contre le projet de M. Savary finissait (son syndicat de l'enseignement défendant des positions très peu conciliantes) par lui donner une image de plus en plus oppositionnelle, malgré son souci de neutralité politique. Le retrait du projet de M. Savary devrait lui permettre de se réinvestir davantage sur le terrain social, ce qui donnera moins d'ambiguïtés aux positions qu'elle soutiendra.

Confronté à des syndicats se trouvant, pour des raisons différentes, plus libres de leurs mouvements, M. Laurent Fabius va pouvoir rapidement tester l'état de ses relations avec eux. Trois épreuves seront à cet égard décisives. La première concerne la qualité de la concertation. Aux yeux des syndicats, elle était devenue moribonde sous M. Mauroy, ce qui aigrissait les rapports. Or, elle commence à revivre. Les partenaires sociaux ont retrouvé des interlocuteurs. Mme Dufoix est à la tête des affaires sociales. M. Michel Delebarre a non seulement récupéré le ministère du travail, mais il a regroupé sous sa houlette – ce qui est bien accueilli – l'emploi et la formation. Enfin, M. Fabius a choisi un conseiller social en la personne de M. Pécheur qui sera l'interlocuteur permanent des syndicats. Déjà, et dans la plus grande discrétion, M. Delebarre a rencontré tous les partenaires sociaux pour une utile reprise de contact. Les outils de la concertation au niveau de l'Etat sont réhabilités.

La qualité du grain à moudre

Si le cadre d'une nouvelle donne sociale existe, il reste encore à savoir quelle sera la qualité du grain à moudre proposé aux centrales. C'est là où les deux autres épreuves seront décisives. Il y a tout d'abord les restructurations industrielles. Certains syndicats redoutent de véritables « saignées »... les secteurs en crise devant être « déchargés » de leurs sureffectifs avant la période préélectorale de 1986. M. Fabius est doublement attendu, d'abord sur l'automobile et Citroën en particulier (l'échéance pour la décision sur les licenciements étant celle du 18 août), ensuite sur la sidérurgie. La signature de la convention sociale de la sidérurgie par la CFDT, FO et la CFTC, « entérine » en quelque sorte le plan acier du 29 mars. Mais nul n'a oublié – et en tout cas pas la CGT – que M. Fabius, ministre de l'industrie, était favorable, comme les communistes, à la construction du train de laminage universel de Gandrange...

Le dernier rendez-vous aura lieu, peut-être dès septembre, dans le secteur public et notamment la fonction publique où les négociations salariales sont au point mort. M. Fabius fera-t-il le choix, comme M. Barre en 1977, d'une année blanche, sans accord salarial, pour les fonctionnaires ? Ou lâchera-t-il du lest ? Il y a là un vrai dilemme mais aussi un test. Ou le premier ministre accordera – position à laquelle, disait-on, M. Delors était favorable mais M. Mauroy hostile – 1 % en plus de l'inflation pour les salaires dans la fonction publique et il prendra alors le risque d'un effet contagion dans le secteur privé qui a plutôt bien tenu les salaires. Ou il choisira de ne pas céder et il s'exposera à une surenchère dans la contestation revendicative et notamment entre FO et la CGT, la FEN ne pouvant rester spectatrice.

Un dirigeant cégétiste confiait récemment qu'il ne croyait pas à *« un automne chaud »*. Il est vrai que l'absence de mobilisation syndicale réelle et le faible niveau des grèves plaident en ce sens. Mais, en définitive c'est des choix économiques et sociaux que devra fiare rapidement M. Fabius que dépend le climat social à la « rentrée ». Même s'il n'est pas « chaud », il peut être plus ou moins agité...

MICHEL NOBLECOURT.

FAITS ET CHIFFRES

● **Des emplois aidés par l'Etat dans les pôles de conversion.** – Depuis le 8 février, date de l'annonce du plan gouvernemental pour le traitement des restructurations industrielles, la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) a accordé des aides pour la création ou le maintien de cinq mille cinq cents emplois, dont mille deux cent soixante dans les pôles de conversion.

Ces primes d'aménagement du territoire (PAT) correspondent à soixante-treize projets industriels et tertiaire qui ont obtenu l'avis favorable du CIALA (Comité interministériel des aides à la localisation des activités). D'autres dossiers sont actuellement en cours d'instruction.

● **FO : mille neuf cents emplois ne seraient pas pourvus au ministère des finances en 1985.** – Le syndicat national FO des services du Trésor estime que le budget de l'Etat (et, notamment, *« la réduction de 1 % des effectifs »*) aura pour conséquence *« le non-pourvoi de mille neuf cents postes pour l'ensemble du ministère des finances »*. Dans sa lettre hebdomadaire, *le Trésor syndicaliste*, FO lance *« un appel à tout le personnel »* pour *« réagir massivement et dans l'unité la plus large »*.

● **La CGT : priorité au pouvoir d'achat.** – La CGT a réagi à son tour aux propos tenus par M. Pierre Bérégovoy ministre de l'économie et des finances dans les colonnes du *Matin* (*le Monde* du 9 août). Le syndicat *« prend acte »* des déclarations du ministre et affirme qu'il appréciera son action *« en fonction des faits et toujours à partir des intérêts des travailleurs »*. *« Il est urgent de donner la priorité au pouvoir d'achat et à l'emploi*, affirme M. Gérard Alezard, secrétaire confédéral. *On ne peut relancer l'économie sans cela (...). Quant à l'investissement, il doit être mis au service du développement de productions et de services utiles et il faut prendre sur les profits et les revenus du capital pour financer les dépenses de croissance. »*

● **Deux cents personnes en chômage technique aux chantiers navals de Dunkerque après l'incendie de l'*Atlantic-Cartier*.** – Pour une raison encore indéterminée, le feu a pris, jeudi 9 août en début d'après-midi, à bord de l'*Atlantic-Cartier*, navire en cours de finition aux établissements dunkerquois des Chantiers du Nord et de la Méditerranée. Le sinistre a provoqué d'importants dégâts. Quatre pompiers ont été intoxiqués au cours de leur lutte contre le feu. La direction a indiqué que, à la suite de cet incendie, deux cents personnes allaient se trouver en chômage technique pour une durée non précisée. – (*Correspondance*).

TRANSPORTS

L'URSS ARRÊTE L'EXPLOITATION DE SON TUPOLEV-144

La compagnie aérienne soviétique Aéroflot a officiellement annoncé l'arrêt définitif de l'exploitation du Tupolev-144, en raison de son manque de rentabilité commerciale. Au cours d'une conférence de presse réunie à Moscou, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'aéroport international de Cheremetyevo, qui dessert l'agglomération moscovite, M. Nicolaï Poluyanchik, directeur du département international d'Aéroflot, a précisé que cette décision avait été prise au terme d'une série de tests et de quelques mois de mise en service qui avaient démontré *« l'inefficacité »* de l'appareil comme rival du Concorde.

Le long courrier supersonique Tupolev, qui pouvait atteindre, théoriquement, la vitesse de 2 300 km/h, avait été mis en service en 1971, mais il devait être retiré de la circulation deux ans plus tard après la catastrophe survenue en 1973, au cours d'un vol de démonstration, lorsqu'un appareil de ce type s'était écrasé, à proximité de l'aéroport parisien du Bourget, faisant douze morts et plusieurs blessés graves. Selon des sources soviétiques bien informées, un autre accident de même nature se serait produit, en 1978, dans la banlieue de Moscou.

Finalement, le TU-144 ne fut utilisé en service régulier que sur les lignes intérieures soviétiques et durant une brève période (novembre 1977 à juin 1978), entre Moscou et Alma-Ata, en Asie centrale soviétique, avant d'être discrètement retiré de la circulation. Les autorités soviétiques n'ont jamais voulu donner d'indications sur ce que leur avait coûté la réalisation du Tupolev, pas plus que sur ses frais d'exploitation. Mais, selon des représentants de compagnies aériennes internationales installées à Moscou, les dépenses relatives à ce projet représentent plusieurs milliards de roubles (un rouble = 10,5 F). *« En termes d'investissement et de rapport, le TU-144 est peut-être le plus gros échec de l'histoire de l'aéronautique »*, affirme l'un d'entre eux. – (*AFP, Reuter, AP.*)

ÉTRANGER

L'OCDE souhaite que le Japon libéralise ses échanges

« L'économie japonaise est probablement entrée dans une nouvelle phase d'expansion », note l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans son rapport annuel publié vendredi 10 août. L'Organisation souligne cependant la relative faiblesse du yen et l'importance du déficit budgétaire. Mais elle reconnaît que le Japon a su profiter de la reprise mondiale, puisqu'elle prévoit que *« la progression de la demande intérieure atteindra un rythme annuel de 3 à 3,5 % et celle du PNB un taux d'environ 4 % au cours des dix-huit mois à venir »*.

L'OCDE attribue ainsi une bonne note au gouvernement japonais, qui avait décidé, fin 1983, de réduire l'impôt sur le revenu et d'abaisser le taux d'escompte officiel. Ce qui a entraîné un changement du marché : *« La demande intérieure*, indique le rapport, *prend progressivement le pas sur les exportations nettes comme moteur de croissance. »* Un développement que favorise la stabilité des prix : *« La progression de l'indice des prix à la consommation*, lit-on, *a été ramenée à 1,9 % en 1983, le taux le plus faible de la zone de l'OCDE. »*

Il reste que les exportations ont augmenté de 8 milliards de dollars en 1983. Avec une diminution des importations de pétrole de 6 milliards de dollars, la balance courante accuse un excédent de 21 milliards de dollars pour cette même année. Si l'Organisation remarque par ailleurs que le taux de chômage est passé de 2,4 % en 1982 à 2,8 % en 1983, elle prévoit cependant qu'il devrait se stabiliser à 2,5 % dans l'année à venir.

Deux problèmes à résoudre pour le gouvernement japonais : le taux du change du yen et le déficit budgétaire. *« Bien qu'il se soit sensiblement apprécié depuis les derniers mois de 1982*, note l'OCDE, *le yen ne reflète pas encore pleinement la position concurrentielle exceptionnellement forte de l'économie japonaise. »* Conséquence de cette relative faiblesse : *« Les consommateurs japonais ne peuvent bénéficier de l'amélioration des termes de l'échange. »* De plus, le taux actuel du yen contribue à l'accroissement de l'excédent commercial extérieur et donc à la poussée des sentiments protectionnistes à l'étranger. Parallèlement, le déficit budgétaire, qui représente 3 % du PNB, inquiète l'organisation, qui voit, dans le vieillissement rapide de la population, un risque d'aggravation. Le gouvernement japonais a décidé de réduire progressivement les dépenses publiques pour remédier à cette situation. Mais l'OCDE préconise en outre une augmentation des impôts indirects en indiquant : *« Le Japon est l'un des pays où la pression fiscale est la plus faible. »*

En conclusion, l'OCDE souligne que *« le Japon a un rôle important à jouer dans les efforts visant à renverser le protectionnisme et à promouvoir la liberté du commerce extérieur international, ainsi que la plus grande ouverture des marchés internationaux de capitaux »*. L'Organisation félicite donc le Japon d'accorder aux banques étrangères le traitement réservé jusqu'alors aux banques nationales. Tout en tenant compte des récentes mesures de libéralisation des importations décidées par le gouvernement japonais, elle en réclame de nouvelles plus importantes. Selon l'OCDE, *« une intégration plus poussée de l'économie japonaise à l'économie mondiale (...) accroîtra l'efficience des marchés monétaires internationaux du Japon et facilitera le processus d'ajustement international »*.

AFFAIRES

LA HAUSSE DES PRIX DE L'ESSENCE

Scandaleux ?

Les prix des carburants en France sont-ils trop élevés ? A en croire le tollé provoqué par les deux dernières hausses de l'été, la cause paraît entendue. L'association Autodéfense, mouvement de défense des automobilistes qui revendique huit mille adhérents, a même, dit-elle, porté plainte contre M. Jacques Delors, ancien ministre de l'économie pour *« divulgation d'information mensongère »* lors de la hausse de 22 centimes annoncée en juillet.

La *« nécessité de mettre un frein à l'accroissement de la consommation »* de produits pétroliers, invoquée par le ministère, ne correspondait, estime l'association, à aucune réalité,



Dessin de CAGNAT.

puisque les statistiques publiées peu après n'indiquaient qu'une progression fort modérée (+ 1,7 %) de la consommation au premier semestre. Moins spectaculaire, l'action de la Fédération nationale des transports routiers, qui vient de dénoncer à son tour, le 9 août, la hausse des prix du gazole et demande audience au premier ministre, n'en va pas moins dans le même sens.

Indignation des usagers, grogne des professionnels, les prix des carburants auraient donc cet été, à en croire la rumeur publique, dépassé le seuil psychologique de tolérance.

Ces hausses, à y regarder de plus près, pourtant justifient-elles de pareilles réactions ? Le prix du super a, certes, augmenté de 48 centimes (+ 9,7 %) depuis le 1er janvier. Mais il n'est guère plus élevé que celui qui est payé par la plupart des pays voisins. En Europe, huit pays pratiquent à 10 % près des tarifs similaires : à 5,44 F le litre, la France n'arrive qu'au 3e rang, derrière l'Italie (6,37 F) et le Portugal (5,61 F), et tout juste devant la Finlande (5,41 F), le Danemark (5,40 F), l'Espagne (5,24 F), les Pays-bas (5,00 F), ou l'Autriche (4,99 F). Seuls, la RFA (4,00 F) et le Luxembourg se situent à vrai dire nettement en dessous. De même, la part des taxes dans les tarifs français (57 %), dénoncée comme excessive, n'est-elle guère différente de celle de ses voisins, où, sauf dans quatre cas (Espagne, Finlande, Luxembourg et Suède), la part de la fiscalité dans le prix du super avoisine 50 % à 55 %. Elle reste en tout cas inférieure au niveau atteint en 1973 (69,5 % de taxes) ou même en 1979 (64,8 %).

Ces prix « excessifs » n'empêchent en outre pas la consommation d'augmenter. Depuis 1983, les taux de croissance mensuels des consommations de carburants, calculés en année mobile, ne cessent de progresser en France. Une étude, publiée en 1982 dans les « Cahiers scientifiques » de la *Revue des transports* (1) et récemment actualisée est à ce titre fort instructive. M. Emangard, son auteur, spécialiste des problèmes du transport, montre en effet que le prix du litre du super, calculé en minutes de travail de l'ouvrier français, reste actuellement au même niveau que celui atteint... au début de 1973, soit environ neuf minutes et demi, alors que, il y a vingt ans en 1964, il fallait environ vingt minutes de travail ouvrier pour payer le litre de super ! Cette étude montre en outre une très grande sensibilité, quasi instantanée, de la consommation de super aux variations du prix ainsi calculé. Dès que le prix augmente, la consommation de super-carburant diminue et se reporte sur l'essence ordinaire. Et inversement.

A l'heure où, la hausse des cours du dollar aidant, la facture pétrolière française ne cesse d'augmenter, est-il donc injustifié de contraindre ainsi les consommateurs à la raison ? Le tort des pouvoirs publics en l'affaire n'est-il pas d'avoir été incapables depuis un an d'adopter des règles cohérentes de fixation des prix pour les carburants et d'avoir entretenu, en invoquant tantôt le dollar, tantôt la consommation, au niveau des usagers, une confusion qui se manifeste aujourd'hui.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Premier semestre 1982.

LE DOSSIER CREUSOT-LOIRE

Mme Cresson sur le terrain

« Ce n'est pas par des licenciements qu'on règle les problèmes industriels », a indiqué Mme Cresson sur France-Inter vendredi 10 août, à propos de Creusot-Loire. La veille, le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur s'était rendu au Creusot sur les différents sites du groupe pour voir *« sur le terrain la réalité de l'entreprise »* et ne pas se contenter *« des chiffres qu'on peut connaître par dossier depuis Paris »*.

C'est à Paris toutefois que la solution de sauvetage se prépare. Les grandes lignes sont désormais connues (*le Monde* du 3 août). Un groupe d'entreprises reprendrait le « cœur » de Creusot-Loire (fonderie, armement, énergie et traction) en laissant de côté Pinguely, Carel-Fouché, Delattre-Levivier, Instruments SA, Martin, SMFI, Phœnix Steel et la fabrication de matériels d'imprimerie de Nantes, pour lesquels des solutions particulières sont recherchées. Les effectifs de Creusot-Loire seront ainsi réduits de vingt et un mille actuellement à treize mille personnes. mais, en outre, ces dernières ne seront vraisemblablement pas toutes réembauchées effectivement dans le nouvel ensemble.

Fives Cail Babcock en assurera le pilotage industriel avec quelque 26 % du capital, et Framatome en détiendra environ 25 % ; les deux groupes ayant, quoi qu'il en soit, la majorité. A leurs côtés, Usinor interviendra à hauteur de 15 % et les banques (Crédit lyonnais, BNP, Société générale et la Banque de l'union européenne) de 34 %. Ces pourcentages peuvent toutefois encore être légèrement modifiés.

On espère au ministère de l'industrie parvenir à boucler le dossier la semaine prochaine, mais plusieurs industriels estiment que la période des vacances n'est pas propice aux décisions et prévoient plutôt un bouclage pour le mois de septembre.

LA CRISE DE L'AUTOMOBILE

Une épreuve test pour le premier ministre

déclare M. Marchelli

A l'occasion d'une visite, au Grand Palais, de l'exposition consacrée au centenaire de l'automobile, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a précisé, le 9 août, son analyse sur le dossier social et économique de ce secteur industriel en difficulté (*le Monde* des 8 et 9 août). A propos de Citroën, M. Marchelli a souhaité que *« le gouvernement prenne une décision intelligente qui permette à l'entreprise de maintenir son programme d'investissement et de prévoir son programme d'allègement des effectifs sans que cela se traduise par des licenciements secs »*. Outre le centre de formation professionnelle, déjà acquis, le président de la CGC a notamment suggéré l'institution d'un *« centre de création d'entreprise »* pour favoriser la reconversion des salariés de l'automobile. Soulignant que le secteur automobile allait *« continuer de perdre vingt mille emplois par an jusqu'en 1987 »*, M. Marchelli avait estimé, le matin même, que ce dossier constituait *« une épreuve test pour le premier ministre »*. *« Si M. Fabius ne nous donne pas satisfaction sur ce point, alors ce sera la défiance et ce sera très grave »*, avait-il ajouté.

De son côté, la fédération Force ouvrière de la métallurgie a déclaré, dans un communiqué, que *« Renault doit la vérité aux salariés »* et a demandé *« l'ouverture immédiate de négociations pour discuter des mesures économiques et sociales indispensables pour éviter tout licenciement sec »*.

Quant à la CSL (Confédération des syndicats libres), très représentée dans l'automobile, elle affirme, par la voix de son secrétaire général, M. Auguste Blanc, que *« la France sera rayée de la carte des grands constructeurs dans dix ans »* si son organisation n'est pas associée aux discussions.

Sureffectifs contestés

« Les chiffres qui circulent ne sont pas fondés pour le moment sur une analyse sérieuse », a déclaré, le 10 août, Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, qui était l'invitée de France-Inter. *« Présenter les difficultés de l'automobile française — qui ne sont pas contestables, — simplement en disant qu'il y a trop de gens, c'est tout à fait partial, partiel et totalement erroné »*, a ajouté le ministre en affirmant que *« ce n'est pas parce qu'on licencie à tour de bras dans l'automobile qu'on résoudra les problèmes »*.

Tout en se déclarant prête à considérer les sureffectifs comme *« une chose à étudier »*, Mme Cresson a souligné que, *« pour guérir l'automobile »*, il faut partir d'une *« analyse de la situation industrielle et du marché »*.

La politique commerciale des Etats-Unis en accusation

(Suite de la première page.)

Une douzaine d'autres nations s'apprêtent à envoyer une note de protestation officielle à Washington.

Les nouvelles règles que l'administration américaine veut imposer aux importateurs à compter du 7 septembre (*le Monde* du 2 août) sont fondées sur la notion de « produit d'origine ». Très fréquemment, ces articles sont faits de fils ou de fibres fabriqués dans un pays et tissés dans un autre. Les pièces sont ensuite assemblées dans un troisième pays et les boutons proviennent d'un quatrième.

Les pays visés récusent les accusations portés contre eux. En fait, il s'agit pour ces pays de protéger leurs industries locales, qui à elles seules représentent près de 20 % des importations américaines d'articles textiles et de vêtements pour un montant global de 60 milliards de dollars. Les plus touchés seraient l'Indonésie, le Pakistan, l'Inde, la Turquie et la Chine. Gros fournisseur des Etats-Unis, Hongkong estime à 282 millions de dollars le préjudice causé. Une délégation d'industriels et de représentants de la colonie va se rendre à Washington pour tenter d'infléchir l'administration. Taiwan et la Corée du Sud s'alarment également.

Depuis la fin de 1983, l'administration américaine a tenté sans succès de renégocier une centaine d'accords bilatéraux. A l'approche des élection présidentielles, elle aurait finalement cédé à la pression des puissantes organisations industrielles du pays.

M. Reagan cédera-t-il de la même façon sur les autres secteurs comme l'acier et le cuivre pour lesquels de nouvelles mesures protectionnistes sont envisagées ? La commission du commerce international (ITC), organisme du ministère du commerce de Washington, estime que les importations d'acier et de cuivre causent des *« préjudices »* aux industriels américains. Elle recommande au président d'établir des quotas et de fixer des prix minimaux à l'entrée de ces produits sur le sol américain. Les sidérurgistes estiment que les importations, qui ont conquis 25 % du marché, doivent être limitées à 15 %.

Tout laisse à penser que M. Reagan devra, à l'approche des élections, faire « un geste » en direction des votes ouvriers et accepter, au moins, une partie des mesures proposées par son administration.

Les Européens et les Japonais ont protesté, par avance, face à cette menace qui pourtant vise surtout, ici aussi, les pays du tiers-monde, notamment la Corée du Sud et le Brésil pour l'acier, et le Chili pour le cuivre, chacun de ces pays ayant vigoureusement critiqué les mesures que Washington pourrait prendre.

L'approche des élections vient également de provoquer un revirement de M. Malcolm Baldridge, le ministre du commerce. Lors d'une visite à Detroit d'un centre technique de General Motors, il a déclaré qu'il n'était plus opposé au maintien d'un contingentement des importations d'automobiles japonaises au-delà du 1er avril 1985. Auparavant, l'administration Reagan avait pris position contre un tel prolongement des quotas en vigueur depuis 1981. Au cours de l'année s'achevant le 1er avril 1985, les importations japonaises seront limitées à 1,85 million d'automobiles.

Cette stratégie « défensive » américaine sur les industries traditionnelles se double d'une offensive sur les nouvelles technologies.

Le moteur est, ici, le Pentagone qui cherche à contrôler les transferts technologiques vers les pays de l'Est. L'administration américaine intervient grâce au COCOM (comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations) et grâce à une loi américaine, l'Export Administration Act (*le Monde* du 10 août) qu'elle souhaite réviser dans un sens restrictif, ce qui lui a valu une nette mise en garde de la RFA au nom des Européens (*le Monde* du 10 août). Les « faucons » du Pentagone ont-ils été déçus du compromis auquel les ministres du COCOM sont parvenus au début juillet ? En tout cas, ils cherchent à interpréter les textes dans un sens différent des Français. L'exportation de matériels téléphoniques en Bulgarie en est un test. La France, qui propose des matériels de la génération actuelle MT-20, estime être en accord avec les textes. Mais, selon des officiels américains interrogés par le *Financial Times*, elle contreviendrait à l'esprit sinon à la lettre des accords en livrant ces matériels. Le compromis COCOM est loin d'avoir calmé les controverses comme l'espérait le gouvernement français.

Dans la mesure où les industriels américains possèdent une avance sur les technologies de pointe, les Européens, en particulier, dépendent étroitement des règles édictées aux Etats-Unis. Aussi le souci « stratégique » des Américains se traduit dans les faits par des conséquences commerciales d'envergure.

ITT SOUHAITE CONSERVER 29,9 % DU CAPITAL DE LA FUTURE SOCIÉTÉ STC-ICL

ITT souhaite conserver une part importante du capital de la société qui naîtrait de la fusion entre les deux firmes britanniques Standard Telephones and Cables et International Computer limited. Il y a quinze jours, STC a lancé une offre publique d'achat pour ICL, la société dans laquelle ITT détient 35 % du capital et trois postes d'administrateurs, en proposant aux actionnaires d'ICL de racheter leurs actions à 77 pences ou de les échanger contre des titres STC (dans la proportion de 7 ICL pour 2 STC).

Si l'offre de STC était couronnée de succès, et si les actionnaires de ICL préféraient un échange de leurs actions plutôt qu'un simple rachat, la part de ITT dans le nouveau capital de la société fusionnée reviendrait de 35 % à 26 %. Or la compagnie vient de faire savoir qu'elle désirait conserver en tout état de cause au moins 29,9 % dans la nouvelle société.

PÊCHE

Au large du Maroc

INCIDENTS ENTRE BATEAUX FRANÇAIS ET SOVIÉTIQUES

M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, a annoncé, jeudi 9 août à Camaret (Finistère), que le gouvernement venait d'intervenir *« par voie diplomatique »* auprès du gouvernement marocain pour l'alerter à la suite d'incidents survenus entre bateaux de pêche français et soviétiques au large du Maroc.

Au cours d'une réunion avec le comité local des pêches dans le cadre des Fêtes de la mer dans le port de Camaret, M. Lengagne a affirmé suivre *« avec beaucoup d'attention »* l'évolution de la situation au large des côtes marocaines et mauritaniennes. Selon les responsables du comité local de pêche, le langoustier *Saint-Pol-Roux* a été endommagé dans la nuit de mercredi à jeudi à 30 milles nautiques au sud des côtes marocaines par des chalutiers soviétiques. *« Le commandant m'a contacté. Il a eu très peur pour son bateau et l'équipage »*, a affirmé un armateur, à l'adresse de M. Lengagne.

D'autres langoustiers de Camaret, le *Pen-Glas*, le *Notre-Dame-des-Neiges* et le *Pourt-ic*, auraient vu *« leurs bouées, filières et casiers détruits »*. Les dommages subis s'élèvent, selon le comité local des pêches, à 70 000 F de matériel détruit et à 300 000 F de manque à gagner.

Les langoustiers français ont obtenu, en vertu de l'accord franco-marocain du 1er juin 1984, le droit de pêcher dans les eaux territoriales marocaines.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

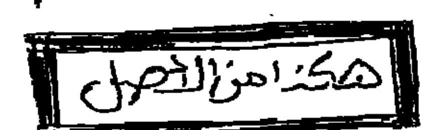
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,8250	8,8300	– 20	+ 5	– 65	– 5	– 120	– 20
$ can.	6,7495	6,7549	– 72	– 37	– 132	– 71	– 246	– 119
Yen (100)	3,6550	3,6593	+ 159	+ 176	+ 301	+ 336	+ 962	+ 1033
DM	3,0669	3,0702	+ 154	+ 168	+ 300	+ 327	+ 829	+ 891
Florin	2,7196	2,7224	+ 118	+ 129	+ 228	+ 250	+ 646	+ 698
F.B. (100)	15,1554	15,1679	– 21	+ 61	– 34	+ 122	+ 185	+ 557
F.S.	3,6392	3,6427	+ 209	+ 229	+ 412	+ 447	+ 1210	+ 1287
L (1 000)	4,9901	4,9929	– 138	– 110	– 300	– 246	– 968	– 842
£	11,6331	11,6485	+ 35	+ 95	+ 73	+ 196	+ 688	+ 945

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	11 7/16	11 9/16	11 1/2	11 5/8	11 11/16	11 13/16	11 15/16	12 1/16
DM	5	5 1/4	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	6 1/8	6 1/4
Florin	5 3/4	6	6 1/16	6 3/16	6 1/4	6 3/8	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	10 3/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 5/16	4 7/16	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5
L (1 000)	14	15	14 1/8	14 5/8	14 3/8	14 7/8	15 1/2	15 7/8
£	10 3/4	11 3/4	11 1/8	11 1/4	11 –	11 1/8	10 11/16	11 13/16
F. franç.	11 1/4	11 1/4	11 3/8	11 1/2	11 1/2	11 5/8	12 7/16	12 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 août

Reprise

La dernière prouesse de Wall Street, en vue désormais de ses plus hauts niveaux de toujours, n'a pas déclenché, vendredi, à la Bourse de Paris, comme on aurait pu le croire, un enthousiasme délirant. Un mouvement de reprise « tranquille » s'est produit. Quelques « belles américaines » ont fait une réapparition discrète (BSN, Moët, L'Oréal). Des valeurs sûres, comme Sanofi, Presses de la Cité, se sont mises aussi en évidence, de même que quelques « espoirs » (CSF). La plus forte hausse a été de 12 % (Penarroya), mais la suivante (Imétal) n'atteignait pas 5 %. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,75 %.

« C'est bien », disait un professionnel un peu déçu de la réaction à son goût trop timorée du marché. Les courants d'échanges n'ont pas été très étoffés, en tout cas guère plus que la veille (138 millions de francs). En outre, d'après ce que l'on pouvait savoir, il y eut très peu de blocs de titres échangés.

Cependant, dans l'ensemble, le sentiment était bon, mais les professionnels faisaient valoir que la Bourse attendait la rentrée pour voir comment la situation en France allait évoluer.

Bref, soucieux quand même de ne pas rater un train de hausses, des opérateurs ont pris quelques positions, mais la conviction que le temps de s'engager était venu manquait franchement. En revanche, un net regain d'intérêt sur les valeurs étrangères a été enregistré et la devise-titre, malgré la baisse du dollar, s'est raffermie pour s'échanger entre 10,25 F et 10,42 F contre 10,06 F/10,23 F.

A Londres, l'or a rebondi : 350,50 dollars l'once contre 344,25 dollars. A Paris, le lingot a gagné 800 F à 99 400 F et le napoléon 3 F à 613 F. Mais le volume des transactions est tombé non loin de ses plus bas niveaux de toujours : 2,49 millions de francs contre 5,05 millions de francs.

NEW-YORK

Forte hausse

A l'instar du marché obligataire, qui a réagi favorablement au succès de l'opération de refinancement de bons du Trésor, les actions américaines ont vigoureusement redressé la tête jeudi à Wall Street et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a rapidement repassé la barre des 1 200 points pour grimper, en clôture, jusqu'à 1 224,05, soit un gain de 27,94 points sur la veille.

De l'avis général, ce sont surtout les valeurs technologiques, mais aussi, dans une moindre mesure, les automobiles et les pétrolières qui ont entraîné le reste de la cote, permettant aux gains de l'emporter sur les déchets dans la proportion de quatre contre un. Du coup, le volume des échanges est remonté à 131,2 millions d'actions, contre 121,2 millions mercredi.

Perceptible depuis quelques jours, le recul des taux d'intérêt s'est confirmé à l'occasion de la dernière adjudication de bons du Trésor. Celle-ci portait sur des effets à trente ans, pour un montant de 4,8 milliards de dollars et le taux de rendement est ressorti à 12,52 %, contre 13,32 % lors de la précédente vente aux enchères de même nature, soit un plus-bas depuis l'adjudication du mois de février (11,88 %). Publiées après la clôture de la séance, les statistiques relatives à la masse monétaire traduisent une contraction de 2,6 milliards de dollars, à 542,1 milliards.

VALEURS	Cours du 8 août	Cours du 9 août
Alcoa	35 3/4	37 1/8
A.T.T.	18 3/4	19 1/4
Boeing	50 3/8	51 1/4
Chase Manhattan Bank	40 7/8	42
Du Pont de Nemours	48 1/2	48 5/8
Eastman Kodak	74 3/4	76
Exxon	39 7/8	41 1/8
Ford	44 3/4	46
General Electric	58 3/4	58 1/8
General Foods	57 7/8	58 3/4
General Motors	74 7/8	77 3/8
Goodyear	27 1/2	28 1/2
I.B.M.	118 3/4	122 3/4
I.T.T.	24 1/4	24 3/4
Mobil Oil	27	27 3/4
Pfizer	34 3/4	34 7/8
Schlumberger	45 1/4	46 3/8
Texaco	33 5/8	34 3/4
U.A.L. Inc.	37 1/8	37 1/2
Union Carbide	53 5/8	55 1/4
U.S. Steel	24 3/8	25 1/2
Westinghouse	25 3/8	26
Xerox Corp.	37 1/8	37 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SPIE-BATIGNOLLES. – Cette société du groupe Empain Schneider devrait participer, en coopération avec un consortium belge, à la construction d'une première tranche de la ligne de métro léger prévue à Kuala-Lumpur (Malaisie), selon les autorités locales. D'une longueur de 18,5 kilomètres, cet ouvrage représente un contrat global de 1,8 milliard de francs environ, dont 65 % devrait revenir à Spie-Batignolles et à sa filiale locale, au titre du génie civil et des fournitures. Le reste, concernant le matériel roulant irait aux fournisseurs belges qui regroupent les Ateliers de constructions électriques de Charleroi, les Constructions ferroviaires et métalliques SA, Electrobel Engineering International et Belgian Transport and Urban Infrastructure Consult Ltd. Le financement de cette opération, dont les détails exacts restent à régler, comporterait un accord de troc prévoyant la fourniture, par la Malaisie, de divers produits d'exportation destinés à la France et à la Belgique, en échange de la construction de ce métro léger. Les gouvernements belge et français se seraient également engagés à fournir à la Malaisie des crédits à vingt ans, avec un taux d'intérêt de 2 %, afin de permettre à ce pays de financer l'achat d'équipements.

ROYAL DUTCH SHELL. – Grâce à une production pétrolière accrue de 11 % et les gains dégagés dans la chimie (46 millions de livres contre 5 millions), le groupe a réalisé, pour le deuxième trimestre, un bénéfice net de 778 millions de livres (+ 25,2 %). Pour le premier semestre, le résultat net augmente de 55 % pour atteindre 1,76 milliard de livres. Le chiffre d'affaires est de 30,73 milliards de livres, contre 25,89 milliards.

BERTELSMAN. – Ce groupe allemand, « numéro un » de l'édition en Europe, prévoit d'introduire en Bourse d'ici à deux ans des certificats de jouissance de participation aux bénéfices. Le groupe a informé de son projet les quatorze mille détenteurs actuels de certificats, diffusés dans le cadre de la participation du personnel aux bénéfices de l'entreprise. L'équivalent de 250 millions de deutschemarks (environ 90 millions de dollars) devrait être introduit en Bourse, afin de permettre au personnel, actuel propriétaire de ces certificats, de les vendre à des tiers.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	8 août	9 août
Valeurs françaises	107,8	107,8
Valeurs étrangères	88,8	89,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 août	9 août
Indice général	160,9	161,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 août .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 août	10 août
1 dollar (en yens)	242,90	241,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 50	2 582
5 %	38 80	2 623
3 % amort. 45-54	71	0 082
Emp. 7 % 1973	9150	..
Emp. 8,80 % 77	116 99	1 929
9,80 % 78/93	91 25	0 805
8,80 % 78/86	93 50	5 843
10,80 % 79/94	93 85	10 092
13,25 % 80/90	101 80	2 506
13,80 % 80/87	103 45	11 311
13,80 % 81/99	102 30	7 880
16,75 % 81/87	110 30	15 377
16,20 % 82/90	112 50	9 339
16 % juin 82	112 85	2 782
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	8 428
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 70	2 846
Ch. France 3 %	130	..
CNB Bques janv. 82	102 40	1 451
CNB Paribas	102 60	1 451
CNB Suez	102 85	1 451
CNI janv. 82	102 25	1 451

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	48 80	47 80
A.G.F. (St Cent.)	380	....
A.G.P. Vie	5425	5400

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	395	400
Eurocom	594	....
Europ. Accumul.	29 70	....
Eternit	345	348
Félix Potin	1165	1158
Ferm. Vichy (Ly)	108	106
Fiminiens	98	98
FIPP	130 10	....
Fnac	266 20	271 20
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	230	....
Fonc. Agache-W.	204 50	....
Fonc. Lyonnaise	1770	....
Foncina	169	175 50
Forges Strasbourg	146 10	....
Forinter	1160	1160
Fougerolle	50	....
France I.A.R.D.	116	....
France (La)	725	....
Frankel	199 90	199 90
Fromageries Bel	752	766
From. Paul Renard	360	....
GAN	720	....
Gaumont	601	....
Gaz et Eaux	1280	....
Genty S.A.	265	....
Gévelot (Gerwain)	110	....
Gér. Arm. Hold.	23 80	....
Gerland (Ly)	450	450
Gévelot	256	....
Gr. Fin. Constr.	214	....
Gds Moul. Corbeil	81	82
Gds Moul. Paris	300	....
Groupe Victoire	805	....
G. Transp. Ind.	176	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Serv. Equip. Véh.	30 90	31 50
Sici	33 30	32
Sicotel	270 10	....
Sinra-Alcatel	480	....
Siroim	133	....
Soph (Plant. Hévéas)	208 50	202
SMAC Acieroid	127 40	127 50
Sofal financière	428	430
Sofio	197	....
Soficomi	470	....
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	815	....
Sogepal	215	....
Soudure Autog.	77	78 80
Sovabail	585	587
Speichim	118	115
S.P.I.	316	....
Spie Batignolles	140	....
Stemi	253 50	....
Taittinger	790	....
Testut-Aequitas	490	....
Thann et Mulh.	96 50	....
Tour Eiffel	364	....
Ufiner S.M.D.	98 90	97
Ugimo	225	225
Ugine Gueugnon	14	....
Unibail	670	....
Unidel	80 10	....
U.A.P.	618	....
Union Brasseries	68 10	....
Union Habit.	274	274
Un. Imm. France	268	....
Un. Ind. Crédit	319	317

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1727	1725 50	1725 50	– 0 08	2490	Essilor	2550	2590	2590	+ 1 56
3535	C.N.E. 3 %	3556	3565	3565	+ 0 25	690	Esso S.A.F.	590	587	588	– 0 33
1360	Electricité T.P.	1370	1375	1375	+ 0 36	800	Eurafrance	800	805	804	+ 0 50
1070	Renault T.P.	1029	1020	1020	– 0 87	885	Euromarché	661	680	680	+ 2 87
1340	Rhone-Poul. T.P.	1325	1325	1325	....	615	Europe n° 1	635	640	640	+ 0 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
275	Free State	319	340	335 50	+ 5 17	74	Shell transp.	78 60	83 55	83 55	+ 6 29
155	Gencor	156 70	159 90	160	+ 2 10	1250	Siemens A.G.	1361	1430	1430	+ 5 06
285	Gén. Belgique	295	291	300	+ 1 69	129	Sony	142 20	152	152	+ 6 89
488	Gén. Electr.	579	602	605	+ 4 49	177	T.D.K.	232	240	240 10	+ 3 49
666	Gen. Motors	749	783	800	+ 6 80	15	Toshiba Corp.	16 70	17 45	17 45	+ 4 49
60	Goldfields	65 80	69 50	69 50	+ 5 62	745	Unilever	836	868	868	+ 3 82
40	GdMetropolitain	41 50	42 50	43	+ 3 61	325	Unt. Techn.	390	414 50	414 50	+ 6 28
165	Harmony	177 90	184	183	+ 2 86	925	Vaal Reefs	1017	1070	1070	+ 5 21
30	Hitachi	35 70	37	37 25	+ 4 34	395	West Deep	442 60	470	475	+ 7 32
535	Hoechst Akt.	580	616	616	+ 6 20	375	West Hold.	404	430	430	+ 6 43
69	Imp. Chemical	80 10	83	82 90	+ 3 49	330	Xerox Corp.	376	395	400	+ 6 38
88	Inco. Limited	104 70	107	107	+ 2 19	1 88	Zambia Corp.	2 16	2 22	2 24	+ 3 70

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 827	8 831	8 580	9
ECU	6 878	6 875	....	....
Allemagne (100 DM)	306 890	307 070	293	313
Belgique (100 F)	15 180	15 186	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 270	272 620	260	280
Danemark (100 krd)	84 150	84 050	79	87
Norvège (100 k)	107 100	106 810	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 680	11 651	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 730	7 692	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 995	4 992	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	363 910	364 700	351	372
Suède (100 krs)	106 180	105 980	101	109
Autriche (100 sch)	43 740	43 770	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 407	5 407	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 900	5 870	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 833	6 757	6 520	6 860
Japon (100 yens)	3 670	3 658	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/8
Or fin (kilo en barre)	98700	99400
Or fin (en lingot)	98600	99400
Pièce française (20 fr)	610	613
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	582
Pièce latine (20 fr)	568	570
Souverain	720	726
Pièce de 20 dollars	4200	4200
Pièce de 10 dollars	2090	2070
Pièce de 5 dollars	1340	.....
Pièce de 50 pesos	3805	3850
Pièce de 10 florins	595	596

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La France et les Basques espagnols

• Les quatre membres présumés de l'ETA se pourvoient en cassation après l'arrêt favorable à leur extradition

• Un militant séparatiste est expulsé vers Saint-Domingue

Les quatre Basques espagnols, visés par l'avis favorable d'extradition rendu jeudi 9 août par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau *(nos dernières éditions)*, ont décidé de se pourvoir en cassation contre cette décision. Mᵉ Christiane Fando, l'avocate de Jose Maria Galdos, Gotson Castrillos, Jose Carlos Garcia et Francisco Alberdi, a aussitôt annoncé, à l'issue du procès, son intention de saisir la Cour européenne des droits de l'homme pour, a-t-elle expliqué, *« violation des droits de la défense »*. Elle reproche, en effet, aux magistrats de la chambre d'accusation de ne pas lui avoir accordé un délai suffisant pour préparer sa défense. D'autre part, le même jour, la France a expulsé vers Saint-Domingue un militant séparatiste considéré comme un des responsables de l'ETA.

La décision des magistrats de Pau a provoqué, jeudi, de vives réactions parmi les Basques espagnols installés dans les Pyrénées-Atlantiques. A l'audience, des compagnons des quatre membres présumés de l'ETA poursuivis ont accueilli l'avis favorable rendu par la cour aux cris de *« Vive l'ETA »*. Un porte-parole du « comité des réfugiés » s'est inquiété de cette décision judiciaire et de ce qu'elle témoigne, selon les Basques espagnols jugés proches de l'ETA, de la nouvelle attitude française à l'égard du « problème basque ». *« Si les autorités françaises confirment cet avis,* a déclaré ce porte-parole, *cela ouvre une brèche. Le gouvernement espagnol ne va pas s'en tenir à quelques extraditions mais multipliera les demandes. »* Les Basques espagnols des Pyrénées-Atlantiques reprochent aussi aux magistrats de Pau de s'être *« déchargés de toute responsabilité sur le pouvoir politique »*.

Le gouvernement n'est pas tenu de suivre l'avis de la cour d'appel de Pau. Le premier ministre, à qui revient la décision, par décret, d'une éventuelle mesure d'extradition, n'est pas tenu par un délai. Dans la plupart des cas récents — et en absence de précision des textes officiels, — les avocats considèrent généralement qu'au bout d'un mois une absence de décision gouvernementale équivaut à un refus implicite d'extrader. Une décision, dans tous les cas, ne pourrait intervenir qu'après l'examen du recours déposé devant la Cour de cassation. Les quatre Basques espagnols disposent en effet, depuis un revirement de la jurisprudence en mai dernier, de cinq jours pour se pourvoir en cassation et ce recours est suspensif. L'épuisement des voies judiciaires peut demander plusieurs mois et laisse ainsi le temps de la réflexion au gouvernement.

Toutefois, les milieux politiques du Pays basque français estiment que le gouvernement a sans doute déjà indiqué, dès jeudi, ce qui pouvait être sa future position en rendant publique, quelques heures après la décision de la cour d'appel, la mesure d'expulsion frappant un membre présumé de l'ETA, Eugenio Etxeveste-Arizguren, dit Antxon. Arrêté le 30 juillet dernier à Anglet, près de Bayonne, assigné à résidence en Moselle sous haute surveillance, celui-ci a été expulsé vers Saint-Domingue où il est arrivé par avion jeudi. Agé de trente-trois ans, Antxon a été éloigné, indique-t-on, en vertu d'un arrêté pris contre lui en janvier, après que des renseignements eurent établi sa présence clandestine en territoire français. Il est considéré par la police espagnole comme le responsable, au sein du directoire de l'ETA, du courant favorable à la reprise systématique des attentats au Pays basque et des attaques contre les intérêts français en Espagne.

On estime généralement au Pays basque français que le gouvernement pourrait choisir de refuser d'extrader les quatre Basques espagnols mais de les expulser à leur tour vers des pays d'Amérique latine. Cette mesure intermédiaire aurait pour avantage de maintenir la pression française, amorcée en janvier sur les Basques espagnols installés dans les Pyrénées-Atlantiques, tout en évitant de provoquer la colère de Madrid.

PH. BG.

Satisfaction à Madrid, mécontentement à Bilbao

De notre correspondant

Madrid. — Satisfaction à Madrid et mécontentement à Bilbao : telles sont les réactions en Espagne après l'arrêt de la cour d'appel de Pau. La nouvelle a ouvert tous les bulletins d'information des radios et de la télévision espagnoles, qui ont insisté sur le fait que *« jamais l'Espagne n'avait été aussi près d'obtenir une extradition de la France »*.

Certes, on n'a pas oublié à Madrid que, dans le passé, le conseil des ministres, à Paris, s'est toujours refusé à ratifier des décisions semblables de tribunaux concernant des Basques. Mais on souligne que la situation a changé : c'est la première fois que le gouvernement français doit se prononcer sur une demande d'extradition espagnole depuis qu'il a « durci » de manière spectaculaire sa politique à l'égard des sympathisants de l'ETA. De plus, on espère à Madrid que la décision prise il y a moins d'un mois par le gouvernement belge de livrer aux autorités espagnoles deux membres de l'ETA politico-militaire tienne lieu de précédent.

Un porte-parole du gouvernement s'est dit satisfait de ce que les magistrats de Pau aient accepté la thèse espagnole suivant laquelle les actes imputés aux quatre inculpés constituaient ds *« délits criminels »* et non des *« délits politiques »*. Si les extraditions étaient accordées, ce serait une victoire politique de premier plan pour le gouvernement espagnol, et les milieux proches de l'ETA s'en trouveraient sans doute démoralisés.

Au ministère de l'intérieur, à Madrid, on souligne, en privé, que, la simple arrestation de membres de l'ETA militaire en territoire français a déjà produit des effets positifs, en réduisant la liberté de mouvement des membres de l'organisation, et donc leurs possibilités d'action. De plus, on espère à Madrid que le harcèlement des Basques espagnols au nord des Pyrénées amènera nombre d'entre eux à rentrer au pays en profitant des « mesures de grâce » promises par le gouvernement pour ceux qui ne sont pas coupables d'assassinat.

Le ton est bien différent au Pays basque : non seulement la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, mais aussi le PNV (Parti nationaliste basque), majoritaire dans la région, ainsi que la formation de gauche Euskadiko Ezkerra se sont prononcés le 9 août contre les extraditions, en répétant les arguments utilisés dans le cas de la Belgique : une telle mesure, à leurs yeux, ne fait qu'augmenter la crispation au Pays basque et n'a pas d'efficacité réelle. Cela rend plus difficiles des négociations, pourtant indispensables. La direction du PNV a lancé un appel au gouvernement français pour qu'il rejette la requête de Madrid.

La disparité des réactions du Parti socialiste — au pouvoir à Madrid — et du PNV coïncide avec une période de forte tension entre les deux formations qui sont en désaccord, une fois de plus, sur le rythme des transferts de compétences au gouvernement régional basque. La dernière réunion qu'ont eue à ce sujet le vice-président du gouvernement de Vitoria, M. Mario Fernandez, et le ministre chargé à Madrid de la politique régionale, M. Tomas de la Quadra, s'est soldée par un échec total. Quelques jours plus tard, le président du gouvernement basque, M. Carlos Garaikoetxea, a fait une déclaration qui a causé un vif émoi à Madrid. *« Nous constituons une nation, et nous ne pouvons accepter de structure supranationale — que ce soit l'Espagne ou l'Europe — que si celle-ci nous permet de préserver notre personnalité, faute de quoi, nous la rejetterons »*, a déclaré M. Garaikoetxea, qui a ajouté : *« Le retrait progressif d'Euskadi des forces de sécurité espagnoles est une revendication de notre peuple. »*

THIERRY MALINIAK.

BAISSE SENSIBLE DU DOLLAR : 8,83 F

Enrayée vingt-quatre heures auparavant, la baisse du dollar a repris vendredi matin 10 août et s'est même sensiblement accélérée sur toutes les grandes places financières internationales. Elle a atteint 1 % à Paris, où la devise américaine cotait 8,8310 F (contre 8,9275 F jeudi après-midi), 1 % à Zurich aussi (2,4250 FS contre 2,4495 FS) et 1,2 % à Francfort (2,88 DM contre 2,9152 DM).

Selon les cambistes, l'aisance avec laquelle le Trésor américain a réussi sa troisième opération de refinancement en plaçant pour 4,5 milliards de « bons », a, en déclenchant une détente sur le front des taux d'intérêt, favorisé le repli du billet vert. Autre facteur évoqué : la contraction de la masse monétaire américaine (— 2,6 milliards de dollars) très supérieure aux prévisions (entre 500 et 700 millions de dollars).

Phénomène habituel : l'or s'est redressé, et son prix à Londres se situait aux alentours de 351,50 dollars l'once contre 344,25 dollars.

D'autre part, les grandes banques de dépôt britanniques, qui avaient procédé mercredi à un abaissement de 0,50 % de leur taux de base pour le ramener à 11,50 %, ont décidé d'effectuer vendredi matin une réduction identique de ce taux qui se touve ainsi abaissé à 11 %.

AUTOMUTILATION COLLECTIVE A FLEURY-MÉROGIS

Sept détenus de la prison de Fleury-Mérogis — dont Roger Knobelspiess — se sont volontairement coupé une phalange de l'auriculaire gauche au cours d'une promenade, jeudi matin 9 août. Ils clament leur innocence et demandent la révision de leurs procès.

Ayant coupé leurs phalanges à l'aide d'un couteau de cantine, ils les ont ensuite placées dans une enveloppe adressée au *« ministre de la justice »*, mais l'envoi a été intercepté par l'administration de la prison. Le premier substitut du parquet d'Evry, M. Norbert Gurtner, a été saisi de l'affaire.

Roger Knobelspiess est détenu depuis septembre 1982 et n'a pas encore été jugé. Il est inculpé de vol à main armée pour un hold-up à Evry (Essonne) et de tentative d'homicide volontaire sur des policiers le 5 juin 1982 à la suite de son arrestation à Honfleur (Calvados).

Knobelspiess, qui a mené la lutte contre les « quartiers de haute sécurité » (QHS), supprimés par M. Badinter, a passé près de la moitié de sa vie en prison, notamment pour un hold-up dont il s'est toujours affirmé innocent. Il avait été gracié le 6 novembre 1981.

Les autres protestataires sont tous des prévenus, détenus parfois depuis 1981, à l'exception de Bernard Guillon, condamné en 1982 à vingt années de réclusion criminelle pour avoir participé à l'enlèvement du baron Empain.

POUR LA LIBÉRATION DES INDÉPENDANTISTES GUADELOUPÉENS

Quarante-cinq personnalités françaises ont publié dans *le Monde* daté 8-9 juillet un appel pour la libération des indépendantistes guadeloupéens.

D'autres personnalités, dont les noms suivent, ont signé à leur tour cet appel : Maurice Barth, prêtre ; Pierre Baudy, économiste ; Henri Celié, cheminot ; Marc Coutty, journaliste ; Jean-Pierre Cosse, enseignant ; Jean-Luc Einaudi, éducateur ; Jean-Hoibian, pasteur ; Pierre Labit, étudiant ; Denis Langlois, écrivain ; Anne Leduc-Saouli, psychiatre ; Christian Mahieux, cheminot ; Jean-Claude Marie ; Etienne Mathiot, pasteur ; Fernand Parrel, prêtre ; Camille Saint-Jacques ; Anne Teurtroy, pharmacienne ; Gérold de Wangen, médecin.

★ Envoyer signatures et contributions à Robert Davezies, 137, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

NATIONALISATION DU SOL ET DU SOUS-SOL DU BURKINA-FASO

Le sol et le sous-sol du Burkina-Faso (ex-Haute-Volta) sont désormais *« propriété exclusive de l'État révolutionnaire »*, selon une ordonnance présidentielle rendue publique le 9 août, portant sur la *« réorganisation foncière et agraire »*.

L'ordonnance met ainsi fin au *« système agraire et foncier autrefois régi par le système coutumier et le régime réglementaire »*.

« L'État, poursuit l'ordonnance, *se voit ainsi autorisé à exploiter la terre pour briser sa dépendance alimentaire et à exploiter les richesses du sous-sol selon ses seuls intérêts et sa seule volonté »*. — *(AFP)*.

Sur le vif

Des fraises en hiver...

La congélation, les gens n'ont plus que ce mot à la bouche. Et quand je dis *à la bouche*...

Prenez le cas de cette jeune femme, Corinne, dont les médias nous ont rebattu les oreilles durant tout l'été. Son rêve ? Se voir restituer la semence congelée de son mari décédé. A vrai dire, je n'ai rien contre, c'est une jolie preuve d'amour, mais reconnaissez que procréer avec un mort, par paillettes de sperme interposées, ça manque un tantinet de poésie, non ?

Il y a pire. L'autre jour à la télé, on a vu un paisible retraité, les vêtements mités, le cheveu un peu long, certes, mais le cœur sur la main. Il nous a fait traverser son parc (en friche), visiter son château (pas très bien tenu, on sentait qu'il y manquait une présence féminine) et puis on s'est retrouvé à la cave. Là, derrière des grilles épaisses comme mon bras, douillettement à l'abri sous des voûtes séculaires, trônait sa majesté le congélateur. Et que croyez-vous qu'on y trouvât ? Des hamburgers en packs de douze ? Des esquimaux à la pistache ? Ou la collection complète des pizzas Vivagel-bien sûr ? Non, sa femme ! Ça avait beau être, là encore, une preuve d'amour, j'en avais froid dans le dos.

Moi, comme (presque) tout le monde, j'en ai un, de congélateur. J'ai une femme aussi. Et des enfants.

Ma femme — que pourtant je n'ai pas encore envisagé de congeler — n'arrête pas de se plaindre qu'il est trop petit, qu'on ne peut rien y mettre. Alors, elle entasse. Des tas de trucs, de machins dont nous pourrions très bien nous passer. Résultat, quand j'ouvre la porte du congélateur, c'est une avalanche de pommes noisettes, d'oignons épluchés prédécoupés (si, si, ça existe), de fraises et de framboises (en prévision d'un hiver rigoureux), de poissons qui n'ont de poisson que le nom sur la boîte (vous savez, ces horribles rectangles panés tranchés à la scie électrique), et même de morceaux de pain (la boulangerie est en face !), qui manque à chaque fois de m'ensevelir.

Rassurez-vous, je tiens ma revanche. Au mois d'août, je suis seul à la maison. Ma femme est à la campagne avec les enfants. Avant de partir, dégivrage oblige, elle a tout vidé, en a d'ailleurs jeté la moitié (périmé, ou décongelé et recongelé dix fois), et refilé le reste à la voisine qui, elle, est partie en juillet.

Du coup, pendant un mois, le congélateur est vide. Enfin presque. Car dans de petites cavités en plastique, conçues exprès pour, je verse de l'eau et ça donne des glaçons pour mon whisky. Ça paraît simple, encore fallait-il y penser...

DIDIER EHRETSMANN.
(Courbevoie)

A PARIS

Un gardien de la paix tue un automobiliste armé d'un revolver

Jeudi 9 août, peu avant minuit, à Paris, M. Francis Truselier, âgé de quarante-quatre ans, cuisinier et domicilié en Corse, a été tué au volant de son automobile d'une balle tirée par un gardien de la paix, à l'angle des guichets du Louvre et du quai des Tuileries.

Le gardien de la paix, affecté au premier arrondissement, se rendait, en uniforme, à bord de sa 2 CV, au 36 quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire, pour y prendre son service de garde de nuit auprès de la Brigade de répression du banditisme (BRB). Selon son témoignage, c'est après qu'il aient franchi au feu vert les guichets du Louvre que, devant lui, une Turbo Saab blanche et bleue, immatriculée en Corse, stoppait brusquement. Puis, à deux reprises, la voiture qui le précédait reculait et heurtait le pare-choc de la 2 CV. Le gardien descendit alors, en tenue, mais sans son képi, pour s'expliquer avec le conducteur. Il frappa à la vitre de la portière avant gauche de la Saab, qui était fermée à clé. L'homme qui se trouvait au volant entrouvrit la portière, mit un pied sur le sol et brandit un revolver Manurhin 357 magnum. Se trouvant menacé et ne voulant pas prendre de risque, le gardien tira avec son arme de service — un pistolet 9 mm Manurhin — tuant Francis Truselier d'une balle en plein cœur.

Dès 1 h 30, vendredi 10 août, M. Alain Marceau, substitut auprès du procureur de la République, faisait procéder à une première reconstitution, l'enquête étant confiée à la deuxième division de police judiciaire. Dans la voiture de la victime, des factures d'achat de l'arme, des balles et un holster étaient trouvés ainsi qu'une autorisation de détention d'arme, qui exclut cependant le droit de la porter sur soi. Selon ces premières constatations, il s'agirait donc d' *« une mort stupide »*, le témoignage du gardien de la paix, plutôt calme et maître de lui-même, paraissant convaincant. Les enquêteurs ne s'expliquent pas cependant le comportement de Francis Truselier et font l'hypothèse qu'il ne se contrôlait peut-être pas. Une autopsie devait être pratiquée, ce 10 août, et déterminer le taux d'alcoolémie éventuel de la victime.

Le gardien de la paix n'a pas été placé en garde à vue. Il a été entendu, vendredi matin, par l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices », chargée, parallèlement, de l'enquête administrative.

Pour les évêques, un référendum sur l'école ne devrait être qu'un « dernier recours »

Le président de la République, selon M. Fabius, est d'accord pour l'organisation d'un référendum sur l'école, *« dès lors que se poserait pour les Français un grave problème de conscience »*. Comment une telle éventualité — qui devient de plus en plus hypothétique après le refus du Sénat de donner son aval au projet actuel, même amendé — serait-elle accueillie par l'épiscopat catholique ?

Parmi les évêques que nous avons pu joindre — beaucoup sont en vacances, — il y a ceux qui refusent d'anticiper, ceux qui jugent la question trop complexe pour donner une réaction à chaud et ceux qui affirment que le sujet ne les intéresse pas.

Pour Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours et président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, *« le règlement de la question scolaire peut se faire par un aménagement législatif, dans le cadre de la décentralisation »*. Il reprend l'argumentation de M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), qui déclarait : *« Un référendum sur l'école, je ne suis pas opposé, mais s'il y a un bon accord, pourquoi un référendum ? »* (*le Monde* du 19 juillet).

« Il y a quelques mois, nous explique Mgr Honoré, *j'étais pour le recours au référendum, mais c'était afin de sortir de l'impasse créée par le projet Mauroy-Savary, qui représentait une menace réelle pour la liberté d'enseignement. Puisque le pouvoir a tiré les conséquences de notre manifestation du mois de juin, et que le président a retiré la loi Savary, je suis persuadé que le nouveau ministre nous proposera des dispositions acceptables. Sinon... le référendum reste toujours possible. »*

Une idée intéressante

Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon et vice-président de la conférence épiscopale, réagit, pour sa part, *« plutôt positivement »* à l'éventualité d'un référendum. *« Tout dépend, évidemment, des questions posées,* ajoute-t-il, *mais si elles sont bien conçues, l'idée d'un référendum peut être intéressante. »* L'archevêque de Lyon affirme, toutefois, que le référendum, pour lui, doit être *« un dernier recours »* et qu'il *« préférerait de beaucoup une solution parlementaire »*.

A Paris, enfin, on se montre plus réservé. Mgr Michel Coloni, évêque auxiliaire du cardinal Lustiger, fait d'abord remarquer que *« la situation évolue et l'éventualité d'un référendum est lointaine »*. Ensuite, dit-il, *« l'important, c'est de trouver de nouvelles dispositions pour l'enseignement privé, compte tenu de la nécessité d'une décentralisation. Or, ces nouvelles dispositions doivent s'élaborer par des voies normales, c'est-à-dire législatives.*

» Il existait, dans la loi Savary, un terrain d'accord sur un certain nombre de points. Si les points gravement litigieux, qui rendaient l'ensemble inacceptable, sont éliminés, alors on pourra conclure un accord sans un référendum dont je ne vois pas la nécessité. Celui-ci n'aurait de sens que s'il y avait impasse, ou une nouvelle fracture, comme celle que nous avons connue. Tout dépendra, en fin de compte, de l'attitude du nouveau ministre de l'éducation nationale qui, dès ses premières déclarations, a laissé entendre qu'il veut aboutir à une solution. »

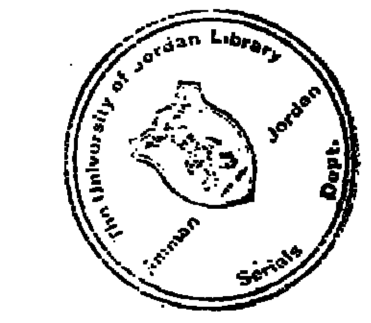
Même si les réactions que nous avons recueillies montrent que les évêques ne se sont pas concertés pour adopter une attitude commune face à un éventuel référendum sur l'école — d'où les nuances dans leurs appréciations, — il reste clair que l'Eglise a tout à gagner d'un accord négocié et conclu directement avec M. Chevènement, loin d'une publicité tapageuse et sans recourir — sauf dernière extrémité — à une consultation populaire qui risque de réveiller les vieux démons, politiques et sectaires, d'une guerre scolaire que l'on veut toujours croire anachronique.

ALAIN WOODROW.

Le numéro du « Monde » daté 10 août 1984 a été tiré à 426 524 exemplaires

Le Monde

Loisirs



LELOUP COLLECTIF

Canal Saint-Martin, page II

Supplément au n° 12 299. Ne peut être vendu séparément. Samedi 11 août 1984.

Le Saint-Martin sauvé des eaux

Canal en ville.

LE canal Saint-Martin n'est plus ce qu'il était. Arletty sur sa passerelle lançant « *Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ?* », Marcel Carné cadrant Louis Jouvet sur fond de chaland, ces images appartiennent au folklore un peu usé des années 30. Certes, l'hôtel du Nord est toujours debout, mais avec ses clients maghrébins, il paraît comme en sursis. Déjà les éclusiers manœuvrent leurs ventaux en appuyant sur des boutons et ils suivent l'opération sur des écrans vidéo. Les péniches elles-mêmes se font rares. Fini l'argot du populo, la poésie de la misère, voici les résidences de standing et les vedettes de tourisme.

Sur le canal Saint-Martin et sur le tronçon du canal de l'Ourcq menant jusqu'à La Villette, on change les décors. Ces 6 kilomètres de voie d'eau qui montent de la Seine jusqu'aux portes de Paris ont la prétention de devenir les Champs-Elysées liquides du nord-est de la capitale.

Etonnant destin de cet ouvrage qui n'était à l'origine que le point d'arrivée d'un banal aqueduc. Sous Louis XIV déjà, les manufacturiers réclamaient de l'eau. Pierre-Paul Riquet, l'inventeur en perruque poudrée du canal du Midi, proposa une solution culottée : capturer une rivière, l'Ourcq, et en amener le flot jusqu'à Paris, à travers 100 kilomètres de campagne. Et sur cet aqueduc à l'air libre, on lancerait des « flûtes », étroites et longues embarcations qui, au gré du courant, porteraient aussi des marchandises.

D'ajournements pour faits de guerre en empêchement pour cause de révolution, l'astucieux projet traîna cent trente-quatre ans, jusqu'à ce que Napoléon Ier décide de le réaliser enfin. Après dix-sept ans de travaux, les 120 kilomètres de canaux parisiens (le seul ouvrage de ce type appartenant à une ville et non à l'Etat) étaient inaugurés en 1825. L'Ourcq canalisée part de La Ferté-Milon, serpente le long de la Marne, traverse Meaux et, parvenant à La Villette, s'y divise en deux branches. L'une descend vers la Seine au nord : c'est le canal Saint-Denis. L'autre dégringole vers la même Seine, mais au sud : voici le canal Saint-Martin.

L'Ourcq abreuve Paris de 350 millions de litres d'eau chaque jour. On les distribue aux usines, au service du nettoiement, aux arroseurs des parcs et jardins. Profitant de ce flux, les péniches vont et viennent, charriant le charbon, le blé et le sable. Au début du siècle, sur le seul tronçon du canal Saint-Martin, jalonné de trois ports, de plusieurs ponts mobiles et de neuf écluses actionnées à la main, se présentaient vingt chalands par jour. Les marchandises défilaient ainsi à raison de 1,5 million de tonnes par an. Passages, manœuvres, déchargements et charrois apportaient aux quartiers desservis une incessante animation. Ce flot et la vie qui l'accompagnait se sont taris. Le trafic s'est effondré à 200 000 tonnes : deux à trois péniches quotidiennes qui ne font que passer, indifférentes.

Ce sont à présent les voitures et les camions qui tiennent le haut du pavé. Ils ont même failli tuer le canal Saint-Martin et rendre invivables les secteurs environnants. En 1963, M. Edouard Frédéric-Dupont, élu du septième arrondissement, présentait au Conseil de Paris un ébouriffant projet que lui avaient soufflé les ingénieurs de la voirie. Il ne s'agissait rien moins que de couvrir le canal par une autoroute à huit voies ponctuée de quatre échangeurs géants. Justification : « *Le trafic du canal représente l'équivalent de 35 000 poids lourds annuels, l'autoroute pourra en écouler 35 millions.* » Le programme fut voté à l'unanimité, ce qui, entre parenthèses, donne un coup de projecteur assez cruel sur la perspicacité et le bon sens des élus parisiens de l'époque. Grâce au ciel, et surtout grâce à la révolte des associations de riverains, l'ouvrage mégalomane fut écarté en 1971... par le même Conseil de Paris.

Un tout autre parti a été retenu : celui de l'adaptation du canal à la navigation de plaisance et de la mise en valeur des berges au profit des Parisiens. C'est le tourisme qui, en la matière, a montré le chemin. Depuis cinq ans, une drôle de machine flottante au nom en forme de calembour la « *Patache-Eautobus* » (1), promène quotidiennement de petits chargements de curieux entre le pont de la Concorde sur la Seine et le bassin de La Villette. Ce vilain petit canard de soixante-cinq places, dont la cabine peinturlurée de vert et de blanc est juchée sur la double coque d'un catamaran, assure l'aller ou le retour en trois heures. Avec quelques commentaires pour aider à passer le temps. La ligne a du succès : douze mille passagers par an entre Pâques et la Toussaint.

Trois fois par semaine, une autre vedette à fond plat baptisée « *Canauxrama* » (2) monte et descend l'escalier d'eau du canal Saint-Martin. Les quatre autres jours, avec la même embarcation, de hardis navigateurs s'engagent dans le canal de l'Ourcq et poussent à petits tours d'hélices jusqu'aux environs de Meaux. Bien que la promenade ne couvre que 40 kilomètres, il y faut la journée, et les passagers sont rapatriés en car. Le lendemain, une autre fournée est amenée par la route et redescend avec le navire. Au total, dix-sept mille personnes profitent chaque année de ces facilités.

Pour aussi modeste qu'il soit, ce trafic est à présent presque aussi important que celui des navires de commerce. Il se gonfle pendant les week-ends du passage des vedettes de location et des embarcations de plaisance. Elles disposent en effet d'une excellente base de départ : le nouveau port de l'Arsenal (3).

Tout en bas du canal Saint-Martin, entre la colonne de la Bastille et la Seine, le chenal s'élargit, et les quais prennent de l'ampleur. Ce site exceptionnel était naguère encombré par les dépôts disgracieux d'un fabricant d'appareils sanitaires. L'entreprise a été priée de déménager en un lieu plus convenable, et, s'alliant avec la chambre de commerce, la Ville de Paris a installé là un port de plaisance. Celui-ci a dû recevoir les mêmes équipements qu'un port de mer. Il arrive que, au moment des crues, la Seine voisine envahisse le canal malgré l'écluse qui les sépare. Dans ce cas, les embarcadères flottants montent avec les bateaux comme s'ils subissaient les effets d'une marée.

Au départ, on avait prévu deux cent trente emplacements dont la majorité pour des embarcations de moins de 10 mètres. Malgré un tarif de location assez élevé, on avait pensé que les navigateurs de la région parisienne s'arracheraient les anneaux. Il n'en a rien été et il a fallu changer de cap. Le nombre des places disponibles a été réduit à cent quatre-vingts mais elles sont réservées à des voiliers ou à des vedettes de plus gros tonnage.

Le port de l'Arsenal ne sera pas le havre populaire et grouillant auquel certains songeaient. On y verra de belles unités, hélas ! dématées (il faut passer sous les ponts), où quelques commodores fortunés résidant aux alentours de la Bastille recevront leurs amis. Au moment des vacances, ils passeront sur la Seine pour de plus substantiels périples. Le canal Saint-Martin n'y gagnerait donc rien, s'il n'y avait des étrangers de passage et les sociétés de location de « bateaux sans chauffeur ». Ce sont eux qui font l'essentiel du va-et-vient. En 1983, trois cents navires appartenant à dix-huit nationalités différentes ont fait escale au port de l'Arsenal. Certains d'entre eux ont poussé une reconnaissance vers le canal Saint-Martin et, au-delà, vers l'Ourcq. Là-haut, sur les vastes étendues du bassin de La Villette, les activités nautiques ne peuvent manquer à présent de se développer : locations de vedettes, escale des services réguliers, accostage des plaisanciers, base de canoë-kayak et même initiation à la voile.

En tout cas, le service des canaux de Paris (4) et ses deux cent cinquante employés sont rassérénés. Car, après l'alerte de 1963, ils se préoccupaient à nouveau de leur avenir et de celui de l'ouvrage. Fini le commerce, bonjour la plaisance et le sport.

Côté nautique, le canal Saint-Martin est donc sauvé. Et du coup, avec une certaine bandonnées au stockage des voitures et des l'ex-port Louis-Blanc, déloger la gare autoroutière de la place Stalingrad et abattre quelques vieux hangars sur le bassin de La Villette. De l'air au bord de l'eau !

Côté aménagement, les choses ont bien démarré. Au-dessus du port de l'Arsenal, on n'a eu garde d'oublier un jardin de près de 1 hectare qui fait la joie des enfants. Alentour, se tiennent non seulement le Salon du bateau d'occasion, mais aussi des concerts et même des spectacles dans la partie du canal passant sous la Bastille. Il ne manque à ces divertissements que l'activité d'un chantier de réparation de bateaux que, pour des raisons de sauvegarde du décor, on a sottement mis à l'index. Pourtant, y a-t-il plus intéressant spectacle que celui d'un quillard en cours de calfatage ?

Sur les 2 kilomètres de voûte jetée sur le canal par le préfet Haussmann (pour ouvrir le faubourg Saint-Antoine aux forces anti-émeutes), il faut assurer la continuité verte entre les maigres squares qu'on y a déjà aménagés. Sur le quai de Valmy, là où le canal qui domine la chaussée de 1 mètre fait un majestueux virage, des arbres sont à planter. Mais déjà, de part et d'autre, le décor a tourné : à la place des usines rouillées et des terrains vagues, de nouveaux ensembles s'édifient avec des jardins et des cheminements piétons descendant joliment vers le plan d'eau. Plus haut encore sur la rive orientale du bassin Louis-Blanc, un jardin est prévu, que les enfants du quartier attendent avec impatience.


LELOUP/COLLECTIF

L'écluse des Recollets.



Mais ce sont les rives du bassin de La Villette qui verront les plus grands changements. A la place de la gare routière internationale et autour de l'admirable pavillon d'octroi de Nicolas Ledoux, une verte esplanade ornée de fontaines ouvrira sur les 5 hectares du bassin une perspective de bord de mer. Sur les rives sud et nord, plus de 4 hectares de mails et de jardins sont prévus. Une première tranche de 9 000 mètres carrés, longée par une piste cyclable, sera inaugurée au printemps prochain. Ces aménagements seront prolongés jusqu'au splendide rond-point des canaux (Saint-Martin, Ourcq, Saint-Denis), dans lequel se mireront bientôt le musée et le parc de La Villette.

Le canal Saint-Martin rivalisera-t-il avec les Champs-Elysées ? Il fera beucoup mieux que cette grande dégoulinade de voitures bordée d'établissements tape à l'œil. Si Jacques Chirac veut s'en donner la peine, Saint-Martin pourrait être un lieu de vie, de charme et de calme. Un nouvel itinéraire parisien, tout à fait original, où l'eau, l'arbre et la pierre s'épouseront.

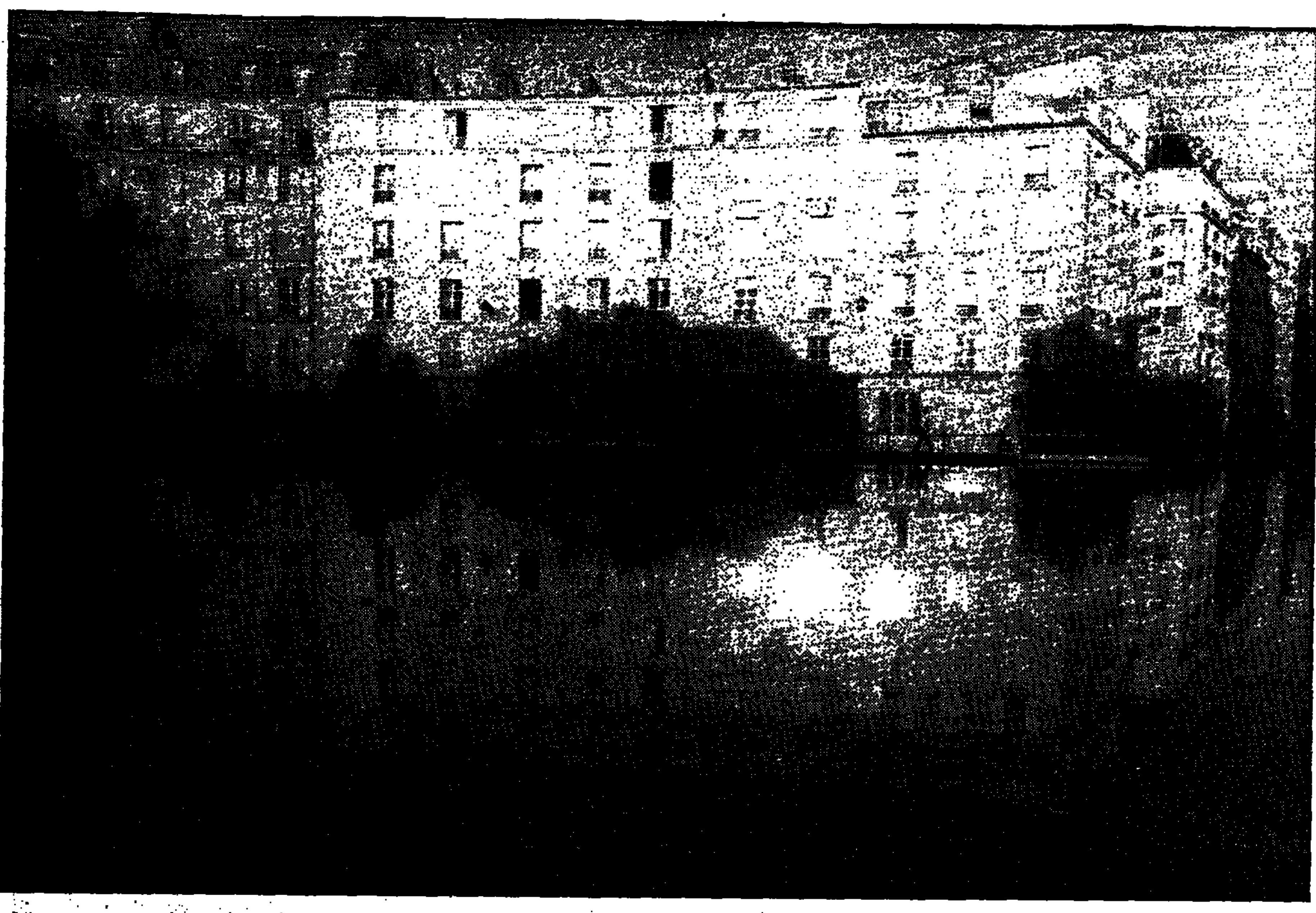
MARC AMBROISE-RENDU

(1) Quiztour-Paris Canal, 19, rue d'Athènes, 75009 Paris.

(2) *Canauxrama*, 4, villa Blanche, 92200 Neuilly-sur-Seine.

(3) Port de l'Arsenal, 11, boulevard de la Bastille, 75012 Paris.

(4) Service des canaux, 6, quai de la Seine, 75019 Paris.



LELOUP / COLLECTIF

Quai de Valmy.

A bord du « Désiré 22 »

Sur l'eau douce.

« LARGUEZ *les amarres, en arrière toute.* » Christian, seul maître à bord après Dieu, se croit-il sur un transatlantique ? Son équipage – Francine, Marc et Marie – en est impressionné. En réalité, l'appareillage de *Désiré 22*, vedette « sans chauffeur » louée pour le week-end au port de l'Arsenal à Paris (1), est enfantin. On lâche une corde, on tire en arrière la manette des gaz et les 6,60 m du navire de plastique reculent comme un jouet. Nous voici au milieu du bassin défilant au petit matin le long des voiliers endormis.

A bord, tout est clair : l'eau, les vivres, le mini-frigo, le WC chimique et même la douche. Les 10 ch du moteur horsbord tournent rond. Objectif : remonter le canal Saint-Martin et pousser le plus loin possible sur le canal de l'Ourcq. Ça commence en beauté : 2 kilomètres de tunnel sous le boulevard Richard-Lenoir. Christian allume le phare pour aveugler les rats qui courent sur les trottoirs humides. Marie, elle, admire les colonnes de lumière bleue qui tombent des trente-sept orifices percés dans la voûte. Fraîcheur, odeur de vase, luminosité de chapelle romane, le canal Saint-Martin a de ces surprises...

A peine revient-on au jour que l'on bute sur la première écluse. Tout là-haut, sur le bord du quai, l'éclusier en bourgeron et casquette noire attrape l'amarre que Francine lui lance. Déjà l'eau bouillonne sous les ventaux, et *Désiré 22* s'élève. Dix bonnes minutes : largement le temps de faire viser la feuille de route et de tailler une bavette avec l'employé de la Ville de Paris. Il y a comme cela huit écluses et deux ponts tournants jusqu'au bassin de La Villette. Vingt-six mètres à monter depuis le bord de la Seine.

Chemin faisant, l'équipage a tout loisir d'admirer les platanes qui donnent au canal un petit air narbonnais, les passerelles à la Marcel Carné, l'Hôtel du Nord justement, où Arletty et Louis Jouvet... Le Paris des années 30, en somme. En levant la tête, on aperçoit le sommet de l'immeuble Grancanal, gratte-ciel de 54 mètres construit par un promoteur anglais, en contravention avec les règlements d'urbanisme. Une dizaine d'étages excédentaires ont été déclarés illégaux par les tribunaux. N'ayant plus d'existence officielle, les appartements ne peuvent être vendus par leurs propriétaires. Un immeuble fantôme ! La situation la plus ubuesque de l'urbanisme parisien des années 70.

Quant aux éclusiers, ils racontent à mots couverts leurs macabres découvertes. Bon an mal an, ils retirent du canal une trentaine de morts. Le plus souvent des désespérés. Parfois, ces suicidés ont, curieusement, les mains attachées dans le dos. Un frisson passe sur l'équipage. Il retrouve le sourire en observant les milliers de moules qui tapissent les parois des sas et recrachent leur eau à petits jets précipités.

Il est presque midi lorsque *Désiré 22* débouche sur le bassin de La Villette. L'horizon s'élargit et le soleil fait miroiter les vaguelettes. C'est la pleine eau, presque le large après les falaises humides des écluses. Christian pousse les gaz. La vitesse du vaisseau monte jusqu'à 6 km/h, pas davantage. Le moteur est bridé, et d'ailleurs le règlement des canaux interdit de dépasser ce train de sénateur. Protection des berges oblige. Les immenses superstructures et la sphère métallique du futur Musée de La Villette défilent à babord, puis les usines de la banlieue orientale.

Les garçons, qui ont déjà des fourmis dans les jambes, sautent sur les rives : en avant pour un jogging de quelques kilomètres. Marie, qui, décidément, s'ennuie, met sac à terre et reprend un train pour Paris. C'est Francine, le mousse, qui, seule à bord, prend la barre jusqu'aux pelouses de Sevran, où l'équipage pique-nique.



D.R.

L'Ourcq extra-muros.

La campagne, enfin : les alignements de peupliers, les pêcheurs qui lèvent leur bouchon avec un air de reproche, les amis venus en bicyclette qui hèlent au passage et qui embarquent pour un bain de soleil. Une croisière à la carte.

Ce soir, nous dînerons dans une auberge à Claye-Souilly. Les trois matelots qui restent à bord s'installent pour la nuit. On rabat la capote, on déploie les couchettes, et, bientôt, il ne reste qu'un trait de lumière dans la cabine : celui que la lune indiscrète jette par une écoutille.

Dimanche. Bien que nous ne soyons qu'à 32 kilomètres du point de départ, il faut déjà remettre le cap sur la capitale. Tant pis pour les curiosités plus lointaines : les petites écluses de l'Ourcq que l'on manœuvre soi-même avec une clé spéciale ; la machine de Trilbardou qui remonte l'eau de la Marne dans le canal ; les restes de la rampe qui, autrefois, permettait aux péniches de passer dans la Marne à Meaux, les sinuosités agrestes qui mènent jusqu'à La Ferté-Milon, dans l'Aisne. Une telle exploration demanderait une semaine. Ne rêvons pas, rentrons. Les écluses ferment à 17 heures et il faut les avoir toutes franchies pour amarrer la vedette à l'heure convenue au port de l'Arsenal.

Avec le courant de l'Ourcq qui, maintenant, pousse dans le dos, l'allure est plus soutenue, mais gare aux « fortunes de mer ». Droit devant, soudain, le canal est barré par une « flûte » de service détachée de la rive. On stoppe. Christian et Francine déhalent le chaland et libèrent le passage. Plus loin, voici la vedette de Canauxrama qui remonte avec prudence en actionnant le sondeur monté à sa proue. Des malotrus balancent chaque année plusieurs dizaines de voitures dans le canal. Gare aux chocs, aux trous dans le bordé, aux hélices faussées. On se salue à grands coups de sirène, comme des aventuriers de haute mer.

A Villepinte, le niveau de carburant est au plus bas. Il faut courir la banlieue pour dénicher une station-service ouverte. Il n'y en a pas une seule à la disposition des navigateurs sur les 120 kilomètres de canaux parisiens, pas plus d'ailleurs que de cabine téléphonique. La randonnée nautique en est encore à sa préhistoire.

Franchie l'écluse de Sevran, tout à coup la barre ne répond plus. Avarie à bord. Rejoindrons-nous à temps nos pénates parisiennes ? Le capitaine retrousse ses manches, s'affaire dans le moteur et ne trouve rien. C'est le mousse qui fait le diagnostic. On répare. En avant toute. A La Villette, Francine quitte le bord et plonge dans le métro pour arriver à l'heure à un rendez-vous. A nouveau, les écluses, le souterrain de la Bastille et le bassin de l'Arsenal. Après quinze heures de navigation, ce qui reste de l'équipage est rodé. *Désiré 22* rentre d'un trait le long de son appontement, en frôlant le bateau voisin. Regards furieux des plaisanciers qui sirotent un pastis dans leur carré. « Marins d'eau douce... »

M. A.-R.

(1) Europ Yachting, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

• **Tarifs de location (varient selon la saison). Vedette 4 couchettes, week-end : de 1 680 F à 3 150 F ; une semaine : de 2 800 F à 5 250 F. Vedette 6 couchettes, week-end : de 1 875 F à 3 450 F ; une semaine : de 3 125 F à 5 750 F.**

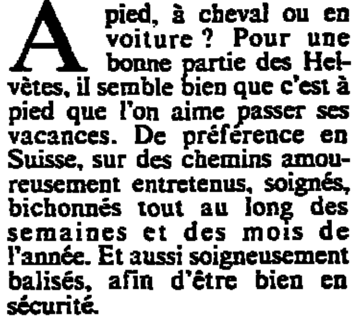
LES VACANCES DES AUTRES

La Suisse au bout des souliers

On marche beaucoup dans la Confédération.

A pied, à cheval ou en voiture ? Pour une bonne partie des Helvètes, il semble bien que c'est à pied que l'on aime passer ses vacances. De préférence en Suisse, sur des chemins amoureusement entretenus, soignés, bichonnés tout au long des semaines et des mois de l'année. Et aussi soigneusement balisés, afin d'être bien en sécurité.

Le chemin des écoliers à la manière helvétique ne signifie *pas forcément désordre et* imprévu – il faut qu'il mène quelque part, si possible de façon ordonnée, avec des repères et des écriteaux en bois clairs et nets, indiquant les kilomètres qui restent à parcourir jusqu'au but et le temps nécessaire pour y parvenir.



ATLAS-PHOTO

Aujourd'hui, les 41 293 kilomètres carrés de la Confédération sont sillonnés par un réseau serré de 50 000 kilomètres de chemins pédestres balisés, s'ajoutant à la toile d'araignée des routes et autoroutes, sans compter les voies ferrées. Et, dans ce pays où les politiciens se désolent de voir gonfler l'abstentionnisme lors des consultations électorales, 78 % des citoyens ont massivement approuvé, en février 1979, un nouvel article constitutionnel visant à favoriser la création de chemins ouverts aux amateurs de marche...

L'Association suisse de tourisme pédestre, qui fête cette année son cinquantième anniversaire, en sait quelque chose : elle compte 30 000 membres, et une enquête a révélé que 90 % des touristes s'adonnent pendant l'été à ce qui peut être sans doute considéré comme le sport national par excellence. Marcher n'est cependant pas tout : encore faut-il savoir où et comment.

Certes, les endroits à visiter ne manquent pas, si bien qu'une brochure de l'association offre aux amateurs pas moins de trois cents suggestions d'itinéraires divers. Partant de la constatation que *« les marcheurs sont sans doute les seuls touristes à avoir vraiment le temps d'apprécier ce qui défile sous leurs yeux »*, les responsables de cette activité saine et bon enfant ont lancé la devise *« Chaque kilomètre parcouru à pied est une goutte de médecine »*.

Si l'on marche dans toute la Suisse, le dimanche ou en vacances, le taux de participation est nettement plus élevé chez les Alémaniques que chez les Romands. A en croire les statistiques, la moyenne est d'une quinzaine d'excursions par an et par foyer. Les randonnées classiques dans les forêts et les vallons ne suffisent plus, elles sont désormais complétées par des idées nouvelles.

L'Engadine propose de partir en vadrouille sur les traces de la broderie traditionnelle, le Tessin offre « *l'art au bout des pieds* » pour découvrir vieilles pierres et chapelles blotties dans les collines, les passionnés de flore sont invités à suivre le guide dans les réserves et parcs naturels, le Valais en appelle au légendaire mulet des caravanes et des souvenirs, tandis que – coutume oblige – la Gruyère allèche l'amateur en promettant la nuit à l'alpage où le fromage se fabrique à l'ancienne, avec en prime dégustation au chalet de produits du terroir.

Pour l'originalité, Brunnen, au bord du lac des Quatre-Cantons, se distingue en proposant un cours de lancer de drapeaux, ce passe-temps folklorique typiquement helvétique qui consiste à jongler avec un drapeau, alors qu'à Samedan, dans les Grisons, pour meubler les heures laissées libres par la marche, on pouvait s'initier en une quinzaine de jours, pendant le mois de juillet, aux subtilités du romanche, officiellement quatrième langue nationale du pays.

Le canton de Fribourg, lui, met à la disposition des impénitents un itinéraire d'une centaine de kilomètres dans les Préalpes. Les randonnées à thèmes choisis sont de plus en plus prisées : la photographie, l'ornithologie et, depuis quelques années, l'herboristerie et la cueillette des simples font un véritable « tabac ».

Il y a néanmoins encore mieux : c'est allier le plaisir de la marche à l'effort de la montagne. Plus de trois mille personnes par an gravissent les 4 477 mètres du Cervin, et on décompte, l'été, une moyenne de cinquante alpinistes par jour en partance pour l'ivresse de la cime de ce Machapucharé local. Le record enregistré est de cent vingt personnes en une seule journée, mais là Japonais, Allemands et autres Américains font une sérieuse concurrence aux Suisses.

Pour les moins entreprenants, le téléphérique du Petit Cervin, à Zermatt, est réputé le plus haut d'Europe. Le fin du fin, c'est peut-être le glacier d'Aletsch, le plus grand du Vieux Continent, avec ses 22 kilomètres de long et sa réserve naturelle de quelque 300 hectares. Sur les 200 kilomètres de chemins balisés de la forêt protégée, les promeneurs peuvent dénombrer quelque 50 000 arbres... Et, pour se rendre au cœur même des sites alpins les plus courus, la Suisse met à la disposition des visiteurs quatorze chemins de fer à crémaillère, d'une longueur totale de 97 kilomètres, cinquante et un funiculaires couvrant 57 kilomètres, tandis que ses innombrables téléphériques parcourent 724 kilomètres entre ciel et terre.

Invention des Britanniques, attirés dès le dix-neuvième siècle par la calme beauté des paysages montagneux ponctués de lacs et de sommets enneigés, le tourisme suisse a parcouru un long chemin depuis lors. Le retour à la nature, cher au cœur des romantiques, avait certes puissamment alimenté le flux touristique jusqu'au tournant du siècle, mais avant la première guerre mondiale c'était un passe-temps essentiellement réservé à des élites souvent fortunées, relevé d'une pointe de snobisme et pas forcément bien perçu par les autochtones. Les premières ascensions des sommets alpins sont aussi parfois l'œuvre d'Anglais un peu excentriques, sortis tout droit des romans d'époque.

Les temps ont cependant changé, la Suisse s'est fignolé une image de carte postale souverainement acceptée et prisée un peu partout dans le monde. Si vers 1900 les trois quarts des tourismes en Suisse étaient étrangers, aujourd'hui plus de la moitié des 75 millions de nuitées enregistrées en 1983 était assurée par les indigènes. Les hôtels ont compté 15 millions de nuitées pour les Suisses et 20 millions pour les étrangers, tandis que la proportion s'inverse dans la para-hôtellerie (chalets, résidences secondaires, appartements de vacances, pensions et locations diverses) : 24 millions de nuitées pour les Suisses, 16 millions pour les étrangers.

Les hôtes de l'Helvétie ont laissé dans ses caisses 8,5 milliards de francs suisses l'an dernier, alors que les citoyens helvétiques allaient dépenser ailleurs quelque 6 milliards de monnaie forte : le solde était encore favorable de 2,5 milliards de francs pour la Confédération. Car, si *chacun sait* que le Suisse trait sa vache et vit paisiblement, l'industrie du tourisme est devenue un facteur essentiel de l'économie : en haute saison, quelque 260 000 personnes sont employées dans ses diverses branches d'activité, et elle a rapporté l'an dernier, 14,5 milliards de revenus bruts, soit environ 7 % du PNB.

Selon les statistiques, les Suisses ne sont pas trop mal lotis au chapitre vacances : les *trois quarts de la population* en prennent au moins cinq jours par an, ce qui constitue, à sa manière, un record mondial. Malgré la récession, ils ont encore consacré 1 900 francs suisses par personne en 1983. Leur destination préférée ? La Suisse, naturellement, pour environ la moitié d'entre eux. Où vont-ils ? Grave question, dont les réponses sont aussi subtiles dans leur diversité que peuvent être complexes les habitudes et les clivages sous-jacents au tissu sociologique.

A croire que, dans ce domaine aussi, les différences affleurent et obéissent à des réflexes instinctifs profonds : les Alémaniques se ruent en masse vers le soleil du Tessin d'expression italienne – c'est leur Côte d'Azur à eux. Les Romands s'égaillent plus volontiers dans les régions proches de leurs cités de résidence coutumière, et vont chercher l'air pur des montagnes dans leurs environs immédiats.

Les stations de prestige – **Zermatt, Interlaken, Saint-Moritz, Gstaad, Davos, Lugano, Locarno, Crans-Montana, Villars** – sont laissées en priorité aux touristes de l'extérieur. Les Suisses choisiront plutôt de s'installer aux alentours, en amont ou en aval, au-dessus ou à côté, dans les vallées attenantes et les villages avoisinants. Les Grisons et le Valais viennent en tête des préférences, et, comme ailleurs, on aime bien partir, surtout en juillet et en août, trois semaines en général, la quatrième étant réservée aux sports d'hiver.

Pourtant, les responsables du tourisme helvétique commencent à froncer le sourcil : en une décennie, les départs pour des vacances à l'étranger ont doublé. Hors des frontières, l'Italie, la France, l'Espagne, la Grèce et la Yougoslavie ont les faveurs des Helvètes, même si, pour une petite frange d'entre eux, l'attrait des pays lointains, d'Orient ou d'Occident, ne faiblit pas. Ce n'est pas encore un raz de marée, l'érosion demeure limitée, mais il faut veiller au grain et ne pas rester les bras croisés devant cette tendance à aller chercher ailleurs le dépaysement et les loisirs inédits.

Aussi un nouveau slogan a-t-il fait son apparition : *« Après tout voyage à l'étranger, vacances en Suisse. »* Cet appel à peine voilé sera-t-il entendu ? En tout cas, il reste suffisamment de lacs, de vallons reculés et de stations tranquilles pour satisfaire les goûts les plus divers. Quitte à proposer, comme l'a fait un hôtelier astucieux d'un petit village des Grisons, de joindre l'utile à l'agréable : il offre le gîte et le couvert aux amateurs, en échange de menus travaux forestiers.

En cette époque de mode écologique et de syndrome du dépérissement des forêts, *tous* les moyens sont bons pour lutter contre le bostryche et autres coléoptères voraces qui menacent les arbres. Il paraît que la formule remporte un franc succès...

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Du 1900 tout neuf

Un palace à Giessbach.

COMME un toro jaillit du corral en pleine lumière, le torrent surgit d'une fente de la montagne, semble hésiter un instant et plonge vers le lac de Brienz, l'une des perles du collier liquide qui serpente au pied de la Jungfrau. D'entablements en ressauts vertigineux, l'eau dégringole de 350 m. Elle rugit, s'écrase, rebondit, se brise encore, fume et blanchit. De loin, on dirait une écharpe de crème Chantilly jetée sur le manteau vert sombre de la forêt qui tapisse la pente. Neuf chutes successives avant l'ultime explosion sur le miroir glauque du lac. Les cascades de Giessbach, l'un des sites naturels les plus wagnériens de Suisse, n'ont droit qu'à quelques lignes dans les guides.

On les avait presque oubliées, comme une vieillerie romantique retournant peu à peu à l'état sauvage. Bien sûr, les vedettes omnibus faisant le tour du lac de Brienz y déposaient encore quelques promeneurs à cheveux gris qu'on reprenait le soir sur l'embarcadère vermoulu. Le funiculaire – l'un des plus chenus d'Europe – les hissait à petite vitesse vers les terrasses du Grand Hôtel d'où l'on a la meilleure vue sur les chutes. Mais l'établissement presque centenaire, avec ses tourelles, ses balcons et ses salons en enfilade, avait clos ses volets. Non rentable. Les sentiers qui grimpent autour de la cascade, les passerelles qui s'insinuent parfois derrière le rideau liquide menaçaient ruine.

C'est à peine si l'on pouvait déchiffrer la plaque rappelant le nom de « l'inventeur » du site, un certain Johan Kehrli, instituteur helvétique, qui, au siècle dernier, amena ici les premiers touristes britanniques avec leur Beadeker. Il avait ouvert une modeste auberge, et, comme l'endroit était peu accessible par la montagne, ses filles amenaient les visiteurs en barque du village de Brienz. Et, comme nous sommes en Suisse, elles chantaient en souquant sur les avirons. Plus tard, l'auberge se transforma en palace Belle Epoque, grâce au talent de l'architecte français Horace-Edouard Davinet. Têtes couronnées, hommes d'Etat, diplomates et artistes y tinrent leurs rendez-vous d'été à l'écart des foules. Puis, comme beaucoup de grands établissements isolés et vieillissant, la clientèle se lassa. Giessbach, le célèbre Giessbach, ne vivait plus qu'au passé.

En 1973, foin de nostalgie ! Les ingénieurs qui traçaient l'autoroute Berne-Lucerne voulurent trancher le site par un immense viaduc en béton. Quelques Bernois, tout de même, s'insurgèrent et, avec eux, bien entendu, l'écologiste Franz Weber. Combat gagné : sur 5 kilomètres, à cet endroit, l'autoroute passera en tunnel. Le site était sauvé ; pas l'hôtel, qui ferma ses portes. Des promoteurs envisagèrent de le raser pour édifier un village de bungalows privés. Cette fois c'était la fin.

Franz Weber, encore lui, eut alors une idée folle : sauver l'ensemble en créant une fondation « Giessbach au peuple suisse », et en lançant une souscription nationale. Succès formidable. Le canton de Berne, la commune de Brienz et soixante mille particuliers ont versé leur écot pour que l'hôtel, le chalet attenant, le funiculaire, le débarcadère, les sentiers forestiers et 22 hectares de montagne restent accessibles à tout un chacun. La fondation a collecté 3 millions de francs suisses (plus de 11 millions de francs français).

Ce n'était pas assez pour remeubler entièrement les salons et les quatre-vingts chambres de l'établissement. Franz Weber lança un second appel : *« Videz vos greniers et apportez-nous vos meubles 1900. »* Les dames à cheveux blancs qui soutiennent l'écologiste depuis quinze ans ont marché « comme un seul homme ». Giessbach peut recevoir ses clientes... qui coucheront parfois dans leurs propres meubles.

Après un an de travaux, le Grand Hôtel a fêté sa réouverture le 24 juin dernier. Fanfares, chorales, chanteurs montagnards en gilet de velours, bateau à roue, feu d'artifice, culte protestant et banquet populaire, les Suisses ont célébré à leur manière leurs retrouvailles avec Giessbach.

L'hôtel, qu'il faudra encore des mois et des millions pour moderniser entièrement, restera ouvert presque toute l'année. Sous les sapins et les hêtres, les sentiers ont été nettoyés qui cheminent le long du lac et escaladent les pentes. L'hiver, les chutes se figent dans la glace, et un étrange silence fait place à la rumeur des eaux. Promenades d'initiation à la nature alpine, musique de chambre, théâtre d'amateurs, congrès scientifiques, Franz Weber et sa femme Judith veulent faire de cet endroit autre chose qu'un banal quatre étoiles de tourisme. D'abord, les voitures y sont interdites. On accède ici par bateau et funiculaire. A la rigueur, par des minibus desservant des parkings placés à l'écart du site.

Giessbach ne veut surtout pas laisser évaporer son charme subtil. Il est fait de souvenir romantique, de splendide isolement, de contact avec les forêts et les eaux et, depuis peu, d'un brin d'épopée écolo. Le pari est à demi gagné. Pour la première fois depuis des années on fêtera Noël au Grand Hôtel. *« Les couloirs sentiront la chandelle, le sapin et la pâtisserie, comme autrefois à la maison,* dit Judith Weber. *On chantera des cantiques et il y aura des cadeaux pour tout le monde. Pourquoi fuir en solitaire aux Caraïbes quand la fête est à nos portes ? »*

La plupart des chambres disponibles sont déjà retenues pour ce Noël à Giessbach. La Suisse paraissait avoir gagné tous ses galons en matière d'hôtellerie. Avec le Grand-Hôtel-Belle-Epoque-sauvé-de-la-démolition, elle prouve qu'elle est encore capable d'innover et de séduire.

MARC AMBROISE-RENDU.

Les images venues d'ailleurs

A boire et à manger dans les sélections étrangères d'Antenne 2.

JEUDI, comme chaque jeudi depuis le début de l'été, Antenne 2 ouvre sa soirée à une télévision étrangère. Cette semaine, la soirée, belge, ne sort pas du grand ordinaire. Le téléfilm, *le Tribunal des sept*, est un de ces films à intrigue policière et fond socio-politique comme toutes les télévisions du monde en fabriquent aujourd'hui. Au départ, le cadavre d'une petite fille trouvée violée et étranglée dans un bois. Le coupable est retrouvé peu après, dans un autre bois, les deux yeux crevés. Le geste est signé « le Tribunal des sept », un mystérieux groupe anonyme qui promet le même châtiment à tout assassin d'enfant. Un jeune inspecteur, style étudiant un peu nunuche – supervisé par un « patron » grande gueule, flegmatique comme Eddy Mitchell – est chargé de l'enquête. Ce que le jeune policier va peu à peu découvrir, nous n'allons pas le révéler bien sûr, mais le suspense qui tourne et rebondit pose la question de la justice privée, populaire, ce n'est pas inintéressant, ce n'est pas inoubliable non plus, si vous voyez ce que je veux dire. Le reste de la soirée est consacré à des divertissements. Rock avec Plastic Bertrand, et course de brouettes filmée paraît-il comme s'il s'agissait des Vingt-Quatre Heures du Mans.

C'est la troisième année maintenant qu'Antenne 2 poursuit son cycle des télévisions du monde. Cette excellente idée tourne un peu à plat : pas de grand choc, peu de grandes surprises. On pouvait s'attendre que chaque télévision propose ce qu'elle a de meilleur, qu'elle nous fasse mourir de honte ou de jalousie. Pas du tout. A part quelques bonnes soirées, la plupart des films sélectionnés n'ont rien d'unique, ils se ressemblent, ils sont interchangeables.

Parmi les meilleures, notons la soirée anglaise (avec *L'homme qui savait*, un thriller de qualité, mais un peu compliqué) ; la soirée ouest-allemande (avec une farce policière dont le style est plutôt anglo-saxon), la soirée tchécoslovaque (un peu longue). La plus curieuse, finalement, ou disons la plus dépaysante, a été la soirée chinoise, avec un docu-drama sur les difficultés d'une jeune délinquante à se réintégrer après des années de prison. Ce film, inspiré d'un fait divers, fait partie de cette nouvelle orientation de la télévision chinoise qui s'efforce d'élargir et de diversifier depuis quelques années une production trop axée sur des programmes essentiellement éducatifs. La production de téléfilms et de séries dramatiques est passée de 8 heures en 1978 à 138 heures en 1980, à quelque 320 heures en 1983, elle devrait atteindre 360 heures en 1984. *L'Autre Rive*, de Wan Lan, est un stupéfiant mélange de mélo, de moralisme naïf, de moments superbes et poétiques, comme la charrette qui monte et redescend dans les montagnes bleuies de brouillard, avec le silence, l'essieu qui grince. Pour le reste, le film est à regarder au deuxième degré : pour savoir ce que les Chinois voient sur leur écran ; et pour ce que cela nous révèle du petit quotidien chinois. Les publicités sur les crèmes aux perles et aux champignons blancs, les savons au safran avaient un parfum délicieusement rétro, et on a bien aimé aussi la recette de cuisine sur le concombre.



ANTENNE 2

Henri Marchant et Roger Dutoit dans « le Tribunal des Sept ».

La soirée canadienne (avec *le Mercenaire et l'Enfant*, histoire d'une jeune femme divorcée dont le mari vient d'enlever l'enfant paraplégique pour l'utiliser à des fins... explosives) et la soirée australienne (avec *les Trompe-la-mort*, histoire de deux cascadeurs tout fous, contactés par les services secrets) étaient absolument nulles. On a vu des productions qui ressemblent à s'y méprendre à n'importe quelle série d'aventure américaine. Est-ce représentatif de l'évolution de ces chaînes, ou faut-il mettre en cause les choix d'Antenne-2 ? La sélection se fait de manière assez informelle semble-t-il. Soit que quelqu'un repère un film intéressant à l'occasion d'un festival (c'est le cas du film chinois, vu à Beaubourg), soit que la chaîne lance des appels d'offres aux télévisions étrangères, puis sélectionne parmi les œuvres envoyées (elles peuvent être refusées). Les critères ? Il faut que le produit soit représentatif de la télévision concernée mais puisse dans le même temps intéresser les téléspectateurs français sans oublier – c'est spécifié – qu'il s'agit d'une programmation d'été – sous-entendu que ce soit plutôt gai et distrayant. Une somme de contraintes qui ne poussent pas à sélectionner l'œuvre peut-être un peu difficile mais rare.

Un système piège : l'année dernière, où la qualité était meilleure – les sujets plus durs, plus angoissés aussi – le taux d'écoute était moyen. Il a curieusement monté cette année (environ 25 % pour les téléfilms), tandis que le niveau a baissé d'un cran. Classique, mais à désespérer vraiment...

CATHERINE HUMBLOT.

● *Club des télévisions du monde, jeudi 16 août, 20 h 35.*

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 12 AOUT

Airport 80 Concorde

Film américain de David Lowell Rich (1979), avec A. Delon, G. Kennedy.
TF1, 20 h 35 (113 mn).

Quatrième mouture du film de catastrophe aérienne qui faisait fureur dans les années 70. Ici, le Concorde allant de New-York à Moscou et menacé de destruction est piloté par Alain Delon et George Kennedy. Sylvia Kristel est hôtesse de l'air, l'échantillonnage de passagers est plus que jamais « typique » et rassurez-vous, malgré les manœuvres du salaud de service, tout s'arrange par atterrissage dans un champ de neige. Ce qui ne fait ni chaud ni froid.

Theodora impératrice de Byzance ■

Film italien de Riccardo Freda (1952), avec G. Marchal, G.-M. Canale, (v.o. sous-titrée).
FR3, 22 h 30 (88 mn).

Comment une danseuse, participant, à Byzance, à des courses de chars, se fit épouser par l'empereur Justinien, amoureux d'elle, et ce qui en résulta. Les éléments spectaculaires de ce « film à péplum », relevés par de curieux coloriages, montrent le tour de main de Freda, un des maîtres du genre. La beauté sauvage de Gianna-Maria Canale a quelque chose de fascinant.

LUNDI 13 AOUT

Les 40e rugissants ■

Film français de Christian de Chalonge (1982), avec J. Perrin, J. Christie.
TF1, 20 h 35 (125 mn).

Un ingénieur électronicien participe, par bravade, à une course de navigateurs solitaires autour du monde et se prête à une supercherie montée par son manager. Ce film, produit par Jacques Perrin et dont il existe une version télé plus longue (trois parties diffusées l'an dernier sur TF 1 également), était une folle entreprise. Inspiré d'une histoire vraie, c'est devenu le récit d'une fraude, d'un vertige de performance. Les scènes maritimes alternent avec les scènes à terre où la femme du navigateur est assaillie de doutes et d'inquiétude. Cette version cinéma, écourtée, apparaît comme un compromis entre le film de producteur et le film d'auteur. Mais le défi de Jacques Perrin appelle l'estime.

Angélique marquise des Anges

Film français de Bernard Borderie (1964), avec M. Mercier, R. Hossein.
FR3, 20 h 35 (111 mn).

Sauve qui peut ! La revoilà, et toute la série va suivre. Autant les romans historiques d'Anne et Serge Golon sont passionnants, autant leur héroïne est mythique, dans son amour pour Joffrey de Peyrac et ses tribulations, autant les films de Borderie sombrent dans l'imagerie tape-à-l'œil. Triste façon de chercher l'audience à tout prix, même en été.

MARDI 14 AOUT

Alexandrie, pourquoi ? ■■

Film égyptien de Youssef Chahine (1978), avec N. Fathi, F. Chawki. (v.o. sous-titrée).
TF 1, 22 h 15 (133 mn).

Avoir seize ans, à Alexandrie, en 1942, sous la domination britannique, en pleine guerre, et rêver d'être acteur. Le plus grand des cinéastes égyptiens, celui qui a toujours été un « gêneur », aux prises avec des difficultés, raconte ici sa jeunesse, le début du chemin de sa création artistique. Il fait revivre, dans l'Alexandrie cosmopolite, une société tolérante où un musulman et une juive de classes sociales opposées pouvaient s'aimer, brocarde les alliés, les nazis et les comploteurs, défend la liberté des peuples et des individus et tire du passé, sans aucun didactisme, des leçons pour le présent du Moyen-Orient déchiré.

Le roman d'Elvis ■

Film américain de John Carpenter (1979), avec K. Russel, S. Winters.
A2, 20 h 35 (114 mn).

Reconstitution (tournée, à l'origine, pour la télévision américaine), de la vie d'Elvis Presley, interprété par un acteur qui ne lui ressemble que vaguement. Les chansons du « King » passent par la voix de Ronnie McDowell. C'est pour le moins curieux ; il semble que John Carpenter ait voulu donner sa vision personnelle d'une biographie filmée. A signaler Shelley Winters dans le rôle de la mère. Mais, au fond, pas de surprise : le film a été diffusé il y a juste un an.

La légion saute sur Kolwezi ■

Film français de Raoul Coutard (1979), avec B. Cremer, L. Malet.
FR 3, 20 h 35 (96 mn)

La délivrance par des parachutistes de la légion, des coopérants européens et américains, prisonniers des rebelles katangais, à Kolwezi, au Zaïre, en mai 1978. Cette opération avait été décidée à l'Elysée. Raoul Coutard, dans sa reconstitution, ne se préoccupe pas des aspects politiques. Attaché aux vertus militaires, il montre l'exploit, humainement nécessaire, de soldats de métier, et le courage de certains civils. Si les caractères sont parfois idéalisés par le jeu des acteurs, la mise en scène est efficace par son réalisme presque documentaire.

VENDREDI 17 AOUT

Le maître nageur ■

Film français de Jean-Louis Trintignant (1978), avec G. Marchand, S. Sandrelli.
A2, 23 h (84 mn).

Comment, à cause d'une fille d'émigrés italiens rencontrée à Roubaix, un chanteur de charme minable devint, sur la Côte d'Azur, le maître nageur d'un milliardaire paralytique, acharné à priver les gens de leur dignité. D'après un roman de Vahé Katcha, une comédie satirique dont l'humour noir dérape dans l'exercice de style appliqué. On en retient des épisodes très insolites (un marathon de nage, surtout) et une forte interprétation de Guy Marchand, passant au premier rôle.

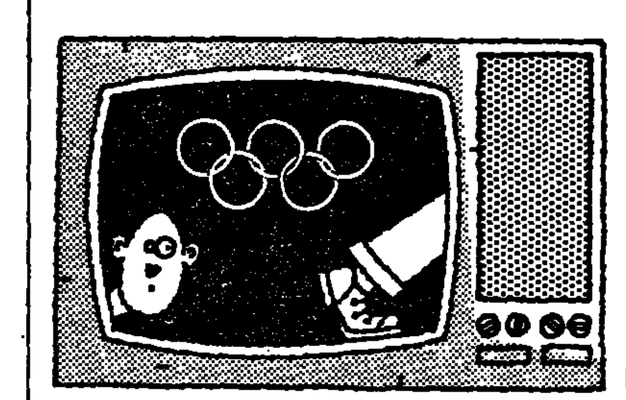
Samedi
11 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
Évocation au jour le jour de 1944, pendant la Libération.
12.00 Jeux olympiques. (Résumé).
13.00 Journal.
13.35 Série : Buck Rodgers au vingt-cinquième siècle.
14.15 Dessin animé : Snoopy.
14.45 C'est super.
15.00 Croque-vacances.
En balade au Kenya, et les rubriques habituelles.
16.30 Dessin animé : Capitaine Flam.
17.05 Starter.
17.10 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
17.40 Série : Aurore et Victorien.
18.35 Trente millions d'amis.
SOS animaux perdus, spécial été.
18.45 Magazine auto-moto.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeux olympiques. (Résumé.)
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Théâtre : le Sexe faible.
D'E. Bourdet. Mise en scène R. Hanin et P. Vielhescaze, décors M. Loeb, réal. L. Iglesis. Avec B. Haller, C. Gensac, F.-E. Gendron...
Une satire des richissimes Américaines qui déferlent sur la vieille Europe et entretiennent des gigolos.
22.10 Alfred Hitchcock présente... la Valise en crocodile.
Série de courts métrages présentés et réalisés par Hitchcock.
Un architecte est assommé dans sa voiture. Près de lui, une malette marquée aux initiales « P. C. ».
23.05 Journal.
23.20 Fréquence vidéo.
23.55 Journal de voyage avec André Malraux.
A la recherche des arts du monde entier : Manet ou la naissance de l'art moderne. Série de J.-M. Drot.
Définissant l'art moderne comme « une libération des instincts », André Malraux analyse ce qui change dans le domaine de l'art à travers l'œuvre de Manet. (Rediffusion.)
1.00 Jeux olympiques. (En direct de Los Angeles).
Athlétisme, boxe, gymnastique rythmique et football.

ANTENNE 2

8.00 Journal et météo.
8.05 Jeux olympiques. (Résumé.)
10.15 Antiope.
11.45 Journal des sourds et des malentendants.
12.00 Vidéomaton.
12.15 Platine 45.
Alain Chamfort, Georges Kranz, Matt Bianco, Vivien Savage, Irène Cara et Elton John.
12.45 Journal.
13.35 Série : Le retour du saint.
14.30 Les jeux du stade. Jeux olympiques.
16.00 Les carnets de l'aventure.
Sur les traces du père Babel, de M. Moisnard et A. Rastoin : Expédition au Canada.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le petit monde de Fernand Contandin, dit Fernandel.
De C.-J. Philippe.
Un portrait qui est aussi une biographie et un hommage au grand comique qui restera toujours l'extraordinaire Don Camillo ! On reverra avec délectation des extraits de films dont François Ier, Simplet, Ali Baba, le Petit Monde de Don Camillo, *de Julien Duvivier*, la Vache et le Prisonnier, *et autres documents.*
21.35 Magazine : Les enfants du rock.
Avec : Altered Images, Orchestral Manœuvre in the Dark, The Beat, Blancmange, Elton John, Belles Stars.
23.00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.
23.50 Jeux olympiques.



FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les festivités Jacques Cartier.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Krystle et Blake font chambre à part. Fallon, enceinte de Jeff, en aime un autre. Vingt-huitième épisode.
21.20 La dernière manchette.
Emission de Gérard Jourd'hui.
Pour les amateurs de sensations fortes et de spectacles « rétro », les plus grands matches de catch ou de boxe des années 50 et quelques-uns d'aujourd'hui. Cette semaine, le combat de catch féminin Brigitte Born contre Léo Deweert.
22.30 Journal.
22.50 Histoire de l'art : la Liberté éclairant le peuple.
Le mystérieux tableau de Delacroix, qui mêle l'histoire et la mythologie, devenu plus tard l'emblème universel des enthousiasmes populaires.
23.05 Musiclub.
Concerto pour trompette *de Johann Nepomuk Hummel, par Maurice André, à la trompette, et l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Chewing-rock ; 20 h 30, un Shérif à New-York (nº 6 : Adieu Broadway) ; 22 h 10, Spécial Jeux olympiques ; 22 h 30, la Cloche tibétaine.
- T.M.C., 19 h 45, Variétés ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Téléphone rouge*, film de D. Mann ; 22 h 55, les Carnets de l'été ; 23 h 5, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, le Naturaliste en campagne (bord de mer) ; 20 h 30, *la Bataille de Marathon*, film de J. Tourneur ; 22 h, Variétés aux 24 heures de l'eau d'heure.
- R.T.B.-TELE 2, 17 h 30, Spécial Jeux olympiques.
- T.S.R., 20 h 10, Cinéma pour rire : *Un grand amour*, de P. Etaix ; 21 h 30, Exode rural ; 23 h, Jeux olympiques.

TÉLÉVISION

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 12 août

- **9.00 Emission islamique.** Connaître l'islam.
- **9.15 A Bible ouverte.**
- **9.30 Orthodoxie.** Liturgie ou centre Saint-Irénée à Marseille.
- **10.00 Présence protestante.** La lutte contre la lèpre en Inde.
- **10.30 Le jour du Seigneur.** Un été en Auvergne : l'émail et l'eau de La Bourboule pour les enfants.
- **11.00 Messe du « dimanche des enfants » à La Bourboule (Puy-de-Dôme).**
- **11.55 Quarante ans déjà.**
- **12.00 Jeux olympiques (résumé).**
- **13.00 Journal.**
- **13.25 Série : Agence tous risques.**
- **14.30 Sports-vidéo.** Les grands moments des J. O., tiercé et variétés.
- **17.30 Les animaux du monde.** Histoires de bêtes : Portrait de trois passionnés d'animaux.
- **18.00 Série : Des autos et des hommes.** *Dans le Paris des années folles, des voitures de rêve, l'Hotchkiss habillée de lézard, l'Hispano, la Delage...*
- **19.00 Série : Jesse Owens, histoire d'un champion.** *L'épopée du grand champion noir américain.*
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Cinéma : Airport 80 Concorde.** Film de David Lowell Rich.
- **22.20 Sports dimanche.** Magazine de J.-M. Leulliot.
- **23.15 Journal.**

Lundi 13 août

- **11.30 TF1 Vision plus.**
- **11.55 Quarante ans déjà.**
- **12.00 Jeux olympiques.** Résumé.
- **12.55 Consommer sans pépins.**
- **13.00 Journal.**
- **13.30 Série : la Conquête de l'Ouest.**
- **14.20 Accroche-cœur.** *Avec Nadine de Rothschild ; et conseils pour la veille de la fête du 15 août.*
- **14.35 C'est arrivé à Hollywood.** *Les techniques utilisées par les comiques.*
- **15.05 Téléfilm : La dernière course.** *Aventures yougoslaves, réal. J. Rancic.*
- **16.30 Croque-vacances.** Dessins animés, variétés, bricolage, infos-magazine et feuilleton.
- **18.00 Série : Eh bien dansez maintenant.** *La samba, danse brésilienne, dérivée des rythmes de l'Afrique.*
- **18.20 Document : Des paysans.** *La campagne et l'agriculture se transforment. Que perdrions-nous si le paysan traditionnel disparaissait ?*
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.35 Point : Prix vacances.**
- **19.40 Jeux olympiques** (les grands moments de la dernière journée).
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Cinéma : les 40e rugissants.** Film de Christian de Chalonge.
- **22.40 Portrait : Agatha Christie.** Emission de Gérard Jourd'hui.
  Gérard Jourd'hui a rencontré la célèbre romancière, aujourd'hui disparue. Avec François Rivière, il a recherché l'ambiance de ses livres, interviewé des commissaires de police, des témoins, bref il a pisté la dame qui représente selon lui « une certaine idée de l'Angleterre, le côté désuet, baroco-rococo, délicieux et vipérin, un certain humour » et dont les livres sont « construits comme des comptines ».
- **23.35 Journal.**
- **23.40 Le jeune cinéma français de court métrage.** *Après rasage*, d'Hugues Desmichelles, Jean-Pierre Huguet et Frédéric Robinot. Projection suivie d'un débat avec Robert Enrico.

Mardi 14 août

- **11.30 TF1 Vision plus.**
- **11.55 Quarante ans déjà.**
- **12.00 Bonjour, bon appétit !** magazine de Michel Oliver. *Pavé au chocolat au sabayon.*
- **12.30 Consommer sans pépins.**
- **12.35 Cocktail maison.**
- **13.00 Journal.**
- **13.30 Série : la Conquête de l'Ouest.**
- **14.15 Micro-puce.** Magazine de l'informatique. *Puce et Julie vont en bateau : Je crois... que vous êtes assis à ma place.*
- **16.30 Croque-vacances :** Dessins animés, variétés, infos-magazine, feuilleton.
- **18.00 Série : Eh bien dansez maintenant.** *La samba.*
- **18.20 Série : L'Art au monde des ténèbres.** *Rediffusion de la grande série sur les grottes de Lascaux.*
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.38 Point : Prix vacances.**
- **19.40 Ces chers disparus :** Joséphine Baker.
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Mardis de l'information : les homosexuels.** Le magazine de la rédaction de TF 1. *Diffusé le mercredi 16 novembre 1983, le premier dossier d'actualité de TF 1 consacré à l'homosexualité. Marion Desmarres et Chantal Casbats ont enquêté pendant trois mois, interrogé des hommes, des femmes qui disent comment ils vivent à Paris ou en province, comment ils s'intègrent ou non. La première place a été donnée aux témoignages.*
- **21.35 Dialogue avec le sacré : la célébration des ancêtres.** Série réalisée par Stéphane Kurc. Les masques gye chez les Gouro de la Côte-d'Ivoire. *Les Gouros habitent à l'ouest de la rivière Bandama dans la région centrale de la Côte- d'Ivoire. Ils sont très connus pour la richesse de leur art plastique et leurs masques qui représentent des génies de la brousse, certains très puissants, d'autres qui ont la forme d'animaux sauvages avec une sorte de hiérarchie. Ce film est essentiellement axé sur la danse d'une trentaine de masques dans un village.*
- **22.00 Journal.**
- **22.15 Cinéma : Alexandrie pourquoi ?** Film de Youssef Chahine.

ANTENNE 2

Dimanche 12 août

- **9.20 Journal et météo.**
- **9.25 Les chevaux du tiercé.**
- **9.40 Jeux olympiques.** (Résumé.)
- **12.00 Récré A2.** Les Schtroumpfs.
- **12.15 Les voyageurs de l'histoire.** La campagne de Russie.
- **12.45 Journal.**
- **13.20 Magiquement vôtre.**
- **14.15 Série : Les mystères de l'Ouest.**
- **15.05 Dessin animé.**
- **15.20 Variétés : Si on chantait.** *A Carcassonne, avec Gérard Lenormand, Rose Laurens, Alice Dona...*
- **16.15 Feuilleton : Les amours des années grises.**
- **17.20 Série : Les dames de la Côte.** *Rediffusion du célèbre feuilleton de Nina Companeez.*
- **18.50 Stade 2.** Jeux olympiques. Et planche à voile, football, moto, natation.
- **19.55 Téléchat.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Jeu : La chasse aux trésors.** *A Carrare, en Italie, avec des candidats suisses.*
- **21.35 Jeux olympiques.**
- **23.00 Journal.**
- **23.20 Bonsoir les clips.**
- **23.55 Variétés : Spécial Supertramp.** Réal. P. Grandrey-Réty. *Le groupe Supertramp filmé chez eux, en répétition générale avant leur concert du 26 juin dernier. Le groupe interprète quinze titres, tous des succès.*
- **1.00 Jeux olympiques.** Cérémonie de clôture, à Los Angeles.

Lundi 13 août

- **8.00 Journal et météo.**
- **8.05 Jeux olympiques.** Résumé.
- **12.00 Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
- **12.05 Les Muppets show.**
- **12.30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
- **13.35 Série : Voyages au fond des mers.** *Une nouvelle série américaine sur un sous-marin et un équipage de choc dans des intrigues plus proches de l'extrapolation scientifique que de la science-fiction.*
- **14.25 Aujourd'hui la vie.** *Les enfants d'Ali (redif.).*
- **15.30 Sports été.** Jeux olympiques à Los Angeles.
- **18.00 Récré A 2.** Télétactica ; Kum Kum.
- **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Le théâtre de Bouvard.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Le grand échiquier.** De J. Chancel. *Rediffusion – décidément même Jacques Chancel s'y met ! – de l'émission consacrée à la cantatrice Julia Migenes-Johnson, avec l'orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dirigé par Lawrence Foster. Participent à la soirée, Daniel Toscan du Plantier, Janine Reiss, Maurice Béjart, Patrice Ledoux.*
- **23.45 Journal.**
- **0.05 Bonsoir les clips.**

Mardi 14 août

- **10.30 Antiope.**
- **12.00 Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
- **12.05 Les Muppets Show.**
- **12.30 Feuilleton : Les amours de la Belle Époque.**
- **13.35 Série : Voyages au fond des mers.**
- **14.25 Aujourd'hui la vie.** *Dans quel siècle vous projetez-vous ?*
- **15.30 Série : Akagera.** *Une rediffusion de la série sur les animaux proposée par Gérard Vienne et qui se veut différente par sa philosophie, par le refus d'appliquer le schéma humain au comportement animal, par l'approche sans trucage. Dix-neuf films en tout.*
- **16.00 Sports été.** Natation, championnat de France canoë-kayak, Coupe d'Europe.
- **18.00 Récré A 2.** Yakari ; Latulu et Lireli ; Emilie ; Bassières.
- **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Le théâtre de Bouvard.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Cinéma : le Roman d'Elvis.** Film de John Carpenter.
- **22.30 Jazz : Une sorte de bleu ?** Réalisation G. Dande. *De grands moments de jazz, de 1939 à nos jours : Didier Malherbe, Miles Davis, Olivier Hutman, Don Cherry, Cab Calloway, Barry Altshul et Steve Lacy, Jean-Michel Kadjan.*
- **23.05 Journal.**
- **23.25 Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 12 août

- **18.30 Emissions pour les jeunes.** Les aiguillages du rêve, Inspecteur Gadget, Rock N'rock, Deux jeux sur la trois, Cot-Cot, Mamémo, Cuisine sans cuisson, La minute de spirale.
- **19.40 RFO hebdo.**
- **20.00 Wayne and Shuster.** *Les humoristes canadiens.*
- **20.35 La terre des vivants et le royaume des morts.** Série réalisée par R. Chanas. Textes dits par Jean Piat. *Troisième émission : après la dernière grande glaciation de tout le nord du globe, les temps farouches en France, à l'âge du fer.*
- **21.30 Jazz à Juan-les-Pins.** Emission de J.-C. Averty. *Avec Jabbo Smith, Danny Barker, Orange Kellin, Frog Joseph, Lars Edegran, John Robichaux.*
- **22.05 Journal.**
- **22.30 Cinéma de minuit : Theodora, impératrice de Byzance.** Cycle cinéma italien. Film de Riccardo Freda.
- **0.00 Prélude à la nuit.** *« Lettre nº 2 » de Claudio Monteverdi, par Daniel Delarue, haute-contre.*

Lundi 13 août

- **19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Le partage du vent.** *Autour de la planche à voile.*
- **19.55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
- **20.05 Les Jeux.**
- **20.35 Cinéma : Angélique, marquise des anges.** (Cycle Angélique). Film de Bernard Borderie.
- **22.35 Journal.**
- **22.45 Thalassa.** Magazine de la mer, de G. Pernoud. *La mer à tire d'ailes. Arrivée de la Transat en solitaire Plymouth-Newport (Etats-Unis). Une rediffusion.*
- **23.30 Histoire de l'art : le Radeau de la Méduse.** *Le tableau que Géricault fit autour d'une affaire qui avait mis en accusation le régime de la Restauration.*
- **23.45 Prélude à la nuit.** *« Divertissement », de Gordon Jacob, par l'Octuor Varèse.*

Mardi 14 août

- **19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 La Boulomanie ou la pétanque comme si vous y étiez.** *Marcel Zanini a refait le parcours de la pétanque cher au cœur des Marseillais, hommage en trompe l'œil de Marcel Pagnol.*
- **19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
- **20.05 Les jeux.**
- **20.35 Cinéma : La légion saute sur Kolwezi.** Film de Raoul Coutard.
- **22.10 Journal.**
- **22.20 Histoire de l'art : les Bourgeois de Calais.** *L'œuvre de Rodin qui rompit avec la convention du monument officiel.*
- **22.35 Prélude à la nuit.** *« Concerto nº 1 en sol mineur » de Hellendal, par l'ensemble à cordes Ton Koopman.*

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 12 août

- R.T.L., 19 h 25, Si on chantait ; 20 h 20, *les Rats*, film de R. Siodmak ; 22 h, Spécial Jeux olympiques ; 22 h 20, la Cloche tibétaine.
- T.M.C., 19 h 30, Série : Max la Menace, 20 h 5, A vous de choisir ; 21 h 40, Série : l'Ile fantastique.
- R.T.B., 20 h 20 ; Variétés : Si on chantait (au Canada) ; 21 h 10, *Série : Au plaisir de Dieu*, téléfilm de R. Mazoyer (nº 1 : les Inventaires).
- R.T.B.-TELE 2, 17 h 30, Spécial Jeux olympiques.
- T.S.R., 20 h ; Vedettes sur scène : *un Bateau pour Lipaia*, de A. Arbouzov (avec E. Feuillère et G. Tréjean ; 21 h 40, Jeux olympiques.

Lundi 13 août

- R.T.L., 19 h 25, Série : les Espions ; 20 h 30, le Bâtard (1re partie), de L.-H. Katzin ; 22 h 25, Spécial J.O. ; 22 h 45, Les grands déserts du monde.
- T.M.C., 19 h 45, Dallas ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Mirage*, film d'E. Dmytryk ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *C'était demain*, film de N. Meyer, suivi d'un débat : est-il concevable de voyager dans le temps ?
- R.T.B.-TELE 2, 19 h, Spécial Jeux olympiques.
- T.S.R., 20 h 15, *Vincent, François, Paul et les autres*, film de C. Sautet ; 22 h 20, Portrait : Charles de Gaulle (1940-1958).

Mardi 14 août

- R.T.L., 19 h 25, Série : Aux frontières du possible ; 20 h 30, le Bâtard (2e partie) ; 22 h 35, Les grands déserts du monde.
- T.M.C., 19 h 45, Série : Bel été ; 20 h 45, Jeux : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Ma Pomme*, film de M.-G. Sauvageon ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Les sentiers du monde : Made in Hong-Kong ; 21 h 15, Feuilleton : Nana (d'après Zola).
- T.S.R., 20 h 15, Si on chantait... au Canada ; 21 h 5, série : Dallas ; 22 h 10, Portrait : Charles de Gaulle (de Gaulle ou le chant des départs).



Mercredi
15 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.45 **Emission islamique.** *Connaître l'Islam : la Fatiha.*
10.00 **Foi et tradition des chrétiens orientaux.** *Le culte de la Vierge.*
10.30 **Le jour du Seigneur.** *Les noces de Cana.*
11.00 **Messe** en Eurovision depuis le monastère de Batalha, Portugal.
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
Bœuf catalan.
12.30 **Consommer sans pépins.**
12.35 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : La conquête de l'Ouest.**
14.25 **Croque-vacances.**
15.25 **Les courses en direct de Deauville.**
16.45 **Les vêpres solennelles de l'Assomption.**
Concert enregistré en l'abbatiale de La Chaise-Dieu avec la participation de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy et du chœur régional du Nord-Pas-de-Calais, solistes B. Bellamy, A. Mellon, D. Visse, H. Ledroit...
18.45 **Série : L'art au monde des ténèbres.**
Rediffusion de la grande série sur les grottes de Lascaux.
19.38 **Point : Prix vacances.**
19.40 **Ces chers disparus :** Joséphine Baker.
19.53 **Tirage de la loterie nationale.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Série : Dallas.**
Sue Ellen se découvre un nouveau soupirant parmi les moniteurs de son fils tandis que J.R. continue de comploter contre son frère.
21.25 **Nuit d'été de l'INA.**
Vidéoflashes.
Espaces intermédiaires, brefs intermèdes, petits tableaux vidéo humoristiques qui ouvrent la longue soirée de l'INA.
21.35 **Mémoire : Fernand Braudel.**
Réal. J.-Cl. Bringuier et D. Froissant.
Un portrait en deux parties de l'historien, également administrateur de la Maison des sciences de l'homme et membre de la mission des Archives diplomatiques. Visage filmé en gros plan, vif, alerte, sous une chevelure blanche, Fernand Braudel raconte, au milieu de ses livres, ses souvenirs, ses goûts, sa vie. Hélas, trop long, et finalement didactique !
22.35 **Télévision de chambre : les Ombres.**
De Jean-Claude Brisseau, avec J. Serres, D. Verde, N. Brevet...
Une HLM dans la banlieue parisienne. Une jeune femme découvre brusquement, après quinze années de vie commune avec son mari, qu'elle a gâché sa vie et son avenir de « cantatrice ». Un jeu caricatural, mais la relation père malheureux-fille adulte est émouvante. (Rediffusion.)
23.40 **Stations.** *De Bob Wilson.*
23.45 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 **Muppets Show.**
12.30 **Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
13.35 **Série : Voyages au fond des mers.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
Avec Mireille Nègre, danseuse et comédienne. (Rediffusion.)
15.25 **Série : Akagera.**
15.55 **Sports été.**
Natation, championnat de France. En différé de Wembley, jeu à XIII.
18.00 **Récré A 2.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Document : Mudra Afrique.**
L'école de danse montée par Béjart en Afrique.
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Si la Garonne avait voulu.**
De R. Souza, réal. G. Lessertisseur. Avec J. Serres, R. Souza, F. Armel.
Deux amis d'enfance se retrouvent à quarante ans pour quelques jours avant de se séparer à nouveau chacun sur son chemin. Qu'ont-ils fait de leur vie après leurs jeux sauvages et complices de l'adolescence ? Où en est leur amitié ? Qui a triché, perdu, gagné ? Une comédie douce-amère sur l'ambiguïté quotidienne.
22.05 **Série : Cent ans d'automobile.**
De J. Bardin, D. Duberry, F. Maze, réal. P. Dhostel, J. Equer, F. Maze. N° 7 : les bâtisseurs de routes.
Le réseau routier ne date pas d'hier – et les voies romaines sont là pour nous le rappeler, – mais ce n'est que sous Louis XV et Louis XVI que s'est construit le premier réseau cohérent : 30 000 kilomètres déployés en étoile autour de Paris. Au dix-neuvième siècle, la circulation est multipliée par quatre, et on invente le macadam. En 1939, la France s'enorgueillit du plus beau réseau routier d'Europe. Et aujourd'hui ?
22.35 **Sport : Catch à Sannois.**
Catch à quatre : Flesh Gordon et Angelito contre Eliott Frederico et Black Shadow.
23.00 **Journal.**
23.20 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 **Régates à Saint-Sébastien.**
En direct d'Espagne, commentaires de G. Berliet.
19.55 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Document : Léo Ferré.**
Récital enregistré au Théâtre des Champs-Elysées les 6 et 7 avril 1984. Réal. Guy Job.
Troisième émission. Habillé de noir ou de rouge, Léo Ferré, fidèle à lui-même. La caméra le suit sur cette scène immense du Théâtre des Champs-Elysées, prise par le spectacle de cet homme seul, artiste et poète jusque dans ses gestes, dans ses mouvements. Léo Ferré gueule, étonne. Il chantonne *Avec le temps*, ironiquement, conscient de ses paroles. Il gronde contre la censure de Baudelaire. Ferré. – E. B.
21.25 **Série : Opération Open.**
Les foudres de Bacchus. De Serge Ganzl, idée de M.-F. Mascaro, scénario, adapt., dialogues de B. Granger. Réal. R. Pigaut. Tourné dans le parc naturel d'Arrabida, au Portugal.
Situation grave dans une petite ville portugaise située dans le parc naturel d'Arrabida. Un terrible parasite attaque la vigne, la production chute, menace de chômage. Les frères Dexter, comme d'habitude, arrivent sur les lieux. Le troisième film d'une série qui traite des problèmes de l'environnement.
22.20 **Journal.**
22.40 **Prélude à la nuit.**
Improvisation à l'orgue, de Louis Robillard.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Simon et Simon ; 20 h 25, *Pour que vivent les hommes*, film de S. Kramer (avec O. de Havilland, R. Mitchum, F. Sinatra) ; 22 h 55, Les grands déserts du monde (Tamerlan).
- T.M.C., 19 h 45, Série : la Bataille des planètes ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Homme de la Sierra*, film de S.-J. Furie ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h 10, Feuilleton : Un ours pas comme les autres ; 22 h 10, Festival du théâtre national à Spa.
- R.T.B.-TELE 2, 19 h, La pensée et les hommes : les récupérations de Luther à travers les âges.
- T.S.R., 20 h 15, Le grand frisson : *les Rescapés du futur*, film de R.T. Heffron ; 22 h 15, Portrait : Winston Churchill (1874-1965) ; 23 h 30, Stations (feuilleton vidéo).

Jeudi
16 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
Rognons de veau moutarde.
12.30 **Consommer sans pépins.**
12.32 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : Madame Columbo.**
14.25 **Objectif santé : le cancer de l'intestin.**
16.30 **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés, bricolage, infos-magazine et feuilleton.
18.00 **Série : Eh bien dansez, maintenant.**
Le tango, de Carlos Gardel au « Dernier Tango ».
18.20 **Documentaire : L'art au monde des ténèbres.**
Rediffusion de la grande série sur les grottes de Lascaux.
19.15 **Emissions régionales.**
19.38 **Point : prix vacances.**
19.40 **Ces chers disparus :** Francis Blanche.
20.00 **Journal.**
20.35 **Passeport pour la forme.**
Aux Almadies (Sénégal), un show avec Fiona Gélin, Fred Beauchêne, Axel Bauer, Sacha Distel, Karen Chéryl, etc.
21.35 **Feuilleton : Docteur Teyran.**
Le meurtre. Scénario R. Sullivan, réal. J. Chapot, musique C. Bolling. Avec M. Piccoli, N. Alari, P. Bardet...
Dans la famille Teyran – père chirurgien, mère écrivain – tout va bien et tout le monde « se dit tout » jusqu'au jour où la fille – étudiante – tombe amoureuse d'un truand ; où on retrouve celui-ci poignardé dans un ascenseur ; où le docteur Teyran lui-même est soupçonné.
23.05 **Journal.**
23.20 **Vivre en poésie.**
Emission de J.-P. de Rosnay.
Humour en poésie dans « Complainte amoureuse » d'Alphonse Allais et Christophe dans « Pudeur » d'André Frédérique ; Jean-Pierre Tour chante « le Mot et la Chose » de l'abbé de l'Attaignant.

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 **Muppets Show.**
12.30 **Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
13.35 **Série : Voyage au fond des mers.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
Les visuels du spectacle : les jongleurs, acrobates, funambules. Quel avenir ?
15.30 **Série : Akagera.**
Des lions dans le Kilala.
16.00 **Sports été.**
Football : rétrospective du championnat d'Europe.
18.00 **Récré A 2.**
Yakari ; Emilie ; Barrières.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
Soirée belge.
20.35 **Club des télévisions du monde (RTBF) : Le tribunal des sept.**
Téléfilm de P. Kinnet, réal. J.-L. Colmant.
(Lire notre article.)
22.10 **Divertissement : Course de brouettes.**
Une course de brouettes à la manière des Vingt-Quatre Heures du Mans.
22.15 **Variétés : Supercool.**
Programme de variétés présenté et animé par Plastic Bertrand et réalisé par Léo Quoilon. Avec Gazebo, Michel Fugain, Greak Machine, Jo Lemaire, Duran-Duran...
23.20 **Journal.**
23.40 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Calanques.**
Escalades filmées dans les calanques de Cairis par Jacques Cornet.
19.55 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Téléfilm : Le lieutenant du diable.**
De J. Goldschmidt, d'après le roman de M. Fagyas (1re partie).
A Vienne, dans les années 1910, un scandale éclate dans l'armée impériale austro-hongroise : le capitaine d'état-major Mader est assassiné, et le coupable présumé est un officier, le lieutenant Dorfrichter. L'enquête se heurte à la rigidité du cadre militaire, les interrogatoires se succèdent interminablement ! Le jeu trop théâtral des acteurs nuit à la peinture de ce monde en proie à la décadence. – V. Ç.
22.15 **Journal.**
22.35 **Prélude à la nuit.**
« Trio opus 87 en ut mineur » de Brahms, par M. Lefebvre au violon et Robert Bex au violoncelle, accompagnés par Armand Bex au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Le fou du désert ; 20 h 30, Hommage à Elvis Presley : *C'est la fête au harem*, film de G. Nelson ; 22 h 25, Les grands déserts du monde.
- T.M.C., 19 h 45, *Série* : Magnum ; 20 h 45, Jeu : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *Mollenard*, film de R. Siodmak ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 40, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, *Paris brûle-t-il ?*, film de R. Clément ; 22 h 40, Carrousel aux images.
- T.S.R., 20 h 15, Les écrans du monde : les Martyres du sourire ; 21 h 15, série : Dallas ; 22 h 15, le Quatuor Basileus ; 23 h 35, Stations.

Vendredi
17 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.55 **Quarante ans déjà.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
Moules farcies, moules frites.
12.30 **Consommer sans pépins.**
12.32 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : Madame Columbo.**
15.20 **Santé sans nuages.**
Plus loin sur le rire, Médecins sans frontières et Rays, petit village isolé du Honduras, Mots pour maux, Jardin de la santé : Cocktail fraîcheur.
16.30 **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton.
18.00 **Série : Eh bien dansez maintenant.**
Le tango, de Rudolph Valentino au « Dernier Tango ».
18.20 **Série documentaire : l'Art au monde des ténèbres.**
Rediffusion de la grande série sur les grottes de Lascaux. Voyage dans la préhistoire.
19.15 **Emissions régionales.**
19.38 **Point : Prix vacances.**
19.40 **Ces chers disparus :** Francis Blanche.
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : les pianistes de bar.**
Série d'André Halimi.
Aujourd'hui, les pianistes anonymes qui font les beaux soirs des bars et des grands hôtels parisiens. (Rediffusion.)
21.35 **Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray.**
Série d'émissions réalisées par J.-Cl. Bringuier.
Deuxième volet de l'émission consacrée au biologiste, écrivain, pamphlétaire, moraliste. Dans sa maison pleine de souvenirs, Jean Rostand évoque sa vie, son père (« je ne suis pas guéri de mon père »), *ses révoltes d'adolescent, ses premiers ouvrages* (la Loi des riches, le Retour des pauvres, Tandis qu'on souffre encore). *Un portrait-document de l'homme disparu en 1977.*
22.30 **Temps X : la quatrième dimension.**
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
Le visage hideux de Janet Tyler va-t-il redevenir « normal » après l'opération ?
23.00 **Journal.**
23.15 **Les Tympans fêlés.** Emission de J.-F. Bouquet.
Le hard-rock.

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 **Muppets Show.**
12.30 **Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
13.35 **Série : voyages au fond des mers.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
Ils voulaient un château. Un reportge sur ceux qui, par héritage ou coup de cœur, font vivre des demeures.
15.30 **Série : Akagera.**
La nuit du cyclope.
16.00 **Sports été.**
18.00 **Récré A 2.**
Yakari ; Le petit écho de la forêt ; Superbug ; Latulu et Lireli.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Naumachos.**
L'île aux requins, de S. Carletti, M. de Rita et B. Vailati, réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Camafora, N. Bernini...
Le phare de Lampione s'est éteint, ce qui risque de provoquer des accidents en mer. A contre-cœur, Gino accepte d'aller l'approvisionner en gaz. Le travail se révèle difficile à cause des requins. Tout se prête à l'aventure dans cette série (le cadre, le personnage de l'oncle Gino), sauf l'histoire qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins.
21.30 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : flâneries et escapades, sont invités : Jean Chalon (Un amour d'arbre), *Marcel Jullian* (Châteaurenard mon soleil), *Jean Plumyene* (Trajets parisiens), *Jacques Reda* (l'Herbe des talus), *Jean-Noël Schifano* (Chroniques napolitaines).
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-été : le Maître nageur.**
Film de Jean-Louis Trintignant.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Musiques tziganes.**
Quelle différence entre tzigane-gitan et tzigane-russe ? Témoignages et chansons.
19.55 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20.05 **Les Jeux.**
20.35 **Vendredi : Ils meurent de faim et alors ?**
Magazine d'information d'André Campana. (Rediffusion.)
Le procès sans complaisance, solide, admirablement constitué, de l'ensemble du système d'aide aux pays en voie de développement. Lionel Rotcage a enquêté dans les institutions internationales, auprès des gouvernements qui ont la responsabilité de l'élimination de la malnutrition, il a examiné le rôle des structures qui dominent le marché mondial. Un travail journalistique comme on en voit peu à la télévision et qui avait déclenché un courrier si important qu'André Campana avait organisé ensuite un débat pour parler des solutions possibles (débat hélas bâclé).
21.30 **Série : Mazarin.**
« Les enfants qui s'aiment », de Pierre Loiseau, réal. P. Cardinal, avec F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy...
Le roi tombe amoureux de la nièce du cardinal, Marie Mancini, ce qui contrarie doublement Mazarin.
22.25 **Journal.**
22.45 **Prélude à la nuit.**
« Deuxième sonate pour violon et piano », de Bela Bartok, par Dominique Ponty au piano et Anne-Marie Binet de Boisgisson au violon.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Kojak ; 20 h 25, *Point limite zéro*, film de R.C. Sarafian ; 22 h 20, Les grands déserts du monde.
- T.M.C., 19 h 45, Série : Dynastie ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Evasion sur commande*, film de J. Smight ; 22 h 50, Les carnets de l'été ; 23 h, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Série : Boulà Matari, suivie d'un débat sur la vie quotidienne au Congo ; 22 h 20, Profession : directeur photo.
- T.S.R., 20 h 15, Festival du cinéma suisse : *la Conversion*, film de B. Soldini ; 21 h 40, Danse : Jiri Kylian, (« Sinfonietta », par le Nederlands Dans Theater) ; 22 h 20, Juke Box Heroes.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 18 août

11.40 TF 1 Vision plus ; 12.05 Quarante ans déjà ; 12.10 Téléforme ; 12.30 Aventures inattendues ; 13.00 Journal ; 13.30 Série : Buck Rogers au XXVe siècle ; 14.20 Dessin animé : Snoopy ; 14.45 C'est super ; 15.05 Croque-vacances ; 16.35 Dessin animé : Capitaine Flam ; 17.05 Starter ; 17.10 Casaques et bottes de cuir ; 17.45 Série : Aurore et Victorien ; 18.30 SOS animaux : spécial été de Trente millions d'amis ; 18.40 Auto-moto ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Ces chers disparus : Francis Blanche ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 **Théâtre : les Joyeuses Commères de Windsor.** de W. Shakespeare, mise en scène Jean Le Poulain, chorégraphie J.-P. Tomasi, décors M. Franceschi, musique E. Bischoff. Avec J. Le Poulain, A. Didier, C. Clerc...
22.10 **Alfred Hitchock présente : Corps diplomatique.**
22.40 **Journal.**
22.55 **Fréquence vidéo.** Moments et monuments ; vidéaste ; nouveautés.
23.20 **Journal de voyage avec André Malraux.** A la recherche des arts du monde entier : Afrique et Océanie.

Dimanche 19 août

9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.00 Doris comédie ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.25 Sports-vidéo ; 17.35 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Des autos et des hommes ; 19.00 Série : les Plouffe ; 20.00 Journal.

20.35 **Cinéma : les Prairies de l'honneur.** Film d'Andrew V. Mac Laglen.
22.20 **Sports dimanche.** Magazine de Jean-Michel Leulliot.
23.05 **Journal.**

A2

Samedi 18 août

10.30 Antiope ; 11.10 Journal des sourds et des malentendants ; 11.45 Vidéomaton ; 12.00, Platine 45 (Les Calamités ; Joe Cocker, Michael Jackson, Téléphone, Cyndi Lauper, Raf) ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Le retour du Saint ; 14.30 Les jeux du stade ; 18.00 Les carnets de l'aventure (cap au nord) ; 18.50 Jeu : des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 **Variétés :** Antibes en chansons.
21.50 **Magazine : Les enfants du rock.** Rockline été (avec Human League, Bomtown Rats, Aztec Camera, The Imposter, Tears of Fears, Kid creole) ; Metal Gladiateur 1984 ; hard rock.
23.05 **Journal.**
23.25 **Bonsoir les clips.**

Dimanche 19 août

10.50 Journal et météo ; 10.55 Les chevaux du tiercé ; 11.25 Gym tonic ; 12.00 Récré A 2.; 12 h 15 Les voyageurs de l'histoire ; 12.45 Journal ; 13.20 Le cirque Grüss à l'ancienne ; 14.15 Série : Les mystères de l'Ouest ; 15.20 Si on chantait (au Canada) ; 16.15 Les amours des années grises ; 17.20 Série : Les dames de la côte ; 18.55 Stade 2 ; 19.55 Téléchat ; 20.00 Journal.

20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.** A San-Agustin (Colombie).
21.40 **Série : Le village sur la colline** d'Yves Laumet N° 1 : Chavigny 1906-1908 avec S. Blondeau.
23.10 **Journal.**
23.20 **Bonsoir les clips.**

FR3

Samedi 18 août

19.03, Jeu : Mots en tête ; 19.15, Actualités régionales ; 19.40, Les dix commandements du vacancier ; 19.55, Dessin animé : Les petits diables ; 20.05, Les Jeux.

20.35 **Feuilleton : Dynastie.**
21.30 **La dernière manchette.** Emission de Gérard Jourd'hui. Match de catch rétro ; que sont-ils devenus ; page technique ; présentation du match de catch 1984.
22.30 **Journal.**
23.00 **Musiclub.** Festival d'Evian : Quatuor en la mineur, de F. Schubert, interprété par le Quatuor Hagen.

Dimanche 19 août

19.00 En direct du Québec, départ de la transat Québec-Saint-Malo ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Wayne and Shuster, humoristique canadienne.

20.35 **La terre des vivants et le royaume des morts.** Préhistoire de la survie des hommes : Des temps farouches à l'âge de fer. « 7000 ans... Le grand tournant de l'humanité ».
21.30 **Jazz à Juan-les-Pins.** Emission de J.-C. Averty.
22.05 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Un été violent** (cycle italien). Film de Valerio Zurlini.



France-Culture

SAMEDI 11 AOUT

7.00 Les parlers régionaux : l'Auvergne.
7.45 Musique : Courant d'airs (Gotlib).
8.00 L'envers de la lettre.
9.05 La Turquie aujourd'hui.
10.35 Le langage alchimique.
11.00 Musique : la voix ici et ailleurs.
12.00 Panorama.
12.30 Chronique des livres politiques.
13.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : La demoiselle au long nez, de H. Pourrat, lu par M. Luccioni.
14.00 Archives : André Gide, modernité de Gide (à partir de documents d'archives de l'INA). Avec des témoignages de M. Jouhandeau, M. Arland.
19.00 Revue de presse internationale.
19.10 Musique : Egarements (pas besoin de poésie).
19.30 Science-fiction et inconscient collectif.
20.30 La ville été.
21.00 Devant les rêves.
21.30 4e Festival international de piano de la Roque d'Anthéron : Chick Corea.

DIMANCHE 12 AOUT

7.03 Il n'y a pas que le sable chaud.
7.45 Horizon, magazine religieux.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe à Saint-Pair-sur-Mer.
11.00 Passion, opus 1 : Solitudes.
12.00 Radios publiques de langue française : Lettres du Québec.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 La matinée des autres : Flamenco 79. Avec P. de Lucia, P. de la Matrona, E. Morente, J. Menese, G. de Jerez.
14.15 La Comédie-Française présente : « le Personnage combattant », de Jean Vauthier. Avec M. Duchaussoy, D. Rozan, G. Riquier...
17.00 Les cent ans de Pinocchio.
19.00 Chronique sportive.
19.10 L'Or du Rhin, de Wagner (en différé de Bayreuth), par l'Orchestre du festival, dir. P. Schneider. Avec S. Nimsgern, J.-W. Prein, T. Jenkins...

LUNDI 13 AOUT

7.00 Matinales : Marcel Bozonnet, académie du théâtre.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du bocage : Les patiences au bord de l'eau.
9.05 Un pays, une histoire à la recherche d'une écriture perdue : Champollion et les hiéroglyphes.
9.35 Musique : Savoirs de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé (1534-1984), par Radio Canada.
11.00 Musique : Dérives des continents.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : Raison et symbole... Amassalik et Amazonie.
15.00 Embarquement immédiat : Le Far-West.
15.30 Musique : Brésils (la musique populaire).
16.30 Promenades ethnologiques en France : La grande troménie de Locronan.
17.30 Entretiens - Arts plastiques avec Georges Jeanclos.
18.00 La seconde guerre mondiale : L'invasion de l'Union soviétique (juin 1941-novembre 1942).
19.20 Blues notes in the blue sky.
19.30 La femme et la plante : Botanique familière, le savoir pratique.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental (les maîtres ès lettres).
20.30 Soirée hongroise.
22.00 La criée aux contes autour du monde : Liban.
23.00 Bestiaire : L'acutat.
23.20 Musiques limites.
23.40 Place des étoiles.

MARDI 14 AOUT

7.00 Matinales : le Bignon-Mirabeau.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du bocage : hors des liés.
9.05 Un pays, une histoire, à la recherche d'une écriture perdue : Champollion et les hiéroglyphes.
9.35 Musique : Savoir de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11.00 Musique : dérives des continents.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : raison et symbole : la Nouvelle-Guinée et le monde industriel.
15.03 Embarquement immédiat : la Corée.
15.30 Musique : Brésils.
16.30 Promenades ethnologiques en France : tradition orale du Trégor.
17.30 Entretiens - Arts plastiques, avec Georges Jeanclos.
18.00 La seconde guerre mondiale : l'entrée en guerre des Etats-Unis.
19.30 La femme et la plante : une autre connaissance... Eve et la sorcière.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 Les tilleuls et l'oiseau sauvage, d'A.-C. Charpentier.
21.30 Quatrième festival de piano de la Roque d'Anthéron : Jean-Bernard Pommier.

MERCREDI 15 AOUT

7.00 Matinales : sur la route de Compostelle.
7.30 Revue de presse.
8.00 Foi et tradition.
8.30 Agora : les nonnes au Moyen Age.
9.05 Un pays, une histoire, à la recherche d'une écriture perdue.
9.35 Musique : savoirs de savane.
10.00 Messe à la cathédrale de Saint-Malo.
11.00 Musique : dérives des continents.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : raison et symbole, l'apothéose de Faust.
15.03 Embarquement immédiat : le pays intérieur.
15.30 Musique : Brésils.
16.30 Promenades ethnologiques en France : cités de transit.
17.30 Entretiens-Arts plastiques, avec Georges Jeanclos.
18.00 La seconde guerre mondiale : la guerre du Pacifique et la grande Asie japonaise (1941-1943).
19.20 Blues notes in the blue sky.
19.30 La femme et la plante : exploration... du côté des racines.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
21.30 Entretiens et souvenirs, « pris dans une mémoire... » avec Paul Lorenz (Paris 1920).
22.00 La criée aux contes autour du monde : Algérie.
23.00 Bestiaire : l'écureuil.
23.20 Musiques limites.
23.40 Place des étoiles.

JEUDI 16 AOUT

7.00 Matinales, à la verrerie d'Aubigny.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du Bocage : Taurides... Louis-Charles Sir Jacq.
9.05 Un pays, une histoire à la recherche d'une écriture perdue : Champollion et les hiéroglyphes.
9.35 Musique : savoirs de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11.00 Musique : dérives des continents.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 Portrait et souvenirs de Lucien Herard.
15.03 Embarquement immédiat : le Mali.
15.30 Musique : Brésils.
16.30 Promenades ethnologiques en France : cités de transit.
17.30 Entretiens - Arts plastiques : avec Georges Jeanclos.
18.00 La deuxième guerre mondiale : l'Europe allemande 1942-1944.
19.20 Blues notes in the blue sky.
19.30 La femme et la plante : l'arbre et l'Eden.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 La Chartreuse du XIVe siècle. Visite, de R. Pivin. Avec A. Cuny, M. Eyraud, S. Pivin...
22.00 La criée aux contes autour du monde : Chine.
23.00 Bestiaire : le renard.
23.20 Musiques limite.
23.40 Place des étoiles.

VENDREDI 17 AOUT

7.00 Matinales : bestioles.
7.30 Revue de presse.
8.00 Paroles et écrits du bocage.
9.05 Un pays, une histoire, à la recherche d'une écriture perdue : Champollion et les hiéroglyphes.
9.35 Musique : savoirs de savane.
10.00 Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11.00 Musique : dérives des continents.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14.00 La publicité et l'édition.
15.03 Embarquement immédiat : la Norvège.
15.30 Musique : Brésils.
16.30 Promenades ethnologiques en France : la rosière de Nanterre.
17.30 Entretiens - Arts plastiques : avec Georges Jeanclos.
18.00 La seconde guerre mondiale : le reflux (1943-1944).
19.30 La femme et la plante : la fille du palmier.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
21.30 Entretiens et souvenirs « pris dans une mémoire », avec P. Lorenz et M. Bois.
22.00 La criée aux contes autour du monde : Chine.
23.00 Bestiaire : l'alose.
23.20 Musiques limites.
23.40 Place des étoiles.

France-Musique

SAMEDI 11 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : Peter Benoît ; à 2 h 50, œuvres de Liszt, Mahler, Fauré, par le Nouvel Orch. Philharmonique ; à 4 h 15, Quatuor Via Nova (Fauré) ; à 4 h 40, Jazz : Skies of America ; à 5 h, « Sonate n° 28 » de Beethoven ; à 5 h 22, « Concerto pour deux orchestres à cordes » de Tippett ; à 5 h 45, musique traditionnelle d'Irlande ; à 6 h, « Suite pour clavecin » de Haendel ; à 6 h 15, œuvres de Schubert.
7.03 Avis de recherche : Dubois, Villa-Lobos, Boulanger, Magnard...
9.10 Iberia, anthologie de la musique espagnole pour piano : récital Aldo Ciccolini (Scarlatti, Liszt, Albeniz...).
11.05 Opéra : « Penthée » de P. d'Orléans ; œuvres de Gervais, Clérambault, Desmarets, Campra.
15.00 L'art d'être mécène : muses de fortune et souveraines emprises. Œuvres de Morley, Schumann, Tchaïkovski, Boulez, Gluck, Monk, Carissimi, Debussy, Beethoven, Paisiello, de Falla.
18.02 Les cinglés du music-hall : histoire du Palace (Palace aux femmes 1926).
19.05 Concert : musique traditionnelle, avec D. Shankar, V.-G. Jog, N. Chand.
20.00 Présentation du concert.
20.30 Concert (Festival de Lausanne 1984) : « Magnificat », de Monteverdi, deux motets de Bruckner, « Messe en ut majeur » de Beethoven, par The Monteverdi Choir et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. J.-E. Gardiner, sol. Y. Kenny, P. Walker, A. Thompson, D. Pittman-Jennings.
23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Brahms, Liszt, Debussy, Szymanovski, Beethoven et Mahler.

DIMANCHE 12 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique. : Prokofiev ; à 3 h 35, « Sonate » de Ravel ; à 3 h 55, « Concerto », de Rodrigo ; à 4 h 15, « 8e Symphonie » de Mahler ; à 5 h 30, œuvres de Roussel, Françaix, Ibert ; à 6 h, « 7e Symphonie » de Mennin ; à 6 h 30, Jazz : Duke Ellington, John Lewis, J. Kern.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Strohmayer, Millöcker, Strauss, Harrer, Ziehrer, Lederer.
8.00 Cantate BWV 136 de Bach.
9.10 Le salon de musique : les bois. Œuvres de Frescobaldi, Fontana, Bassano, Riccio, Buffardini, Philidor...
11.00 Festival de Salzbourg, en direct du Mozarteum : « Symphonie » K 75, « Concerto n° 14 », K 449, airs de concert, « Symphonie n° 25 », K 183, de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum, dir. H. Graf, sol. M.-J. Pires, piano.
13.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Raison, Brahms, Couperin, Lalo, Haendel, Mozart, Prokofiev.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La première note et le dernier mot. Œuvres de Schumann, Purcell, Reimann, Vivaldi, Mozart, Schubert, Wagner, Berg, Bach.
19.05 Jazz vivant : le Quintette de Paul Motian.
20.04 Présentation du concert : Ravel.
20.30 Concert (donné le 14 juillet 1984 à Dijon) : « Alborada del gracioso », de Ravel, Suite symphonique de l'opéra « l'Amour des trois oranges », de Prokofiev, « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski par l'Orchestre national de France, dir. R. Chailly, à 21 h 45, en complément de programme, œuvres de Stravinsky, Debussy, Ravel, Fauré, Bartok.
23.00 Les soirées de France-Musique : hommages à Ernest Ansermet, avec l'Orchestre symphonique de la Suisse romande.

LUNDI 13 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : musiques et divertissement : œuvres de Donizetti/Bellini ; à 2 h 40, Massenet ; à 3 h, Saint-Saëns, Wieniawski ; à 3 h 20, « l'Arlésienne », de Bizet ; à 3 h 50, « Vénus en soie », de Stolz ; à 4 h 10, « le Lac des cygnes », de Tchaïkovski ; à 4 h 30, extraits de « Carmen » de Bizet ; à 5 h, œuvres de Lehar, F. Strauss.
7.07 Petit matin : œuvres de Liszt, Marais, Poulenc, Saint-Saëns.
9.05 Le matin des musiciens : aspects de Glenn Gould. Œuvres de Bach, Beethoven, Mozart, Hindemith, Taneiev, Berg, Krenek...
12.05 Concert : œuvres de Drogoz, Bartok et Scriabine, par l'Orchestre national de Lille, dir. C. Diederich.
13.30 Musique légère : du Muy, Roger-Roger, Damaré.
14.04 Repères contemporains : Stockhausen.
15.00 Carte blanche à... C. Noisette de Crauzat : autour de Félix Mendelssohn-Bartholdy. Œuvres de Liszt, Mendelssohn, Bach.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : Beethoven.
19.00 Le temps du jazz : le jazz en famille ; le poivre et le soleil.
20.00 Présentation du concert.
20.30 Concert (Festival de Salzbourg 1984) : Sonates pour piano n° 15, 14 et 27 de Schubert, par Alfred Brendel, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique (INA-GRM) « Quasars », de C. Clozier.

MARDI 14 AOUT

6.00 Musique légère, œuvres de Claudric, Lancen, B. Bailey, Claude Bolling, J.-M. Damase.
7.07 Petit matin : œuvres de Fauré, Gounod, Debussy, Lekeu, Chabrier, Saint-Saëns, Caplet.
9.05 Le matin des musiciens : Aspects de Glenn Gould, œuvres de Bach, Hindemith, Beethoven, Gould, Sibelius.
12.05 Concert : œuvres de Bartok, Khatchaturian, Dvorak, par l'Orchestre de Budapest.
14.04 Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs, œuvres de Sculthorpe, Wesley-Smith, Ladoux.
15.00 Carte blanche à... « Chroniques musicales sur deux siècles », œuvres de Berlioz, Wagner, Moussorgski, Debussy, Fauré, J.-S. Bach.
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel, œuvres de Beethoven.
19.00 Le temps du jazz : Le jazz en famille. Le poivre et le soleil.
20.00 Concert (échanges internationaux) émis de la radio autrichienne. Festival de Salzbourg 1984 : « Quatuor à cordes en si bémol majeur » de W.A. Mozart. « Quatuor à cordes n° 7 » de H.E. Apostel et « Quatuor à cordes en mi mineur op. 59 n° 2 » de Beethoven, par le Quatuor Hagen.
22.00 Les soirées de France-Musique : Blanche Selva (1884-1942), œuvres de J.-S. Bach, Franck, Séverac et Beethoven ; à 23.10, Jazz-club, en direct du Petit Opportun.

MERCREDI 15 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : concert, œuvres de Bellini par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France ; à 4.15, œuvres de Schoenberg, J.-S. Bach ; à 5.00, jazz ; à 5.15, œuvres de Tchaïkovski, Barber, Cimarosa ; à 6.45, musique traditionnelle : Arménie.
7.07 Petit matin : œuvres de Biber, J.-S. Bach/Vivaldi, Purcell, Mozart, Haydn, Schubert, Chopin, Bellini, Rossini.
9.05 Le matin des musiciens : Aspects de Glenn Gould, œuvres de J.S. Bach, Hindemith, Beethoven, Morawetz, Anhalt, Hétu.
12.05 Concert (donné le 13 janvier 1981 à la Salle Gaveau), œuvres de Taffanel, Poulenc, Ligeti, Mozart, Roussel, par le Quintette à vent Taffanel.
13.30 Les chants de la terre : musiques traditionnelles et populaires.
14.04 Repères contemporains : œuvres de Nono.
15.00 Carte blanche à... « Il y a cent ans... » œuvres de Rimski-Korsakov, Puccini, Fauré, Duparc, Brahms, Wolf, Bruckner.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven.
19.00 Le temps du jazz : Jazz en famille ; Le poivre et le soleil.
20.00 Soirée lyrique (échanges internationaux) : donné le 2 août 1984 au Festival de Bayreuth : « les Maîtres chanteurs de Nuremberg », de Richard Wagner, par les chœurs et l'orchestre du Festival de Bayreuth, sous la direction de H. Stein ; direction des chœurs N. Balatsch ; solistes B. Weikl, M. Molnar, M. Egel...

JEUDI 16 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de J.-S. Bach ; à 2.50, concert : œuvres de Stravinski, Strauss, par l'Orchestre national de France ; à 4.25, œuvres de Weber ; à 4.25, jazz ; à 4.45, œuvres de Liszt, Mendelssohn, Duphly, Beethoven ; à 6.50, jazz.
7.07 Petit matin : œuvres de Chausson, Vivaldi, Janequin, Scarlatti, Fauré, J.-S. Bach, Brahms, Purcell, Bartok, Rossini, Mozart.
9.05 Le matin des musiciens : Aspects de Glenn Gould, œuvres de J.S. Bach, Schönberg, Strauss, Beethoven, Wagner, Scriabine.
12.05 Concert donné le 22 octobre 1982 à la Salle Gaveau : œuvres de Françaix, Dvorak, Haydn, Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
13.45 Hamac.
14.04 Repères contemporains : Trevor Wishart.
15.00 Carte blanche à... une cantatrice, Elisabeth Grümmer, une pianiste, Tatiana Nikolayeva, œuvres de Mozart, Chopin, Schubert, J.-S. Bach, Weber, Prokofiev, Strauss.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven.
19.00 Le temps du jazz : Jazz en famille, Le poivre et le soleil.
20.00 Concours international de guitare, œuvres de G. Becerra-Schmidt, par E. Davalos (Chili), M.A. Cherubito (Argentine).
20.30 Bruckner : « Quintette à cordes en fa majeur. »
21.15 Concert (cycle d'échanges franco-allemands), donné le 4 mai au grand auditorium de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne : Chessed II et Stretti, pour deux orchestres, de Nunes Monodrams, pour violoncelle et orchestre de Rihm, par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, sous la direction de L. Pfaff et B. Rempe ; soliste : Siegfried Palm, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : Timbres et coloris, œuvres de Schubert, Strauss, Bach, Varèse, Brahms, Ravel, Mozart, Melher.

VENDREDI 17 AOUT

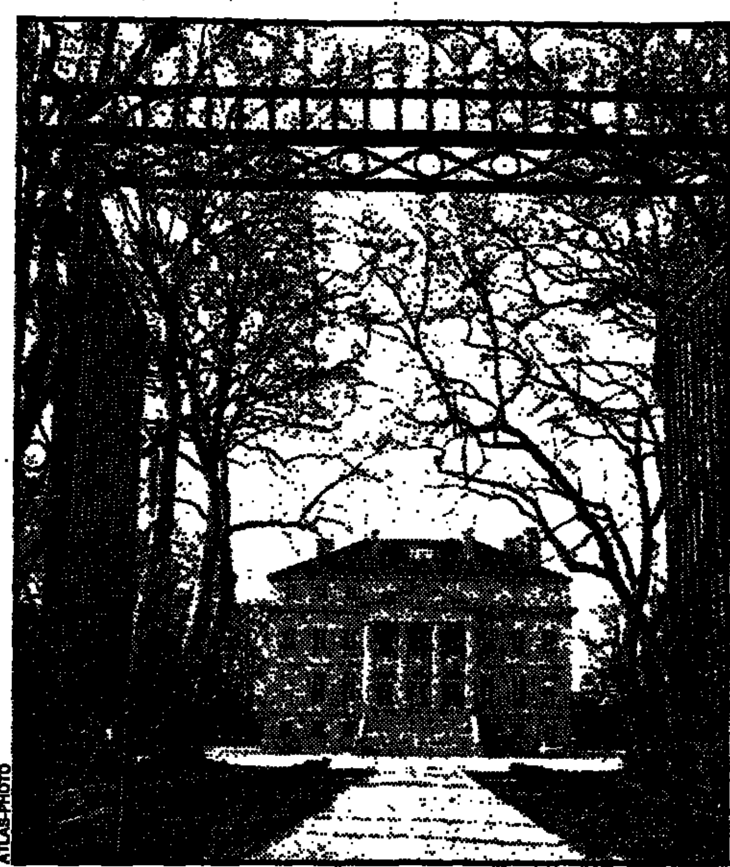
2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Janacek ; à 2.45, œuvres de Brahms, Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France ; à 4.20, œuvres de Haendel ; à 4.40, jazz ; à 4.44, œuvres de Saint-Saëns, Paganini, Strauss, Byrd.
7.07 Petit matin : œuvres de Vivaldi, Cimarosa, Scarlatti, Paganini, Rossini, Clementi, Hoffmeister, Rimski-Korsakov, Moschelès, Lanner.
9.05 Le matin des musiciens : Aspects de Glenn Gould, œuvres de Gibbons, J.-S. Bach, Brahms, Beethoven, Gould, Grieg.
12.05 Concert (donné le 14 septembre 1983), œuvres de J.-S. Bach, Heiller, Hindemith, par Monika Henking à l'orgue.
13.30 Hamac.
14.04 Repères contemporains : œuvres de Maurice Ohana.
15.00 Carte blanche à... Clara Schumann, C. Schumann, Brahms.
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel, œuvres de Beethoven, Schubert.
19.00 Le temps du jazz : Le jazz en famille ; Le poivre et le soleil.
20.00 Avant-concert : Luciano Berio, Folk-songs.
20.20 Concert : (cycle d'échanges franco-allemands) émis de Baden-Baden : Venite populi, offertoire, K. 260, de W.A. Mozart et symphonie n° 2 en si bémol majeur « Lobgesang », de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, sous la direction de H.M. Schneidt, les chœurs de la Westdeutsche Rundfunk, direction H. Schernus, les chœurs de Rias Kammerchor de Berlin, direction U. Gronostay, solistes C. Anhorn, M. Venuti, J. Protschka.
22.15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Berio, Janacek, Don Gillis, J.-S. Bach ; à 1.00, musiques traditionnelles (musiques savantes du Maroc).

« Bourgeois » entre eux

Riches terres du Médoc.

LE Médoc. Il faut aller au cœur même du vignoble, humer l'obscurité des chais de ce pays sans caves, regarder couler la triste Gironde et boire le champagne avec les propriétaires pour bien prendre la mesure de la puissance bordelaise. Une puissance faite autant de l'amour que les hommes portent à leur vin que du total dédain qu'ils ont pour ce qui n'est pas de leur cru.

On compte beaucoup dans le Médoc, cette frange de terre liquide coincée entre les eaux de l'Atlantique et celles d'un fleuve déjà mêlé d'océan. On compte tant ici qu'au total on ne compte plus, la culture de la vigne n'étant rien d'autre, en fait, qu'un bourgeonnement du négoce. Qui ose encore regarder en face les prix atteints par les grands crus classés ? Qui, dans la France d'aujourd'hui peut encore se payer ces vins qui, bientôt, rejoindront les prix du parfum.


ATLAS-PHOTO

Château-margaux : des prix astronomiques.

Ce sont les tarifs primeurs qui rendent le mieux compte de la prodigieuse évolution du marché. Il convient, ici, de souligner que le primeur de Bordeaux n'est pas le primeur de Villefranche-sur-Saône : ce n'est pas de vin-primeur dont on parle ici mais d'argent-primeur. En d'autres termes, on vous offre de payer aujourd'hui le vin que vous recevrez, en bouteilles, dans deux ans. Un système pervers qui offre le double avantage d'apporter de l'argent frais au producteur et d'ouvrir toutes grandes les portes aux démons de la spéculation.

Cantonné au négoce, le marché-primeur s'ouvre maintenant de plus en plus lagement à la clientèle privée. Ainsi, Mlle Fiona Beeston (1), jeune œnologue britannique qui a inauguré ce système l'an dernier dans son charmant magasin de la galerie Vivienne, a aujourd'hui une liste de trois cents fidèles. On connaît depuis peu les tarifs du millésime 1983, vin qui commence seulement à grandir dans les barriques neuves des châteaux et qui ne sera livré qu'en 1986. A tout seigneur tout honneur : le château latour plane entre 300 F chez Fiona Beeston et 325 F chez Steven Spurrier (2). Les lafite et mouton rothschild sont à 290 F chez Hédiard (3), le premier pouvant grimper jusqu'à 320 F (chez Spurrier). Dans les troisièmes crus un château palmer part à 173 F (chez Fiona Beeston), un la lagune à 82 F (chez Hédiard) et un langoa-barton à 80 F (chez Spurrier). Et attention ! fait-on savoir chez Spurrier, « *les prix auront augmenté de 30 à 50 % à la rentrée* ».

A ceux qui n'ont ni le goût ni les moyens de se lancer dans cette course spéculative où l'amateur n'entre en scène que lorsque le négoce a déjà réalisé ses propres marges, on conseille de regarder du côté des crus bourgeois. Tant il est vrai qu'on peut toujours « faire des affaires » en matière de bordeaux. Crus bourgeois ? Curieuse histoire que celle de ces vins officiellement placés sur la seconde marche, derrière les classés de 1855 mais devant les crus artisans et paysans. Aujourd'hui, groupés en syndicat, fort d'environ 150 membres et 25 millions de bouteilles annuelles (soit 40 % de la production totale du Médoc), ils redressent la tête dans l'ombre dorée des seigneurs.

Depuis 1976, on ne doit plus trouver que la seule mention « *crus bourgeois* », contrairement à ce qu'avait institué un classement de 1932 avec les « *bourgeois supérieurs* » et les « *bourgeois supérieurs exceptionnels* » ou un palmarès de 1966 avec les « *grands bourgeois* ». « *Bourgeois* » donc, et rien d'autre. Pourtant, il n'y a là qu'une unité de façade : la hiérarchie existe bel et bien, comme en témoignent les prix, qui peuvent aller du simple au quadruple. Avec la reproduction à une moindre échelle de ce qui se passe chez les grands : l'amorce d'un mouvement spéculatif.

Ainsi, château chasse-spleen, à Moulis-en-Médoc, 60 hectares dirigés de main de maître par Mme Bernadette Villars, ancienne enseignante passée à l'œnologie. Ici, le maître de chais a son brevet de technicien agricole, le chef de culture est ingénieur agricole, et Paribas a mis de l'argent dans l'affaire. Le 83 a été vendu 33 F en mars dernier. En quinze jours — sans bouger de ses barriques, — il était passé à 42 F. On le trouve aujourd'hui à Paris (chez Hédiard) à 62 F la bouteille. Et même si, le trouvant surcoté, Fiona Beeston a décidé, cette année, de ne plus le proposer, le chasse-spleen, cru à la mode et vin de qualité, va couler des jours heureux. Un classement ? « *Je préfère être le premier des derniers que le dernier des premiers* », confie Mme Villars. Et, comme les classés, chasse-spleen proposera bientôt à sa clientèle française son deuxième vin : « *l'Hermitage de chasse-spleen* ».

Autre cas de figure : château sociando-mallet, à Saint-Seurin-de-Cadourne, propriété depuis 1969 de M. Jean Gautreau, négociant converti à la viticulture et passionné autant qu'on peut l'être par la vigne et ses fruits. De ce domaine en ruine, acheté pour une bouchée de brioche, sort aujourd'hui un vin dont on peut certifier ici qu'il est de grande qualité pour un prix très raisonnable (46 F le 83 chez Legrand). Sans doute l'un des meilleurs rapports qualité-prix du Médoc. Pour combien de temps ? « *Sociando-mallet, le château qui monte, qui monte...* », annonce, bien imprudente, la publicité.

D'autres noms, sans conteste, mériteraient d'être cités. Une liste — qui n'a rien d'exhaustif — peut être faite avec les châteaux de la Tour de By, Patache d'Aux, Verdignan, les Ormes-Sorbet, Fourcas-Dupré, et du Glana. Autre exemple enfin : château clarke à Listrac, domaine médocain tiré de l'oubli et revivifié grâce au baron Edmond de Rothshild et à 80 millions de francs investis entre 1973 et 1983 ; 170 hectares, un chiffre d'affaires prévu pour cette année de 20 millions de francs (dont 70 % à l'export), les responsables de château clarke ont placé la barre très haut. Déjà l'entreprise a tendance à jouer les francs-tireurs.

« Haut de gamme » des crus bourgeois, la bouteille de 83 est aujourd'hui proposée en primeur entre 60 F (Spurrier) et 62 F (Beeston). Symbole d'un Médoc ressuscité et d'une volonté d'expansion tous azimuts, château clarke affiche une tranquille assurance. A tel point que ses responsables annoncent à l'hectolitre près le volume des récoltes qu'ils entendent faire jusqu'en... 1989. Comme si le ciel, la grêle et les frimas étaient d'ores et déjà maîtrisés.

La pression des « bourgeois » sera-t-elle assez forte pour qu'on en vienne à une révision du classement de 1855 ? Peut-on au contraire penser qu'ils parviendront à se satisfaire de l'actuel équilibre ? « *Si j'étais classé,* confie un jeune propriétaire aux dents trop longues, *je vendrais du jour au lendemain cinquante pour cent plus cher.* » Tous ne tiennent pas le même langage ; beaucoup jouissent en silence de cette époque bénie due au cours du dollar et au plaisir spéculatif. Certains commencent aussi à craindre les conséquences de ce jeu avec le feu et à redouter une nouvelle crise. En attendant, la France regarde, indifférente, les meilleurs de ses crus descendre la Gironde pour les rives d'outre-Atlantique et du Pacifique.

JEAN-YVES NAU.

(1) Fiona Beeston, Legrand, filles et fils, 12, galerie Vivienne, Paris (2e). Tél. : 260-07-12.

(2) Steven Spurrier ; Caves de la Madeleine, 25, rue Royale (cité Berryer), Paris (8e). Tél. : 265-92-40 — 265-09-82.

(3) La Cave d'Hédiard. Siège social : 5, 11, rue Jules-Ferry, 92400 Courbevoie. Tél. : 788-62-62.

● Certains crus bourgeois assurent directement une vente primeur intéressante moyennant le plus souvent un volume minimal d'achat de soixante-douze bouteilles (un quart de barrique) ; on peut se renseigner, pour les différentes adresses, à Information Vins du Médoc, 1, cours du 30-Juillet, 33000 Bordeaux, (56) 48-18-62.

On notera enfin la sortie d'un guide-annuaire fort utile qui propose un recensement des crus d'appellation régionale Bordeaux. *Bordeaux, appellation aux mille et un châteaux* à demander à la Maison de la Qualité, 33750 Saint-Germain-du-Puch (56) 30-90-99. Prix : 30 F + 6,30 F de port.

● Enfin, on se félicitera de la renaissance de *l'Amateur de Bordeaux* (quatre numéros par an pour 100 F). J. Differdange SA, 4, place Félix-Eboué — 75012 Paris.

Les Tables de la Semaine

L'Enclos Montgranier

Entre Nîmes et Montpellier (28 km), une belle demeure du XVIIe au milieu des vignes et des herbages. Mais surtout une cuisine inspirée du terroir et à base de produits bien choisis : escargots au beurre de Montpellier (pourquoi pas à la gayouparde ?), grillade de rougets au gros sel, pièce d'agneau de Nîmes au confit d'ail doux, filet de bœuf à la crème d'olives noires, etc., qui enchante les lecteurs gourmands familiers de cette étape.

● Route de Gallargues, à Sommières (Gard). Tél. : 80-92-00.

Hôtel de France

On a tout dit sur Daguin, sa « table d'hôte de l'oie et du canard » (un menu qui se raconte à la tête du client !). Mais voici sa carte de printemps avec le cassoulet aux fèves nouvelles, le ragoût de langue de veau et ris d'agneau également aux fèves fraîches (ce légume « inexploré », comme disait du poireau Jacques Bainville), le feuilleté de ventre de saumon frais. Et terminez par deux desserts (une fois n'est pas coutume !), les fruits aux épices assorties puis les quatre chocolats avec un verre de banyuls. Tastez, aussi, les vins quasi inédits du Sud-Ouest militant : colombard, négrette, saint-mont...

● Place de la Libération à Auch, en Gascogne. Tél. : 05-00-44.

Le Péché Mignon

Vous ne reconnaîtrez pas ce banal bistrot de quartier devenu boudoir de charme et bien mieux en accord avec l'excellente cuisine de Daniel Rousseau. Excellente, copieuse, sage et originale à la fois, de la mosaïque de trois poissons et son petit bavarois aux rouelles de rognon de veau aux herbes du jardin (un vrai jardin, celui de la maman de Daniel !), du gigot de lotte en daube légère à l'Alcazar fondant au chocolat amer. Sourire d'Evelyne Rousseau et aimable compétence du très jeune garçon de service. Un honnête château langrane 81 à 75 francs. Une redécouverte et une très bonne adresse (parking 27, rue St-Maur). Fermé dimanche et lundi soir.

● 5, rue Guillaume-Bertrand (11e). Tél. : 357-02-51.

Les Chants du Piano

Il fallait être sûr de soi pour succéder aux Semailles, de Jouteux. Mais puisque « piano » il y a, les arpèges de Michel Derbane sont pleins d'intérêt. Sorbet de foie gras glacé au sauternes ou terrine de boudins noirs et blancs aux poivrons rouges en salade ? Petit pot de crème au citron vert ou feuilleté de fruits doux sauce chocolat amer ? Avec un menu de dégustation à 180 francs. Tout cela avec beaucoup de goût et de délicatesse frisant la mièvrerie, sans y tomber, mais la frôlant dangereusement, me semble-t-il. Aux amateurs de juger, mais, en tout cas, une cuisine ne manquant pas d'intérêt dilettante.

● 3, rue Stenlein (18e). Tél. : 606-37-05.

La Petite Bretonnière

Ici, c'est plus de courage encore qu'il fallait pour reprendre cette maison tombée et de mauvais œil. Mais Alain Lamaison et sa très aimable compagne Georgia ont de l'audace et des atouts. D'abord une cuisine intéressante, ensuite de la bonne volonté et de la gentillesse, enfin des prix très honnêtes. Cuisine d'inspiration du Sud-Ouest (bon foie gras des Landes au torchon), gâteau landais au jus de truffes, magret de canard aux pommes et aux pruneaux, ou farci de foie gras, ou aux nectarines, etc. Billes de pommes gratinées à la cannelle en dessert. Un saumur-champigny à 58 francs. Une adresse à retrouver sauf samedi midi et dimanche.

● 2, rue de Cadix (15e). Tél. : 828-34-39.

Au Franc Pinot

On connaît cette cave au sous-sol d'un bar à vins (une vingtaine de crus avec en-cas gourmands). Au restaurant donc, une carte de saison : soupe glacée de tomates et tourteau aux petites crudités, ris d'agneau sauté à la rhubarbe et au vin de Bordeaux, gratin de pêches et groseilles rouges témoignent de l'imagination du cuisinier.

● 1, quai Bourbon (4e). Tél. : 329-46-98.

L. R.

Barman avec toque

L'Expérience m'est une preuve : c'est chez les anciens barmen que l'on trouve quelquefois les meilleurs restaurateurs. Car le métier de barman est métier de communication. Observateurs, confidents, ils connaissent la pâte humaine et savent la prendre de bonne main. Ils n'ont pas le « ronron » des restaurateurs de longue profession ni l'arrogante certitude des jeunes chefs dont le succès est monté à la toque. Ils savent recevoir, avec le clin d'œil qui convient, l'habitué, tout en donnant à l'inconnu l'impression qu'il n'est pas de trop.

Cela me revenait l'autre midi en retrouvant Jacques Billaud. Cela fera bientôt un quart de siècle qu'il a repris au père Laudrin le restaurant dont il a gardé l'enseigne (154, bd Pereire, tél. : 380-87-40), mais il semble encore tout droit sortir du bar de Georges Rabu qui fut, à Franklin-Roosevelt, un des grands coins du parisianisme d'avant la guerre et de l'immédiate après-guerre.

Jacques Billaud vient de s'adjoindre Yvon Le Roux pour directeur et avec Daniel Deshayes en cuisine (eux aussi gens de métier), dans une petite maison rajeunie, c'est le rendez-vous familier des connaisseurs, qui ne manquent point de s'arrêter au bar minuscule pour goûter le champagne Barancourt, bien agréable, même — et, pour mon goût, surtout — s'il n'est pas embelli du merveilleux cassis de Vedrenne. Carte courte aux prix nets où j'ai apprécié les sardines braisées au fronsac, le fond d'artichaut au haddock et raifort, la petite marmite marseillaise et la bourride de baudroie avant une crème de Roquefort à l'armagnac. Mais il y a aussi les viandes et les fameuses tripes à la façon de la « mère Billaud ». Gloire de cette carte dessinée par l'humoriste Barberousse. Dans les desserts, un soufflé individuel très goûteux et aérien, une symphonie aux trois chocolats, etc. Et les vins ! En ces jours de canicule pourquoi pas ce côtes de castillon, bordeaux léger et souple, le château-tour-d'horable 79 que l'on vous servira en magnum (les vins en magnum sont toujours meilleurs) et au décimètre ! En effet, c'est une vieille et amusante idée de Billaud de mesurer la quantité bue et de compter sur l'addition les vins du quotidien (blancs et rouges) au décimètre.

On remarquera que seul le guide Gault-Millau cite cette vieille maison qui vient de se rajeunir. Et l'on prendra note que si *Chez Laudrin* est fermé les samedi et dimanche, il restera ouvert en août. Belle occasion d'aller goûter la salade de lotte au coulis de tomates et la fricassée de canard au cidre, par exemple, avant les feuilletés aux fruits de saison.

LA REYNIERE.

● Ouvert en août aussi, *Louis Landès* (157, avenue du Maine — Tél. : 543-08-04), avec toujours les dîners-concerts du mercredi. Le 8 août, J.-S. Bach, le 15 Catherine Joly au piano (Chopin), le 22 le quatuor Jean Sibelius, le 29 Martine et Xavier Gagnepain (Schumann, Debussy, etc.), le 5 septembre J.-L. Hagenauer au piano (Beethoven et Debussy). Dîner 20 heures. Concert vers 22 heures, aux prix habituels de la carte.

échecs

Nº 1085

Le parfum du mat

(Tournoi international de Bugojno, 1984)

Blancs : Kovacevic (Yougoslavie)

Noirs : J. Timman (Hollande)

Début du Pion – D.

1. d4	Cf6	18. Db2 (g)	b6
2. Cf3	d5	19. Tf-d1	Cf8!
3. Cb-d2 (a)	Fg4 (b)	20. Ta-ç1	Cé6 (h)
4. é3	Cb-d7	21. Da1 (i)	Cé4
5. h3 (ç)	Fh5	22. C×é4	d×é4
6. ç4	é6	23. d×ç5 (j)	é×f3!! (k)
7. Db3 (d)	Tb8! (é)	24. ç×d6	Dg5
8. ç×d5	é×d5	25. g4 (l)	Cf4!! (m)
9. Fd3	ç6	26. T×ç8 (n)	e×h3+
10. Dç2	Fg6	27. Rh2 (o)	Dh4!! (p)
11. F×g6	h×g6	28. T×é8+	Rh7
12. b3	Fd6	29. D×g7+ (q)	R×g7
13. Fb2	Dé7	30. Fb2+	f6
14. a4	0-0	31. Té7+	Rh6
15. 0-0	Tf-é8 (f)	32. F×f6	D×f2+
16. Dç1	Tb-ç8	33. abandon (r)	
17. Fa3	ç5		

NOTES

a) Après 1. d4, d5 ; 2. Cf3, Cf6 on peut essayer de sortir des sentiers battus en s'engageant dans des continuations non systématiques qui visent plus souvent à surprendre l'adversaire qu'à obtenir un avantage de position. Il en est ainsi de 3. g3 ; 3. b3 ; 3é3 ; 3. Ff4 ; 3. Fg5.

b) Réglant le problème du développement du F-D qui resterait enfermé après 3..., é6, sans craindre la faiblesse du pion b7.

ç) 5. Fd3 suivi de 6. ç3 semble meilleur que cette vaine question.

d) 7. Fé2 vaut mieux que cette sortie de la D.

e) Rendant illusoire l'arrivée de la D en b3.

f) Les pertes de temps des Blancs (5. h3 ; 7. Db3 ; 10. Dç2) et leur traitement nonchalant de l'ouverture ont permis aux Noirs d'obtenir un léger mais net avantage (contrôle des cases é5 et é4 – meilleur F – meilleures perspectives).

g) Encore du temps perdu (Dç1-Fa3-Db2) mais 18. d×ç5, C×ç5 ; 19. Db2 n'est pas agréable aux Blancs.

h) Pendant que les Blancs rêvent sans bouger, les Noirs améliorent sensiblement leur position.

i) Etrange. La D se prend pour une T.

j) Un coup intermédiaire qui reviendra comme un boomerang. 23. Cd2 est nécessaire ; par exemple, 23..., ç×d4 ; 24. F×d6, D×d6 ; 25. C×é4, Dd5 ; 26. T×ç8, T×ç8 ; 27. Db1, f4 ; 28. é×f4, C×f4 ; 29. Dé4 ou 27..., Tç3 ; 28. Td3 avec des perspectives de nulle. Il est clair que Kovacevic s'attendait à la suite 23..., F×ç5 ; 24. F×ç5, C×ç5 ; 25. Cd4.

k) Respirant déjà le parfum de l'attaque de mat.

l) Ou bien 25. g3, Dh5 ; 26. h4 (si 26. Rh2, Cg5 ; 27. h4, Dg4!), Dg4 ; 27. Rf1 (si 27. Rh2, Cg5! ; 28. h×g5, Dh5+ ; 29. Rg1, Dh3 suivi de mat), Dh3+ ; 28. Ré1, Dg2 et les Noirs gagnent dans tous les cas.

m) Une belle pointe qui force l'ouverture de la colonne é (si 25... Dh4 ; 26. Dé5 et 27. Dg3).

n) Si 26. é×f4, Dh4 ; 27. T×ç8, D×h3 ; 28. T×é8+, Rh7 ; 29. D×g7+, R×g7 ; 30. Fb2+, f6.

o) Si 27. Rf1, T×ç8 ; 28. d7, Td8 ; 29. Dd4, Dh4 ; 30. Dd2 (Td2), Cf4. Ou 30. é4, Cf4 ; 31. Ré1, Tç2.

p) Un sacrifice de deux T élégant.

q) Si 29. Db2, Cf4+ ; 30. Rh1, Dh3 suivi du mat.

r) Si 33..., R×h3, Dg2+ ; 34. Rh4, Dh2 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1084

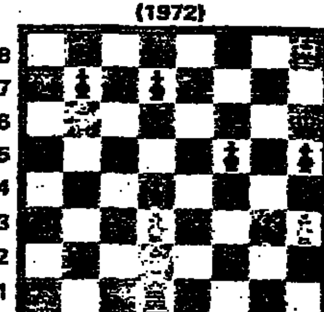
S. Roumiantzev, 1982.

(Blancs : Ré8, Th4, Fé7 et h5, Pg4. Noirs : Rh6, Tb4 et b6, Fh1, Ph7 et h3.)

1. g5 +, Rg7 ; 2. Ff8+, Rh8 ; 3. F×b4, T×b4 ; 4. T×b4, h2! ; 5. Rf8, Fd5 ; 6. Ff3!, F×f3 ; 7. Th4, h1=D ; 8. g6!, D×h4 ; 9. g7 mat ou bien 8..., Dg2 ; 9. T×h7 mat.

ÉTUDE

N. Kralin (1972)



Blancs (6) : Rh8, Td1, Pb6, d3, d2, h3.

Noirs (7) : Rh6, Pb7, d7, d4, f5, g3, h5.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1083

Transfert à Sofia

La plus belle donne du Championnat des pays de l'Est de 1981 est ce chelem réussi par Gérard Le Royer grâce à un coup technique assez rare.

♠ R D 6 2
♡ R 9 3
◊ R 6 2
♣ D 10 4

♠ 7 4 3
♡ D 10 8 5
◊ 10
♣ V 8 6 5 2

♠ A 10 9 8
♡ 6 2
◊ 7 4
♣ A R 9 7 3

♠ V 5
♡ A V 7 4
◊ A D V 9 8 5 3
♣ – – –

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Meyer	Y...	Le Royer
–	1 ♣	passe	2 ◊
passe	2 SA	passe	3 ♡
passe	3 ♠	passe	4 ◊
passe	5 ◊	passe	6 ◊...

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle, le déclarant a pris soin de jouer le 4 du mort, et Est (n'osant pas fournir le 9) a mis le Roi de Trèfle. *Comment Gérard Le Royer a-t-il gagné ce* PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense?

Réponse :

Voici le remarquable squeeze que Le Royer a exécuté : après avoir coupé le Roi de Trèfle et donné deux coups d'atout, il a joué le Valet de Pique pris par l'As d'Est, qui a continué Pique en jouant le 10, tandis que Ouest fournissait le 4 de Pique. Si Est avait quatre Piques (comme c'était le cas), il n'y avait plus besoin de l'impasse à Cœur, car il suffisait de préparer un squeeze *en transférant la garde à Trèfle d'Est en Ouest !*

Le déclarant joua donc *la Dame de Trèfle* du mort couverte par l'As et coupée. Dès lors, il n'y avait plus qu'à tirer les atouts :

♠ 6 ♡ R 9 ♣ 10
♡ D 10 8 ♣ V — ♠ 9 ♡ 6 2 ♣ 9
♡ A V 7 ◊ 9

Sur le sixième Carreau (le 9), Ouest dut jeter le 8 de Cœur pour ne pas libérer le 10 de Trèfle, le mort défaussa alors le 10 de Trèfle et Est le 9 de Trèfle, mais *le troisième Cœur* de Sud était devenu maître.

Après l'As de Pique, si Est avait contre-attaqué Cœur, le déclarant aurait résisté à la tentation de fournir le Valet, et il aurait pris avec l'As pour préserver la communication du Roi de Cœur. Il aurait ensuite tiré As et Roi de Carreau et Roi et Dame de Pique; enfin, il aurait joué la Dame de Trèfle et aurait terminé en squeezant Ouest à Cœur et Trèfle.

A l'autre table, Ouest avait également attaqué le 2 de Trèfle, mais Cronier en Est avait mis... l'As de Trèfle (pour faire croire qu'il n'avait pas le Roi) et le déclarant tchèque avait chuté!

A chacun sa faute

Dans cette donne d'un championnat d'Amérique, chaque joueur a commis une faute plus ou moins grave dans les enchères et le jeu de la carte. Mais, dès la seconde levée, une bonne technique permit au déclarant de réussir son chelem.

♠ A
♡ D 8 7 6 5 4
◊ A D V 3
♣ A D

♠ R V 9 5 4 2
♡ A 10
◊ R 9 6
♣ 7 5

♠ D 10 8 6
♡ R 3 2
◊ 10 8 7 4
♣ 8 3

♠ 7 3
♡ V 9
◊ 5 2
♣ R V 10 9 6 4 2

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
3 ♣	3 ♠	6 ♣	contre...

Après avoir entamé l'As de Cœur second sur lequel Est a fourni le 3 et Sud le Valet de Cœur, Ouest a cru bon de contre-attaquer son doubleton à l'atout. *Comment Katz, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 3 Trèfles » vulnérables avec cinq levées de jeu seulement est un barrage trop dangereux. La surenchère de « 3 Piques » est normale, mais le saut à « 6 Trèfles » est risqué, même si l'on peut espérer un singleton ou le Roi de Cœur en Sud. Quant au « contre » de « 6 Trèfles », il est inexplicable. Certes il demande au partenaire de *ne pas entamer Pique ou atout*, mais ce Roi de Cœur n'est même pas une levée sûre, et une entame à Carreau d'Ouest pourrait être désastreuse étant donné qu'Est n'a que le 10 dans la couleur.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 230

Femme par l'express

Championnat d'URSS féminin, 1983

Blancs : Z. SADOWSKAJA

Noirs : C. SAKALAUSKAITE

Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22	26. 48-43 (n)	14-19
2. 28x17	12x21	27. 40-35	15-20
3. 37-32 (a)	8-12	28. 35-30	20-24! (o)
4. 34-29	11-17	29. 30-25	4-9
5. 40-34	7-11 (b)	30. 49-44	9-14
6. 45-40	1-7	31. 44-40 (p)	22-28! (q)
7. 50-45 (c)	3-8	32. 33x22	17x28
8. 31-26	20-24	33. 26x17	11x22
9. 29x20	14x25 (d)	34. 31-26	6-11
10. 32-28! (e)	10-14 (f)	35. 37-31	11-17
11. 41-37	5-10	36. 31-27	22x31
12. 46-41	18-22! (g)	37. 26x37 (r)	17-22! (s)
13. 34-29	12-18	38. 36-31	16-21! (t)
14. 29-24! (h)	19x30	39. 31-26	21-27!
15. 35x24	7-12	40. 40-35	12-17
16. 40-34	13-19! (i)	41. 38-33	27-32!
17. 24x13	8x19	42. 34-30	32x41
18. 37-31	2-8	43. 47x36	8-12
19. 41-37 (j)	9-13	44. 43-38 (u)	24-29!
20. 44-40	19-24! (k)	45. 33x24	23-29!
21. 34-29	14-19	46. 24x33	28-32
22. 29x20	25x14 (l)	47. 38x27	22x31
23. 39-34	19-23 (m)	48. 26x37	14-20
24. 28x19	14x23	49. 25x23	18x49!
25. 43-39	10-14	abandon	

NOTES

a) Début différent conduisant à une belle combinaison à variantes : 3. 34-30 (20-25) ; 4. 30-24 (19-30) ; 5. 35x24 (21-26) ; 6. 40-34 (11-17) ; 7. 45-40 (7-11), 8. 31-27 (8-12) ; 9. 50-45 (2-8) ; B+1 ou dament : 10. 24-19! (14x23, a1) ; 11. 27-21! (16x27) ; 12. 37-31 (26x37) ; 13. 42x22 (17x28) ; 14. 33x22 (18x27) ; 15. 34-30 (25x34) ; 16. 40x16!, +1.

a1) 10. ... (13x24) ; 11. 27-21 (16x27) ; 12. 37-31 (26x37) ; 13. 42x2!,+ (M. Blanpain, le 21-5-1964 en partie).

b) En experte, la conductrice des Noirs prolonge la temporisation en développant, pas à pas, de manière extrêmement compacte, son aile droite.

c) Les Blancs pratiquent une stratégie comparable, leur jeu étant cependant davantage développé du fait de l'occupation de la case 29, comme dans l'ouverture Fabre.

d) Insolite, cet échange, (15x24) étant la prise usuelle.

e) Cette occupation du centre interdit aux Noirs de placer un pion taquin à 27.

f) 10. ... (15-20) ; 11. 41-37 (18-22) ; 12. 34-29 (10-15) ; 13. 40-34 (5-10) ; 14. 44-40 (20-24) ; 15. 29x20 (25x14) ; 16. 46-41 (14-20) ; 17. 34-29 (20-25) ; 18. 37-32 (21-27) ; 19. 32x21 (16x27) ; 20. 49-44 (10-14) ; 21. 42-37 (4-10) ; 22. 39-34 (11-16) ; 23. 35-30 (12-18) ; 24. 29-24 f1 (7-12) ; 25. 44-39, les Noirs forcent le + 1 ou le + : 25. ... (19-23!) ; 26. 28x19 (14x23), menaçant de (23-29), etc., + 1 ou si 27. 33-29 (27-31) ; 28. 36x27 (22x35!), rafle cinq pions et +. Une illustration de ces petits coups tactiques qui ajoutent à la complexité du jeu et à sa subtilité.

f1) 24. 40-35 perd le pion : 24. ... (27-32) ; 25. 38x27 (22x31) ; 26. 36x27 (19-24) ; 27. 29x20 (15x24) ; 28. 30x19 (14x21), N+1.

g) Jeu très actif après cet enchaînement qui donne, pour les Noirs, une position comparable à la « Partie Bonnard » dite encore « Partie du 3 » en raison de la mise en action rapide du pion pivot : (3-8) au septième temps. C'est par un jeu analogue que le maître français Bonnard battit le maître Battefeld au championnat du monde, 1912, à Rotterdam.

h) Beaucoup d'agressivité chez ces deux professionnelles dont chacune a choisi une stratégie offensive.

i) Chasse le pion taquin et permet la formation d'une colonne d'attaque en direction du centre : pions à 10, 14 et 19.

j) L'installation d'un pion taquin noir à 27 livrerait le coup de dame élémentaire : 19. ... (21-27) ; 20. 26-21 (17x26) ; 21. 28x17 (11x22) ; 22. 33-28 (22x33) ; 23. 31x2, +.

k) Le danger de neutralisation, par enveloppement, de l'aile droite des Blancs devient manifeste sur ce coup aigu.

l) Reconstitution de cette colonne d'attaque vers le centre.

m) Pour le contrôle du centre.

n) Les Blancs paraissent, par cette formation de deux colonnes d'attaque [pions à 45, 40 et 34, d'une part, et à 43, 39 et 34, d'autre part], rechercher l'affaiblissement de l'aile gauche adverse et la surcharge de l'aile droite.

o) Pour tenter de s'opposer à ce projet, voici une excellente case stratégique, dont l'occupation neutralisera, éventuellement, deux pions à la bande.

p) 31. 45-40 priverait les Blancs de la possibilité de se ménager une issue par 34-29.

q) Très puissant renforcement du bastion central. Les Noirs deviennent maîtres du terrain et réduisent les Blancs à un jeu défensif très tendu.

r) Que faire sinon refluer face à cette progression d'un rouleau compresseur.

s) Consolide encore la position et interdit : 38. 38-33 (23-29) ; 39. 34x32 (14-20) ; 40. 25x23 (18x49), N dame et + sur le thème du double-bis dans sa présentation schématique.

t) Toutes les issues, une à une, se ferment.

u) Désespérément acculée, la conductrice des Blancs livre un coup de dame dont le mécanisme s'apparente à celui de l'express.

● SOLUTION (très difficile) : 44-49!! [un mat fantastique dans cette position] (20-15, *a, b, c, d, e*) 49x14! (15x4) 41-36! (4-15*) 36-47 (15-4) 14-10 (4x15) 39-33 (15x38...) 47x33..., +.

a) (38-42) 39-33 ! (20-38) 49x20 !! [les Noirs ont alors deux cases pour damer] (42-47, *a1*) 10-4 !! (47x36, *a2*) 20-47, + par enfermé-diagonale.

a1) (42-48) 20-42 ! (48x46 ou 48x5), B + après 10-5 ou 41-46.

a2) (47x15) 41-47, + par enfermé-diagonale.

b) (20-33) 49x25 ! (33x44...) 25-39 ! (44x46 ou 44x5), B+ après 10-5 ou 41-46.

c) (20-25) 49x20 !, etc., B+ comme dans *a1*) ou *b*).

d) (20-14) 49x4 ! (14x46 ou 14x5). B+ comme ci-dessus.

e) (9-14) 49x3 (14x5) 3x25, +.

Sur toute autre continuation, B+ par supériorité numérique.

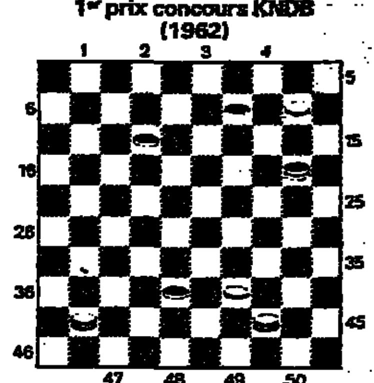
Elégance, subtilité, difficulté, originalité, caractérisent cette magnifique « coque de noix ».

JEAN CHAZE.

PROBLÈME :

G. POST (Villeurbanne)

1er prix concours KNDB (1962)



Les Blancs jouent et gagnent.

MOTS CROISÉS

Nº 314

Horizontalement

I. Depuis deux semaines, on en est saoulé. – II. Bien élevées. Il survit en Amérique et dans quelques assemblées. – III. Un Orient non désert. Arabe. – IV. Volontiers infinie par cliché. On y a jeté un œil. – V. Salé pour le boucher. Bien compris. Sur le passeport. – VI. Poissons rouges. J'ai bien compris. A peu près peu. – VII. A cette époque, il est bien présent sous nos latitudes. On y a irrigué le désert. – VIII. Adverbe. Article. Eaux dures. – IX. Promesse de neige. Pour la voir c'est tout un problème. – X. Arrivent un jour ou l'autre.

Verticalement

1. Depuis deux semaines, on ne voit plus qu'elle. – 2. N'est pas menacé par un coup de dés. Pour nous tous, de bas en haut. – 3. Elles auront tout perdu. En vérité. – 4. Tout à fait déplacés. Sage. – 5. Marque la désapprobation. C'est très respectable. Article. – 6. Trop maigre. En commun. – 7. Possessif inversé. Certains en ont l'œil. – 8. Plutôt du côté du goupillon. – 9. Un grand ménage y est nécessaire. Dans l'auxiliaire. – 10. Marquent. *Pour le charcutier.* – 11. Dans la vie, il compte. Un beau nom pour Giraudoux. – 12. Irlandais. Pour les sondages. – 13. C'est la barbe !

SOLUTION DU Nº 313

Horizontalement

I. Républicaines. – II. Exilée. Auvent. – III. Fermages. Reçu. – IV. Eco. Neisse. Op. – V. Rugit. Les. Pré. – VI. Etudes. Relief. – VII. Noé. Salomon. – VIII. Dise. Balançai. – IX. Ur. Trime. Gant. – X. Mercurescéine.

Verticalement

1. Référendum. – 2. Exécutoire. – 3. Pirogues. – 4. Ulm. Id. Etc. – 5. Béantes. Ru. – 6. Lège. Sabir. – 7. Eil. Lame. – 8. Casseroles. – 9. Au. Ssema. – 10. Ivre. Longe. – 11. Née. Pinçai. – 12. Encore. Ann. – 13. Stupéfaite.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 314

Horizontalement

1. EEFIORT. – 2. EELNOV (+ 1). – 3. ACDIRTU. – 4. AEELPRST (+ 4). – 5. EEINRSUU. – 6. ABEILNSU (+ 1). – 7. DEIINO. – 8. BEEELRU (+ 1). – 9. CEHINPRS. – 10. DEEINOS (+ 1). – 11. ADGINOR (+ 1). – 12. ACEINRU. – 13. EINRSUV. – 14. EEEIPSU (+ 1). – 15. EEIRRTW.

Verticalement

16. AEFGISTU (+ 1). – 17. EIORSU (+ 1). – 18. ABIIPRT. – 19. BEEILOU (+ 1). – 20. ACEENNU. – 21. ABEELOPRS. – 22. ACDERST. – 23. EEILLRT (+ 2). – 24. ADEIPRU (+ 3). – 25. CEEILRSU (+ 5). – 26. ADINOSTU. – 27. DDEENOR. – 28. CEEHIIMS. – 29. AEHMNPY. – 30. ABEESST (+ 2).

SOLUTION DU Nº 313

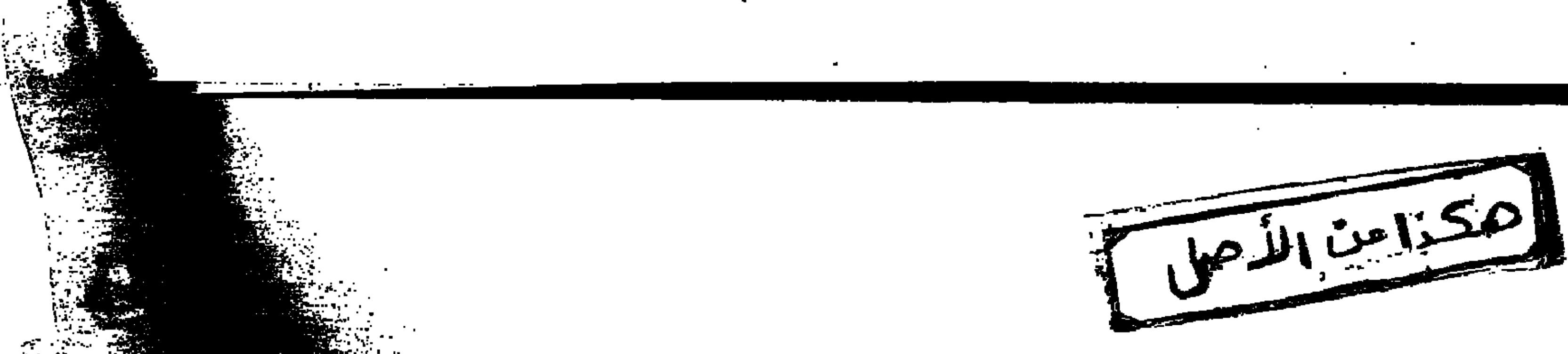
Horizontalement

1. NEGOCIE. – 2. ASTUCES (CUESTAS SUCATES). – 3. ANODINS (DONNAIS INONDAS). – 4. SUAVITE (ETUVAIS). – 5. PERSEL, sel dérivant d'un peroxyde (LEPRES PERLES PRELES). – 6. VAURIEN. – 7. CINEASTE. – 8. LIGNITE, roche combustible. – 9. STOIQUES. – 10. CHERGUI. – 11. SUIVANT. – 12. SYRPHIDE, insecte diptère. – 13. INGRISME. – 14. SALOON. – 15. ALIENAI.

Verticalement

16. NARVALS. – 17. CHERIE (CHEIRE). – 18. SHOGUNS. – 19. URGENTE. – 20. ODORANT. – 21. IRRIGUE. – 22. INFECTE. – 23. SUIVISME (SUIVIMES). – 24. LESINER (ENLISER ENSILER LIERNES). – 25. SURFACES. – 26. UVEITE. – 27. DESHUILE. – 28. CILLENT. – 29. PANTHEON. – 30. DIMINUEE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Disques

Psaumes et Magnificat, de Zelenka

Depuis quelques années, le disque nous apprend à connaître un compositeur tchèque d'un génie presque comparable à celui de Jean-Sébastien Bach, qui d'ailleurs connaissait et admirait sa musique. Jan-Dismas Zelenka (1679-1745) était son aîné de six ans et mourut cinq ans avant lui. Né en Bohême, il fit ses études à Prague, où il fut quelque temps maître de chapelle, et entra à trente et un ans comme contrebassiste à l'Orchestre royal de Dresde.

Mais sans doute ses dons de compositeur étaient-ils si évidents qu'on l'envoya se perfectionner à Vienne et à Venise, avant qu'il ne revienne dans la capitale de la Saxe où il écrivit de nombreuses œuvres religieuses et de la musique instrumentale. Prague lui avait commandé, pour le couronnement du roi de Bohême, en 1723, un *Mélodrame de saint Wenceslas*.

Un admirable disque pour soli, chœurs et orchestre, dirigé par Pavel Kühn, avec l'Orchestre de chambre de Prague, présente quatre de ses œuvres sacrées sur des paroles latines (Zelenka était catholique), qui montrent toute l'envergure de son talent. Dès l'abord, on est frappé par la puissance, l'ampleur et l'équilibre d'un art qui repose sur une plénitude contrapuntique, une pulsation rythmique et une richesse d'écriture concertante dignes de Bach ; un art fort et léger tout à la fois, viril, qui va droit son chemin, mais avec un sens aigu de toutes les ressources expressives de textes.

Le *Psaume 111 Beatus Vir* est construit comme un rondo où le premier verset, en entrées serrées et exultantes, revient, comme une succession de couronnes de gloire, entre les soli où la voix de l'alto concerte avec le hautbois pour détailler les vertus de l'homme juste ; musique vivante, chaleureuse, qui bondit sur les mots avec de rapides vocalises, toujours relayée par l'afflux des forces du chœur dans le Beatus Vir. Mais à la fin, une brève et impressionnante vision à la Delacroix évoque « les pécheurs grinçant des dents » et semble les abandonner aux ténèbres, avant que le « Gloria » ne ramène la joie sur le rythme gai du refrain, conclu par une fugue chorale.

Dans le *De Profundis*, Zelenka déploie beaucoup plus l'étoffe du texte en une méditation grave et massive du chœur, mais toujours allante, jamais accablée ; chaque verset s'oriente peu à peu vers l'espérance et représente une sorte de nouveau degré vers la clarté, avec en particulier le « Sustinuit anima mea » au ténor et à l'alto, précédé par un chant lumineux de hautbois, comme libéré, l'« Ipse redimet Israël » plein de confiance précédant la formidable fugue emplie de certitude : « Et lux perpetua ».

Pour exalter les œuvres de Dieu, le *Psaume 110 Confitebor tibi Domine* fait appel surtout à de vastes soli où les voix s'entrelacent aux instruments, en particulier le beau dialogue du violon et de la soprano célébrant « la rédemption qu'il envoie à son peuple », qui plane sur les hauteurs et semble préfigurer le « Benedictus » de la *Messe en ré* de Beethoven. Mais on admire dans le grand chœur « Sanctum et terribile » la souplesse avec laquelle la musique se modèle sur la nuance de chaque mot.

De même dans le *Magnificat*, d'une seule coulée (jusqu'au « Suscepit Israël »), mais en une suite de vues fondantes qui se modifient à chaque verset et où l'on « voit » l'humilité s'élever imperceptiblement jusqu'à la confiance, la puissance de Dieu écraser les « superbes », « dispersés » en imitations, les humbles « exaltés » dans la tendresse, etc., avant que, dans les derniers versets, ne s'ébranle le cortège des élus jusqu'à l'entrée triomphante et sereine de la fugue dans l'« Amen ».

Si le *De Profundis* et le *Magnificat* avaient déjà été gravés sous la direction de Louis Devos (avec les *Lamentations de Jérémie*, Erato, STU 71.642), les *Psaumes 110* et *111* sont de splendides premières discographiques.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Supraphon, 1112.3145.**

La « Première Symphonie » d'Alain Bancquart

Né en 1934, longtemps altiste à l'Orchestre national, responsable de la série « Perspectives du XX[e] siècle » à Radio-France, Alain Bancquart apparaît, parmi les compositeurs français actuels, comme un de ceux qui méritent le plus la qualification rare de « symphoniste ».

Il composa une symphonie dès 1963, mais considère cette œuvre comme non aboutie. Ce n'est que deux décennies plus tard environ que furent composées et entendues ses trois premières symphonies numérotées (il travaille maintenant à une quatrième).

Terminée en 1979 et créée en janvier 1981, la *Première Symphonie* occupe la majeure partie d'un des quatre nouveaux disques de musique contemporaine publiés par Erato (avec les quatuors de Dutilleux et Ligeti dont nous avons parlé).

D'une durée de trente-sept minutes, elle comprend trois mouvements, dont le deuxième confié aux seules cordes. De cet ouvrage pessimiste mais très prenant, les plus grands sommets d'intensité se situent au début.

Le mouvement le plus puissant est le premier, le troisième se désintègre peu à peu, mais non sans de violents soubresauts. Une des références de Bancquart symphoniste est Anton Bruckner, et l'une des caractéristiques de son langage mélodico-harmonique, l'utilisation des micro-intervalles (quarts de ton).

D'où, dans la *Première Symphonie*, des sonorités raffinées, mais aussi des lignes de force se percevant très clairement. L'Orchestre national de France est placé sous la direction du jeune chef finlandais Leif Segerstam.

En complément de programme pour ce disque qui devrait conquérir un vaste public, un *Duo pour flûte et violoncelle*, qui constitue en quelque sorte la superstructure de la *Symphonie de chambre pour flûte, violoncelle et treize instruments à vent* écrite par Alain Bancquart en 1980. Les interprètes en sont Pierre-Yves Artaud et Alain Meunier.

MARC VIGNAL.

● **Erato, 71549.**

Rock

« Victory », des Jackson

C'était il y a cinq ans environ : un immense semi-remorque garé dans la rue du Faubourg-Montmartre. Le Palace annonçait deux concerts des Jackson le même soir (le second dans le cadre de la discothèque). En dernière minute, le premier fut annulé faute de clients ! Le même sort fut réservé au second, cette fois faute de combattants : les frangins refusèrent de jouer et s'en repartirent vexés et furieux. On l'eût été pour moins.

A cette époque, Michael n'était pas encore ce qu'il est, mais les Jackson étaient déjà les Jackson, en tête des hit-parades américains depuis plus de dix ans et remplissant des salles gigantesques. Difficile d'admettre que le Palace, avec ses mille deux cents places était trop grand pour eux. Depuis, les Jackson doivent se faire une idée plutôt méprisante de la France, quelque chose comme l'arrière-chambre abandonnée de l'Europe. Pas étonnant qu'ils rechignent à s'y produire.

Le succès colossal de Michael a remisé le groupe et les grands frères au second plan, pour ne pas dire à l'arrière-plan. Le dernier disque qui les réunissait — un double album enregistré en public — remonte à 1981. Pour retrouver des compositions originales, il faut aller jusqu'en 1978, avec *Destiny*, qui précédait d'un an le premier album solo *(Off The Wall)* de Michael. De la même façon, la tournée que le groupe effectue actuellement aux Etats-Unis passe pour celle du benjamin. Alors, à défaut de tirer la couverture à soi, si l'on considère les enjeux financiers (40 millions de dollars de bénéfices pour la seule tournée), on comprend que chacun ait en tête de tirer son épingle du jeu.

Du coup, chacun y est allé de son titre (musique, texte et production), ce qui, au résultat, nous donne un album où se succèdent les morceaux en solo — puisque, bien sûr, à tout seigneur tout honneur, celui qui signe est aussi celui qui chante, les autres limitant leur participation aux chœurs. Un seul titre *(The Hurt)* crédite le groupe dans son ensemble pour la production.

Evidemment, Michael se distingue de ses frères, avec deux titres : l'un *(Be Not Always)* est une ballade dépouillée qu'il chante tout à fait seul, avec un accompagnement d'instruments à cordes acoustiques ; l'autre *(Stade of Shock)* est un duo avec Mick Jagger (c'est le premier titre de l'album qui ait été extrait en 45 tours, en attendant les autres). On remarque au passage la capacité de mimétisme de Michael, avec cette composition dont Mick Jagger pourrait revendiquer la paternité tant elle est dans la veine des Rolling Stones.

Le plus étonnant dans le succès de Michael Jackson, c'est que les plus grands, ceux qui ont influencé la musique des vingt dernières années, le Paul McCartney des Beatles, le Mick Jagger des Rolling Stones, que ceux-là aient besoin de *lui* pour se refaire une santé et une jeunesse...

Ce qu'il y a dans cet album ? Ce qu'il vaut en substance, de quoi il est fait, son style, ses compositions ? Là, on le sait, n'est pas l'important. On pourrait épiloguer longtemps, couper les cheveux en quatre et penser qu'on ne retrouve pas à la production le génie du Quincy Jones de *Thriller*, son souci du détail. Fidèle à l'esprit de *Destiny*, ici l'énergie prime sur la mélodie. Du funk pas loin du rock et propre à la grande consommation. Quoi qu'il en soit et quelle qu'en soit la teneur, ce disque va faire un malheur. D'autant plus grand qu'il est soutenu par la tournée.

L'illustration de la pochette montre les six frères en tenue néo-futuriste ; seul Michael est chaussé de mocassins, une aura entoure ses pieds et sa main. Collé sur la pochette, un *stricker* annonce : *« C'est là ! Huit toutes nouvelles chansons des Jackson. »* Les « i » sont pointés. C'est un peu bête de gâcher son plaisir pour ça, mais on ne peut pas s'empêcher de penser que ce disque ressemble à une signature au bas d'un contrat avant de passer à la caisse.

ALAIN WAIS.

● **CBS, 86303.**

Liszt et Rachmaninov par Jorge Bolét

Bien qu'il approche les soixante-dix ans, Jorge Bolét reste encore bien mal connu en France, où il n'a donné son premier *récital*, il est vrai, qu'en décembre dernier... Cet artiste, né à *La Havane* en 1914 et naturalisé américain après avoir été attaché culturel de Cuba à Washington, figure cependant parmi les plus grands artistes d'outre-Atlantique.

Élève notamment de Godowski, de Rosenthal et de Sauer, il est aujourd'hui directeur de la classe de piano au fameux Curtis Institute de Philadelphie.

Nous avions été ébloui par son interprétation du *Concert* de Chausson (avec Itzhaak Perlman et le Quatuor Juilliard, CBS 37 814) : l'éblouissement demeure en écoutant ses enregistrements de Liszt et de Rachmaninov publiés récemment, car peu de pianistes ont aujourd'hui une technique aussi parfaitement polie et transparente, un toucher aussi charnu et détendu, une couleur instrumentale aussi pure et chatoyante, qui font penser parfois à la splendeur sonore de Claudio Arrau.

Pourtant, le talent de l'interprète s'exprime davantage dans des œuvres d'évocation plastique ou de paysage sentimental telles que les *Années de pèlerinage* ou *Funérailles* que dans celles qui exigent une vision très personnelle, une concentration extrême de l'esprit, un démon intérieur, comme la *Sonate en si mineur* de Liszt ou même le *Troisième Concerto* de Rachmaninov dans les brouillards duquel on risque de se perdre.

On aurait tort cependant de ne jamais céder à la séduction d'une musique aussi éblouissante et charmeuse sous les doigts d'un pianiste qui fut Liszt lui-même au cinéma, en 1960, dans le film *Song without End* !

J. L.

● **Liszt** : *Sonate, Valse-Impromptu, Rêves d'amour, Grand Galop chromatique* (Decca 410 115) ; *Années de pèlerinage : Italie* (410 161) ; *Douzième Rhapsodie, Méphisto-Valse, Funérailles, Paraphrase sur Rigoletto, la Campanella* (390 422) ; *Transcriptions de douze lieder de Schubert* (390 423).

● **Rachmaninov** : *Troisième Concerto pour piano et orchestre*, avec le London Symphony Orchestra, direction Ivan Fischer (390 421).

Mode

Aux aiguilles !

D.R.

LES garnitures de fourrure seront l'hiver prochain le détail-clé de l'élégance féminine. D'ici là, on peut se les procurer et les tricoter dans les lainières du réseau Pingouin à travers toute la France.

Alain Derda, dans ce superchandail réalisé en exclusivité pour les lectrices du *Monde*, utilise du lapin brun foncé pour souligner les détails du tricot en laine effet tweed dans les tons de mousse et de lichen, bordée de suédine, autre nouveauté de la maison.

Vous le réaliserez en cinquante heures, aux aiguilles et au crochet, pour un prix de 865 F. Pour en obtenir toutes les explications, il suffit d'écrire au service de presse du réseau Pingouin, 150, rue du Faubourg-Poissonnière, 75100 Paris, sans oublier de joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Philatélie nº 1856

Le congrès international...

... de géographie se tiendra à Paris, et un timbre marquera cette manifestation, comme prévu sur le programme 1984. Vente générale le 27 août (34e/84).



3 F jaune orange, noir, gris.

Format 76×22 mm. Dessin et gravure de Jacques Jubert. Tirage : 6 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— 25 et 26 août, de 9 à 18 heures, à la Cité internationale universitaire, 19, boulevard Jourdan, Paris 14e. Oblitération « P.J. »

— 25 août, de 8 à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris 1er, et Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris 7e ; de 10 à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

En septembre...

... les émissions comportent sept timbres, pour la somme de 19,20 F, d'après le communiqué des PTT du 20 juillet. On observe des changements de valeurs faciales pour la série « Flore et faune de France » et de date pour le TGV :

- 8 sept. : 2,10 F, TGV ;
- 15 sept. : 3,70 F, château de Montségur ;
- 22 sept. : 2,40 F, Max Dormoy ;
- 22 sept. : 1,00 F, Gypaète barbu ;
- 22 sept. : 2,00 F, Circaète Jean le Blanc ;
- 22 sept. : 3,00 F, Epervier d'Europe ;
- 22 sept. : 5,00 F, Faucon pèlerin.

... deux retraits de timbres : le 14 : 2,00 F Pierre Mendès France, et 2,30 F Conseil de coopération douanière.

L'APNU de Genève a sondé...

... ses quelque 19 200 abonnés aux émissions de ses timbres, les résultats obtenus par les réponses de 48,03 % des inscrits, soit 9 225 bulletins, sont intéressants.

Il ressort que 70,45 % lisent la presse philatélique ; 93,78 % achètent les timbres pour eux-mêmes et 0,86 % en tant que négociant ; 40,05 % visitent les expositions ; 90,50 % sont des hommes et 9,02 % des femmes ; 23,61 % ont entre cinquante et cinquante-neuf ans ; 24,81 % sont des employés, 21,04 % des fonctionnaires et 23,17 % des retraités ; 87,15 % collectionnent en plus les timbres de leur propre pays.

Les mentions données pour le service de l'APNU : excellent 71,38 %, satisfaisant 25,20 %, non satisfait 1,62 % et mauvais 0,37 %.

Calendrier des manifestations

Manifestations diverses

⊙ 35400 St-Malo, 11-12/VIII.
⊙ 03500 St-Pourcain-sur-Sioule, 25/VIII.
⊙ 59270 Bailleul (foy. rur.), 26/VIII.
⊙ 75014 Paris (cité int. univ. 27 au 31/VIII.
⊙ 05510 Arvieux (PTT), 1er/IX.
⊙ 49000 Angers (Pal. C.), 6 au 8/IX.
⊙ 59230 St-Amand-les-Eaux 8-9/IX.
⊙ Orchies (h. de ville), 8-9/IX.
⊙ 69000 Lyon (c. PTT), 8 au 17/IX.
⊙ 59740 Fallerie (musée), 9/IX.
⊙ Les Ancizes (foy. rur.), 15-16/IX.
⊙ 92800 Puteaux 19 au 28/IX.
⊙ 64000 Pau (cas. munic.), 20/IX.
⊙ 59630 Bourbourg, 22-23/IX.
⊙ 63790 Murol (PTT), 29/IX.
⊙ 51100 Reims (gymnase), 29/IX.
⊙ 51000 Châlons-sur-Marne (expo), 29-30/IX.
⊙ 16000 Angoulême, 6-7/X.
⊙ 02110 Prémont (s. d. f.), 14/X.
⊙ 31300 Toulouse (expos.), 28/XI.

ADALBERT VITALYOS.

Les chercheurs de pistes

Leur territoire, l'Afrique.



MARC RIBOUD/MAGNUM

INVENTEURS de chemins de brousse ! C'est le métier, à travers l'Afrique, d'une poignée de vagabonds du tourisme, véritables aventuriers de notre temps. Rencontre avec deux d'entre eux, aux confins du Mozambique et de l'Afrique du Sud, une région où se regardent deux Afrique : celle de Marx et celle de l'or : celle des ventres gonflés et celle des self-services à air conditionné. Ils s'appellent Pierre et Antoinette Jaunet. Mariés. Lui, Français. Elle, Suisse. La quarantaine. Leur histoire est déjà une aventure.

Lui, sorti (à peine entré) de la fac de droit de Poitiers, était allé travailler chez un ferrailleur à Londres pour se perfectionner en anglais. C'est lui qui découpa, assembla, souda toutes les cages à singes du zoo de Londres. Il rencontre une jeune Australienne qui rentrait chez elle. Amour toujours. Il fut alors convenu que Pierre descendrait en stop vers Le Cap, où des cargos prennent des passagers à destination de l'Australie.

Arrivé au Cap, il rencontre une Américaine. Un drôle de séducteur, ce Pierre, avec son petit regard bleu timide et ses cheveux bouclés de chérubin. Oubliée, l'Australienne. Le voilà à Los Angeles. Amour quelques jours. Puis retour en Afrique du Sud, dont les prospérités de pays neuf l'avaient séduit. Une petite annonce offre un job d'artificier pour la construction d'un barrage, au nord de la Namibie, du côté de l'Angola. Il est engagé et le voilà gagnant pas mal d'argent, de barrage en barrage, pendant un an. Son contrat achevé, il a envie d'aller voir les Bushmen, ces étonnants petits hommes du Kalahari, les seuls au monde à savoir vivre sans eau, en hydratant leur organisme avec des broyats de pulpe d'une sorte de melon du désert. Il achète une Land Rover, passe des mois chez les Bushmen, y tourne un film, encore inédit aujourd'hui, qui constitue une sorte de monument ethnologique : les Bushmen – qui ne sont plus que 2 000 environ. – ont été, depuis, atteints par l'influence occidentale.

Il revient au Cap. Des copains participent à l'affrètement de la Land Rover pour l'Europe, puis, en Europe, pour Le Cap.

Voilà la Land Rover élevée au rang de taxi de brousse, d'Alger au Cap et retour. Cela donne des idées. Une agence de voyages parisienne cherche un chauffeur pour reconnaître un circuit au Pakistan. La Land Rover et son chauffeur prennent la route de l'Asie. Coup de maître : le circuit projeté n'étant plus praticable en raison de la guerre civile, il en établit un autre, si attrayant, que les clients – bien qu'ils doivent marcher deux jours de suite en raison d'inondations – veulent recommencer. On remet ça ? « *Non, j'ai mieux*, dit l'éclaireur à l'agence, au retour de Paris. *Envoyez-moi vos clients en Afrique...* »

Voilà l'ancien auto-stoppeur, ancien taxi de brousse, promu au rang d'éclaireur et organisateur de circuits touristiques. Entendons-nous : pas de circuits cinq étoiles. Bivouacs, huttes de village, pistes en latérite et coups d'épaules de tous les passagers là où cela monte trop.

Dans un des premiers groupes de clients, au Sahara, se trouve une jeune femme mélancolique. Elle a perdu sa sœur, une passionnée du Sahara, où elle avait fait plusieurs excursions. Elle est venue chercher l'ombre obsédante de la disparue. Elle a les mêmes yeux bleus un peu tristes que Pierre. Comme lui, elle découvre, dans le Ténéré l'infini du ciel et l'infinie futilité du reste.

Au retour à Paris, ils décident de partager la même tente, avec la bénédiction de M. le maire. Mais vite, ils repartent pour l'Afrique, cette fois avec deux Range Rover.

Depuis – c'est-à-dire depuis dix ans – ils y ont parcouru trois quarts de million de kilomètres, essayant de découvrir de nouvelles pistes encore plus pittoresques, des villages encore plus accueillants et plus typiques, des lieux de bivouac offrant plus de confort et de plus beaux levers de soleil.

Lui : « *On travaille avec deux agences : surtout une française* (1), *qui nous envoie les quatre cinquièmes des clients, et une italienne.* »

Elle : « *Les agences s'occupent de la prospection des clients, de la publicité, de tout l'aspect financier. Nous, nous avons en charge l'accueil et l'organisation sur le terrain, toute l'intendance.* »

Lui : « *On fait une douzaine de voyages par an, de huit à douze passagers et d'une quinzaine de jours chacun. Les prix : autour de 13 000 F à 18 000 F, départ de Paris, c'est-à-dire avion compris.* »

Elle : « *Oui, on gagne convenablement notre vie. Disons, comme la gagneraient les animateurs d'une PME ayant investi dans une affaire commerciale un capital de l'ordre de 1,5 million de francs.* »

C'est à peu près ce qu'ils ont engagé : trois Range Rover super-équipées qui reviennent à 150 000 francs chacune ; matériel de bivouac ; bakchichs pour se ménager une chaîne de concours locaux ; surtout, frais de reconnaissance.

Beaucoup d'aventures, bien sûr.

Elle : « *Nous venons de reconnaître, à l'est du Zaïre, le long du lac Tanganyika, une piste où aucun Européen n'était passé depuis l'abandon du pays par les Belges. C'est excitant, non ?* »

Lui : « *Dans un pays, à domination militaire, que je ne désignerai pas, nous arrivons dans une petite ville, à bout d'essence et de vivres. Catastrophe : il y a une tentative de coup d'Etat et la ville est en état de siège. Pas d'essence ni de ravitaillement. On nous confisque nos passeports et on nous enferme dans une caserne. Après des heures d'interrogatoires, nous nous trouvons devant le colonel. Changement de décor. Thé, rafraîchissements.* « De quoi avez vous besoin ? » – *De 1 800 litres d'essence, 500 litres de gazole, 300 litres d'eau et de vivres solides.* – *Ce sera près dans dix minutes. Ne puis-je rien d'autre pour vous être agréable ? N'avez-vous pas envie d'aller passer la soirée à Paris ? Mon Mirage est à votre disposition. Il vous ramènera demain matin et vous reprendrez la piste...* »

La petite caravane repartira croûlant sous les victuailles et le carburant. L'officier refusera tout paiement : « *Mon pays vous les offre.* » Quelques mois plus tard, repassant par là, les Jaunet voudront apporter au colonel quelques parfums français. Fusillé, il avait été l'un des acteurs du putsch ayant provoqué l'état de siège.

Ils sont d'accord sur un point : l'essence est l'obsession des pistes.

Elle : « *Pierre est un merveilleux mécanicien et, comme nous transportons toujours, en pièces détachées, l'équivalent entier d'une voiture, sauf la carrosserie, il se sort de toutes les situations. Combien de fois a-t-il passé une nuit de bivouac à démonter entièrement un moteur pendant que les clients dormaient ? Mais, contre la panne d'essence, on ne peut rien, sauf... transporter des réserves. Nous avons fait fixer dans le coffre de chaque voiture une citerne de 400 litres. Nous avons, en plus, des bidons sur le toit et, pour équilibrer, un réservoir d'eau à l'avant, au-dessus du pare-chocs. Moyennant quoi, nous avons une autonomie d'environ 2 500 kilomètres, ce que nous évitons soigneusement de faire savoir, de peur que quelque bande nous prenne le tout.* »

Des bandes d'écumeurs commencent en effet à se tenir en embuscade, le long de certaines pistes.

Lui : « *Jusqu'ici, rien de très méchant. On s'en tire en distribuant, avec le sourire, des conserves et du riz. Mais cela peut s'aggraver. Nous ne nous aventurons plus dans certaines zones avec des clients sans y avoir accompli une reconnaissance juste avant. Et il faut aller constater* de visu. *On ne peut se fier à aucun renseignement administratif. Ainsi, la semaine prochaine, nous allons accomplir 2 000 kilomètres simplement pour aller vérifier si l'on peut passer du Malawi en Tanzanie. Il paraît que la frontière est rouverte.* »

Une règle : jamais d'arme.

Lui : « *Sans arme, on risque deux ou trois jours de prison, comme cela m'est arrivé souvent, notamment en Algérie et en Libye. Avec une arme, on ne sait pas à quoi peut conduire l'espionnite.* »

Elle : « *Tous les problèmes viennent de l'insécurité et l'instabilité politique. Mais, au fond, ils redonnent du piment à l'Afrique. Une Afrique trop policée aurait des sagesses de grand zoo.* »

Leur nostalgie : le Fezzan.

Elle : « *La Libye ne nous a pas renouvelé notre licence. L'armée se plaignait que les traces de nos roues, dans le désert, l'égarent dans sa surveillance des frontières. C'est un pays magnifique. Je suis arrivée un jour devant le gisement de peintures rupestres de l'oued Mathendous et j'ai pleuré d'émotion.* »

On parle du désert, de ses séductions et de ses pièges.

Elle : « *Pierre est un merveilleux séducteur de dunes. Vous savez, une dune, ça ne se prend pas à la hussarde. Sinon on se plante, on casse tout, en tout cas on épuise le moteur. Une dune, ça se cajole en souplesse, juste sous l'angle qu'il faut. Pierre excelle dans cet art. Dans le Sahara, je mets mes roues dans les siennes et je ne bouge plus le volant.* »

A défaut du Fezzan interdit et du Ténéré compromis, une inclination pour le Botswana. Il s'agit, à l'ouest de la Rhodésie, de l'ancien Bechuanalan, un pays plus grand que la France et peuplé seulement de 900 000 âmes (et un peu plus d'autruches).

Même mes vagabonds de l'Afrique ont besoin d'un port d'attache : pour les virements bancaires, les immatriculations de voitures, toutes les formalités administratives. Les époux Jaunet ont successivement eu leur résidence, depuis dix ans, en Algérie, en Libye, au Kenya, en Afrique du Sud, au Soudan. Maintenant, c'est décidé : il s'agira de Gaborone, la capitale du Botswana.

Au Botswana se trouvent les marais de l'Okawango, une des dernières régions méconnues de l'Afrique et une des curiosités géographiques de la planète. Un fleuve immense se perd soudain dans les sables du désert, enserrant de ses dernières forces cent îles où grouille une vie animale confiante comme aux premiers jours du monde. Pierre en parle avec des yeux ébahis : « *On peut vivre là comme Robinson Crusoë. L'eau est si pure, si claire, qu'on pourrait compter les cils des hippopotames quand la pirogue passe au-dessus d'eux sans qu'ils fassent un mouvement.* »

Elle : « *J'ai un faible aussi pour la vallée de l'Omo, au sud de l'Ethiopie. C'est également une région qui reste peu connue. Elle a gardé des survivances du temps des marchands d'esclaves, quand on déformait les lèvres des filles avec des plateaux pour les enlaidir, les sauver des zazzids, des pourvoyeurs de harems, et ainsi assurer la pérennité de la tribu. C'est le pays des dernières femmes à plateau.* »

Alors ? L'Afrique toujours ? Le troisième âge, plus tard, au bord des marais de l'Okawango ou chez les femmes à plateau, ou dans quelque escale qui aura, d'ici là, révélé ses enchantements ?

« *Tout de même pas*, répond Antoinette. *L'Europe, c'est beau aussi.* » L'escale européenne, même, est déjà choisie : l'argent gagné sur les pistes d'Afrique servira à acheter, pour les vieux jours, une maison en Toscane !

Mais, bien sûr, on retournera, de temps en temps, soulever la poussière rouge des pistes de latérite. Ne serait-ce que pour voir comment elles auront changé depuis le bon temps où... tu te souviens ?

MARC LAMBERT.

(1) Explorator, 16, place de la Madeleine. Tél. : (1) 266-66-24.